



**HAL**  
open science

# Le porte-parole ministériel : donner corps à l'institution : le cas du ministère de l'Intérieur

Anna Hubert

## ► To cite this version:

Anna Hubert. Le porte-parole ministériel : donner corps à l'institution : le cas du ministère de l'Intérieur. Sciences de l'information et de la communication. 2017. dumas-02462806

**HAL Id: dumas-02462806**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02462806>**

Submitted on 31 Jan 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

## Master professionnel

Mention : Information et communication

Spécialité : Communication Entreprises et institutions

Option : Entreprises, institutions et risque

### **Le porte-parole ministériel : donner corps à l'institution** *Le cas du ministère de l'Intérieur*

*Version non-confidentielle*

Responsable de la mention information et communication  
Professeure Karine Berthelot-Guiet

Tuteur universitaire : Isabelle Le Breton

Nom, prénom : HUBERT Anna

Promotion : 2016-2017

Soutenu le : 28/06/2017

Mention du mémoire : Très bien

## Remerciements

En préambule de cette étude, nous adressons nos remerciements à ceux et celles qui ont contribué – parfois sans le savoir – à nourrir nos réflexions et à mettre en forme nos idées. Ils ont fait de ce « *travail* », une passionnante aventure humaine, nous ouvrant des champs que nous pensions inaccessibles.

M<sup>me</sup> Isabelle Le Breton, directrice du Master 2 CELSA « Communication, option entreprises, institutions et risque », a rendu possible cette étude par son enthousiasme, sa bienveillance et ses conseils avisés d'experte en communication politique. Avec elle nous remercions M<sup>me</sup> Chantal Guérin ainsi que toute l'équipe d'enseignants et d'intervenants du Master 2 qui ont inspiré et orienté nos travaux. Nous témoignons également ici de notre sincère gratitude à M. Julien Massiat qui, par son œil averti de communicant chevronné, a su guider notre travail.

Nos remerciements vont ensuite à ceux qui ont accepté de témoigner pour ce mémoire, nous accordant de leur temps et offrant à notre analyse leurs réflexions éclairées. Bien sûr, ce travail n'aurait pu prendre forme sans la coopération de M. Pierre-Henry Brandet, porte-parole du ministère de l'Intérieur. Sa grande ouverture d'esprit et sa disponibilité ont offert à cette étude les meilleures conditions de réalisation. Nous sommes également extrêmement reconnaissante à M. Jérôme Bonet, M. Gérard Gachet, M<sup>me</sup> Christine Granier-Heurtevin, M<sup>me</sup> Valérie Lecasble, Mme Karine Lejeune, M. Romain Nadal et M. Olivier Pédro-José qui ont su trouver le temps de nous accorder des témoignages d'une grande richesse. Tous nous ont transmis leur passion des relations publiques et institutionnelles qui marquera fortement notre parcours futur. Nous remercions ensuite chaleureusement les journalistes ayant accepté de passer de l'autre côté du micro en jouant le jeu de l'interview : M. Alain Acco, M<sup>me</sup> Corinne Audoin, M. Ulysse Gosset, M<sup>me</sup> Nathalie Hernandez et M<sup>me</sup> Sarah-Lou Cohen Bacri. L'intérêt qu'ils ont manifesté pour notre étude fut extrêmement stimulant.

Ce mémoire ayant pour cadre une formation en apprentissage, nous adressons également nos remerciements appuyés aux équipes de la DICOM du ministère de l'Intérieur : à M. Julliard, le délégué à la communication et à M. Vey, maître d'apprentissage, qui nous ont accordé une grande autonomie et une entière confiance. Nous sommes particulièrement reconnaissante envers M. De Colbert et l'ensemble de l'équipe des projets pour leur bienveillance, et envers M<sup>me</sup> Pottier et M<sup>me</sup> Bosio pour la prévenance, la sympathie, et le soutien.

Enfin nous soulignons l'importance toute particulière de Patrick, Catherine, Louis et Marion qui ont contribué bien plus qu'ils ne le pensent, à la bonne réalisation de ce mémoire.

## Sommaire

Remerciements .....	2
Sommaire .....	3
<b>Introduction</b> .....	6
A- Genèse de l'étude .....	6
B- Intérêts de l'étude et enjeux .....	7
C- Délimitation de l'objet d'étude.....	8
D- Quelques repères spatiaux-temporels utiles .....	9
E- Problématisation et hypothèses .....	10
F- Méthodologie adaptée.....	11
G- Annonce du plan .....	14
<b>Partie I : Une adaptation contrainte par le nouveau régime socio-médiatique.</b> .....	15
A-L'adaptation du ministère au paysage médiatique.....	15
<b>a) Le porte-parole face au paysage médiatique du XXIème siècle.</b> .....	<b>15</b>
1- Rythme effréné et sollicitations accrues.....	16
2- Demande croissante d'incarnation.....	18
3- Avènement du journalisme d'investigation, poids de la parole d'expert.....	19
<b>b) Le porte-parole s'appropriant les nouveaux codes médiatiques</b> .....	<b>22</b>
1- La bonne compréhension du périmètre d'expression.....	22
2- Tirer profit des impératifs médiatiques.....	23
3- Le journaliste : de l'adversaire à l'allié .....	25
B-La réponse du ministère aux aspirations sociétales .....	27
<b>a) Le porte-parole : surface d'interactivité entre le ministère et le public.</b> .....	<b>27</b>
1- Moderniser, simplifier, expliquer .....	27
2- Rassurer l'opinion, redonner du sens. ....	30
3- Assurer la cohérence, masquer la complexité. ....	31
<b>b) Le porte-parole : du rempart au relais.</b> .....	<b>32</b>
1- Filtrer et contrôler la communication du ministère.....	32
2- Solliciter davantage le terrain.....	33
3- Former les « sachants » .....	35
<b>Partie II : Une stratégie censée pallier le discrédit de la parole politique.</b> .....	<b>37</b>
A-Un brouillage avéré entre communication politique et communication publique .....	37
<b>a) Des acteurs et des outils analogues</b> .....	<b>37</b>
1- Des acteurs aux statuts distincts. ....	37
2- Une politisation de fait. ....	38
3- La similarité des outils de communication.....	40

<b>b) Des messages et des temporalités comparables .....</b>	<b>42</b>
1- La confrontation des temporalités.....	42
2- Des objectifs communicationnels entremêlés .....	43
3- Une nature des messages insaisissable.....	44
<b>B-Un bouillage recherché entre communication politique et communication publique .....</b>	<b>47</b>
<b>a) Un « entre-deux » profitable au porte-parole .....</b>	<b>47</b>
1- Un porte-parole reniant tout engagement idéologique .....	47
2- Les avantages d'une posture apolitique.....	48
3- Les avantages d'un statut plus politisé. ....	49
<b>b) Un « entre-deux » profitable au politique.....</b>	<b>51</b>
1- Les avantages d'un émetteur politisé.....	51
2- Une dépolitisation au service du politique : quand la parole remplace l'action. ...	52
3- Une dépolitisation au service du politique : quand la parole soutient l'action. ....	54
<b>Partie III: Le porte-parole ministériel : modèle insaisissable, généralisation improbable.....</b>	<b>58</b>
<b>A-Incarner le ministère de l'Intérieur, une mission spécifique.....</b>	<b>58</b>
<b>a) Un porte-parolat adapté aux caractéristiques intrinsèques du ministère.....</b>	<b>58</b>
1- Une temporalité spécifique .....	58
2- Une diversité des thèmes à traiter. ....	60
3- Une complexité organisationnelle à atténuer. ....	61
<b>b) Un porte-parolat façonné par des personnalités influentes.....</b>	<b>62</b>
1) L'empreinte des politiques sur le poste.....	63
2) L'empreinte laissée par les prédécesseurs sur le profil recherché.....	64
3) L'empreinte laissée par les prédécesseurs sur la structure du poste.....	65
<b>B-Incarner un ministère : des « best-practices » généralisables .....</b>	<b>66</b>
<b>a) Le profil du candidat.....</b>	<b>66</b>
1- Formation et expérience professionnelles.....	66
2- Savoirs et connaissances techniques.....	68
3- Savoir-être et talent inné.....	69
<b>b) La fiche de poste d'un communicant particulier .....</b>	<b>71</b>
1- Mission générale et objectifs secondaires .....	71
2- Environnement de travail .....	74
3- Avantages et contraintes du poste.....	76
<b>Conclusion .....</b>	<b>79</b>
<b>A- Enseignements majeurs.....</b>	<b>79</b>
<b>B- Retour sur les hypothèses.....</b>	<b>81</b>
<b>C- Étonnements et Perspectives.....</b>	<b>82</b>

<b>ANNEXES</b> .....	84
Tableau 1 : Formations, expériences et carrières des porte-paroles ministériels .....	85
Tableau 2 : Thèmes et sujets d'interventions de Pierre-Henry Brandet : janv-juin 2017 .....	88
Annexe 3 : Scripts des Interviews de Pierre-Henry Brandet du 15/01 au 15/03 2017.....	91
Annexe 4 : Guides d'entretiens .....	104
Annexe 5 : Retranscriptions d'entretiens .....	105
Glossaire .....	105
Bibliographie .....	168
Résumé et mots-clés.....	173

## Introduction

*“La parole est moitié à celui qui parle, moitié à celui qui écoute.” – Michel de Montaigne.*

### A- Genèse de l'étude.

Passionnée par la mise en image et en récit des administrations publiques, nous avons souhaité effectuer cette année en apprentissage au sein du ministère de l'Intérieur. Nous pouvions alors expérimenter, in-situ, la mise en valeur d'une institution majeure de notre Vème République. La délimitation des espaces propres à la communication publique d'une part et à la communication politique de l'autre nous interrogeait et nos premières observations en tant qu'apprentie allaient confirmer l'ambiguïté des pratiques et donc l'intérêt de la problématique. Une figure nous apparut très vite incarner la porosité des deux types de communications : celle du porte-parole du ministère. Au premier abord, il semblait que la proximité de fait avec le Cabinet, la nature des sujets traités et les outils de communication utilisés (relations média, éléments de langage, etc) étaient autant d'écarts à une communication strictement institutionnelle que tentent de définir et de circonscrire Pierre Zémor, Lucien Sfèz et autres Christian Le Bart.

Centrer l'étude sur le porte-parole nous permettait en outre de nous extraire de la seule « unité des projets » qui nous servait de terrain d'alternance au sein de la DICOM (Délégation à l'Information et à la Communication). Nous élargissions ainsi notre réseau et nos champs d'observation aux acteurs comme aux fonctions du porte-parolat – fonctions qu'il nous plairait d'exercer à l'avenir.

Quelques recherches préliminaires dans la littérature spécialisée ont permis de constater que la mise en place d'un porte-parole ministériel est une pratique récente et encore rare en France. Peu traité, le sujet semblait pouvoir donner lieu à une étude intéressante et originale. D'ailleurs, divers professionnels furent interrogés sur leur conception d'un porte-parolat ministériel afin de confirmer ou d'infirmer la pertinence d'un tel objet d'analyse. Nous avons ainsi sollicité un entretien avec la chercheuse Caroline Ollivier-Yaniv, avec Olivier Cimelière, journaliste puis communicant et auteur du « blog du communicant »<sup>1</sup> ainsi qu'avec Christophe Fichot, commissaire divisionnaire, animateur d'une session de formation sur le porte-parolat au Centre des Hautes Etudes du Ministère de l'Intérieur (CHEMI). Tous les trois nous ont encouragée à entamer ce travail de recherche.

---

<sup>1</sup> CIMELIERE Olivier, blog du communicant, [www.leblogducommunicant2-0.com](http://www.leblogducommunicant2-0.com), le 3/11/16.

## **B- Intérêts de l'étude et enjeux**

Le peu de littérature sur le porte-parole ministériel, son émergence récente et sa propension à essaimer dans divers ministères, en font un objet de recherche intellectuellement stimulant.

Selon P. Juhem et J. Sedel « les travaux traitant spécifiquement du porte-parolat constituent un champ de recherche encore peu développé en France. L'étude des porte-paroles s'est principalement focalisée autour des mouvements sociaux.»<sup>1</sup> On trouve quelques recherches sur les porte-paroles de gouvernements ou de partis politiques mais rien sur les porte-paroles institutionnels, dans les ministères. De même, la sociologie du journalisme s'est peu intéressée aux sources de l'information, « [elle] a pu s'intéresser aux relations avec les communicants institutionnels mais reste très focalisée sur le seul travail des journalistes»<sup>2</sup>. Aux Etats-Unis, où la tradition du porte-parolat est plus ancrée, A.Fazamand regrette: «The agency spokesperson is at the crucial and important intersection of bureaucracy and democracy, trying to serve several clamoring and, sometimes, contradictory stakeholders. But, surprisingly, few positions in government are as misunderstood as the public information official»<sup>3</sup>. Le même constat est fait par M.Lee «much less attention had been paid to spokespersons for government officials who are not elected, i.e, public administrators.»<sup>4</sup> qui conclut ainsi son article de recherche «Practitioners and researchers alike need to give greater attention to the work of these vital boundary spanners.»<sup>5</sup>

Le développement récent des cellules de porte-parolat confirme par ailleurs l'intérêt de l'objet de recherche. Depuis 1981 et le premier porte-parole mis en place au ministère des Affaires étrangères, trois autres ministères ont successivement instauré un tel poste. Tous sont des ministères dits « régaliens ». En 1998, Jean-François Bureau crée un porte-parolat à la Défense. Il faudra ensuite attendre 2007 pour que le ministère de la Justice se dote à son tour d'un porte-parole. Un an plus tard, Gérard Gachet inaugurerait le porte-parolat du ministère de l'Intérieur. Il est intéressant de voir comment ont évolué ces fonctions, et si on peut dégager quelques invariants aux quatre structures. L'enjeu est également d'observer l'intégration de cette fonction aux services de communication des administrations qui se sont développés à partir des années 1980 en France, définissant progressivement leurs outils et visées. Il s'agit de comprendre comment la création d'un poste de porte-parole au sein des ministères s'intègre aux stratégies de communication publique préexistantes.

---

<sup>1</sup> JUHEM Philippe, SEDEL Julie (dir.), *Agir par la parole : porte-parole et asymétries de l'espace publique*, Rennes, Presses Universitaires Rennes, 2016, p 69.

<sup>2</sup> CHUPIN, Ivan, NOLLET, Jérémie, (dir) *Journalisme et dépendances*, Paris, L'Harmattan, 2006, p161.

<sup>3</sup> FARAZMAND, Ali, *Bureaucracy and Administration*, New York, CRC Press, 2009, p352.

<sup>4</sup> LEE, Mordecai, «The agency spokesperson: connecting public administration and the media », *Public Administration Quarterly*, 2001, Vol. 25, No. 1, p103.

<sup>5</sup> Ibid p 124.



### C- Délimitation de l'objet d'étude

Les premiers enjeux soulevés ci-dessus sont interrogés à l'aune d'une étude centrée sur la figure de Pierre-Henry Brandet, porte-parole du ministère de l'Intérieur. Nous avons également souhaité adopter une perspective comparative. La pratique de Pierre-Henry Brandet est donc confrontée à celles des trois autres porte-paroles de ministères français ainsi qu'à l'expérience précédente de Gérard Gachet au porte-parolat du ministère de l'Intérieur. Les déclinaisons plus opérationnelles que sont les porte-paroles de la Police Nationale et de la Gendarmerie Nationale, rentrent également dans le champ de l'étude.

Quant à la définition de notre objet de recherche, elle est au cœur même du propos du mémoire. Nous pouvons toutefois proposer une première tentative de clarification du terme « porte-parole » permettant une compréhension partagée du sujet. Retenons les propos de P. Juhem et J. Sedel : « Enjeu stratégique de l'identité des collectifs, le porte-parole a pour mission d'incarner le groupe pour lequel il parle et auquel il donne corps »<sup>1</sup>. Plus précis, S.Prud'homme chercheur à l'Université du Québec propose la définition suivante<sup>2</sup> :

« Un porte-parole est une personne autorisée, [...] qui prend la parole, en direct ou en différé, devant les médias ou devant un auditoire, pour représenter une personne, un groupe ou une organisation. Une telle intervention doit être reliée à un objectif stratégique ou tactique ayant pour objectif de créer une relation de confiance mutuelle avec les publics cibles.»

Ces définitions permettent d'écarter d'autres figures similaires comme celle du leader ou du représentant : « Le leader naît et s'impose dans l'action (collective) quand le porte-parole est mandaté pour le discours et le représentant investi dans un poste ou à une fonction de pouvoir. »<sup>3</sup>. Si la notion de porte-parole semble encore peu stabilisée, c'est que son émergence reste relativement récente, liée à la formation progressive d'un espace public et du concept de citoyenneté.

---

<sup>1</sup> JUHEM Philippe, SEDEL Julie (dir.), *Agir par la parole : porte-parole et asymétries de l'espace publique*, Rennes, Presses Universitaires Rennes, 2016, p215.

<sup>2</sup> PRUD'HOMME, Stéphane. « Étude sur les facteurs de crédibilité des porte-parole : une compréhension de la crédibilité par la théorie générale des systèmes, mémoire de maîtrise en communication », Montréal, *Université du Québec à Montréal*, 2004, p9.

<sup>3</sup> JUHEM Philippe, SEDEL Julie (dir.), *Agir par la parole : porte-parole et asymétries de l'espace publique*, op. cit. p 215.

#### D- Quelques repères spatio-temporels utiles

Le cadre de notre étude est restreint au cas français, bien que l'origine de la fonction de porte-parole institutionnel soit anglo-saxonne. « Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne sont les premiers à doter d'un porte-parole certaines de leurs administrations publiques. »<sup>1</sup> Dès les années 1960 la Politique étrangère et la Défense y sont incarnées par un communicant issu de l'administration. En France, cette fonction apparaît pour la première fois en 1981 avec la nomination de Pierre Vimont comme porte-parole au service information et presse du ministère des Affaires étrangères. S'instaure alors la notion de porte-parole institutionnel qui n'est censé représenter ni un homme politique ni un gouvernement ni un parti.

Sous la présidence du Général de Gaulle, il n'est question de porte-parole ni à l'Elysée ni au Gouvernement, et encore moins dans les ministères. Ce rôle semble inutile au regard du paysage médiatique réduit. L'année 1969 marque une première évolution vers l'instauration d'un porte-parolat incarnant d'abord un gouvernement. Jacques Chaban-Delmas, Premier Ministre, nomme le tout premier porte-parole du gouvernement : Léo Hamon. Il est chargé d'informer les médias de l'action gouvernementale à la sortie du Conseil des ministres. Mais cet homme sans pouvoir décisionnel manque de légitimité et de crédibilité aux yeux des médias qui, progressivement, l'ostracisent. Aujourd'hui, le porte-parole du gouvernement français est une fonction qui s'est institutionnalisée, officialisée. Assortie d'un portefeuille ministériel, sa crédibilité s'en voit améliorée. Toutefois, ce cumul témoigne de l'importance restreinte accordée au porte-parolat : celui-ci ne méritant pas un poste à plein temps. Par ailleurs, le rôle reste bien politique, il n'incarne pas une administration publique.

Un second type de porte-parolat est ensuite instauré, cette fois à l'Elysée. Valéry Giscard d'Estaing s'intéressant de près à ses relations aux médias et à l'opinion, il crée la fonction de « porte-parole de l'Elysée ». Quatre porte-paroles se succèdent entre 1974 et 1976. Valéry Giscard d'Estaing s'inspire du modèle américain instauré par le Président Hoover en 1929. A la Maison Blanche, le porte-parole de la présidence appartient au bureau exécutif du Président et n'exerce pas d'autres fonctions. Il est chargé de collecter l'information sur les actions et les événements de l'administration présidentielle et de faire le lien avec les médias à qui il donne la position officielle de l'administration sur les nouvelles du jour et les événements nationaux et internationaux. En France, cette fonction voulue plus institutionnelle et apolitique voit son importance fluctuer avec le temps, au gré des pratiques présidentielles et n'est d'ailleurs pas toujours pourvue. Elle est supprimée en 2008 par Nicolas Sarkozy laissant ainsi davantage d'espace aux plus classiques « conseillers presse

---

<sup>1</sup> LEMAIRE, Myriam, ZEMOR, Pierre (dir.), *La communication publique en pratiques*, Paris, La Documentation française, 2008, p46.

et communication » tels Frank Louvrier ou Gaspar Ganzer affichant clairement leur proximité politique avec le Président.

Enfin, le système des porte-paroles de la Commission européenne peut constituer une troisième source d'inspiration pour nos porte-paroles ministériels ou, à minima, un point de comparaison pour notre étude. Plus de la moitié de ces porte-paroles sont des journalistes recrutés personnellement par les commissaires. Dès le début des années 1960 « les porte-paroles exposent la position des présidents et des commissaires des Communautés sur les sujets sensibles, importants. »<sup>1</sup> Sous la Commission Barosso on comptait un porte-parole par commissaire. Cela engendrait une confusion dans la prise de parole, chacun essayant d'attirer à lui l'attention médiatique en multipliant les communiqués de presse sans intérêt pour les journalistes. Depuis la Commission Juncker, explique Michael Malherbe spécialiste en communication de l'UE, « le service des porte-paroles est placé directement sous l'autorité de la Présidence et quelques porte-paroles thématiques sont chargés de traduire les priorités politiques de l'Institution »<sup>2</sup>. La parole est donc davantage maîtrisée mais souvent jugée trop politique et adepte de la langue de bois.

Garder en mémoire ces quelques repères spatiaux temporels assurera la bonne compréhension de notre objet d'étude en le replaçant dans un contexte plus large dont il subit directement ou indirectement, consciemment ou inconsciemment les influences.

### **E- Problématisation et hypothèses**

La question de départ, à l'origine de cette étude, interroge les raisons d'un intérêt croissant pour l'instauration d'un porte-parole dans certains ministères, tous régaliens. Nos premiers constats sont les suivants. D'abord, de nombreuses parties-prenantes gravitent autour des enjeux liés au porte-parolat ministériel : décideurs politiques, administrations publiques, médias et journalistes sans oublier l'insaisissable « opinion publique ». On note ensuite des évolutions dans les relations entre ces acteurs : la société civile face aux structures de gouvernance étatiques, les médias face aux politiques, etc. Enfin il faudrait prendre en compte les bouleversements récents du paysage médiatique et ceux, plus anthropologiques, liés à l'avènement de la société du risque d'Ulrick Beck<sup>3</sup>. Ces remarques préliminaires nous amènent à formuler la problématique suivante :

---

<sup>1</sup> ALDRIN, Philippe, « Producteurs, courtiers et experts de l'information européenne : Sociogenèse d'un champ professionnel dans le monde des aires européennes. Le champ de l'Eurocratie. Une sociologie politique du personnel de l'Union européenne », *Economica*, 2012, p.152

<sup>2</sup> MALHERBE, Michael, [www.lacomeuropeenne.fr](http://www.lacomeuropeenne.fr), « *Le service des porte-paroles de la Commission européenne au cœur de la tourmente* », publié le 7 novembre 2016, consulté le 16 décembre 2016.

<sup>3</sup> BECK, Ulrick *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, trad. de l'allemand par L. Bernardi. Paris, Aubier, 2001, 521 p.

## **Dans quelle mesure l'instauration d'un porte-parole ministériel est-elle une réponse aux risques induits par le nouveau régime socio-médiatique ? Le cas du Ministère de l'Intérieur.**

Nous développerons notre réflexion en questionnant la validité de trois hypothèses de recherche :

**H1** : La création du porte-parolat témoigne d'une logique d'adaptation aux évolutions récentes des médias audiovisuels.

**H2** : Le porte-parolat révèle une stratégie de brouillage de la frontière entre communication politique et communication publique.

**H3** : Le porte-parole de l'Intérieur peut être un outil généralisable à d'autres ministères.

La première hypothèse postule l'existence d'une force de contrainte externe à laquelle se doivent de répondre les acteurs concernés, qu'ils soient décideurs politiques ou issus de l'administration. La seconde piste renvoie à l'idée d'une évolution volontaire, réfléchie, pensée par ces mêmes acteurs dans un but précis. Enfin la troisième hypothèse, fait de Pierre-Henry Brandet, un parangon de porte-parole qu'il est possible – voire souhaitable - d'adapter au-delà du seul ministère de l'Intérieur.

### **F- Méthodologie adaptée**

L'étude qui suit se base sur deux types de corpus venant préciser et objectiver l'observation participante permise par notre statut d'apprentie à la DICOM. Il s'agit d'abord d'un ensemble d'entretiens avec les porte-paroles et leurs principaux interlocuteurs - les journalistes. Nous nous appuyons ensuite sur une analyse des interviews et prises de parole dans les médias, du porte-parole du ministère de l'Intérieur sur une période donnée.

#### *Les entretiens*

Les entretiens interrogent les acteurs qui incarnent ou qui sollicitent le porte-parole. Il ne s'agit en aucun cas de revendiquer l'exhaustivité dans la liste des interviewés ni d'ailleurs une quelconque représentativité des parties-prenantes. Une volonté de diversifier les profils a guidé le choix des interviews: les ministères de rattachement différent, les médias sont à la fois télévisuels et radiophoniques, les porte-paroles peuvent être en poste ou avoir quitté leurs fonctions. L'ensemble des acteurs sollicités pour témoigner a répondu favorablement à nos demandes. Seul le porte-parole actuellement en poste au ministère de la Justice a estimé qu'il serait préférable de nous réorienter vers son prédécesseur afin d'éviter toute évocation des équipes du Cabinet en fonction. Nous avons donc été mis en relation avec Olivier Pedro-José, ex-porte-parole, tout-à-fait disposé à nous rencontrer.

La durée des entretiens est très variable : les plus pressés n'accordèrent qu'une vingtaine de minutes à l'échange quand les plus prolixes permettaient jusqu'à deux heures de discussion. Certains échanges étaient téléphoniques d'autres en face à face. Dans les deux cas tous les propos ont été enregistrés puis retranscrits le plus fidèlement possible. Les personnes interrogées furent informées de l'enregistrement de leur propos, un aspect à prendre en compte afin d'adopter le recul nécessaire lors de l'analyse des discours.

La méthode choisie est celle de l'entretien semi-directif. Une liste de thèmes à aborder fut donc définie en amont de chaque rencontre, laissant l'interlocuteur libre de développer ses propos tout en évitant à l'interviewer d'oublier d'aborder un sujet majeur. De plus, une grille d'entretien relativement ouverte et flexible permet de réagir plus aisément aux propos de l'interlocuteur. On favorise ainsi l'échange en s'éloignant d'un « esprit d'interrogatoire ». Des contraintes pratiques exigeaient le plus souvent que les discussions soit menées dans le contexte de travail des interviewés, souvent dans leur bureau et sur leur temps de travail. Le contexte d'expression n'étant pas neutre, il faudra garder à l'esprit les limites que le cadre impose et qui impactent la teneur du propos et la liberté de l'expression. De manière générale, on ne doit pas exclure les procédés de « lissage » - au sens de Caroline Ollivier-Yaniv<sup>1</sup> - employés par les porte-paroles lors des entretiens : en bons communicants, ceux-ci tentent souvent de gommer les traces de tensions ou de polémiques. Journalistes comme communicants présentent parfois un discours sur eux-mêmes qui nous en apprend davantage sur la manière dont ils veulent être perçus que sur la réalité de leur situation. Les interviews suivantes ont été menées:

Des interviews relatives au porte-parolat du ministère de l'Intérieur :

- **Pierre-Henry Brandet.** Porte-parole du ministère de l'Intérieur.

Durée : deux séances de 30 mins. Lieu : bureau du porte-parole, ministère de l'Intérieur.

- **Gérard Gachet.** Premier porte-parole du ministère de l'Intérieur.

Durée : 2h. Lieu : Mairie du 16<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, bureau de l'adjoint au maire.

- **Karine Lejeune.** Porte-parole opérationnel pour la DG Gendarmerie Nationale.

Durée : 1h. Lieu : bureau du porte-parole, Cabinet du DGGN, ministère de l'Intérieur.

- **Jérôme Bonet.** Porte-parole opérationnel pour la DG Police Nationale.

Durée : 45 mins. Lieu : échange téléphonique.

- **Christine Granier-Heurtevin.** Conseillère communication au Cabinet de B. Le Roux.

Durée 35 mins. Lieu : bureau du Cabinet, Hôtel de Beauvau, ministère de l'Intérieur.

---

<sup>1</sup> OGER, Claire, OLLIVIER-YANIV, Caroline, « Conjuré le désordre discursif. Les procédés de lissage dans la fabrication du discours institutionnel », *Quaderni*, 2006, N°81, p 64.

Des interviews relatives aux autres trois porte-parolats ministériels:

- **Valérie Lecasble**, Porte-parole du ministère de la Défense.

Durée : 45 mins. Lieu : échange téléphonique.

- **Romain Nadal**, Porte-parole du ministère des Affaires étrangères.

Durée : 45 mins. Lieu : bureau du porte-parole, ministère des Affaires étrangères.

- **Olivier Pedro-Jose**, ex-porte-parole du ministère de la Justice (jusqu'en juillet 2016).

Durée 45 mins. Lieu : salle de réunion, ministère de la Justice.

Des interviews de journalistes en lien avec les porte-parolats:

- **Ulysse Gosset**, journaliste à BFM TV éditorialiste international.

Durée : 1 h. Lieu : échange téléphonique.

- **Sarah-Lou Cohen-Bacri**, journaliste à BFMTV spécialiste « Police-Justice ».

Durée 20 mins. Lieu : échange téléphonique.

- **Alain Acco**, Journaliste à Europe 1, chef du service « Enquêtes et Faits divers ».

Durée 35 mins. Lieu : échange téléphonique.

- **Nathalie Hernandez**, journaliste à France Inter, spécialiste « Police-Justice ».

Durée : 25 mins. Lieu : échange téléphonique.

- **Corinne Audoin**, journaliste à France Inter, spécialiste « Enquête-Justice ».

Durée 40 mins. Lieu : échange téléphonique.

### *Les scripts d'interviews*

La deuxième partie du corpus relève d'un type de sources dites « indirectes ». Il s'agit des scripts des interviews et des prises de parole de Pierre-Henri Brandet, porte-parole du ministère de l'Intérieur, sur une période préalablement définie. Les scripts sont fournis à la cellule de veille média du ministère de l'Intérieur par l'agence Kantar Média ce qui ne permet pas de prétendre à une analyse de l'exhaustivité des prises de parole de Pierre-Henry Brandet. Le porte-parole n'effectue aucun archivage ou bilan de ses interventions dans les médias, nous n'avons donc pas travaillé sur des données pré-existantes. La prestation de Kantar étant payante, il nous a été permis de recevoir les scripts sur une courte période de temps uniquement. Nous l'avons arbitrairement bornée : entre le 15 janvier et le 15 mars 2017. La délimitation de la période analysée répond à des considérations pratiques tenant compte des délais de mise en place de l'étude puis du temps nécessaire à l'analyse après collecte des données. En outre, notre travail repose presque exclusivement sur des retranscriptions textuelles, l'aspect visuel n'étant analysé que lorsque les interventions du porte-parole sont disponibles sous forme de vidéos en ligne.

### *L'observation et la lecture*

Outre les entretiens et l'analyse de discours, notre étude s'appuie sur une observation quasi quotidienne du fonctionnement de la DICOM et de son service de porte-parolat. Notre positionnement spécifique - au sein de la délégation à l'information et à la communication mais en dehors de la cellule de porte-parolat - constitue un angle de vue intéressant, permettant une certaine distance d'analyse. Les échanges informels avec les acteurs gravitant autour du porte-parole ont été consignés dans un « carnet de bord » de même que certains verbatim non-confidentiels extraits de réunions de travail.

Plusieurs mois furent consacrés à la lecture de la littérature en amont du travail de recherche. Utiles à la contextualisation, ces lectures ne traitent pas directement du concept du porte-parole ministériel dont nous avons vu qu'il était encore peu étudié. Notre sujet étant au croisement de deux sphères, il s'agissait de comprendre les études menées dans le champ de la communication publique et dans celui de la communication politique. Nous avons également exploré la littérature sur les pratiques journalistiques et la sociologie des médias. Interlocuteur privilégié des porte-paroles, l'univers médiatique devait lui aussi être pris en compte. Il fut ainsi donné une importance égale à la lecture de travaux sur les deux « camps » que l'on aime opposer : le journaliste et le communicant.

### **G- Annonce du plan**

Le premier temps de l'étude nous permettra de poser la figure du porte-parole comme une adaptation contrainte face au nouveau régime médiatique et face aux aspirations sociétales contemporaines. Le discours des différents acteurs interrogés nous permettant de préciser les contours de cette stratégie adaptative du ministère de l'Intérieur.

Il s'agira ensuite d'affirmer la dimension stratégique de l'instauration d'un porte-parolat. Certains acteurs – au premier rang desquels les décideurs politiques - semblent tirer profit du brouillage entre communication politique et publique, consubstantiel à la figure du porte-parole. Ce brouillage est révélé à la fois par l'analyse des propos des journalistes et des communicants et par celle des scripts des interventions médiatiques de Pierre-Henry Brandet.

Enfin, nous tenterons d'exprimer en quoi l'incarnation du ministère de l'Intérieur, tout en comportant de nombreuses spécificités, permet de dégager des principes généralisables à d'autres ministères. Nous proposerons finalement une « fiche de poste » du porte-parole ministériel.

## **Partie I : Une adaptation contrainte par le nouveau régime socio-médiatique.**

La conduite des politiques publiques semble devoir faire face à une pression médiatique croissante ainsi qu'à des revendications très ciblées du corps social. Quatre administrations ministérielles ont intégré une cellule de porte-parolat à leurs services de communication. Il s'agit ici de comprendre comment le porte-parole permet aux institutions de s'adapter à des médias toujours plus prolifiques et concurrentiels, demandant à être nourris par une actualité à la fois dense, captivante et dramatique. Parallèlement, ce communicant permet de répondre aux aspirations sociétales en associant un corps institué immatériel à un corps biologique.

### **A- L'adaptation du ministère au paysage médiatique**

#### ***a) Le porte-parole face au paysage médiatique du XXI<sup>ème</sup> siècle.***

A partir du tournant des années 2000, les porte-paroles ministériels se développent. Entre 2007 et 2008 s'ouvrent deux postes de ce type, au ministère de la Justice puis au ministère de l'Intérieur. Dans le même temps, les médias « classiques », voient leur modèle fortement questionné et doivent se réinventer. Cette période correspond en effet au lancement de Youtube en 2005, de la TNT et de BFM TV la même année. Les chaînes d'information continue se développent. Les réseaux sociaux apparaissent avec Twitter en 2006 et l'ouverture de Facebook au grand public l'année suivante. Ainsi, l'évolution se ferait dans le sens d'une accélération du temps médiatique, d'une continuité de l'information, d'une omniprésence de l'image et d'une concurrence accrue entre les médias. Si les sources d'information traditionnelles doivent s'adapter, il en va de même pour les communicants des entreprises et des institutions. D'autant plus que l'importance prise par le journalisme d'investigation met la conduite des affaires publiques sous le feu des projecteurs.

Depuis les années 1980, le secteur public reconnaît l'importance stratégique de la communication et a fait siennes certaines pratiques issues du privé. Aujourd'hui, le défi est de prendre en compte l'omniprésence des médias devenus polymorphes. Les relations avec les journalistes et les influenceurs en ligne, deviennent donc une nouvelle attribution de la communication publique. Les administrations de quatre ministères régaliens : Affaires étrangères, Défense, Justice, Intérieur, semblent avoir pris conscience des défis à relever pour adapter leurs stratégies communicationnelles. Elles ont instauré une nouvelle figure de communicant : le porte-parole ministériel. La corrélation entre les évolutions du traitement journalistique des politiques publiques et les adaptations apportées par le porte-parole, semble se muer en véritable relation de causalité.



## 1-Rythme effréné et sollicitations accrues.

Le temps médiatique s'accélère et l'immédiateté est le nouveau mantra du journaliste. Or ce rythme n'est pas celui de l'administration. Celle-ci, prise dans le « temps long » des réformes et de la bureaucratie, apparaît trop souvent en décalage avec les problématiques médiatiques. Gage de réactivité, le porte-parole peut remédier à cette discordance des temporalités. En phase avec l'actualité, Pierre-Henry Brandet garde en permanence la télévision de son bureau allumée sur BFM TV. D'autres, comme Karine Lejeune, porte-parole de la Gendarmerie Nationale, travaillent avec France TV Info en fond sonore. De même, des systèmes de veilles automatisées alertent 24h/24 sur l'actualité, au rythme effréné des médias d'information continue.

*« Dès le matin vous vous levez, vous regardez tous les médias en ligne, les revues de presse qui nous sont faites, ... Des alertes nous tombent à longueur de journée, des analyses thématiques. Bref vous lisez énormément l'actualité, ça passe aussi par la télévision allumée à longueur de journée et par les notifications, comme tout le monde, sur le portable. Le travail c'est d'être ouvert à toutes ces informations qui tombent. » - O. Pedro-José –ministère de la Justice.<sup>1</sup>*

Cette disponibilité extrême est souvent au cœur du descriptif de poste. Gérard Gachet, premier porte-parole du ministère de l'Intérieur rappelle : *« il y avait l'idée d'être en grande disponibilité par rapport aux médias »<sup>2</sup>. « Avec les journalistes c'est toujours très vite, à n'importe quelle heure, au claquement de doigt ! »<sup>3</sup>* insiste Karine Lejeune. Les journalistes aussi témoignent d'un rythme calé sur celui des chaînes d'actualité et des LIVE sur les sites internet des médias.

*« La machine d'information que représente une chaîne TV mais aussi les radios et journaux, est très exigeante et donc quand il y a un événement très important, le porte-parole se lève à 5h, réveillé par les premiers coups de téléphone des journalistes et va se coucher à minuit. » - U. Gosset BFM TV.<sup>4</sup>*

Il s'agit de s'adapter à une nouvelle réalité décrite par Olivier Pedro-José, ancien porte-parole du ministère de la Justice: *« On est dans une période où il suffit d'avoir un téléphone portable pour filmer quelque chose et l'envoyer au témoin-BFM. »<sup>5</sup>*. L'exigence de réactivité explique la grande variabilité de l'emploi-du-temps du porte-parole. Pour Pierre-Henry Brandet il n'y a pas de routine. Certaines journées sont très calmes, il va alors rencontrer les journalistes, les fonctionnaires dans les services pour *« s'acculturer, prendre la température »<sup>6</sup>*. Mais il a aussi des *« journées de fou »<sup>7</sup>* avec trente à quarante interviews.

---

<sup>1</sup> Ex-porte-parole de la Justice, PEDRO-JOSE, Olivier, 17 février 2017, ministère de la Justice.

<sup>2</sup> 1<sup>er</sup> porte-parole du ministère de l'Intérieur, GACHET, Gérard, 12 janvier 2017, mairie du 16<sup>ème</sup> arr.

<sup>3</sup> Porte-parole de la Gendarmerie Nationale, LEJEUNE, Karine, 5 janvier 2017, Cabinet du DGGN.

<sup>4</sup> Editorialiste international pour BFM TV, GOSSET, Ulysse, 16 janvier 2017, échange téléphonique.

<sup>5</sup> Ex-porte-parole de la Justice, PEDRO-JOSE, Olivier, 17 février 2017, ministère de la Justice.

<sup>6</sup> Porte-parole du ministère de l'Intérieur, BRANDET, Pierre-Henry, 4 janvier 2017, DICOM.

<sup>7</sup> Entretien précité.

L'analyse de l'exposition médiatique<sup>1</sup> de M. Brandet entre le 15 janvier et le 15 mars 2017 corrobore ces observations. On note une alternance de périodes creuses, sans apparition à l'écran, et de pics de sollicitations. Ainsi seuls trois interviews ont été données entre le 15 janvier et le 1er février 2017 alors que l'unique journée du 3 février concentrera quatorze prises de parole, liées à l'attaque du Carrousel du Louvre.

Au ministère des Affaires étrangères, on expérimente le porte-parolat depuis 1981. Pourtant, si le porte-parole, Romain Nadal, estime que son administration était « *particulièrement préparée à ce nouveau boom de la communication, de la communication en continu et de la communication sur les réseaux* », il reconnaît une évolution: « *il faut être capable de travailler très vite, de réagir dans l'instantanéité mais dans la maîtrise. Instantanéité ne veut pas dire agitation et chaos. Là il y a une évolution, c'est de plus en plus dur.* »<sup>2</sup> « *Le cycle d'information en continu a bousculé les façons de faire.* »<sup>3</sup> admet également Olivier Pedro-José, ex-porte-parole du ministère de la Justice. L'alignement sur le temps médiatique n'est donc pas sans poser de difficultés. Pierre-Henry Brandet évoque l'obligation de véracité des informations données qui incombe à toute parole publique. Son rôle est de « *faire patienter le temps d'avoir les idées plus claires sur les faits. [Il faut] fiabiliser nos bilans, vérifier les remontées d'informations, et ça, ça demande du temps* »<sup>4</sup>. Le porte-parole doit occuper l'espace le temps d'aller chercher l'information dans des services administratifs peu habitués aux contraintes de l'urgence. Gérard Gachet, ancien porte-parole du ministère de l'Intérieur explique ainsi : « *Il faut qu'eux, [les grands directeurs de ministères], aient la consigne de répondre vite, qu'ils comprennent que c'est le rythme médiatique, là, qui s'impose* »<sup>5</sup>. En outre, l'angoisse du « faux-pas » en direct, dû à une trop grande précipitation, est omniprésente.

*« Il y a un vrai danger dans la société médiatique actuelle à réagir très vite, s'il faut que quelqu'un réagisse vite, quitte à dire une connerie, il faut mieux que ce soit le porte-parole qui aurait là un vrai rôle de bouclier ». – G. Gachet.*<sup>6</sup>

Le porte-parole doit encore faire face à une multiplicité de sollicitations médiatiques et à la concurrence accrue entre des médias.

*« Une fois j'ai enchaîné deux télés et une radio et une autre fois par contre, dans la soirée, jusqu'à minuit j'ai enchaîné trois ou quatre télés et dès que je raccompagnais un journaliste à la sortie du ministère, j'en prenais un autre et quand un n'était pas arrivé, j'enregistrais les radios. »- O. Pedro-José.*<sup>7</sup>

---

<sup>1</sup> Annexe 3 et Tableau 2.

<sup>2</sup> Porte-parole du ministère des Affaires étrangères, NADAL, Romain, 20 février 2017, MAE.

<sup>3</sup> Ex-porte-parole de la Justice, PEDRO-JOSE, Olivier, 17 février 2017, ministère de la Justice.

<sup>4</sup> Porte-parole du ministère de l'Intérieur, BRANDET, Pierre-Henry, 4 janvier 2017, DICOM.

<sup>5</sup> 1<sup>er</sup> porte-parole du ministère de l'Intérieur, GACHET, Gérard, 12 janvier 2017, mairie du 16<sup>ème</sup> arr.

<sup>6</sup> Entretien précité.

<sup>7</sup> Ex-porte-parole de la Justice, PEDRO-JOSE, Olivier, 17 février 2017, ministère de la Justice.

L'écran sur lequel il faut apparaître n'est plus seulement celui de la télévision. On note que pendant toute la durée de notre entretien, Pierre-Henry Brandet, garde l'œil sur quatre écrans : deux téléphones portables, la télévision sur BFMTV et son ordinateur. Cette sur-sollicitation médiatique est l'une des raisons majeures, à l'origine de la création de la fonction de porte-parole au ministère de l'Intérieur. Pierre-Henry Brandet, rappelle que son poste a été créé « *du fait du nombre important de sollicitations médiatiques que le ministre ne peut pas forcément absorber ou ne doit pas absorber car ce n'est pas de son niveau.* »<sup>1</sup>. La conseillère communication du ministre Bruno Le Roux confirme ces propos : « *On gère une tonne de demandes par jour* »<sup>2</sup>. Elle explique demander à l'administration du ministère, via le porte-parole, de « *prendre la main sur certains sujets [...] Cela [la] décharge énormément* ».<sup>3</sup>

## 2-Demande croissante d'incarnation.

L'évolution du paysage médiatique s'est aussi faite dans le sens d'une demande croissante d'incarnation. Cela heurte le fonctionnement historique de l'action publique : alors que l'administration est traditionnellement le domaine des actes écrits, une contrainte d'oralité et de visuel s'exerce désormais sur les arènes publiques.

*« Les médias sont tellement demandeurs qu'il faut qu'il y ait une incarnation, un point de regard. » - U. Gosset, Journaliste BFM TV.*<sup>4</sup>

*« Elles, [télés et radios], sont voraces, elles ont besoin de gens en plateau en permanence » - A. Acco, journaliste Europe 1.*<sup>5</sup>

Le ministère de l'Intérieur semble avoir pris conscience de ce nouvel état-de-fait. Il s'y est adapté en se dotant d'un nouvel outil de communication via son porte-parole. Selon Joseph Daniel, chercheur en sciences politiques : « A la télévision, n'existe vraiment que ce qui peut être montré, n'intéresse que ce qui est concret, ne touche que ce qui émeut, n'est vivant que ce qui bouge. »<sup>6</sup> Mais la télévision n'est pas la seule à théâtraliser la vie publique, à « transformer les lieux en chapiteaux permanents »<sup>7</sup>, les réseaux sociaux et les plateformes de vidéos participent également de cette exigence d'incarnation par la parole ou par l'image. Le porte-parole du ministère de l'Intérieur évoque l'ubiquité de la captation d'image : « *Chacun filme avec son smartphone et tout finit par être rendu public. [...] Il faut accompagner le mouvement* »<sup>8</sup>. Le porte-parole serait l'outil idéal pour proposer une image alternative, sorte de

---

<sup>1</sup> Porte-parole du ministère de l'Intérieur, BRANDET, Pierre-Henry, 4 janvier 2017, DICOM.

<sup>2</sup> Conseillère de B. Le Roux, GRANIER-HEURTEVIN, Christine, 24 janvier 2017, bureau du Cabinet.

<sup>3</sup> Entretien précité.

<sup>4</sup> Editoraliste international BFM TV, GOSSET, Ulysse, 16 janvier 2017, échange téléphonique.

<sup>5</sup> Chef service «enquêtes-faits divers» Europe1, ACCO, Alain, 1<sup>er</sup> février 2017, échange téléphonique.

<sup>6</sup> DANIEL, Joseph, *La parole présidentielle : de la geste gaullienne à la frénésie médiatique*, Paris, Seuil, 2014, p369.

<sup>7</sup> GOUREVITCH Jean-Paul, *L'image en politique : De Luther à Internet et de l'affiche au clip*, Paris, Hachette Littérature, 1998. p180.

<sup>8</sup> Porte-parole du ministère de l'Intérieur, BRANDET, Pierre-Henry, 4 janvier 2017, DICOM.

“source officielle” d’illustrations, de “version originale”. Le tout étant de ne pas délaissier un espace médiatique qui ne supporte pas le vide. Paradoxalement, les porte-paroles ne sont pas toujours reliés aux unités en charge des réseaux sociaux de leur ministère. Nous reviendrons sur ce constat car ces nouveaux médias sont pourtant très friands d’images. A l’inverse, les plateaux de télévision et les radios sont très régulièrement investis par les porte-paroles. Parfois il s’agit simplement de paraphraser un communiqué du ministre raconte Olivier Pedro-José<sup>1</sup>, ancien porte-parole du ministère de la Justice. Il faut également satisfaire un besoin spécifique à l’information en continu : celui du renouvellement des illustrations. Sarah-Lou Cohen-Bacri, journaliste BFM TV explique en ce sens : « *quand on a vu le ministre le soir, ben le lendemain on peut avoir en duplex le porte-parole* »<sup>2</sup>. Le sujet tourne en boucle sur la chaîne qui doit renouveler son traitement et cela passe par une diversification des images et des sons. Un porte-parole qui répète un message du ministre permet donc de proposer à l’écran une reformulation des propos et une nouvelle illustration visuelle.

L’apparence physique et la mise en scène sont importantes pour dépasser sa propre personne et incarner pleinement le collectif. Les porte-paroles opérationnels de la Police et de la Gendarmerie apparaîtront toujours en uniforme, représentant ainsi le corps auquel ils appartiennent. Les lieux de tournages sont également stratégiques : pour les sujets purement administratifs et sans ancrage territorial précis, Pierre-Henry Brandet se présente devant la grille Beauvau, symbole du ministère. Ce fut le cas lors de sa prise de parole sur « l’Affaire Théo » alors que le sujet avait pris une dimension nationale et s’était déterritorialisé. Le décor est porteur d’une symbolique qui aide à dépasser le seul corps biologique du communicant.

### 3-Avènement du journalisme d’investigation, poids de la parole d’expert.

Des évolutions sont également notables dans le traitement journalistique réservé à l’action publique, il s’agit aujourd’hui de « gouverner sous le feu des médias ».<sup>3</sup> Ivan Chupin et Jérémie Nollet expliquent que l’idéal journalistique ne serait plus le journalisme politique mais plutôt le journaliste d’investigation dont Elise Lucet serait l’incarnation. L’action de nombreux ministères dans la conduite des politiques publiques est aujourd’hui passée au crible par ces professionnels de l’enquête. Il faut pouvoir la défendre.

« Cette attention nouvelle des journalistes pour le travail administratif est liée à quelques transformations majeures du champ journalistique, en particulier la consécration, au cours des années 1980-90, du journalisme d’investigation, et la révélation des affaires comme un nouveau modèle d’excellence professionnelle des journalistes qui supplante notamment le journalisme de commentaire politique. [...] L’action publique est de moins en moins soumise à un jugement politique mais à un jugement en termes d’efficacité de l’application de la mesure si bien que le

---

<sup>1</sup> Ex-porte-parole de la Justice, PEDRO-JOSE, Olivier, 17 février 2017, *ministère de la Justice*.

<sup>2</sup> Journaliste BFMTV « Police-Justice », COHEN, Sarah-Lou, 20 janvier 2017, *échange téléphonique*.

<sup>3</sup> DAGNAUD, Monique « Gouverner sous le feu des médias », *Le Débat*, vol. 66, no. 4, 1991, p 50-57.

travail « technique » des directions ministérielles devient l'objet d'investigations journalistiques. » - Chupin et Nollet<sup>1</sup>

Dans nos « démocraties de surveillance », la société surveille les tenants du pouvoir notamment par le biais des médias. Les stratégies de communication des ministères exposés médiatiquement s'en trouvent affectées. Olivier Pedro-José au ministère de la Justice, évoque en termes de face-à-face sa relation aux journalistes : « *Il faut tout le temps avoir quelqu'un face aux médias* »<sup>2</sup> Gérard Gachet, premier porte-parole de l'Intérieur et Jérôme Bonet au porte-parolat de la Police Nationale utilisent eux aussi des expressions évocatrices pour décrire leur mission : « *quelqu'un qui monte au charbon* »<sup>3</sup> et « *monter au créneau pour défendre la boutique* »<sup>4</sup>. Plus extrême, Karine Lejeune souligne l'importance de la formation qui lui a été délivrée « *pour survivre* »<sup>5</sup>. En outre, l'univers médiatique est souvent comparé à une *machine* par nos interviewés. Il apparaît donc déshumanisé, presque effrayant. Le journaliste Alain Acco nous dit qu'il faut « *nourrir la machine en permanence* »<sup>6</sup> quand son confrère de BFM TV affirme « *la machine d'information [...] est très exigeante* »<sup>7</sup>. La relation entre journalistes et porte-paroles peut donc être conçue sur le modèle du combat, celui d'un homme face à une machine infernale.

Toutefois, la posture d'inquisiteur n'est pas permanente, la relation peut parfois s'apparenter à un « *partenariat* »<sup>8</sup>. L'analyse des interventions de Pierre-Henry Brandet confirme que la posture des journalistes n'est pas toujours celle de l'attaque, elle varie selon les médias et les sujets. Ainsi le journaliste de France Info introduit très favorablement les propos de Pierre-Henry Brandet venu expliquer le rétablissement de la demande d'autorisation de sortie de territoire pour les mineurs : « *journaliste : l'objectif est bien sûr de limiter les sorties [...] pour les jeunes qui sont tentés par le djihad en Syrie* »<sup>9</sup>.

Au contraire, le ton sur Europe 1 est plus sarcastique lorsqu'il s'agit d'annoncer l'intervention du porte-parole sur ce même sujet : « *journaliste : une mesure administrative qui fait son grand retour [...]. Un casse-tête administratif certes, mais qui se justifie selon le porte-parole du ministère de l'Intérieur.* »<sup>10</sup>

En comparant les différentes prises de parole, il apparaît qu'un même média peut être tour-à-tour dans une posture de connivence ou dans l'attaque. La difficulté de l'exercice dépend donc plutôt de la forme de l'intervention. Lorsqu'un espace d'expression libre est laissé au

---

<sup>1</sup> CHUPIN, Ivan, NOLLET, Jérémie, (dir), *Journalisme et dépendances*, Paris, L'Harmattan, 2006 p167.

<sup>2</sup> Ex-porte-parole de la Justice, PEDRO-JOSE, Olivier, 17 février 2017, ministère de la Justice.

<sup>3</sup> 1<sup>er</sup> porte-parole du ministère de l'Intérieur, GACHET, Gérard, 12 janvier 2017, mairie du 16<sup>ème</sup> arr.

<sup>4</sup> Porte-parole de la DG Police Nationale, BONET, Jérôme, 23 janvier 2017, échange téléphonique.

<sup>5</sup> Porte-parole de la Gendarmerie Nationale, LEJEUNE, Karine, 5 janvier 2017, Cabinet du DGGN.

<sup>6</sup> Chef service « enquêtes-faits divers » Europe 1, ACCO Alain, 1<sup>er</sup> février 2017, échange téléphonique.

<sup>7</sup> Editoraliste international BFM TV, GOSSET, Ulysse, 16 janvier 2017, échange téléphonique.

<sup>8</sup> Ex-porte-parole de la Justice, PEDRO-JOSE, Olivier, 17 février 2017, ministère de la Justice.

<sup>9</sup> *Sortie de territoire des mineurs*, 15/01/2017, France info (Annexe 3)

<sup>10</sup> *Sortie de territoire des mineurs*, 15/01/2017, Europe 1 (Annexe 3)

porte-parole, ce dernier peut exposer clairement les éléments de langage qu'il avait préalablement définis. Au contraire, dans un énoncé diagonal de type interview, il s'agit de réagir aux questions des journalistes qui peuvent parfois déstabiliser le communicant en interrogeant certains aspects d'un sujet que le porte-parole aurait préféré passer sous silence.

Ensuite, la parole publique peut être concurrencée par celle des experts. On l'a vu, la machine médiatique est « vorace »<sup>1</sup>, il faut sans-cesse trouver à occuper le plateau. Les médias sont à la recherche d'invités et les plus disponibles ne sont pas forcément ceux qui servent la parole officielle. Témoins, pseudo-experts, syndicalistes, tous n'ont « pas forcément la légitimité mais sont disponibles pour parler et pas forcément dans le sens de l'administration »<sup>2</sup> explique le journaliste Alain Acco. Ce dernier ajoute que « l'administration ne peut pas abandonner le terrain [...] De toute façon si ce n'est pas lui, [le porte-parole], qui nous parle on fera parler quelqu'un d'autre et qui ne portera pas la voix officielle »<sup>3</sup>. L'enjeu est de « saturer l'espace »<sup>4</sup>. Au ministère de l'Intérieur, celui-ci ne doit notamment pas être laissé aux syndicats de police. Ces derniers s'expriment beaucoup, sont très visibles et leur discours n'est pas contrôlé par le ministère. La création d'un porte-parolat était d'ailleurs voulue par Michèle Alliot-Marie pour « reprendre des parts de marché aux syndicats de police sur les thématiques de la sécurité publique »<sup>5</sup>. Gérard Gachet, premier au poste, détaille à ce propos : « le délégué syndical qui raconte ce qu'il veut au 20h avec les logos police en arrière-plan, ça les énervait tous considérablement »<sup>6</sup>. De même Jérôme Bonet explique travailler sur beaucoup de sujets « autour des attaques des syndicats »<sup>7</sup>. Exemple récent de cette lutte pour la parole légitime, « l'Affaire Théo » illustre le dérapage des porte-paroles de syndicats autour du terme « bamboula ». Pierre-Henry Brandet apparaît alors dans les médias pour se poser en représentant légitime de l'institution et diminuer le poids des discours des syndicats. Il ne veut pas leur laisser le monopole de la représentation des forces de l'ordre.

Bien souvent, la difficulté pour le porte-parole ministériel, réside dans la latitude limitée de sa prise de parole, plus faible que celle des experts ou journalistes d'investigations qui lui font face. Pierre-Henry Brandet évoque son expérience à l'émission *C'est à Vous* sur France5 alors qu'il intervient sur des problématiques de terrorisme pour défendre les

---

<sup>1</sup> Chef service «enquêtes-faits-divers» Europe1, ACCO, Alain, 1<sup>er</sup> février 2017, échange téléphonique.

<sup>2</sup> Entretien précité.

<sup>3</sup> Entretien précité.

<sup>4</sup> Porte-parole de la DG Police Nationale, BONET, Jérôme, 23 janvier 2017, échange téléphonique.

<sup>5</sup> 1<sup>er</sup> porte-parole du ministère de l'Intérieur, GACHET, Gérard, 12 janvier 2017, mairie du 16<sup>ème</sup> arr.

<sup>6</sup> Entretien précité.

<sup>7</sup> Porte-parole de la DG Police Nationale, BONET, Jérôme, 23 janvier 2017, échange téléphonique.

mesures prises par son ministère face aux journalistes d'investigation et à l'expert Mathieu Guidère. Il revient pour nous sur la difficulté de l'exercice:

*« Quand eux mettent en cause la responsabilité des services de renseignement sur tels ou tels points parce qu'ils avancent tels ou tels éléments, je n'ai pas toujours la latitude pour pouvoir les défendre donc c'est contreproductif d'aller dans un sujet où vous allez vous retrouver complètement bloqué. » - Pierre-Henry Brandet<sup>1</sup>.*

Face à ces paroles diverses, parfois divergentes, « *il faut mettre le curseur au bon endroit pour que ce qui sort dans les médias, la vérité médiatique, soit la plus proche de la vérité des faits et qu'il y ait le moins de distorsions possibles* »<sup>2</sup> résume Pierre-Henry Brandet. Cette stratégie défensive est qualifiée par sa collègue, porte-parole de la Gendarmerie Nationale de « contre influence »<sup>3</sup>. Il faut imposer le discours officiel.

Finalement, il semble que les évolutions récentes du paysage médiatique et du traitement journalistique, trouvent leur « traduction », côté administration publique, dans l'instauration d'un porte-parole. Dans la lignée d'autres ministères régaliens, l'Intérieur s'adapte aux évolutions d'une sphère médiatique qui se complexifie et tente de tirer parti des nouvelles contraintes médiatiques.

#### ***b) Le porte-parole s'appropriant les nouveaux codes médiatiques***

##### 1-La bonne compréhension du périmètre d'expression.

Le panorama médiatique s'est complexifié et celui qui doit assurer l'interface média-administration doit être capable de gérer cette complexification. Un porte-parole recruté parmi les anciens journalistes serait gage d'une bonne compréhension du milieu. Ainsi sept des quatorze porte-paroles qui se sont succédé depuis 2008 dans les quatre ministères ont une expérience de journalistes. La maîtrise de quelques techniques de base explique qu'on ne recrute plus uniquement sur concours administratif : trois des quatre porte-paroles actuels sortent d'une école de communication ou de journalisme (CFJ, Master en communication politique..)<sup>4</sup>. Il faut savoir juger la gravité et l'urgence des sujets, comme du périmètre d'expression qui est le sien. Pierre-Henry Brandet témoigne : *« Je peux être amené sur des terrains sur lesquels je n'aurai pas la légitimité et le mandat pour répondre »*.<sup>5</sup> De même, Karine Lejeune, porte-parole de la Gendarmerie, nous explique que ce n'est pas à elle d'intervenir sur les sujets « police ». A propos de l'agression des quatre policiers de Viry-Châtillon, elle raconte : *« la journaliste essaie de me convaincre [de faire un direct] parce qu'on est dimanche, qu'il est 20h et qu'ils ne trouvent personne pour occuper le*

---

<sup>1</sup> Porte-parole du ministère de l'Intérieur, BRANDET, Pierre-Henry, 15 mars 2017, DICOM.

<sup>2</sup> Entretien précité.

<sup>3</sup> Porte-parole de la Gendarmerie Nationale, LEJEUNE, Karine, 5 janvier 2017, Cabinet du DGGN.

<sup>4</sup> Annexe Tableau 1.

<sup>5</sup> Porte-parole du ministère de l'Intérieur, BRANDET, Pierre-Henry, 15 mars 2017, DICOM.

*plateau.* »<sup>1</sup> La jeune communicante dit faire très attention à ne pas accepter toutes les expositions médiatiques. Parfois, les limites sont fixées par la loi dans le code de procédure pénale. D'autres fois, il vaut mieux s'abstenir de communiquer s'il n'y a pas assez d'éléments de réponse ou si « *l'état des informations à un moment donné aurait pu mettre de l'huile sur le feu ou ajouter des interrogations.* »<sup>2</sup> Il faut déceler les « sujets glissants ». Ainsi, un sujet à priori très anodin, purement administratif, peut devenir politique et être porté au niveau du ministre. Christine Granier-Heurtevin au Cabinet de Bruno Le Roux prend l'exemple des caméras portatives pour les policiers, « *un sujet qui est monté comme ça parce que si les policiers qui sont en examen dans l'Affaire Théo avaient eu une caméra piéton lors de l'interpellation, on aurait vu ce qui s'était passé.* »<sup>3</sup> De même, derrière les questions à première vue anodines, posées à Pierre-Henry Brandet après l'attaque du Louvre, il y avait une remise en cause de l'efficacité des forces de l'ordre et des mesures de l'état d'urgence.

[France Info] : «Donc tout le monde peut arriver à cet endroit, il n'y a pas de portique avant cela ? » «Le terroriste a-t-il passé les filtres de sécurité qui sont censés défendre les entrées?»<sup>4</sup>

Une autre illustration de la mise en danger permanente du porte-parole peut être l'intervention de Pierre-Henry Brandet sur le rétablissement de la demande d'autorisation de sortie de territoire pour les mineurs. Il comprend tout de suite la charge politique que comporte cette mesure administrative en contexte d'état d'urgence et pré-électoral. Les médias risquent d'accuser les décideurs d'inefficacité et d'inconsistance car la même majorité avait supprimé cette mesure à son arrivée en 2012. En privilégiant un langage administratif et un ton factuel il évite de se laisser entraîner sur le terrain partisan. Son argumentation s'appuie sur l'idée d'un bon sens partagé : l'administration s'adapte au «*contexte que tout le monde connaît* »<sup>5</sup>. La compréhension des enjeux sous-jacents et l'évaluation de la pertinence d'une intervention sont des compétences clés pour évoluer dans un paysage médiatique complexe.

## 2-Tirer profit des impératifs médiatiques.

Si sa prise de parole peut être synonyme d'une mise en danger, le porte-parole peut aussi utiliser à son avantage l'exposition médiatique offerte. Ces temps forts médiatiques durant lesquels le ministère est surexposé sont autant d'occasions de valoriser plus

---

<sup>1</sup> Porte-parole de la Gendarmerie Nationale, LEJEUNE, Karine, 5 janvier 2017, Cabinet du DGGN.

<sup>2</sup> Ex-porte-parole de la Justice, PEDRO-JOSE, Olivier, 17 février 2017, ministère de la Justice.

<sup>3</sup> Conseillère de B. Le Roux, GRANIER-HEURTEVIN, Christine, 24 janvier 2017, bureau du Cabinet.

<sup>4</sup> Attaque du Louvre, 03/02/2017, France info (Annexe 3)

<sup>5</sup> Sortie de territoire des mineurs, 15/01/2017, France info (Annexe 3)



largement l'action des services. Les termes « valoriser » et « valorisation » sont d'ailleurs répétés à plusieurs reprises par Pierre-Henry Brandet au cours de nos entretiens.

En dehors des périodes de crise, on observe une réelle action proactive des services du porte-parolat pour préparer des sujets et infuser les médias. C'est ce que le journaliste Ulysse Gosset appelle un « *job d'influence* ». <sup>1</sup> Pierre-Henry Brandet et les porte-paroles opérationnels passent beaucoup de temps auprès des services notamment pour « *savoir ce que l'on peut tirer en termes de communication pour pouvoir le valoriser très vite si nécessaire* ». <sup>2</sup> Un contexte de crise peut aussi être mis à profit. Pierre-Henry Brandet utilise son intervention sur « l'Affaire Théo » pour rappeler que « *les policiers et les forces de l'ordre sont soumis à des violences quotidiennes. Parmi les policiers, on compte quand même 16.000 victimes par an, ce n'est donc pas anodin !* ». <sup>3</sup> Cet exemple recoupe le témoignage de Karine Lejeune, porte-parole de la Gendarmerie qui explique avoir choisi de répondre à une demande d'interview de BFM TV sur l'annulation de la braderie de Lille pour « *vendre des choses intéressantes* » <sup>4</sup>, des sujets sur la sécurité au sens large, valorisant l'action de la Gendarmerie. Le porte-parole peut aussi tirer profit de l'accélération du rythme des médias qui ne permet pas toujours aux journalistes de faire des recherches approfondies sur leur sujet. Il devient alors un outil indispensable, offrant une source d'informations relativement fiable et immédiatement disponible. Le communicant doit alors saisir l'occasion de faire passer les chiffres et les données qu'il souhaite mettre en valeur. La communication de Pierre-Henry Brandet lors de l'attaque du Louvre offre un bon exemple de discours supposé factuel et permettant finalement une valorisation des actions des services. Le porte-parole insiste sur la maîtrise de la situation par les forces de l'ordre présentes. Leur intervention fut rapide, on répète sur France Info <sup>5</sup> les termes : « très rapidement », « immédiatement », « intervention immédiate » « réaction immédiate ». Contrairement au terroriste que Pierre-Henry Brandet veut déshumaniser en utilisant des expressions <sup>6</sup> presque animales « s'est jeté », « a crié », ou encore « dans sa progression », la violence des militaires, elle, est évacuée. L'emploi du participe présent et de la voix passive ne les rend jamais sujets de l'action : « en protégeant » « en mettant à l'abri » « a été neutralisé » « a été touché ». Les militaires sont donc des protecteurs dont on répète à chaque prise de parole qu'ils « *ont fait preuve de beaucoup de sang froid et de professionnalisme* » <sup>7</sup>.

---

<sup>1</sup> Editoriale international BFM TV, GOSSET, Ulysse, 16 janvier 2017, échange téléphonique.

<sup>2</sup> Porte-parole gendarmerie, LEJEUNE, Karine, 5 janvier 2017, Cabinet DGGN.

<sup>3</sup> Porte-parole du ministère de l'Intérieur, BRANDET, Pierre-Henry, 15 mars 2017, DICOM.

<sup>4</sup> Porte-parole gendarmerie, LEJEUNE, Karine, 5 janvier 2017, Cabinet DGGN.

<sup>5</sup> *Attaque du Louvre*, 03/02/2017, France Info (Annexe 3)

<sup>6</sup> *Attaque du Louvre*, 03/02/2017, RTL (Annexe 3)

<sup>7</sup> *Attaque du Louvre*, 03/02/2017, Divers médias (Annexe 3)

L'analyse des interviews<sup>1</sup> de Pierre-Henry Brandet sur la période du 15 janvier au 15 mars 2017 révèle une vraie maîtrise des codes de la communication médiatique lui permettant de faire passer ses messages au mieux. Nous reviendrons en détails sur ces techniques mais pouvons d'ores et déjà exposer ici quelques-uns de ces procédés. Largement utilisée, la surassertion place des propos clés en fin de phrase en leur donnant un rythme binaire. Ils sont ainsi plus facilement susceptibles d'être repris.

[France info] « parce que les empêcher de partir c'est aussi les empêcher de revenir et prévenir des actes terroristes sur le territoire national ».<sup>2</sup>

[I télé] « La justice a absolument besoin de sérénité et il faut absolument que le calme revienne pour que justement la justice passe ».<sup>3</sup>

[RTL] «La menace elle est permanente, elle n'a jamais été aussi forte dans notre pays»<sup>4</sup>

Le rythme de parole est également travaillé : lorsque Pierre-Henry Brandet souhaite ne pas s'attarder sur un point, il accélère son débit. Au contraire, quand il veut insister sur ce qu'il juge important, le porte-parole de l'Intérieur n'hésite pas à se poser lui-même les questions comme sur RTL après l'attaque du Louvre : « *vous parliez il y a un instant de la vigilance : est-ce que des mesures sont prévues pour renforcer ...?* »<sup>5</sup>. Il réoriente le discours grâce à des connecteurs en début de phrase pour ré-introduire ses éléments de langages.

[BFM TV] : «Oui, oui... mais il faut retenir aussi de ce qui s'est passé ce matin... »<sup>6</sup>

Ces quelques exemples - sur lesquels nous reviendrons plus en détails - illustrent la grande connaissance des codes médiatiques nécessaire aux porte-paroles pour optimiser leurs interventions dans les médias. Monsieur Brandet l'avoue : « *parfois on rend l'histoire un peu plus lisse* ».<sup>7</sup>

### 3-Le journaliste : de l'adversaire à l'allié

Alors que la pratique du journalisme d'investigation peut instaurer une certaine tension avec les communicants, le porte-parole doit tenter de sortir de cette opposition et faire du journaliste son allié. D'autant plus, témoigne Pierre-Henry Brandet que « *la plupart du temps, ce sont des gens qui ne sont ni malveillants ni complices : ils sont normaux.* »<sup>8</sup>

Il s'agit en effet de cultiver la confiance et le crédit afin d'optimiser la diffusion du message porté. Dès lors qu'il a du temps libre, le porte-parole du ministère de l'Intérieur «*rencontre la*

---

<sup>1</sup> Annexe 3.

<sup>2</sup> *Sortie de territoire des mineurs*, 15/01/2017, France Info (Annexe 3)

<sup>3</sup> *Affaire Théo*, 03/02/2017, Divers médias (Annexe 3)

<sup>4</sup> *Attaque du Louvre*, 13/02/2017, Europe 1 (Annexe 3)

<sup>5</sup> *Attaque du Louvre*, 03/02/2017, RTL (Annexe 3)

<sup>6</sup> *Attaque du Louvre*, 03/02/2017, Divers médias (Annexe 3)

<sup>7</sup> Porte-parole du ministère de l'Intérieur, BRANDET, Pierre-Henry, 15 mars 2017, DICOM.

<sup>8</sup> Entretien précité

*presse, les journalistes pour entretenir des relations constantes »*<sup>1</sup>. La règle d'or pour bâtir et conserver un réseau de bonnes relations est de ne pas franchir la ligne rouge du mensonge. Les porte-paroles interrogés sont unanimes : mentir briserait la confiance qui est au cœur de la relation avec le journaliste. De même la pratique du OFF permet au porte-parole d'instaurer cette relation de confiance mutuelle, elle est présentée comme une « offre de service »<sup>2</sup>. En se définissant comme une ressource, le porte-parole élude l'association avec le « spin-doctor » qui menace sa crédibilité. Alain Acco<sup>3</sup>, journaliste sur Europe 1 a l'habitude de travailler avec Pierre-Henry Brandet et explique que les OFF, évitent aux journalistes de s'engager sur une fausse piste qu'ils devraient démentir. Le porte-parole peut aussi faciliter l'organisation du travail des journalistes en leur disant de se tenir prêts pour telle ou telle conférence de presse pas encore officialisée. Le OFF peut encore prendre la forme d'une explication de texte, d'une définition d'un terme technique, d'un éclairage sur le sens d'une mesure administrative ou sur la nature d'une réforme. Ulysse Gosset, journaliste pour BFM TV résume ainsi l'utilité du porte-parole : *« Il peut nous dire des choses qu'il n'est pas nécessaire de révéler au grand public mais qui nous permettent d'avoir une compréhension de la situation »*.<sup>4</sup> Le but du porte-parole est bien de se rendre indispensable en utilisant à son avantage les contraintes des journalistes. Ceux-ci subissent la compétition accrue entre les médias et donc une importante pression de leur direction pour disposer de la primeur de l'information. Les journalistes veulent des sources sûres et proches du dossier :

*« Ça nous évite, lorsqu'ils font bien leur travail, de prendre en pleine gueule une info révélée par quelqu'un d'autre et de voir nos patrons nous tomber dessus à 7h45 et nous demander : pourquoi vous n'aviez pas cette info? » - A. Acco*<sup>5</sup>

Le porte-parole aime se présenter comme un outil mis à la disposition des médias reprenant ainsi la logique désintéressée du service public. Il ne faut toutefois pas négliger l'intérêt que représente pour le communicant lui-même, une solide relation de confiance avec les journalistes. Au-delà de petits services plus facilement rendus comme la réécoute des interviews avant diffusion, il s'agit de maximiser les chances de voir son message repris avec bienveillance dans les médias. Conscient de l'intérêt partagé d'une relation de partenariat, M. Acco journaliste pour Europe 1 nous explique : *« c'est gagnant-gagnant car on est redevable à la personne qui nous avertit et du coup, inconsciemment plus tard on aura tendance à croire plus facilement cette personne qui nous a averti»*.<sup>6</sup>

---

<sup>1</sup> Porte-parole du ministère de l'Intérieur, BRANDET, Pierre-Henry, 4 janvier 2017, DICOM.

<sup>2</sup> Porte-parole de la Gendarmerie Nationale, LEJEUNE, Karine, 5 janvier 2017, Cabinet du DGGN.

<sup>3</sup> Chef service «enquêtes-faits-divers» Europe 1, ACCO Alain, 1er février 2017, échange téléphonique.

<sup>4</sup> Editoraliste international BFM TV, GOSSET, Ulysse, 16 janvier 2017, échange téléphonique.

<sup>5</sup> Chef service «enquêtes-faits divers» Europe 1, ACCO Alain, 1er février 2017, échange téléphonique.

<sup>6</sup> Entretien précité.

L'instauration d'un porte-parolat est donc une adaptation de l'administration de certains ministères à un contexte médiatique en mutation. Or ici « s'adapter » ne semble pas synonyme de « subir ». En outre la complexification du paysage médiatique n'est pas la seule explication à l'essor – encore relatif - du concept de porte-parole ministériel. Certaines aspirations sociétales auraient influencé la décision d'instaurer ce nouveau type de communicant.

## **B- La réponse du ministère aux aspirations sociétales**

### **a) Le porte-parole : surface d'interactivité entre le ministère et le public.**

Si l'administration se dote d'un interlocuteur dédié aux relations avec les journalistes c'est bien avec la volonté de s'adresser, via les médias, à la société toute entière. Depuis la fin des années soixante-dix, l'information représente un nouveau droit dans le contrat entre l'Etat et la nation. La mise en place des porte-parolats pourrait s'interpréter comme une étape de plus dans la recherche d'un idéal démocratique. Le mythe de la société mondiale de l'information, d'un monde transparent à lui-même comme « idéal ultime de civilisation »<sup>1</sup> n'est jamais loin. Le corps social devient donc légitime à demander aux décideurs plus de communication et exprime des revendications précises. Dès 1991 l'association Communication Publique menait avec l'IFOP une enquête<sup>2</sup> auprès du grand public autour des questions suivantes : « Comment pensez-vous que les services publics doivent communiquer? Comment trouvez-vous que le service public se manifeste ? » Insatisfaits des campagnes d'information, les citoyens réclamaient plutôt une information permanente et un lien personnalisé tout au long de leurs démarches administratives. En quête de repères, ils recherchaient une figure de cohérence face à l'instabilité des équipes gouvernementales (alternances, affaires judiciaires, remaniements, etc.).

#### 1-Moderniser, simplifier, expliquer

L'idée selon laquelle une transparence accrue de l'action publique est gage de modernité est largement intégrée par les porte-paroles ministériels. Ainsi, Pierre-Henry Brandet, porte-parole du ministère de l'Intérieur, évoque le modèle des « *flics américains qui communiquent dès qu'il y a le moindre événement* »<sup>3</sup>. Ces sheriffs des temps modernes sont les héros des séries TV « made in US » qui abondent sur nos écrans, imposant de nouvelles normes. Il y aurait donc une certaine pression à se moderniser, le terme devenant synonyme de « s'américaniser ». Se développe alors la mise en scène de l'action des forces de l'ordre représentées par M. Brandet. Ce dernier peut devenir un véritable "Marshall" à la

---

<sup>1</sup> LE STAEC, Olivier, « Le métier de communicant public et la démocratisation de l'action publique », *Communication & Organisation*, 2012, n° 41, p41.

<sup>2</sup> Citée dans : ZEMOR, Pierre, *Le défi de gouverner, communication comprise. Mieux associer les citoyens ?*, Paris, L'Harmattan, 2007, p159.

<sup>3</sup> Porte-parole du ministère de l'Intérieur, BRANDET, Pierre-Henry, *4 janvier 2017, DICOM*.

française, sans uniforme mais rassurant et fier lorsqu'il décrit et défend les interventions armées.

Il faut donc communiquer toujours plus, mais surtout sous une autre forme, sur un autre ton. La demande des usagers est claire : il faut simplifier le vocabulaire de l'administration. Progressivement, les services de communication des administrations publiques intègrent cet objectif visant à limiter le langage bureaucratique. Le Service d'Information du Gouvernement propose par exemple des campagnes au ton plus complice, adoptant sur un registre familier les codes des réseaux sociaux et des bloggeurs. En privilégiant chez les porte-paroles, les profils de journalistes, les ministères régaliens se dotent de collaborateurs qui n'ont donc pas été « formatés » à user d'un vocabulaire bureaucratique parfois obscur. Gérard Gachet, tout premier porte-parole au ministère de l'Intérieur insiste sur ce qui fait sa spécificité : « *je ne veux pas répéter des phrases écrites par des technocrates.* »<sup>1</sup>. Ce ton renouvelé, propice à la communication sur les nouveaux médias, permet en outre une véritable stratégie de « *soft power sur les réseaux sociaux* »<sup>2</sup>, encore peu développée par les porte-parolats.

Derrière l'idée de simplification de la langue, il y a une volonté de pédagogie. Ce serait l'une des missions essentielles du porte-parole ministériel. Selon J.P. Gourevitch<sup>3</sup> un modèle pédagogique aurait remplacé le précédent modèle ontologique. Il l'explique en ces termes : « Le modèle pédagogique est un modèle d'équilibre politique. Il exclut la démesure et la dramatisation. [...] Tout s'explique à condition qu'on porte sur la situation le vrai regard et qu'on fasse le bon choix. La force de ce modèle c'est qu'il place le destinataire au centre de la communication ». On l'a vu, l'étude des prises de parole de Monsieur Brandet dans les médias révèle un argumentaire souvent basé sur la notion de bon sens partagé, de choix évident « *au vu du contexte que tout le monde connaît* »<sup>4</sup>. Dans les quatre ministères interrogés, la notion de pédagogie est au cœur du discours des porte-paroles. Monsieur Nadal au Quai d'Orsay, répète d'ailleurs le terme à trois reprises en moins d'une minute.

*« Notre métier c'est d'expliquer aux français l'actualité du ministère, de faire de la pédagogie, d'expliquer les choses » « c'est important de faire de la pédagogie auprès des français et aussi de la pédagogie de la mondialisation » – R. Nadal.*<sup>5</sup>

On retrouve le ton didactique dans les prises de parole de Pierre-Henry Brandet au moment de l'attaque du Louvre par exemple. Sur RTL ce dernier explique « *procéder à ce qu'on appelle une levée de doutes* »<sup>6</sup>. De manière générale, l'étude des interviews du porte-parole

---

<sup>1</sup> 1<sup>er</sup> porte-parole du ministère de l'Intérieur, GACHET, Gérard, 12 janvier 2017, *mairie du 16<sup>ème</sup> arr.*

<sup>2</sup> Editorialisiste international BFM TV, GOSSET, Ulysse, 16 janvier 2017, *échange téléphonique.*

<sup>3</sup> GOUREVITCH Jean-Paul, *L'image en politique : De Luther à Internet et de l'affiche au clip*, Paris, Hachette Littérature, 1998, p185.

<sup>4</sup> *Sortie de territoire des mineurs*, 15/01/2017, France Info (Annexe 3)

<sup>5</sup> Porte-parole du ministère des Affaires étrangères, NADAL, Romain, 20 février 2017, *MAE.*

<sup>6</sup> *Attaque du Louvre*, 03/02/2017, RTL (Annexe 3)

du ministère de l'Intérieur entre le 15 janvier et le 15 mars montre qu'il alterne langage technique –rassurant et professionnalisant – et registre plus familier permettant la proximité voire la connivence avec le public dont il emprunte la façon de parler. Le porte-parole devient porteur d'un double ethos, à la fois administratif et citoyen. En effet, parallèlement à l'emploi de termes techniques ou administratifs visant à qualifier les faits, à décrire une procédure, Pierre-Henry Brandet n'hésite pas à adopter le registre courant. Soucieux de toucher son auditoire pour faire passer au mieux son message, il emploie dans les médias les expressions suivantes :

[France info, 15/01/2017] : « évidemment ce n'est pas la panacée »

[France info, 15/01/2017] : « il y a eu un énorme travail de fait »

[I télé, 13/02/2017] : « voir leurs voitures partir en fumée ».

[RTL, 03/02/2017] : « et là ça fait quand même beaucoup de monde ».<sup>1</sup>

Celui-ci se met au même niveau que le grand public pour communiquer. Parfois même, l'auditeur/télespectateur est directement interpellé comme dans cet extrait diffusé sur France Info et BFM TV après l'attaque du Louvre :

*« Vous le savez, nous avons un niveau de vigilance qui est particulièrement élevé parce que la menace n'a jamais été aussi forte ».*<sup>2</sup>

En outre, l'utilisation fréquente du « on », plus familier qu'un « nous » permet d'inclure le porte-parole dans le corps social. Le langage bureaucratique propre à la communication des administrations est donc souvent absent des prises de parole analysées ici. Avec lui disparaît l'exigence de précisions. Ainsi Pierre-Henry Brandet ne cherche pas l'exactitude des termes techniques ou des données chiffrées. S'exprimant sur le rétablissement de l'autorisation de sortie de territoire pour les mineurs, le porte-parole du ministère emploie à de très nombreuses reprises le terme « *dispositif* »<sup>3</sup>, censé évoquer les mesures prises par le ministère pour lutter contre le terrorisme. Un concept extrêmement flou qui permet à chacun de comprendre ce qu'il souhaite. L'absence totale de tout élément chiffré, dans cette même prise de parole, est également notable. Pierre-Henry Brandet répète à neuf reprises en trois minutes d'interview l'expression « *un certain nombre* », associée aux dispositifs, aux frontières ou encore aux mineurs ayant échappé aux contrôles. Le porte-parole est probablement conscient que les auditeurs ne lui prêtent souvent qu'une oreille distraite, il ne se donne pas la peine de surcharger son discours par des données qui viendraient brouiller son propos en le complexifiant. Une argumentation rigoureuse aurait exigé que l'on communique le nombre de mineurs qui ont fui du fait de l'abrogation première de la mesure. Un chiffre important expliquerait pourquoi on réintroduit aujourd'hui une telle procédure

---

<sup>1</sup> Annexe 3

<sup>2</sup> *Attaque du Louvre*, 03/02/2017, BFM TV (Annexe 3)

<sup>3</sup> *Attaque du Louvre*, 03/02/2017, Divers médias (Annexe 3)

administrative. L'exactitude souvent associée au discours pédagogique s'efface donc parfois derrière la recherche de simplification de la langue et du discours. Contrairement aux informations fournies aux journalistes, celles que le porte-parole transmet au grand public sont moins précises, moins techniques. L'objectif de la communication est en effet différent.

## 2-Rassurer l'opinion, redonner du sens.

La mise en place d'une « démocratie d'opinion » oblige les communicants à parler aux émotions. L'enquête précitée, réalisée en 1991, est évocatrice : les usagers recherchent un lien personnalisé avec leur administration. On comprend donc la pertinence d'un porte-parole qui « humanise » la communication et peut faire appel aux sentiments. Jérôme Bonet<sup>1</sup>, porte-parole de la Police Nationale revient sur le meurtre de deux policiers en ces termes : « *j'ai dû faire quinze interventions en quelques jours où j'ai parlé du malaise, de la tristesse, du recueillement* ». Il faut souvent faire « *part de ses sentiments sur une affaire* ». Le communicant va même plus loin lorsqu'il explique « *quand je vais sur un plateau, j'ai une fonction de comédien* ». Il avoue bien à demi-mots que l'émotion est travaillée et qu'elle peut faire l'objet d'une stratégie de communication préparée en amont.

Au cœur de nos « sociétés du risque »<sup>2</sup>, la peur est un sentiment partagé qui doit être pris en compte, en priorité, par la communication. Le porte-parole du ministère de l'Intérieur est donc là pour rassurer le corps social. En apparaissant en uniforme, les représentants de la Police et de la Gendarmerie inspirent confiance et compétence. Ils représentent ceux qui comme eux, se tiennent prêts à protéger la population. Pourtant, les mesures réelles de sécurité sont souvent censées être invisibles, la discrétion est gage d'efficacité. Alain Bauer, criminologue, explique le paradoxe auquel est confronté le ministère de l'Intérieur :

« Ce qu'il font le mieux [Place Beauvau] c'est ce qui est le plus incohérent avec la gestion du temps médiatique. [...] Il y a toute une partie du boulot dont on ne peut pas parler [...] donc on fait toute sorte de gesticulations complètement inutiles mais parfaitement indispensables parce que le sujet c'est de rassurer les gens. »<sup>3</sup>

Ainsi Pierre-Henry Brandet se montre beaucoup dans les médias dans les heures qui suivent l'attaque du Louvre. Il répète sans cesse la même description des faits et n'apporte que peu d'informations mais sa seule présence rassure. Il ponctue par exemple l'une de ses interventions face à un amas de micros par : « *il n'y a pas de soucis, vous aurez de l'information* »<sup>4</sup>. On fait donc comprendre, en creux, que le porte-parole reste joignable, qu'il reviendra très vite pour rassurer. En période de crise, l'absence d'informations, alimente le sentiment d'angoisse ; mais les moments de grandes tensions ne sont pas les seuls où l'appel aux émotions rassure. Au

---

<sup>1</sup> Porte-parole de la DG Police Nationale, BONET, Jérôme, 23 janvier 2017, échange téléphonique.

<sup>2</sup> BECK, Ulrich, *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Aubier, 2001, 521 p.

<sup>3</sup> BAUER, Alain, émission « Les dessous de la Place Beauvau », *Public Sénat*, le 17/07/2013.

<sup>4</sup> *Attaque du Louvre*, 03/02/2017, Divers médias (Annexe 3)

ministère des Affaires étrangères par exemple, on cherche à restaurer un autre sentiment, une sorte de fierté nationale, de confiance en l'avenir :

*« Nous sommes porteurs d'une confiance dans notre pays. Les français sont dans une espèce de crise de confiance en eux. Il y a une espèce de dépression collective, on est très pessimiste sur l'avenir du pays. » - R. Nadal. <sup>1</sup>*

### 3- Assurer la cohérence, masquer la complexité.

Dans un monde complexe, les territoires s'agrandissent et se superposent, les centres de décision sont mouvants et la décision politique désincarnée. S'il a besoin d'être rassuré, le citoyen a surtout besoin de sentir la cohérence de l'action publique. Dès 1991, l'association Communication Publique et l'IFOP mettaient en avant la nécessité de fournir une information permanente et continue. Cet impératif prend tout son sens alors que le personnel politique est souvent perçu comme très instable. Le porte-parole ministériel incarne cette continuité et cette cohérence : qu'importent les alternances ou les changements de ministres, c'est une figure inchangée que l'on verra dans les médias pour faire le premier bilan d'un attentat par exemple. On rassure ainsi l'opinion sur la gestion cohérente des affaires par le ministère. Cette relative stabilité du poste est permise par le rattachement du porte-parolat au Secrétariat Général et non au Cabinet du ministre et ce, dans les quatre ministères. Pierre-Henry Brandet et Christine Granier-Heurtevin, la conseillère communication du ministre Le Roux soulignent ainsi l'intérêt du rattachement de son poste aux services administratifs :

*« le poste appartient au Secrétariat Général donc c'est très bien parce que ça donne une stabilité, une pérennité au-delà même des alternances politiques et même au sein d'une même majorité » - Pierre-Henry Brandet.<sup>2</sup>*

*« sur les sujets de continuité de l'Etat au travers de l'action des services, qui est le mieux placé que le porte-parole pour prendre la parole ? [...] Il a vécu toutes les lois, toute l'histoire du ministère depuis six ans. » C. Granier-Heurtevin.<sup>3</sup>*

L'instabilité ministérielle à Beauvau a été particulièrement forte entre septembre 2016 et juin 2017 : quatre ministres se sont succédé en quelques mois et autant de Cabinets et de conseillers en communication ! Difficile dans ces conditions, de garder les contacts et de suivre les dossiers. Le rôle du porte-parole devient clé. Christine Granier-Heurtevin, l'avoue : *« J'ai un historique qui est totalement faible. Sur certains sujets je suis obligée de faire appel à Pierre-Henry »<sup>4</sup>*. Ces propos font écho au constat de la journaliste Nathalie Hernandez,

---

<sup>1</sup> Porte-parole du ministère des Affaires étrangères, NADAL, Romain, 20 février 2017, MAE.

<sup>2</sup> Porte-parole du ministère de l'Intérieur, BRANDET, Pierre-Henry, 15 mars 2017, DICOM.

<sup>3</sup> Conseillère de B. Le Roux, GRANIER-HEURTEVIN, Christine, 24 janvier 2017, bureau du Cabinet.

<sup>4</sup> Entretien précité.



spécialiste « police-justice » pour France-Inter. Interrogée peu après la passation de pouvoir entre Bernard Cazeneuve et Bruno Le Roux, celle-ci témoignait :

*« Heureusement que Pierre-Henry Brandet est là, c'est bien d'avoir cette mémoire de l'institution, de la continuité. Les nouvelles communicantes au Cabinet ne sont pas toujours totalement informées des dossiers. »<sup>1</sup>*

On comprend donc l'importance de cette nouvelle figure de communicant, garant d'unité et d'une certaine permanence face à l'instabilité des hommes politiques.

De plus, la mission du porte-parole consiste souvent à masquer la complexité organisationnelle de l'institution. Secrétariat Général, directions générales, conseillers techniques en Cabinets, les acteurs de la décision sont nombreux. La diversité peut brouiller le message institutionnel diffusé au grand public. Nous reviendrons sur cette problématique qui prend une dimension particulière au ministère de l'Intérieur. Pour Pierre-Henry Brandet, le porte-parole y apporte un « *verniss global* »<sup>2</sup> afin de lisser l'image d'une administration agrégeant des communautés diversifiées : préfets, policiers, gendarmes, pompiers, etc. Véritable surface d'interaction, le porte-parole peut toutefois très vite se transformer en sas, voire en mur-rempart rendant plus difficile l'accès au « gens de terrain » et aux « sachants ».

#### **b) Le porte-parole : du rempart au relais.**

Interlocuteur privilégié d'une société en quête de transparence, le porte-parole peut rapidement être perçu comme un mur d'enceinte contrôlant la communication des différents services de son ministère. Ceux qui mettent véritablement en place les politiques publiques ne sont pas visibles par le grand public, leur accès est souvent empêché.

##### 1-Filtrer et contrôler la communication du ministère.

Le porte-parole peut se concevoir comme un filtre régulant l'accès vers des services plus opérationnels. Ulysse Gosset, éditorialiste « international » pour BFM TV se montre conscient des limites à la dimension purement servicielle du porte-parolat lorsqu'il explique : « *Pour le porte-parole la difficulté parfois c'est de ne pas apparaître comme un contrôle de la communication* »<sup>3</sup>. La volonté d'unifier, de coordonner, d'harmoniser la communication peut être mal perçue. Le risque est alors de faire renaître le spectre de la propagande qui a tant hanté la communication publique à ses débuts et contre laquelle elle s'est construite.

*« On a bien senti ces cinq ou dix dernières années une volonté d'harmoniser la communication. Les antis diront qu'on veut censurer, contrôler la communication et d'autre diront qu'on la rend plus efficace, plus proche de la réalité. C'est au choix ! » - U.Gosset<sup>4</sup>*

---

<sup>1</sup>Journaliste sur France Inter, HERNANDEZ, Nathalie, 9 février 2017, échange téléphonique.

<sup>2</sup>Porte-parole du ministère Intérieur, BRANDET, Pierre-Henry, 4 janvier 2017, DICOM.

<sup>3</sup>Éditorialiste international BFM TV, GOSSET, Ulysse, 16 janvier 2017, échange téléphonique.

<sup>4</sup>Éditorialiste international BFM TV, GOSSET, Ulysse, 16 janvier 2017, échange téléphonique.

Parfois, comme au ministère des Affaires étrangères, le porte-parole est un point d'accès incontournable vers les ambassadeurs et autres diplomates du Quai d'Orsay. Être identifié du porte-parole permet aux journalistes d'être « *mis en relations avec les grands directeurs des secteurs géographiques pour poursuivre ensuite et accéder à un deuxième niveau en créant des liens avec des gens qui travaillent sur des dossiers particuliers.* » explique Ulysse Gosset<sup>1</sup>. Le porte-parole est donc un élément clé du « réseautage » nécessaire à tout bon reporter.

« *Si vous souhaitez interviewer un ambassadeur, un diplomate ou faire un reportage à l'ONU, la règle est de passer par le porte-parole en lui demandant, par exemple, un duplex avec l'ambassadeur de France à l'ONU* » U. Gosset<sup>2</sup>

Souvent d'ailleurs, le porte-parole ne fait pas seulement office de filtre, mais est aussi organisateur de la communication. Au ministère de l'Intérieur, il convient d'articuler les prises de parole des préfets et des directeurs de services qui reçoivent des éléments de langage ou consultent le porte-parole avant de s'exprimer devant un média. Au ministère des Affaires étrangères, on contrôle même les tweets des ambassadeurs. Il est aisé de constater que les porte-paroles ne sont pas uniquement des « *facilitateurs pour la prise de parole* » selon la formule de Romain Nadal du Quai d'Orsay<sup>3</sup>. Il peut y avoir une vraie dimension de contrôle de la communication du ministère par son porte-parole qui vient empêcher la relation directe avec les « sachants » et l'expression spontanée de ces derniers. Une expérience précédente de Christine Granier-Heurtevin au ministère de l'Environnement lui permet la comparaison avec le fonctionnement des ministères ne recourant pas aux services des porte-paroles. La communicante estime que dans ce type de ministère, les directeurs d'administration interviennent davantage, s'expriment plus directement.

Le mythe du porte-parole comme idéal de transparence et de relation directe et personnalisée avec le grand public souffre donc de quelques brèches qui rappellent que la prise de parole n'est pas totalement libre. En effet, une trop grande transparence risquerait de dévoiler des divergences et « d'exposer les citoyens aux difficultés de certaines problématiques et mettrait en danger les rapports de force dans les espaces de décision »<sup>4</sup>.

## 2-Solliciter davantage le terrain

Toutefois les ministères semblent prendre conscience de l'insatisfaction grandissante face à un porte-parole barrant l'accès aux gens de terrain. Ils sont de plus en plus nombreux à inciter les personnes susceptibles d'être en lien avec les médias, à s'initier aux techniques de prise-de-parole. Alain Acco se fait l'écho des revendications de ses auditeurs chez Europe1 : « *dans l'idéal*

---

<sup>1</sup> Entretien précité.

<sup>2</sup> Entretien précité.

<sup>3</sup> Porte-parole du ministère des Affaires étrangères, NADAL, Romain, 20 février 2017, MAE.

<sup>4</sup> FALLON, Catherine, JORIS, Geoffrey « Quand les médias et l'administration publique sont appelés à construire un référentiel partagé », *Communication et organisation*, 35, 2009, p 62.

*les gens préfèrent avoir des acteurs de terrain qui expliquent leur travail*»<sup>1</sup>. La crédibilité de la parole publique risque d'être mise à mal si l'opinion publique conçoit le porte-parole comme un écran. Interrogée sur ce qui constitue pour elle un « bon porte-parole », la journaliste Nathalie Hernandez répond : « *c'est un relais* »<sup>2</sup>. Selon Jérôme Bonet, porte-parole de la Police Nationale, le citoyen « *préférerait avoir le chef de la brigade des stup' qui a suivi l'affaire plutôt que le porte-parole* »<sup>3</sup>. Au ministère de l'Intérieur, l'instauration de porte-paroles opérationnels pour la Police et la Gendarmerie ne suffit donc pas à satisfaire l'opinion. On cherche à faire intervenir au maximum le niveau local. Jérôme Bonet explique qu'à la DGPN, « *la prise de parole du quotidien est assurée à 90% par les intéressés* »<sup>4</sup>. De même, à la DGGN, suite à l'assassinat du major de Gendarmerie tué à Tarascon en Ariège, la communication s'est faite via le commandant de groupement. La porte-parole de la Gendarmerie n'apparaît dans les médias qu'après quelques jours, quand il faut ouvrir sur la problématique des violences contre les gendarmes au niveau national. Elle est l'invitée de l'émission *Bourdin Direct*.

On retrouve cette volonté de faire appel aux niveaux déconcentrés dans les autres ministères. La porte-parole du ministère de la Défense nous explique par exemple :

*« On essaie de circonscrire au maximum les événements au terrain, au local. Par exemple sur l'affaire Sentinelle c'est le colonel en charge du dossier qui est intervenu. Avant d'atteindre le niveau ministre il y a plein de pare-feu pour ne pas donner une dimension forcément ministérielle. »*<sup>5</sup> - V. Lecasble

En outre, lors du point-presse hebdomadaire, pas question pour Valérie Lecasble de monopoliser la parole : « *Je fais dix minutes d'introduction mais l'idée est de donner la parole à d'autres [...] de faire intervenir des acteurs directs, des intervenants de terrain qui puissent donner leur vision* ».<sup>6</sup> On est bien ici dans le rôle du relais plus que du rempart. De même, Romain Nadal au Quai d'Orsay semble vouloir laisser davantage la parole aux directeurs :

*« J'ai fait en sorte que tous les diplomates du ministère : simples rédacteurs ou directeurs, ambassadeurs, s'obligent une à deux fois par an, à aller au contact du public français pour aller expliquer leur domaine de compétence »* - R. Nadal.<sup>7</sup>

Enfin, au ministère de la Justice, bon nombre de communications sont assurées directement au niveau des tribunaux. Les magistrats sont alors amenés à rencontrer les journalistes pour parler des affaires en cours. Afin de coordonner ces prises de parole, le ministère veut mettre en place un nouveau type de communicant de terrain dont la principale caractéristique consisterait à être magistrat afin d'assurer la parfaite maîtrise des sujets et de la loi. Pour le moment les « sachants » sur le terrain se contentent souvent de donner

<sup>1</sup> Chef service «enquêtes-faits divers» Europe 1, ACCO Alain, 1<sup>er</sup> février 2017, échange téléphonique.

<sup>2</sup> Journaliste France Inter, HERNANDEZ, Nathalie, 9 février 2017, échange téléphonique.

<sup>3</sup> Porte-parole opérationnel pour la DG PN, BONET, Jérôme, 23 janvier 2017, échange téléphonique.

<sup>4</sup> Entretien précité

<sup>5</sup> Porte-parole ministère de la Défense, LECASBLE, Valérie, 27 janvier 2017, échange téléphonique.

<sup>6</sup> Entretien précité

<sup>7</sup> Porte-parole du ministère des Affaires étrangères, NADAL, Romain, 20 février 2017, MAE.

des interviews écrites ou des éléments par téléphone. En effet relève Karine Lejeune, porte-parole de la Gendarmerie, « *le papier ça ne fait pas peur* »<sup>1</sup>. Reste au porte-parole l'exercice plus périlleux consistant à s'exprimer face-caméra.

### 3-Former les « sachants »

Toutes les initiatives précitées pour décentraliser la communication des ministères demandent un véritable effort de formation. Les outils propres aux porte-paroles sont donc de plus en plus diffusés dans les services. Les relations presse sont maintenant intégrées dans la formation initiale des commissaires et des officiers. A cela s'ajoutent des stages de média-training et des conseils pratiques diffusés sur l'intranet. Le Centre des Hautes Etudes du Ministère de l'Intérieur (CHEMI) consacre en 2013 un module entier aux techniques de porte-parolat construit en lien avec Pierre-Henry Brandet. En outre, des journalistes sont régulièrement invités à l'ENM ou à l'Ecole des commissaires de police pour former à la prise de parole en public. Alain Acco qui travaille chez Europe 1 participe régulièrement à ces sessions de formation où il explique « *qu'il faut incarner, que le communiqué ne suffit pas* ».<sup>2</sup>

Incarner ne serait donc plus l'attribut du seul porte-parole ministériel. On note une démultiplication des prises de parole qui se décentralisent afin d'être en phase avec les revendications sociétales de proximité et de transparence. On serait donc entré dans une aire de prolifération des porte-parolats, au risque de frustrer nos communicants à Beauvau. Jérôme Bonet, pour la Police Nationale laisse échapper « *Moi, de temps en temps, je suis un peu la cinquième roue du carrosse* »<sup>3</sup>.

S'il est probable que les communicants d'administration centrale soient davantage amenés à partager la couverture médiatique avec d'autres porte-parolats déconcentrés, nous ne croyons pas en une disparition proche des porte-paroles de ministères. Ces derniers ont su se rendre indispensables par un certain travail d'autojustification que l'on retrouve dans les entretiens réalisés et sur lequel reviennent les chercheurs I. Chupin et J. Nollet : « Cette croyance en l'absolue nécessité de communiquer par médias interposés est liée à une très étroite proximité intellectuelle et sociale des communicateurs avec le monde de la presse. »<sup>4</sup> Un nouveau type de spécialistes semble s'autonomiser par rapport aux autres agents des services de communication des ministères via un recrutement spécifique. Sur le terrain, les interlocuteurs formés aux relations médias ne pourront pas prétendre à la légitimité que tire le porte-parole de son expérience passée de journaliste ou de communicant. Ils ne renverront pas non plus l'image d'une cohérence globale de l'administration. Deux niveaux de porte-paroles peuvent donc coexister.

---

<sup>1</sup> Porte-parole de la Gendarmerie Nationale, LEJEUNE, Karine, 5 janvier 2017, Cabinet du DGGN.

<sup>2</sup> Chef service «enquêtes-faits divers»Europe 1, ACCO Alain, 1<sup>er</sup> février 2017, échange téléphonique.

<sup>3</sup> Porte-parole de la DG Police Nationale, BONET, Jérôme, 23 janvier 2017, échange téléphonique.

<sup>4</sup> CHUPIN, Ivan, NOLLET, Jérémie, *Journalisme et dépendances*, Paris, L'Harmattan, 2006, p177.

\*\*

On a ici démontré que de nouvelles logiques médiatiques et certaines aspirations sociétales peuvent expliquer la mise en place de porte-paroles ministériels. Les institutions, telles que le ministère de l'Intérieur, s'adaptent en essayent de tirer parti de ces nouvelles formes de communication. Toutefois les contraintes socio-médiatiques ne sauraient expliquer à elles seules l'instauration de la figure du porte-parole dans quatre ministères régaliens. Les pratiques de certains hommes politiques notamment, ont contribué à l'essor de ce nouvel outil de communication. Il nous faut donc interroger le rôle du décideur politique dans la mise en place du porte-parolat, ainsi que l'impact de cet acteur sur la nature (publique et/ou politique) de la communication du porte-parole. Parallèlement, nous réintroduisons l'aspect stratégique de la création d'un porte-parolat, qui ne saurait se comprendre comme une simple adaptation contrainte de l'administration.

⇒ **Retour sur les hypothèses -**

**H1** : *La création du porte-parolat témoigne d'une logique d'adaptation aux évolutions récentes des médias audiovisuels.*

*L'hypothèse est validée mais de manière incomplète. Si le porte-parole est bien un outil de l'administration qui vient en réponse aux contraintes externes du nouveau régime médiatique, il n'est pas une simple adaptation. On l'a vu, la communication du ministère peut tirer profit des contraintes des médias en faisant du porte-parole un outil incontournable pour les journalistes, permettant de renverser la logique des forces en présence. Il peut également être un outil stratégique de l'administration afin d'assurer un filtre de la communication en contrôlant les accès des médias aux « sachants » et en lissant le discours des uns et des autres grâce à la définition d'éléments de langage. En outre, des revendications issues directement du corps social sont également à l'origine de la mise en place des porte-parolats. Ainsi, si l'évolution du paysage médiatique a pu être un catalyseur pour la mise en place de nouvelles structures de communication au sein des ministères, elle n'en est pas l'unique moteur.*

## Partie II : Une stratégie censée pallier le discrédit de la parole politique.

Ce nouveau chapitre se propose d'interroger la frontière entre communication politique et communication publique. Entourées d'un certain flottement théorique, ces pratiques communicationnelles font l'objet de nombreux débats et d'autant de tentatives de définitions par les chercheurs en SIC comme en Sciences Politiques. Il n'existe pas de définition dans le droit et la jurisprudence. Tout au plus peut-on trouver des interdictions de certaines actions de communication à l'approche des scrutins électoraux en vertu de la loi de 1990<sup>1</sup>. Nous interrogeons ici la porosité entre communication publique et communication politique avant de nous arrêter sur les avantages que représente une telle imprécision de la frontière pour nos communicants des ministères. L'instauration d'un porte-parole ne répondant pas uniquement à une demande de la société et des médias, il nous faut notamment réintroduire le politique.

### A- Un brouillage avéré entre communication politique et communication publique

Afin de mesurer le brouillage entre deux types de communication, que l'on cherche souvent à opposer, nous avons identifié plusieurs variables de comparaison. La littérature distingue généralement les deux sphères par les émetteurs des discours, les outils utilisés, la temporalité dans laquelle s'inscrit la communication ou encore la visée des messages diffusés.

#### **a) Des acteurs et des outils analogues**

##### 1- Des acteurs aux statuts distincts.

Certains définissent la communication politique en fonction des auteurs du message. Christian Le Bart propose à ce titre de considérer « comme politique un discours du fait de sa source ». <sup>2</sup> Dominique Wolton pense lui aussi la communication politique comme « l'espace où s'échangent les discours contradictoires des trois acteurs qui ont la légitimité à s'exprimer publiquement sur la politique et qui sont les hommes politiques, les journalistes, et l'opinion publique au travers des sondages » <sup>3</sup>. Enfin, Eric Cobut, dans l'ouvrage qu'il dirige avec François Lambotte, explique que « la communication politique est assurée par les porte-paroles des ministres et des partis ainsi que par les parlementaires ». Il ajoute : « Convenons alors pour la simplicité de la démonstration que la communication publique est plutôt synonyme de communication des institutions et la communication politique, le fait des

---

<sup>1</sup> Loi n° 90-55 du 15/01/90 relative à la limitation des dépenses électorales et à la clarification du financement des activités politiques.

<sup>2</sup> LE BART, Christian, *Le discours politique*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », 1998, p6.

<sup>3</sup> WOLTON, Dominique, « Les contradictions de la communication politique », *Hermès*, 1995/3 p107.

hommes et des partis candidats à leur direction »<sup>1</sup>. A première vue aucun de nos porte-paroles de ministères n'appartiendrait à ce groupe d'acteurs, leur communication serait donc uniquement institutionnelle.

En outre, les organigrammes des quatre ministères dotés d'un porte-parole rattachent ce dernier au Secrétariat Général des services du ministère ou à la Direction de la Communication, donc à l'administration supposée apolitique. Pierre-Henry Brandet est, par exemple, adjoint du responsable de la DICOM. Le maintien en poste malgré l'alternance politique devient une preuve de la « non-politisation » de ce communicant particulier, selon les porte-paroles du ministère de l'Intérieur ou du Quai d'Orsay. Certains ont en effet marqué les esprits par leur longévité comme en témoigne Christine Granier-Heurtevin. La conseillère en communication au Cabinet de Bruno Le Roux évoque l'exemple d'un ex-porte-parole du ministère de la Défense, M. Bureau, lors du changement de majorité:

*« On le trouvait vachement marqué à gauche et tout, il y avait des gens qui voulaient sa place, des gens de droite qui voulaient le pousser dehors. Mais il n'y a rien eu à faire il était irréprochable professionnellement et donc personne n'a pu le mettre dehors. C'est remarquable ! » Christine Granier-Heurtevin.<sup>2</sup>*

## 2- Une politisation de fait.

Ces arguments en faveur du caractère apolitique de la personne et du poste de porte-parole ne résistent pas longtemps à l'analyse. Dans les faits, la proximité est grande avec le Cabinet. Géographiquement, d'abord, comme au ministère de la Justice où porte-parolat et Cabinet se partagent le même étage et un secrétariat commun. Si Pierre-Henry Brandet ne possède pas de bureau à l'étage du Cabinet, il est régulièrement en contact direct avec les conseillers du ministre. La proximité est encore nettement visible dans la manière dont se prennent les décisions relatives à la communication. Aux Affaires étrangères, le Cabinet et le porte-parolat se réunissent quotidiennement autour d'un point sur la communication du ministère. Place Beauvau, on décide ensemble des éléments de langage lors de réunions informelles ou d'échanges téléphoniques. Gérard Gachet, premier porte-parole du ministère de l'Intérieur, assistait même aux réunions de Cabinet, ce qui lui permettait d'être au courant de toutes les décisions. A force de le voir côtoyer le Cabinet, la ministre Michèle Alliot-Marie le confondait même avec l'un de ses conseillers politiques. L'ancien porte-parole se souvient du jour où la ministre lui aurait demandé une note urgente sur les conséquences du maintien du numéro de département sur les nouvelles plaques d'immatriculation. Il commente : « *elle me parlait comme à un conseiller du Cabinet, ça n'est pas arrivé souvent mais je me suis dit*

---

<sup>1</sup> COBUT, Eric, LAMBOTTE, François (dir), *Communication publique et incertitude : fondamentaux, mutations et perspectives*, Liège, Édi.pro, 2011, p 67 et p 299.

<sup>2</sup> Conseillère de B. Le Roux, GRANIER-HEURTEVIN, Christine, 24 janvier 2017, bureau du Cabinet.

“tiens c’est marrant on peut déborder sur plein de choses” »<sup>1</sup>. M. Gachet passa d’ailleurs au Cabinet de Michèle Alliot-Marie lorsque celle-ci rejoignit le ministère des Affaires étrangères.

Toutefois, la tendance n’est pas vraiment à la co-décision avec le Cabinet. Certes, sur les organigrammes ne figurent que les rapports hiérarchiques avec le Secrétaire Général du ministère ou le directeur de la communication, pourtant Pierre-Henry Brandet le reconnaît : « *le Cabinet est le donneur d’ordres* »<sup>2</sup>. Ainsi la décision finale est toujours prise par le Cabinet, même pour les porte-paroles opérationnels Police et Gendarmerie :

*« Moi quand je pars sur un plateau télé ou radio, j’ai deux validations : d’abord celle du DG Gendarmerie, quand il a dit oui, à ce moment-là, on va chercher la validation du Cabinet ministre. »*<sup>3</sup> - Karine Lejeune porte-parole de la DGGN.

Dans les ministères proposant un « point presse », le porte-parole n’agit pas non plus en autonomie. Valérie Lecasble, au porte-parolat Défense explique : « *les thèmes sont archi validés par le Cabinet* »<sup>4</sup>. Une dépendance au Cabinet que confirme Romain Nadal pour le ministère des Affaires étrangères :

*« A 11h30, moi je monte chez le directeur de Cabinet avec trois membres de mon équipe pour soumettre à la validation du directeur de Cabinet, la validation des éléments de réponse à des questions. Donc rien de ce qui est dit à ce point de presse n’échappe à la validation politique. »*<sup>5</sup> - Romain Nadal.

Parfois même cette relation de dépendance va jusqu’à faire du Cabinet du ministre le recruteur du porte-parole. Ainsi Gérard Gachet, premier porte-parole du ministère de l’Intérieur a été reçu en entretien par le directeur de Cabinet de Michèle Alliot-Marie puis par la ministre en personne, avant de se voir confirmer sa nomination à la suite de la réunion de Cabinet. Pour Pierre-Henry Brandet, l’intervention des conseillers du ministre semble moins nette. Elle serait à l’origine du refus de la candidature renouvelée de M. Gachet, selon les dires de ce dernier. A l’issue de l’entretien avec les directeurs des principales DG du ministère, la candidature de M. Brandet a été validée par le Cabinet de M. Hortefeux. La position du porte-parole est donc ambiguë au sein des structures organisationnelles :

*« C’est particulier parce que le porte-parole est nommé par le ministre mais il n’est pas lié comme un membre du Cabinet, au devenir du ministre »*<sup>6</sup> - O. Pedro-José

De plus, il arrive que ces communicants aient eux-mêmes un parcours politique. Parmi les porte-paroles actuellement en poste<sup>7</sup>, Pierre-Henry Brandet, au ministère de l’Intérieur, est le seul à ne pas être passé par un Cabinet, une équipe de campagne ou un groupe politique

---

<sup>1</sup> 1<sup>er</sup> porte-parole du ministère de l’Intérieur, GACHET, Gérard, 12 janvier 2017, *mairie du 16<sup>ème</sup> arr.*

<sup>2</sup> Porte-parole du ministère de l’Intérieur, BRANDET, Pierre-Henry, 4 janvier 2017, *DICOM.*

<sup>3</sup> Porte-parole de la Gendarmerie Nationale, LEJEUNE, Karine, 5 janvier 2017, *Cabinet du DGGN.*

<sup>4</sup> Porte-parole de la Défense, LECASBLE, Valérie, 27 janvier 2017, *échange téléphonique.*

<sup>5</sup> Porte-parole du ministère des Affaires étrangères, NADAL, Romain, 20 février 2017, *MAE.*

<sup>6</sup> Ex-porte-parole de la Justice, PEDRO-JOSE, Olivier, 17 février 2017, *ministère de la Justice.*

<sup>7</sup> Annexe Tableau 1.



avant sa nomination. Son prédécesseur, Gérard Gachet, était élu à Paris avant d'entrer à Beauvau. Au ministère des Affaires étrangères, le journaliste Ulysse Gosset explique: « *il faut distinguer ceux qui sont des purs politiques et ceux qui sont des diplomates de carrière, qui ont fait soit l'ENA, soit les Langues Etrangères* »<sup>1</sup>. Romain Nadal, porte-parole du Quai d'Orsay a été proche du président de la République, tout comme Valérie Lécasble à la Défense qui a conseillé François Hollande lors de la campagne de 2012. Pierre Januel lui, était collaborateur d'un groupe parlementaire avant de rejoindre le ministère de la Justice.

Les émetteurs peuvent donc être considérés comme des acteurs appartenant à la sphère politique : que ce soit par leur engagement personnel ou par leur proximité *de fait* avec les conseillers du ministre<sup>2</sup>. Ils appartiennent à cette « zone floue »<sup>3</sup> de la haute administration, liée au pouvoir discrétionnaire de nomination du gouvernement. Si l'on suit la logique d'un Wolton ou d'un Cobut, le type de communication émanant du porte-parole ne peut donc pas être de nature purement institutionnelle.

### 3-La similarité des outils de communication.

Dans les ouvrages sur les Cabinets ministériels, les universitaires comme les hauts-fonctionnaires, font souvent apparaître les relations avec les médias comme structurellement constitutives des missions à assumer par le Cabinet du ministre. Christian Bigaut<sup>4</sup>, professeur de droit administratif, fait ainsi de la « liaison avec les médias » l'un des rôles constitutifs des Cabinets, au même titre que « l'élaboration et la préparation de la décision » ou que « l'impulsion et le suivi des orientations ». Pour le chercheur Hervé Collet<sup>5</sup>, il existe trois grands systèmes de communication publique : la « communication administrative » pratiquée par les administrations nationales ou territoriales sous forme de comptes rendus et d'avis publics, la « communication politique » regroupant l'ensemble des opérations de relations presse pratiquées par les équipes au pouvoir, enfin les « grandes causes nationales » qui prendraient la forme de campagnes d'intérêt général lancées par les ministères ou les collectivités locales. Suivant la même logique, Jérémie Nollet<sup>6</sup> explique comment l'espace communicationnel s'est organisé entre pratiques orientées vers les médias pour la communication politique et pratiques caractérisées par l'usage d'une variété d'outils pour la communication institutionnelle (dépliants d'information, campagnes de

---

<sup>1</sup> Editorialiste international BFM TV, GOSSET, Ulysse, 16 janvier 2017, échange téléphonique.

<sup>2</sup> Certains ont d'ailleurs très clairement franchi la frontière comme Eric Chevalier au ministère des Affaires étrangères qui a cumulé la fonction de conseiller spécial de B.Kouchner au Cabinet avec celle de Directeur de la presse et de la communication sans avoir passé les concours du Quai d'Orsay. Ce mélange des genres fut très peu apprécié à l'époque.

<sup>3</sup> DUPUY, François, THOENING, J-Claude, *Sociologie de l'administration française*, Paris, 1983, p129

<sup>4</sup> BIGAUT, Christian, *Les cabinets ministériels*, Paris, L.G.D.J, 997, p66.

<sup>5</sup> COLLET, Hervé, *Communiquer Pourquoi, comment, Le Guide de la communication sociale*, Paris, Centre de Ressources et d'Initiatives pour le Développement et la Communication, 2014, p110.

<sup>6</sup> CHUPIN, Ivan, NOLLET, Jérémie, (dir), *Journalisme et dépendances*, Paris, L'Harmattan, 2006 P59.

recrutement, journées portes ouvertes, intranet, journal interne, etc.). Toutefois, toujours selon cet auteur, la dichotomie traditionnelle politique/administration est maintenant dépassée, tant les logiques de communication avec les médias ont été intégrées dans l'administration publique. L'article 10 du décret du 26 janvier 2004 relatif à l'organisation de l'administration centrale du ministère de l'Intérieur, expose clairement cette nouvelle exigence : « la Délégation à l'information et à la communication conçoit et met en œuvre la politique de communication externe et interne du ministre de l'Intérieur et assure les relations avec les médias ».

L'usage très répandu du OFF chez les porte-paroles de ministères éloigne leur mission d'une communication purement institutionnelle qui « se situe nécessairement sur la place publique, sous le regard du citoyen. »<sup>1</sup>. Au contraire avec les OFF, on « *nous dit des choses qu'il n'est pas nécessaire de révéler au grand public mais qui permettent d'avoir une compréhension de la situation* »<sup>2</sup>, rappelle le journaliste Ulysse Gosset. En outre, la mission d'influence à laquelle font référence Pierre-Henry Brandet et les porte-paroles opérationnels se rapproche d'une stratégie de relations publiques, traditionnellement réservée aux Cabinets. Le porte-parolat adopte donc les outils de communication des conseillers du ministre au point parfois de partager un secrétariat commun. La journaliste Corinne Audoin souligne : « *parfois on envoie un mail aux deux parce qu'on ne sait pas qui parle* »<sup>3</sup>.

Toutefois à la différence du conseiller en communication, le porte-parole du ministère peut s'exprimer « face caméra ». Si on s'éloigne ici des pratiques du Cabinet, c'est pour mieux se rapprocher d'un type de communication tout aussi politique : celle du ministre lui-même. Romain Nadal, au ministère des Affaires étrangères explique ainsi que les outils sont les mêmes pour la communication du ministre et celle du porte-parole, ce dernier se rend simplement dans « *les médias moins importants, moins grand-public* »<sup>4</sup>. Deux exemples d'interviews-radio illustrent la proximité du porte-parole du ministère de l'Intérieur avec le monde politique. D'abord le 10 mars 2017 sur RTL, lorsqu'une auditrice l'interroge sur la demande de procuration, elle le salue en ces termes : « *Bonjour monsieur le ministre* »<sup>5</sup>, que personne ne corrige. Ensuite le 21 avril 2017, M. Brandet est l'invité de « L'interview politique »<sup>6</sup> sur Europe1 au côté de Juliette Méadel, secrétaire d'Etat chargée de l'Aide aux victimes. Il intervient donc en tandem avec une personnalité politique, dans un programme dédié aux interviews politiques. Le brouillage est ainsi assuré. Le porte-parole reprend même les techniques des politiques dans leurs expressions médiatiques. L'analyse des

---

<sup>1</sup> ZEMOR, Pierre, *La communication publique*, Paris, PUF, 2008, p3.

<sup>2</sup> Editoraliste international BFM TV, GOSSET, Ulysse, *16 janvier 2017, échange téléphonique*.

<sup>3</sup> Journaliste France Inter, AUDOIN, Corinne, *15 février 2017, échange téléphonique*.

<sup>4</sup> Porte-parole du ministère des Affaires étrangères, NADAL, Romain, *20 février 2017, MAE*.

<sup>5</sup> *RTL Midi*, diffusé le 10 mars 2017, à 12h37, RTL.

<sup>6</sup> *L'interview politique*, diffusé le 21 avril 2017, à 8h18, Europe 1.

prises de parole de Pierre-Henry Brandet sur les chaînes de télévision et les radios entre janvier et mars 2017<sup>1</sup> révèle son aisance à user des « petites phrases ». Rythme binaire, positionnement en fin de phrase, l'élément de langage est étudié pour être repris, détaché du discours. Ainsi sur RTL à la suite de l'attaque du Louvre, il termine sa réponse au journaliste en ces termes : « *la menace elle est permanente, elle n'a jamais été aussi forte dans notre pays* »<sup>2</sup>. L'extrait sera repris tel quel dans plusieurs flashs-info. On l'a vu, la maîtrise des codes médiatiques par le porte-parole du ministère de l'Intérieur s'illustre aussi par la manière d'imposer ses éléments de langage : si la question qui permet de les introduire ne vient pas, il se la pose lui-même.

Cette nouvelle figure de communicant semble ainsi jouer avec l'imprécision de la ligne de crête séparant deux types de communication que l'on tente parfois d'opposer en évoquant tour à tour la nature de l'émetteur ou la variété des outils.

### **b) Des messages et des temporalités comparables**

Deux principes régulent de manière informelle les relations entre le Cabinet et le service de communication des ministères. Il s'agit d'une part de distinguer stratégie politique et intérêt général, et d'autre part de séparer temps de l'urgence et rythme administratif.

#### 1-La confrontation des temporalités.

Le professeur Pierre Zemor, président et fondateur de l'association « Communication Publique » distingue la communication institutionnelle de la communication politique via le paramètre du long terme et du court terme. Il écrit : « Le traitement de l'actualité, des situations de crise revient aux politiques. [...] En revanche, la relation avec le public relève de la sérénité institutionnelle, du long terme »<sup>3</sup>. De même, Jérémie Nollet évoque « une tension opposant la communication institutionnelle, proactive, programmatique et bureaucratique, aux relations presse, réactives, urgentes, et hétéronomes »<sup>4</sup>. Le témoignage de Christine Granier-Heurtevin au Cabinet du ministère de l'Intérieur souligne effectivement la grande dépendance des communicants du ministre à l'actualité : « *On se cale en fonction de l'actualité, moi ce qui conduit mon action, hélas, c'est l'actualité. Je dirais que je suis 140% du temps bousculée par l'actualité* ».<sup>5</sup> A l'inverse, on ne retrouve pas véritablement l'aspect « réflexion stratégique de long terme » évoqué par la littérature, chez les porte-paroles de ministères. La situation de crise – au cœur des missions des porte-

---

<sup>1</sup> Annexe 3.

<sup>2</sup> *Attaque du Louvre*, 03/02/2017, RTL (Annexe 3)

<sup>3</sup> ZEMOR, Pierre, *La communication publique*, Paris, PUF, 2008, p22.

<sup>4</sup> CHUPIN, Ivan, NOLLET, Jérémie,(dir), *Journalisme et dépendances*, Paris, L'Harmattan, 2006 P171

<sup>5</sup> Conseillère de B. Le Roux, GRANIER-HEURTEVIN, Christine, *24 janvier 2017, bureau du Cabinet*.

paroles – oblige à être dans la réactivité totale face à l'événement. Même si certains interviewés font de la temporalité un critère différenciant les deux types de communication, leur analyse ne résiste pas à la pratique quotidienne du porte-parolat. Ainsi la conseillère en communication de Bruno Le Roux tente de faire du rapport à l'actualité une ligne de démarcation entre la communication du ministre et celle de Pierre-Henry Brandet, avant d'avouer elle-même « *Sur certains sujets, y compris sur des sujets d'actualité, je suis obligée de faire appel à Pierre-Henry* »<sup>1</sup>. Au ministère de l'Intérieur, le critère de la temporalité tendrait donc à rapprocher la communication du porte-parole de celle, plus politique, du Cabinet ou du ministre lui-même.

On notera toutefois que dans les cas où les porte-paroles assurent également le rôle de directeur du service de communication, la temporalité n'est plus uniquement celle de l'urgence. Au ministère des Affaires étrangères comme à la Défense, on organise un point-presse régulier qui, s'il commente l'actualité, réserve toujours un temps aux sujets « de fond » :

*« L'idée [du point presse] c'est de traiter des sujets sur un temps plus long, de faire de l'explication, de la pédagogie : on montre, on explique. Je veux mettre les choses en perspectives. »*<sup>2</sup> - Valérie Lecasble, DICOd, porte-parole de la Défense.

## 2-Des objectifs communicationnels entremêlés

La littérature en sciences de la communication revient largement sur l'existence d'objectifs propres à la communication politique que ne partageraient pas les communicants institutionnels. J. Nollet<sup>3</sup> oppose ainsi « usage de légitimation » et « usage instrumental » et se fait donc l'écho du propos de J.M. Sauvé pour qui : « à la différence de la communication politique ou de celle à vocation commerciale, la communication publique ne cherche ni à plébisciter, ni à séduire. Elle est au contraire un moyen d'information et d'échange entre les pouvoirs publics et les citoyens, et donc de renforcement du lien social »<sup>4</sup>. La charte de déontologie de P. Zémor pour la communication publique énonce d'ailleurs des règles de comportements et principes d'action visant à « purifier » la communication des institutions publiques en prohibant les « artifices de séduction »<sup>5</sup>.

Cette différenciation par les visées de la communication est pourtant difficilement applicable à la caractérisation du porte-parolat. Encore une fois, les situations de crise remettent en cause l'idée d'une communication uniquement informative, d'intérêt général. En effet, la représentation publique et journalistique de la crise est un élément clé de sa

---

<sup>1</sup> Entretien précité.

<sup>2</sup> Porte-parole de la Défense, LECASBLE, Valérie, 27 janvier 2017, échange téléphonique.

<sup>3</sup> CHUPIN, Ivan, NOLLET, Jérémie,(dir), *Journalisme et dépendances*, Paris, L'Harmattan, 2006 p74.

<sup>4</sup> SAUVE, Jean-Marc, « *La communication publique au service de l'exigence démocratique* » Colloque organisé à Paris au Palais-Royal, le 21 octobre 2009.

<sup>5</sup> ZEMOR, Pierre, *La communication publique*, Paris, PUF, 2008, p23.

gestion et l'enjeu d'image est donc fondamental. La communication du porte-parole en temps de crise procède d'une entreprise de légitimation qui la rapproche des pratiques des Cabinets. Les enjeux de légitimation sont visibles lorsqu'on analyse les prises de parole de Pierre-Henry Brandet après l'attaque du Louvre. Il tente alors de défendre la gestion de la crise par les forces de l'ordre et de justifier le maintien et l'efficacité des mesures d'état d'urgence. Il a recours à plusieurs techniques de communication. Les nombreuses structures impersonnelles soutiennent un ton sentencieux et donnent aux propos la valeur de vérités générales incontestables.

[RTL] « il faut saluer la réaction de ces militaires ».

[France Info, BFM TV] « il faut faire évidemment extrêmement attention »<sup>1</sup>

Parfois le discours prend même des élans prophétiques, des airs de sermon religieux :

[RTL] « *cette attaque [...] nous rappelle que la menace est toujours forte* ».

[France Info, BFM TV] « *cet événement nous rappelle que la menace elle est évidemment présente [...] que c'est l'affaire de tous* ».<sup>2</sup>

L'agression devient un présage, un signal qui nous suggère que l'état d'urgence doit être maintenu. On sort d'une communication purement informative pour faire appel à des artifices langagiers afin de servir l'image de l'institution et éviter les critiques de l'action publique.

### 3- Une nature des messages insaisissable.

Outre la visée de la communication, la frontière entre communication politique et institutionnelle pourrait résider dans le caractère plus ou moins officiel de la parole. La nature du message serait différente. Le journaliste Ulysse Gosset propose une distinction en expliquant qu'il appelle le porte-parole pour « *demander la position de la France sur les élections au Gabon, par exemple, et là on nous donne le point de vue officiel* »<sup>3</sup>, alors que la conseillère communication qui était sur place avec le ministre va plutôt « *donner la confirmation d'un état d'esprit, d'une atmosphère, d'un sentiment à propos d'une négociation* »<sup>4</sup>. Au contraire, ajoute le journaliste, « *si vous voulez aller au-delà du point de vue officiel, vous avez le Cabinet* »<sup>5</sup>. Toutefois, cette distinction ne tient pas longtemps. On l'a vu, la pratique des OFF n'est pas l'apanage du Cabinet du ministre. Le porte-parole peut

---

<sup>1</sup> *Attaque du Louvre*, 03/02/2017, Divers médias (Annexe 3)

<sup>2</sup> *Attaque du Louvre*, 03/02/2017, Divers médias (Annexe 3)

<sup>3</sup> Editoriale international BFM TV, GOSSET, Ulysse, 16 janvier 2017, échange téléphonique.

<sup>4</sup> Entretien précité.

<sup>5</sup> Entretien précité.

lui aussi s'écarter de la parole officielle pour permettre aux journalistes d'avoir une « *meilleure compréhension d'une situation* »<sup>1</sup>.

La communication du porte-parole pourrait ensuite être dite "institutionnelle" si elle n'évoquait que du factuel et ne se saisissait pas des sujets partisans. Pierre-Henry Brandet intervient par exemple sur le thème des élections, que Christine Granier-Heurtevin qualifie de « *sujet complètement régalien [...] qui n'est pas un sujet politique mais avant tout un sujet qui doit être partagé par tous, qui doit être démocratique* »<sup>2</sup>. Cette nature très factuelle et descriptive des sujets traités est nettement observable chez les porte-paroles opérationnels de la Police et de la Gendarmerie. Ils interviennent sur des thèmes tels que : la mort de quatre gendarmes dans un accident d'hélicoptère, la sécurisation des lieux de festivités à l'approche de Noël, etc. Pour le porte-parole du ministère, les sujets neutres et purement descriptifs ne sont pas si aisés à délimiter. Le politiste Philippe Aldrin reprend Weber pour énoncer un « principe général de partage : est politique ce qui est sensible dans l'arène politique »<sup>3</sup>. La sensibilité d'un sujet s'évaluerait alors au « degré d'intérêt que lui accordent les partenaires du jeu politique, la presse, les médias de masse et donc, possiblement, l'opinion »<sup>4</sup>. La conseillère en communication au ministre de l'Intérieur semble reprendre à son compte ce principe. Elle revient sur « l'Affaire Théo » en expliquant que ça aurait dû être un sujet pour les services et donc le porte-parole, mais étant donnée *la « médiatisation à outrance »* et « *les opposants aux gouvernements qui ont voulu en faire une histoire politique* », et bien «  *finalement c'était trop fort politiquement pour que ça redescende et que ça soit géré par le porte-parole* »<sup>5</sup>. Pourtant Pierre-Henry Brandet n'évite pas toutes les polémiques, il avoue lui-même travailler sur ces sujets : « *on décide avec le Cabinet des EDL pour les sujets chauds* »<sup>6</sup>. Interrogés sur le travail de leur confrère, les porte-paroles opérationnels du ministère de l'Intérieur évoquent d'ailleurs librement le caractère parfois politique du discours de M. Brandet. Pour Karine Lejeune, il est « *actionné sur une communication qui a une coloration politique* »<sup>7</sup>. Elle évoque son intervention au sujet du nombre de voitures brûlées du nouvel an « *c'est la petite politique purement politique hein !* »<sup>8</sup>. Jérôme Bonet, porte-parole de la Police, explique que Pierre-Henry

---

<sup>1</sup> Editoriale international BFM TV, GOSSET, Ulysse, 16 janvier 2017, échange téléphonique.

<sup>2</sup> Conseillère de B. Le Roux, GRANIER-HEURTEVIN, Christine, 24 janvier 2017, bureau du Cabinet.

<sup>3</sup> ALDRIN, Philippe, « Une sociologie politique du personnel de l'UE », *Economica*, 2012, p153.

<sup>4</sup> Ibid, p154.

<sup>5</sup> Conseillère de B. Le Roux, GRANIER-HEURTEVIN, Christine, 24 janvier 2017, bureau du Cabinet.

<sup>6</sup> Porte-parole du ministère de l'Intérieur, BRANDET, Pierre-Henry, 4 janvier 2017, DICOM.

<sup>7</sup> Porte-parole de la Gendarmerie Nationale, LEJEUNE, Karine, 5 janvier 2017, Cabinet du DGGN.

<sup>8</sup> Entretien précité.

Brandet « *n'est pas le porte-parole du ministre de l'Intérieur mais pas loin* »<sup>1</sup>. Qu'il l'admette ou non, le porte-parole est bien souvent amené à « *défendre aussi la politique maison* »<sup>2</sup> :

*« Si on prend le cas de la conférence au proche orient, le porte-parole devait justifier de son utilité alors que de facto il n'y avait ni les israéliens, ni les palestiniens donc on pouvait se poser la question du "à quoi ça sert" »*<sup>3</sup> - U. Gosset

On s'éloigne alors d'une communication publique qui ne chercherait ni à plébisciter, ni à séduire.

Il arrive que le porte-parole s'aventure encore plus clairement sur le terrain partisan, celui des opinions politiques. Ainsi l'analyse de l'interview de M. Brandet pour i-télé lors de « l'Affaire Théo » contraste avec la majorité de ses prises de parole cherchant à dépolitiser et décontextualiser les enjeux. Ce 13 février 2017, interrogé sur la pétition de soutien à la Police lancée par Marine Le Pen, il explique : « *je voudrai juste souligner que ces dernières années le FN n'a jamais voté une seule des lois de sécurité proposées par le gouvernement. Donc face aux propos de campagne, aux propos démagogues, le gouvernement a choisi l'action* ».<sup>4</sup> Le porte-parole s'exprime ici à la première personne du singulier et délaisse le « on » ou le « nous » plus englobants et désincarnés, généralement employés dans son expression publique. En qualifiant le Front National de parti « démagogue », il émet un jugement de valeur qui sort de la définition classique d'une communication institutionnelle neutre et impartiale. Pierre-Henry Brandet introduit d'ailleurs ces propos plus polémiques par un procédé rhétorique largement utilisé par le politique. Il annonce d'abord qu'il ne fera pas de commentaires sur le propos : « *je ne vais pas là non plus commenter les propos de Marine Le Pen* »<sup>5</sup>... mais le commente finalement longuement dans la phrase suivante.

Tous les acteurs interrogés finissent par en convenir, la nature du message porté par le porte-parole est extrêmement difficile à définir. Pierre-Henry Brandet avoue lui-même « *il y a une nécessité d'avoir une parole institutionnelle même si la ligne de crête est très étroite* »<sup>6</sup>. Au Quai d'Orsay, le porte-parole affirme aussi: « *Je pense que la séparation est un peu factice parce qu'on touche forcément aux sujets politiques* »<sup>7</sup>. Côté journalistes, Corinne Audoin ressent également l'imprécision des lignes de démarcation : « *ça peut m'arriver d'appeler le porte-parole pour avoir quelque-chose et il me dit que ça serait mieux d'appeler le Cabinet et inversement. Je trouve que ce n'est pas forcément très clair, honnêtement* ».<sup>8</sup> Pour les communicants des Cabinets enfin, la répartition des rôles n'est pas plus explicite.

---

<sup>1</sup> Porte-parole de la DG Police Nationale, BONET, Jérôme, 23 janvier 2017, échange téléphonique.

<sup>2</sup> Editorialiste international BFM TV, GOSSET, Ulysse, 16 janvier 2017, échange téléphonique.

<sup>3</sup> Entretien précité.

<sup>4</sup> *Affaire Théo*, 13/02/2017, i télé (Annexe 3)

<sup>5</sup> *Affaire Théo*, 13/02/2017, i télé (Annexe 3)

<sup>6</sup> Porte-parole du ministère de l'Intérieur, BRANDET, Pierre-Henry, 15 mars 2017, DICOM.

<sup>7</sup> Porte-parole du ministère des Affaires étrangères, NADAL, Romain, 20 février 2017, MAE.

<sup>8</sup> Journaliste France Inter, AUDOIN, Corinne, 15 février 2017, échange téléphonique.

Nous retranscrivons ici une partie de l'entretien<sup>1</sup> avec Christine Granier-Heurtevin, conseillère en communication de Bruno Le Roux, à propos des sujets « immigration » :

- [CGH] Pierre-Henry Brandet n'intervient pas sur ces sujets-là.
- Pourquoi ?
- [CGH] Ben... je ne sais pas.
- C'est trop politique ?
- [CGH] Peut-être que c'est trop politique...
- Pourtant Pierre-Henry Brandet était intervenu pour Calais ?
- [CGH] Oui c'est vrai, ... je ne sais pas...

Finalement, le partage des prises de parole entre le Cabinet et le porte-parole semble souvent résulter d'une décision arbitraire du Cabinet du ministre. Il est très délicat de prétendre mesurer objectivement la nature du message. On ne peut donc en faire un critère de catégorisation de la communication du porte-parole. La Cour des comptes elle-même se saisit de la question dans un rapport d'octobre 2011 sur les dépenses de communication des ministères. Elle exprime « la nécessité de clarifier le rôle des différents acteurs de l'entité dédiée à la communication, des directions métiers et du cabinet ministériel»<sup>2</sup>. Si le brouillage demeure, c'est sans doute que certains y trouvent leur compte. Ils entretiennent une indéfinition qui sert leurs desseins.

## **B- Un bouillage recherché entre communication politique et communication publique**

### ***a) Un « entre-deux » profitable au porte-parole***

Les porte-paroles interrogés rejettent avec vigueur toute accusation de connivence politique. Il y aurait donc pour eux, un avantage certain à se distancier du monde politique. Nous verrons qu'en parallèle une certaine dose de « politisation du quotidien » n'est pas non plus sans intérêt.

#### **1-Un porte-parole reniant tout engagement idéologique**

En entretien, les porte-paroles insistent tous sur la non-politisation de leur poste. Ils seraient tantôt des mercenaires pragmatiques, tantôt des fonctionnaires apolitiques. Pierre-Henry Brandet affiche un visage très sérieux lorsqu'il s'autoproclame indemne de toute contingence idéologique ou électorale. D'un ton grave, il lance : « *je n'appartiens pas au Cabinet, je ne suis pas un outil politique. Et il faut... il faut vraiment faire attention à cela !* »<sup>3</sup>. Quant à la porte-parole du ministère de la Défense, elle développe un argumentaire très

---

<sup>1</sup> Conseillère de B. Le Roux, GRANIER-HEURTEVIN, Christine, 24 janvier 2017, bureau du Cabinet.

<sup>2</sup> Rapport du 16 octobre 2011, Cour des comptes, *les dépenses de communication des ministères*.

<sup>3</sup> Porte-parole du ministère de l'Intérieur, BRANDET, Pierre-Henry, 4 janvier 2017, DICOM.



construit pour prouver son indépendance des milieux politiques. Valérie Lecasble insiste d'abord sur la localisation du porte-parolat à Balard avec les grands directeurs d'administration et non à l'Hôtel de Brienne où se réunit le Cabinet. Ensuite elle souligne son statut de directrice d'administration : « *Ce qu'il faut que vous compreniez c'est que bon moi j'ai été nommée en Conseil des ministres, sur décret. Mais j'ai un poste de directrice d'administration centrale* »<sup>1</sup>. Enfin elle bâtit sa légitimité sur ses compétences en prenant le directeur de l'IRSEM pour point de comparaison: « *lui aussi a été nommé par le conseil des ministres mais ce n'est pas pour son engagement politique, c'est un vrai expert, il est très compétent* »<sup>2</sup>. Romain Nadal, au ministère des Affaires étrangères rappelle lui aussi son statut officiel pour évacuer toute politisation :

*« Je suis surtout diplomate de carrière avant tout. J'ai passé les concours du Quai d'Orsay, de secrétaire des Affaires étrangères, j'ai gravi tous les échelons indépendamment de mon engagement politique. »*<sup>3</sup> - R. Nadal

La nature des questions traitées est également au cœur de l'argumentaire de nos porte-paroles pour justifier de l'absence de connivence politique :

*« Donc je suis d'abord et avant tout un diplomate de carrière, je n'ai d'ailleurs fait de Cabinet que sur les questions internationales : j'étais à l'Elysée conseiller diplomatique et j'étais à l'assemblée nationale conseiller du président sur la diplomatie. Le clivage droite gauche n'est pas vraiment pertinent ici. »*<sup>4</sup> R. Nadal

*« Ce n'est pas politique, c'est une question de bonne compréhension des choses »*<sup>5</sup>. V. Lecasble.

*« Vous n'êtes pas le responsable politique, vous êtes la personne qui explique. Nous sommes au service du citoyen et c'est ça notre travail, c'est expliquer les choses et pas de donner notre point de vue ! »*<sup>6</sup> - O. Pedro-José

Quand il a dû défendre son poste malgré le changement de majorité, Gérard Gachet avoue aussi avoir développé un véritable « *argumentaire* »<sup>7</sup> sur la nature apolitique de sa communication. Si tous les porte-paroles rejettent avec conviction la politisation de leur fonction, c'est bien qu'évacuer la politique leur serait, à certains égards, bénéfique.

## 2-Les avantages d'une posture apolitique.

Apparaître non politisé, c'est d'abord s'assurer une plus grande longévité au poste. Pierre-Henry Brandet le rappelle : « *au moment de l'alternance en 2012, je n'ai pas bougé,*

---

<sup>1</sup> Porte-parole de la Défense, LECASBLE, Valérie, 27 janvier 2017, échange téléphonique.

<sup>2</sup> Entretien précité.

<sup>3</sup> Porte-parole du ministère des Affaires étrangères, NADAL, Romain, 20 février 2017, MAE.

<sup>4</sup> Entretien précité.

<sup>5</sup> Porte-parole de la Défense, LECASBLE, Valérie, 27 janvier 2017, échange téléphonique.

<sup>6</sup> Ex-porte-parole de la Justice, PEDRO-JOSE, Olivier, 17 février 2017, ministère de Justice.

<sup>7</sup> 1er porte-parole du ministère de l'Intérieur, GACHET, Gérard, 12 janvier 2017, mairie du 16<sup>ème</sup> arr.

*ça montre l'utilité du poste, je suis un outil du ministère, pas du politique* »<sup>1</sup>. Selon Gérard Gachet, qui l'a précédé au ministère de l'Intérieur, c'est sa proximité avec la ministre Michèle Alliot-Marie qui l'a rendu « *suspect politiquement* »<sup>2</sup> aux yeux du Cabinet suivant, sous Brice Hortefeux. Toujours en termes de carrière, l'absence de politisation peut servir l'employabilité future. Au ministère des Affaires étrangères, un porte-parole sans coloration politique marquée devient souvent ambassadeur. De manière générale, le tout est d'éviter d'être mis à l'écart par la nouvelle équipe ministérielle. L'expérience de Gérard Gachet lors de son passage au porte-parolat du ministère de la Défense est évocatrice. Avec l'arrivée de la gauche en 2012, il n'a pas pu conserver ses fonctions. Le Cabinet lui a fortement conseillé de se réorienter vers le poste de « Délégué ministériel à la jeunesse et à l'égalité des chances » que les commentateurs politiques n'ont pas hésité à qualifier de « placard ».

En outre, l'absence de politisation facilite la crédibilité du communicant auprès des journalistes. Ces derniers apprécient notamment son caractère « *autonome* »<sup>3</sup> par rapport au Cabinet. Le porte-parole souhaite apparaître comme un outil de l'administration, « *une offre de service* »<sup>4</sup> pour les médias. Responsable de la communication de Bruno Le Roux, Christine Granier-Heurtevin est consciente de l'importance de conserver la crédibilité de la parole :

*« Il a une vraie crédibilité, [...], à partir du moment où il parlera trop sur des sujets politiques et bien il ne pourra plus défendre l'institution parce qu'il ne sera plus audible. C'est notre devoir à tous que d'essayer de lui donner cette spécificité ».*<sup>5</sup>

Cette croyance en une absence de politisation est aussi un argument de présentation de soi vis-à-vis des directeurs de services. Ces derniers restent souvent sensibles aux logiques de concours, d'échelons et de positions hiérarchiques lorsqu'il s'agit de juger de la légitimité de la prise de parole. Ayant vocation à incarner ces services et à porter la parole des directions, le porte-parole a besoin de la confiance des publics internes à l'administration pour avoir accès à toute l'information et prévenir la dissimulation éventuelle de données.

### 3-Les avantages d'un statut plus politisé.

Malgré tous ses efforts pour apparaître apolitique, le porte-parole, « *qu'il le veuille ou non, n'est pas un simple personnel administratif.* »<sup>1</sup> rappelle le journaliste Alain Acco. On l'a vu, les missions de porte-parolat reprennent certaines caractéristiques de la communication politique. Cela peut aussi être un atout pour le communicant.

---

<sup>1</sup> Porte-parole du ministère de l'Intérieur, BRANDET, Pierre-Henry, 4 janvier 2017, DICOM.

<sup>2</sup> 1<sup>er</sup> porte-parole du ministère de l'Intérieur, GACHET, Gérard, 12 janvier 2017, mairie du 16<sup>ème</sup> arr.

<sup>3</sup> Journaliste «Police-Justice» BFM TV, COHEN, Sarah-Lou, 20 janvier 2017, échange téléphonique.

<sup>4</sup> Porte-parole de la Gendarmerie Nationale, LEJEUNE, Karine, 5 janvier 2017, Cabinet du DGGN.

<sup>5</sup> Conseillère de B. Le Roux, GRANIER-HEURTEVIN, Christine, 24 janvier 2017, bureau du Cabinet.

D'abord, la proximité avec le ministre permet au porte-parole, d'avoir un plus grand accès à l'information. Cela facilite donc son travail et sert sa crédibilité.

*« si on a un porte-parole très identifié qui est un proche du ministre peut être qu'il va avoir plus de pouvoir, qu'il va avoir plus de place parce qu'on va lui dire plus de choses. [...] C'est-à-dire que si vous n'êtes pas dans les petits papiers du ministre vous n'avez pas le fond des dossiers en fait »<sup>2</sup>. C Audoin, France Inter.*

Le partage d'une certaine sensibilité politique avec le ministre est aussi le moyen d'avoir des relations de travail plus apaisées et de travailler en confiance. Ainsi Gérard Gachet, ancien porte-parole du ministère de l'Intérieur, explique à propos de Michèle Alliot-Marie « *« elle n'était pas suicidaire, elle voulait quelqu'un qui, politiquement ne lui donne pas de l'urticaire tous les matins »<sup>3</sup>.*

L'engagement politique de certains porte-paroles est aussi, parfois, à l'origine de leur nomination. On peut supposer que Valérie Lecasble et Pierre Januel, respectivement porte-paroles des ministères de la Défense et de la Justice, doivent en partie leur poste à leurs réseaux au sein de la sphère politicienne. Ce serait aussi le cas, dans une moindre mesure, de Romain Nadal au Quai d'Orsay. Au ministère de l'Intérieur, Gérard Gachet avoue avoir accepté le poste par goût pour la politique et par admiration pour Michèle Alliot-Marie. Son expérience d'élu du 19<sup>ème</sup> arrondissement de Paris et ses écrits engagés pour l'hebdomadaire *Valeurs Actuelles* ont facilité son recrutement sous une majorité de droite.

Enfin, la politisation peut passer par la proximité avec le Cabinet du ministre. Avoir la confiance des conseillers du ministre permet d'accélérer les procédures de validation, notamment en période de crise, quand il faut agir dans l'urgence. Le 13 novembre, lors des attentats, Pierre-Henry Brandet travaille les éléments de langage avec les conseillers, s'apparentant ainsi à un véritable membre du Cabinet. Ce statut hybride permet de réagir instantanément en court-circuitant les nombreuses étapes de validation normalement prévues : auprès du directeur des services de communication, du Secrétariat Général, du SIG, etc. Cette politisation « du quotidien » amène le plus souvent le porte-parole à recevoir ses ordres du Cabinet. Elle se justifie car elle facilite le travail en diminuant les délais et la lourdeur des processus bureaucratiques. De même, un porte-parole proche des milieux politiques peut mobiliser ses compétences et ses réseaux pour identifier plus rapidement les problèmes et sentir ce qui peut faire blocage : une information qui ne fait pas consensus, une tentative d'instrumentalisation, une mise à l'agenda médiatique d'un thème polémique, etc.

---

<sup>1</sup> Chef service «enquêtes-faits divers» Europe 1, ACCO Alain, 1<sup>er</sup> février 2017, échange téléphonique.

<sup>2</sup> Journaliste FranceInter, AUDOIN, Corinne, 15 février 2017, échange téléphonique.

<sup>3</sup> 1<sup>er</sup> porte-parole du ministère de l'Intérieur, GACHET, Gérard, 12 janvier 2017, mairie du 16<sup>ème</sup> arr.

**b) Un « entre-deux » profitable au politique.**

Si Nicolas Sarkozy y avait songé, c'est Michèle Alliot-Marie qui a concrétisé la création d'un poste de porte-parole au ministère de l'Intérieur. Dès son origine, le politique est donc impliqué dans la conception de la fonction et encore aujourd'hui le Cabinet y voit un « *outil incroyable* »<sup>1</sup>. Il y aurait bien un avantage pour le politique à disposer de cette figure originale et du flou qui entoure son statut.

**1-Les avantages d'un émetteur politisé.**

Une dose de politisation chez le porte-parole ministériel servirait de diverses manières, les intérêts du ministre. On peut d'abord postuler qu'un message sera mieux porté si son émetteur est convaincu de son bien-fondé. C'est en tout cas ce que semble penser le journaliste Ulysse Gosset qui explique :

*« Pour que la politique que défend une majorité soit bien défendue auprès de la presse française et internationale il faut que le porte-parole soit en phase avec le pouvoir en place[...] Moi je pense que pour que le porte-parole soit vraiment bon [...] il faut qu'il soit bien en phase avec la ligne du ministère pour bien le vendre ensuite »*<sup>2</sup>

A demi-mot, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères lui-même, nous confie apprécier avoir une certaine proximité idéologique avec la parole qu'il porte :

*« Si il y a un changement d'orientation, c'est vrai que ce serait un peu paradoxal que ce soit moi qui porte une politique différente. [...] ça me paraît plus correct vis-à-vis d'une prochaine équipe ministérielle d'avoir à choisir un autre porte-parole. »*<sup>3</sup>  
- R. Nadal

Ensuite, le politique peut être tenté de faire du porte-parole une sorte de substitut du ministre face aux journalistes, dans un contexte où selon Thierry Devars, « jamais la politique n'a occupé autant de place dans les médias »<sup>4</sup>. Devant l'incapacité du ministre à répondre à toutes les sollicitations, le porte-parole prend le relais, « *parce que nous, quand on a fait un média avec le ministre, il n'a pas le temps d'en faire 36 000 autres dans la journée* »<sup>5</sup> insiste la responsable de la communication de Bruno Le Roux. D'autant plus qu'il faut « *que la parole du ministre soit rare, il ne faut pas la galvauder* »<sup>6</sup>. En assurant cette suppléance qui le rapproche de la sphère politique, le porte-parole permet à la parole ministérielle de conserver la part d'exceptionnalité qu'elle requiert. Parfois, il s'exprime pour compenser l'absence du ministre. Bruno Le Roux étant à Bergerac lors de l'attaque du

<sup>1</sup> Conseillère de B. Le Roux, GRANIER-HEURTEVIN, Christine, 24 janvier 2017, bureau du Cabinet.

<sup>2</sup> Editoraliste international BFM TV, GOSSET, Ulysse, 16 janvier 2017, échange téléphonique.

<sup>3</sup> Porte-parole du ministère des Affaires étrangères, NADAL, Romain, 20 février 2017, MAE.

<sup>4</sup> DEVARS, Thierry, *La politique en continue : vers une BFMisation de la communication ?*, Paris, Les Petits Matins, 2015, p12.

<sup>5</sup> Conseillère de B. Le Roux, GRANIER-HEURTEVIN, Christine, 24 janvier 2017, bureau du Cabinet.

<sup>6</sup> 1<sup>er</sup> porte-parole du ministère de l'Intérieur, GACHET, Gérard, 12 janvier 2017, mairie du 16<sup>ème</sup> arr.

Louvre, c'est Pierre-Henry Brandet qui porte à l'écran le visage rassurant du ministère de l'Intérieur. Le ministre apparaît en creux, sorte d'inter-énonciateur, de méta-énonciateur :

[i télé] « la menace n'a jamais été aussi forte et le ministre de l'Intérieur comme toutes les autorités politiques n'ont cessé de le marteler ces derniers mois. »

[i télé] « Le ministre de l'Intérieur qui est en déplacement en province a décidé d'écourter ce déplacement »<sup>1</sup>

Il peut encore s'agir d'expliciter la communication du ministre. Là encore, on brouille la frontière avec les communicants politiques du Cabinet comme lors de « l'Affaire Théo » :

Journaliste i télé : « Bruno Le Roux a demandé aujourd'hui de la sérénité, du calme, pourquoi ne pas avoir réagi plus tôt au cours du weekend ?  
PHB : Le ministre a choisi de s'exprimer lorsqu'il l'a jugé opportun, c'est-à-dire ce matin, en condamnant bien évidemment les violences qui s'étaient commises tout au long de ce week-end. »<sup>2</sup>

On quitte ici la posture de porte-parole du ministère pour se rapprocher de celle d'un porte-parole du ministre lui-même. Ce constat se renforce d'ailleurs en période de remaniement ministériel, alors que les nouveaux communicants du Cabinet peuvent se trouver en difficulté, mal informés, inexpérimentés. La journaliste Nathalie Hernandez revient sur les conséquences du changement précipité de ministre de l'Intérieur suite à la nomination de Bernard Cazeneuve au poste de Premier ministre :

*« Les nouvelles communicantes – elles étaient deux hein au début – elles ne sont pas vraiment informées. Elles n'avaient pas vraiment d'expérience de ce que c'est que l'Intérieur, le milieu police, justice, enquêtes, ...[...] Moi elles me l'avaient dit clairement dès le début qu'il faudra s'adresser à Pierre-Henry Brandet directement. »*<sup>3</sup> - N Hernandez

La nature indéterminée de la communication du porte-parolat permet donc de s'adapter aux situations en lui faisant adopter, pour un temps, une posture proche du communicant politique.

## 2- Une dépolitisation au service du politique : quand la parole remplace l'action.

Bien souvent, la parole politique apparaît « frappée d'une relation déprimée entre la politique et le citoyen »<sup>4</sup>, pourtant, jamais la communication n'a eu une place aussi centrale dans la gouvernance de nos sociétés. Erik Neveu explique que les outils étatiques « de domination et de régulation sociale passent de plus en plus par la médiation du symbolique [...] et, partant, par des pratiques identifiées comme relevant de la communication »<sup>5</sup>. On comprend donc l'importance d'une parole de nature indéfinie, plus crédible que la parole politique et qui viendrait suppléer la décision politique. Pour Pierre Bourdieu, « lorsque l'on

<sup>1</sup> *Affaire Théo*, 13/02/2017, i télé (Annexe 3)

<sup>2</sup> *Affaire Théo*, 13/02/2017, i télé (Annexe 3)

<sup>3</sup> Journaliste France Inter, HERNANDEZ, Nathalie, 9 février 2017, *échange téléphonique*.

<sup>4</sup> ZEMOR, Pierre, *La communication publique*, Paris, PUF, 2008, p123.

<sup>5</sup> NEVEU, Erik, *Une société de communication ?*, Paris, Montchrestien, 2011, p123.

admet que l'avenir dépend de la volonté et de l'action collectives, les idées-forces du porte-parole [...] ont le pouvoir de faire que l'avenir qu'elles annoncent devienne vrai ».<sup>1</sup> Sa parole devient performative. Elle peut venir apaiser la société comme lors de « l'Affaire Théo » où, conscient de l'impact d'une prise de parole, le porte-parole explique à la journaliste d'i-télé:

[i-télé] « Je pense qu'il est absolument nécessaire de lancer cet appel au calme et à la sérénité, à la responsabilité de chacun parce que tout le monde a une responsabilité et notamment dans les prises de parole publique ; un appel au calme et à l'apaisement c'est absolument nécessaire pour que le calme revienne dans tous les quartiers. »<sup>2</sup>

Lors de cette prise de parole, plusieurs procédés rhétoriques sont mobilisés par le communicant pour favoriser la désescalade de la violence. Pierre-Henry Brandet convoque le champ lexical de l'apaisement, de la sérénité : en vingt secondes on entend quatre fois le terme « *calme* ». De même, l'usage de la forme passive permet d'éviter de désigner des responsables. On n'accuse personne : « *les violences qui s'étaient commises* »<sup>3</sup>.

La parole peut aussi remplacer la mise en place de nouveaux moyens d'action. Il s'agit de montrer que les pouvoirs publics sont proactifs et mobilisés. Chaque répétition du message selon lequel le ministère agit fait l'effet d'un déploiement supplémentaire de moyens et installe l'idée d'une grande réactivité du gouvernement. Le porte-parole a ainsi largement recours à l'anaphore et aux effets d'accumulation pour suggérer la détermination de l'action. Sur France info, interrogé sur la fuite de mineurs vers la Syrie, il déclare : « *il y a eu un travail de fait bien évidemment depuis deux ans avec de nouveaux textes de lois, de nouvelles règles, de nouveaux dispositifs* »<sup>4</sup>. Plus habitué à utiliser le « on » imprécis, Pierre-Henry Brandet emploie plutôt le « nous » bien défini lorsqu'il l'associe à l'action. C'est un moyen d'insinuer que des décideurs sont aux commandes, comme dans l'expression : « *il était de notre responsabilité d'agir et de faire changer les choses* »<sup>5</sup>. De même un ton grave et assuré suggère une certaine sévérité de l'action des pouvoirs publics et de la décision politique: « *L'objectif de la mesure, il est très clair* »<sup>6</sup>. Jusque dans sa posture physique sur le terrain, Pierre-Henry Brandet incarne l'institution en action. Son interview pour i-télé<sup>7</sup> sur « l'Affaire Théo », le montre debout dans la nuit, devant la grille Beauvau : à travers lui c'est l'ensemble du ministère qui est en alerte, à tout moment prêt à agir. Peu importe si aucune mesure supplémentaire n'est prévue par le politique.

---

<sup>1</sup> BOURDIEU, Pierre, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Points, 2001, p239.

<sup>2</sup> *Affaire Théo*, 13/02/2017, i télé (Annexe 3)

<sup>3</sup> *Affaire Théo*, 13/02/2017, i télé (Annexe 3)

<sup>4</sup> *Sortie de territoire des mineurs*, 15/01/2017, France info (Annexe 3)

<sup>5</sup> *Sortie de territoire des mineurs*, 15/01/2017, France Info (Annexe 3)

<sup>6</sup> *Sortie de territoire des mineurs*, 15/01/2017, Europe 1 (Annexe 3)

<sup>7</sup> *Affaire Théo*, 13/02/2017, I télé (Annexe 3)

### 3- Une dépolitisation au service du politique : quand la parole soutient l'action.

Quand elle ne remplace pas l'action, la communication en est une composante-clé. Le concept de « politique du discours »<sup>1</sup> développé par C. Ollivier-Yaniv, intègre pleinement la communication à la construction des politiques publiques. Le Livre Blanc sur la Défense et la Sécurité Nationale de 2008 va d'ailleurs dans le même sens en faisant de la communication «une partie intégrante de toute stratégie de sécurité nationale». Dans nos démocraties d'opinion, il ne s'agit plus de convaincre la majorité de voter la loi, il faut l'assentiment de l'opinion publique pour aller jusqu'au bout de la réforme. Pierre Rosanvallon<sup>2</sup> distinguait à ce titre le peuple électoral et le peuple social.

*« Aujourd'hui communication et action sont complètement mêlées [...] Il faut considérer que la communication est une composante essentielle de l'action. Lorsqu'on gagne la bataille de la communication, on gagne souvent la guerre. »<sup>3</sup>*  
P.H. Brandet

Mieux acceptés qu'une expression politique, les discours du porte-parole soutiennent une réforme ou justifient de l'utilité d'une mesure. Pour cela on l'a vu, Pierre-Henry Brandet mobilise notamment de nombreux aphorismes : rythmées, binaires, placées en fin de phrases, ces expressions rendent les propos à la fois incontestables et mémorisables. De même après l'attaque du Louvre, il tente de légitimer l'état d'urgence. On a déjà relevé plusieurs procédés par lesquels on faisait du discours du porte-parole, un « usage de légitimation »<sup>4</sup> proche d'une communication politique. On pourrait ajouter aux techniques évoquées la co-occurrence répétée des termes de « *vigilance* » et de « *menace* ». Cette proximité instaurée entre les deux termes crée un lien de cause à effet dans l'inconscient de l'auditeur qui sert le message du communicant. En outre, Pierre-Henry Brandet a souvent recours aux modalisateurs tels « *évidemment* » « *bien évidemment* » qui rendent l'énoncé difficilement contestable : « *Vous savez bien évidemment qu'il y a une menace permanente* »<sup>5</sup>. Afin d'insister sur le danger qui justifie les mesures exceptionnelles, il rapporte les paroles de l'attaquant en les introduisant de manière non-neutre : « *il aurait proféré les mots suivants : Allahu Akbar* »<sup>6</sup>. On comprend que l'incantation ne doit pas être comprise comme une prière mais bien comme une menace.

Le recours au porte-parole est encore bien utile sur les sujets que l'on veut soustraire aux débats partisans et vider de leur dimension politique. Au nom du ministère de l'Intérieur, Pierre-Henry Brandet s'exprime sur l'organisation des scrutins électoraux qui ne doit pas

---

<sup>1</sup> OLLIVIER-YANIV Caroline, « De l'opposition entre "propagande" et "communication publique" à la définition de la politique du discours », *Quaderni*, 2010, N°72, pp 87-99.

<sup>2</sup> ROSANVALLON, Pierre, « *leçon inaugurale* », Rencontres de Pétrarque, Montpellier le 18.06.2011.

<sup>3</sup> Porte-parole du ministère de l'Intérieur, BRANDET, Pierre-Henry, 4 janvier 2017, *DICOM*.

<sup>4</sup> CHUPIN, Ivan, NOLLET, Jérémie, (dir), *Journalisme et dépendances*, Paris, L'Harmattan, 2006 p74

<sup>5</sup> *Affaire Théo*, 13/02/2017, I télé (Annexe 3)

<sup>6</sup> *Affaire Théo*, 13/02/2017, I télé (Annexe 3)

être perçue comme étant contrôlée par le ministre ou encore sur le rétablissement de la demande d'autorisation de sortie de territoire qui ne doit pas être associée à une inconstance de la majorité gouvernementale qui l'avait préalablement supprimée. Plusieurs techniques permettent de gommer la dimension politique de la prise de parole. C'est ce que C. Ollivier-Yaniv appelle *le lissage*<sup>1</sup>. Par la décontextualisation, par exemple, on ancre le discours dans le long terme, lui conférant un caractère universel. Cela se traduit – chez Pierre-Henry Brandet - par l'usage de la voix passive pour effacer les responsabilités ou du passé composé pour éviter toute impression de décision hâtive ou brutale. Il y a largement recours dans son interview sur l'autorisation de sortie de territoire pour les mineurs. On peut ensuite « dépolitiser » un sujet en décrétant sa naturalité. Selon Pierre Bourdieu, cela passerait par :

« une rhétorique de l'impartialité, marquée par les effets de symétrie, d'équilibre, de juste milieu, et soutenue par un ethos de la bienséance et de la décence, attesté par l'évitement des formes les plus violentes de la polémique, par la discrétion, le respect affiché de l'adversaire, bref, tout ce qui manifeste la dénégation de la lutte politique en tant que lutte». <sup>2</sup>

Suivant cette logique, Pierre-Henry Brandet utilise beaucoup les présupposés qui contribuent à présenter les messages comme « des lieux de consensus entre interlocuteurs »<sup>3</sup>. Ces présupposés imposent de manière imperceptible, le cadre dans lequel le destinataire est invité à s'inscrire, qu'il est inconsciemment poussé à admettre. Lorsque France Info l'interroge sur le rétablissement de la demande d'autorisation de sortie de territoire pour les mineurs, Pierre-Henry Brandet explique que la décision a été prise « à l'aune de ce qu'on a vu, hein »<sup>4</sup>. Il fait appel au bon sens en prenant l'auditeur à témoin via le « hein » de connivence et l'utilisation du « on » qui crée une communauté imaginaire. Il évite tout effet d'annonce et dédramatise la prise de décision. L'argumentaire ne s'appuie sur aucune évaluation chiffrée, aucun exemple précis mais plutôt sur des concepts flous comme « les phénomènes » ou « les dispositifs » derrière lesquels chacun mettra ce qu'il veut. L'administration s'adapterait simplement à un « *contexte que tout le monde connaît* »<sup>5</sup>. Un usage habile de certains modalisateurs souligne encore la naturalité d'une réforme qui ne fait que répondre au bon sens: « *Le phénomène s'est quand même largement accentué ces dernières années* » ; « *il y avait évidemment une nécessité de le faire* ».<sup>6</sup>

La rhétorique de la scientificité, de la technicité est également mobilisée pour dépolitiser les annonces. S'exprimant sur le rétablissement de la mesure administrative pour les mineurs, le porte-parole évoque les « zones de conflit », « zones de combat » comme dans

<sup>1</sup> OGER, Claire, OLLIVIER-YANIV, Caroline, « Conjurer le désordre discursif. Les procédés de lissage dans la fabrication du discours institutionnel », *Quaderni*, 2006, N°81, pp 63- 77.

<sup>2</sup> BOURDIEU, Pierre, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Points, 2001, p193.

<sup>3</sup> KRIEG-PLANQUE, Alice, *Analyser les discours institutionnels*, Paris, A. Colin, 2012, p142.

<sup>4</sup> *Sortie de territoire des mineurs*, 15/01/2017, France info (Annexe 3)

<sup>5</sup> *Sortie de territoire des mineurs*, 15/01/2017, France info (Annexe 3)

<sup>6</sup> *Sortie de territoire des mineurs*, 15/01/2017, France info (Annexe 3)



l'expression : « *l'objectif de la mesure [...] il est d'empêcher le départ vers les zones de combat* »<sup>1</sup>. En ne les désignant pas nommément, on évite toute tension diplomatique avec les pays concernés. On écarte aussi l'idée de limitation de la libre-circulation du citoyen : qui aurait eu envie de se rendre dans une « zone » ? Et si Pierre-Henry Brandet se trompe dans le vocabulaire technique, évoquant les « *relevés de doutes* » plutôt que des « *levées de doutes* »<sup>2</sup>, cela importe peu au public qui cherche simplement à être rassuré par une apparente maîtrise. La dimension gestionnaire et rationnelle de l'action publique est valorisée afin de dépolitiser le propos. Le porte-parole mobilise alors un vocabulaire très descriptif, procédural : « l'objectif est », « afin de », « en cas de »<sup>3</sup>.

Parfois Pierre-Henry Brandet peut quitter cet ethos « administratif » pour favoriser la connivence avec son auditeur. On a vu en première partie que cette proximité est une demande du corps social aux communicants publics. Pour le politique, elle favorise surtout l'acceptabilité des messages. Jouer sur la connivence est très difficile pour la parole politique qui souffre de discrédit, au contraire la nature indéfinie de la communication du porte-parole serait profitable. Usant de l'interférence diaphasique, le porte-parole peut en effet alterner le registre administratif, descriptif et le registre familial. Un double positionnement impossible chez le décideur politique. Cet ethos hybride, adaptable selon l'objectif de la prise de parole, permet d'employer un langage quasi-familier comme dans l'expression « *ce n'est pas la panacée* »<sup>4</sup>. Le porte-parole peut aussi interpeller directement son auditoire ou encore utiliser le « on » indéfini qui renvoie bien souvent à un « nous, la société civile » - la première personne du singulier étant réservée au métadiscours<sup>5</sup>. Le ministre, exclu de cette "ordinarité" populaire, ne pourrait parler ainsi d'égal à égal avec le public pour lui suggérer d'admettre que les décisions prises tombent sous le coup d'un bon sens partagé. Le porte-parole fait jouer pleinement « l'effet de source », phénomène psychologique selon lequel la perception et l'interprétation d'un message diffèrent en fonction de la source du message.

---

<sup>1</sup> *Sortie de territoire des mineurs*, 15/01/2017, France info (Annexe 3)

<sup>2</sup> *Affaire Théo*, 13 /02/2017, Divers médias (Annexe 3)

<sup>3</sup> *Sortie de territoire des mineurs*, 15/01/2017, Europe 1 (Annexe 3)

<sup>4</sup> *Sortie de territoire des mineurs*, 15/01/2017, France info (Annexe 3)

<sup>5</sup> D'après les fonctions du langage de R. Jakobson : « *je ne commenterai pas...* »

\*\*

On comprend les divers intérêts que présente le maintien d'une certaine confusion entre communication politique et institutionnelle. Toutefois, certains perçoivent dans cette indistinction, un risque réel. Ainsi Pierre Zémor met en garde contre « la perte d'authenticité voire d'intégrité »<sup>1</sup> de la parole publique. Le porte-parole doit effectivement faire preuve de vigilance afin de conserver la crédibilité de sa parole, de ne pas lui donner une coloration trop politique ou trop administrative qui desservirait son action. Si cet outil de communication propose un « continuum »<sup>2</sup> appréciable entre deux types de communication trop souvent opposés, est-il possible et souhaitable de l'exporter à d'autres administrations et ministères ?

⇒ **Retour sur les hypothèses –**

*H2 : Le porte-parolat révèle une stratégie de brouillage de la frontière entre communication politique et communication publique.*

*Cette deuxième hypothèse est validée au sens où l'on constate à la fois le brouillage de la frontière et le fait que ce dernier soit le fruit d'une volonté, d'une stratégie des acteurs qui l'entretiennent volontairement. Alors que le discours des porte-paroles et les logiques d'organigrammes renvoient à une nature essentiellement « institutionnelle » du porte-parolat, une observation des pratiques basée sur les critères définis par certains chercheurs tend à rapprocher l'exercice d'une communication politique. Ayant ensuite détaillé les divers avantages que pouvaient trouver porte-paroles et décideurs politiques dans cette imprécision, nous pouvons réintroduire la dimension stratégique de la création du porte-parolat.*

---

<sup>1</sup> ZEMOR, Pierre, *La communication publique*, Paris, PUF, 2008, p54.

<sup>2</sup> CHUPIN, Ivan, NOLLET, Jérémie,(dir), *Journalisme et dépendances*, Paris, L'Harmattan, 2006, p74.

## **Partie III: Le porte-parole ministériel : modèle insaisissable, généralisation improbable.**

Cette dernière partie adopte une perspective comparative mettant en parallèle les missions et l'organisation de Pierre-Henry Brandet avec celles des porte-paroles d'autres ministères. On interroge la dimension transposable du porte-parole du ministère de l'Intérieur. Il s'agira finalement de dégager un « idéal-type »<sup>1</sup> - au sens de Max Weber - une construction intellectuelle dont, par définition, on ne rencontre aucun exemple dans la réalité, mais qui fonctionne comme modèle pour comprendre et cerner le concept du porte-parolat ministériel.

### **A- Incarner le ministère de l'Intérieur, une mission spécifique.**

Le porte-parole se construit et s'adapte en fonction de la structure qu'il représente. « *Chaque poste de porte-parole dans les ministères régaliens a ses spécificités* »<sup>2</sup> souligne Pierre-Henry Brandet. Il convient donc de prendre en compte ce qui fait la singularité du ministère de l'Intérieur, ses caractéristiques intrinsèques comme les facteurs plus contingents qui influencent la fonction de son porte-parole. Nous pourrions ainsi déceler ce qui donne à l'incarnation de la place Beauvau son caractère unique.

#### **a) Un porte-parolat adapté aux caractéristiques intrinsèques du ministère.**

La soumission à l'urgence, la diversité des thèmes à traiter comme la complexité organisationnelle du ministère de l'Intérieur impactent la figure de son porte-parole.

##### **1- Une temporalité spécifique**

Le ministère de l'Intérieur est le ministère de l'urgence. Il est très exposé du fait de la nature anxiogène des sujets qui rentrent dans son champ de compétence : immigration, terrorisme, élections, etc. Beaucoup sont de potentiels terrains de crise qui nécessitent une grande réactivité. « *pour le porte-parole au ministère de l'Intérieur, il y a du travail !* »<sup>3</sup> lance Pierre-Henry Brandet. En effet, au cours des six premiers mois de l'année 2017, il a dû réagir à l'attaque au Louvre, à celle de l'aéroport d'Orly puis des champs Elysées<sup>4</sup>, pour ne citer que les problématiques terroristes. L'Intérieur fait partie de ces institutions qui, d'après J. Charron, « en raison de la mission du ministère dont [elles] ont la charge, ont davantage besoin de soigner leur image publique ».<sup>5</sup> Or cette image est très sollicitée par des médias qui se nourrissent des récits de crises et des sujets de tensions. Place Beauvau, la gestion

---

<sup>1</sup> WEBER, Max, *Essai sur la théorie de la science*, Paris, Plon, 1965, p.181

<sup>2</sup> Porte-parole du ministère de l'Intérieur, BRANDET, Pierre-Henry, 4 janvier 2017, DICOM.

<sup>3</sup> Entretien précité

<sup>4</sup> Annexe, Tableau 2.

<sup>5</sup> In : JUHEM, Philippe, SEDEL, Julie (dir.), *Agir par la parole*, Rennes, PUR, 2016, p26.

de crise justifierait presque à elle seule la présence d'un porte-parole. Elle représente soixante-quinze pour cent du travail de Pierre-Henry Brandet et les vagues d'attentats de ces dernières années sont autant de sollicitations supplémentaires qui font dire à Gérard Gachet : « *c'est un ministère où c'est quand même comm' de crise tous les matins* »<sup>1</sup>.

Selon le porte-parole du ministère de l'Intérieur, « *tous les ministères n'ont pas une exposition médiatique soit en termes institutionnels, soit en termes de crise qui justifie d'avoir un porte-parole* »<sup>2</sup>. Pour lui, le ministère qui se rapproche le plus de l'Intérieur est celui des Affaires étrangères, soumis lui aussi au risque de crises majeures. Le témoignage de Romain Nadal au Quai d'Orsay révèle cette préoccupation commune de gestion de l'urgence :

*« Je me dis qu'il faut quand même être très solide parce que j'ai vécu des crashes aériens, la crise syrienne, le tremblement de terre en Haïti, des prises d'otage. Ça peut durer des semaines ! [...] ça nous a obligé à venir tous les week-ends au ministère pendant près de 2 mois ce tremblement de terre en Haïti. [...] Le crash d'air Algérie et les 55 français tués c'était 15 jours de communication de crise. Le crash de GermanWing, là aussi c'est considérable en termes de pression médiatique. »*<sup>3</sup> -

Les autres porte-paroles de ministère ne partagent pas cette temporalité atypique d'une communication essentiellement réactive, bâtie dans l'urgence.

Le rythme auquel est soumis Pierre-Henry Brandet au ministère de l'Intérieur justifie la forme qui a été donnée au porte-parolat. Il n'y a pas de point-presse régulier comme dans d'autres ministères :

*« On s'est dit : notre point presse tombera le jour où il ne se passera rien d'intéressant, en revanche le jour où il se passera un gros truc, les journalistes seront tous dans la cour et on ne pourra pas dire « revenez dans trois jours, ce n'est pas le point presse »*<sup>4</sup>.- G. Gachet

*« Nous on est sur de l'actualité qui se périmite vite et le risque, en faisant un point presse régulier, c'est de n'être interrogé que sur les sujets d'actualité sur lesquels, la plupart du temps, on ne peut pas parler. Ça va être par exemple, la semaine dernière l'affaire Troadec : c'est du judiciaire, l'affaire Fillon : on n'a rien à dire. On créerait finalement une frustration chez les journalistes sans apporter les réponses. »*<sup>5</sup> - Pierre-Henry Brandet.

De même, la grande disponibilité demandée au porte-parole face à l'urgence et à l'imprévu rend impossible tout cumul avec le poste de délégué à l'information et à la communication. Ce dernier se charge d'une gestion plus stratégique de la communication institutionnelle, dans le temps long. En faisant le choix inverse, le ministère de la Défense et celui des

---

<sup>1</sup> 1<sup>er</sup> porte-parole du ministère de l'Intérieur, GACHET, Gérard, 12 janvier 2017, mairie du 16<sup>ème</sup> arr.

<sup>2</sup> Porte-parole du ministère de l'Intérieur, BRANDET, Pierre-Henry, 15 mars 2017, DICOM.

<sup>3</sup> Porte-parole du ministère des Affaires étrangères, NADAL, Romain, 20 février 2017, MAE.

<sup>4</sup> 1<sup>er</sup> porte-parole du ministère de l'Intérieur, GACHET, Gérard, 12 janvier 2017, mairie du 16<sup>ème</sup> arr.

<sup>5</sup> Porte-parole du ministère de l'Intérieur, BRANDET, Pierre-Henry, 15 mars 2017, DICOM.

Affaires étrangères ont souhaité favoriser la permanence institutionnelle. Le porte-parole étant également directeur du service de la communication, la stabilité du poste est assurée et le soupçon de politisation atténué. Cette dualité de la fonction du porte-parole est rendue possible au Quai d'Orsay, grâce à la mise en place d'une équipe très fournie de porte-paroles adjoints et de collaborateurs capables de gérer l'urgence et les crises.

## 2- Une diversité des thèmes à traiter.

Au-delà des crises régulières et des « sujets-chauds », le ministère de l'Intérieur est en charge de domaines à la fois nombreux et variés. L'analyse<sup>1</sup> des thèmes sur lesquels Pierre-Henry Brandet a pu s'exprimer depuis janvier 2017 est révélatrice de cette diversité : cartes d'électeurs, rôle de la police, supporters violents, autorisation de sortie de territoire, etc. Les sollicitations des journalistes sont très nombreuses et ce volume d'activité du ministère de l'Intérieur justifierait, selon Pierre-Henry Brandet, la mission du porte-parole : « *Dans les ministères qui n'ont pas l'activité opérationnelle comme à l'Intérieur, c'est le ministre qui veut porter l'ensemble de la communication lui-même* »<sup>2</sup>.

Ensuite, l'une des particularités majeures du porte-parolat du ministère de l'Intérieur réside dans le fait qu'il ne soit pas autant soumis au secret de l'enquête ou au secret-défense. Ainsi, sans rentrer dans des considérations couvertes par le secret d'instruction, Pierre-Henry Brandet peut s'exprimer sur les mesures de sécurité, le déroulement des faits, les actions envisagées, etc. Il a une plus grande liberté de parole que le porte-parole de la Justice par exemple, qui ne doit pas être accusé d'entraver l'enquête et l'indépendance des juges. Les limites imprécises du périmètre d'expression de M. Brandet, engendrent parfois quelques conclusions hâtives telles que : « *si le caractère terroriste, qui ne semble faire aucun doute, est avéré* »<sup>3</sup>. La tournure alambiquée du propos témoigne de la difficulté à éviter deux écueils qui consisteraient à nier l'évidence et à empiéter sur le domaine de prise de parole de l'autorité judiciaire.

C'est parce que sa parole est plus libre, que le porte-parole du ministère de l'Intérieur est omniprésent. Sur des sujets susceptibles de mobiliser le ministère de la Justice ou de la Défense, il s'exprime au nom de tous et de toutes les autorités, comme l'illustre cet extrait d'interview pour RTL suite à l'attaque au Louvre : « *Les pouvoirs publics, Bruno Le Roux, le Premier Ministre Bernard Cazeneuve, le Président de la République et toutes les autorités n'ont cessé de le marteler, ...* »<sup>4</sup>. L'artifice souvent utilisé réside dans l'utilisation du « on »

---

<sup>1</sup> Annexe, Tableau 2

<sup>2</sup> Porte-parole du ministère de l'Intérieur, BRANDET, Pierre-Henry, 4 janvier 2017, DICOM.

<sup>3</sup> *Attaque du Louvre*, 03/02/2017, RTL (Annexe 3)

<sup>4</sup> *Attaque du Louvre*, 03/02/2017, RTL (Annexe 3)

qui se réfère sans les désigner expressément, aux différentes autorités qui travaillent sur un dossier : « *on est en train de procéder* » « *on peut encore améliorer nos dispositifs* »<sup>1</sup>.

Au sein de son ministère, Pierre-Henry Brandet est LE référent pour toute prise de parole. Il partage simplement l'expression dans les médias avec le ministre et les porte-paroles opérationnels. Au contraire, Valérie Lécasble, porte-parole du ministère de la Défense ne communique pas sur les opérations extérieures : l'Etat-major des armées a son propre système de communication et les services de presse des trois armées sont très développés. De même, le porte-parole de la Justice doit compter avec un Procureur de la République très médiatique et respecter l'indépendance de la parole des magistrats :

*« La seule personne habilitée à communiquer sur une affaire en cours, c'est le procureur de la République. Ce n'est pas au porte-parole du ministère de la Justice d'aller communiquer dans les médias Ce n'est donc pas un « partage » qui se fait, c'est vraiment institutionnel. »*<sup>2</sup> O. Pédro-José.

*« En fait, le communicant pour la Justice, c'est le parquet, c'est François Molins.[...] je vais vous dire, j'ai le portable du parquet de Paris et j'ai leur communicant au téléphone dix fois plus que le ministère de la Justice. C'est le principe de la séparation des pouvoirs »*<sup>3</sup> - C. Audoin

Pierre-Henry Brandet doit lui aussi respecter la séparation des pouvoirs entre l'exécutif et le judiciaire. Des limites qu'il rappelle d'ailleurs sans-cesse aux journalistes: « *soyons très prudents* »<sup>4</sup> est répété à cinq reprises lors de l'intervention suivant l'attaque du Louvre. C'est lui qui renvoie régulièrement à la prise de parole future du Procureur : « *C'est le parquet qui communiquera en temps et en heure* ».<sup>5</sup>

### 3-Une complexité organisationnelle à atténuer.

La diversité des dossiers dont le ministère a la charge implique une organisation interne complexe avec de très nombreuses Directions Générales (DG) spécialisées et diverses agences autonomes (DSR, ANTS,...). L'une des missions du porte-parole est donc de regrouper chaque acteur derrière le pavillon unique « ministère de l'Intérieur ». Pierre-Henry Brandet apporte un « *verniss global* »<sup>6</sup> dans une logique de « *recherche de cohérence* »<sup>7</sup>. Un rôle essentiel quand on sait que certaines DG comme la Police, la Gendarmerie et la Sécurité Civile (DGSCGC) sont en perpétuelle concurrence, notamment pour capter l'attention des médias. Ainsi les porte-paroles opérationnels ne travaillent que très rarement ensemble, ils n'organisent aucune réunion commune malgré les volontés du

<sup>1</sup> *Attaque du Louvre*, 03/02/2017, RTL (Annexe 3)

<sup>2</sup> Ex-porte-parole de la Justice, PEDRO-JOSE, Olivier, 17 février 2017, *ministère de la Justice*.

<sup>3</sup> Journaliste France Inter, AUDOIN, Corinne, 15 février 2017, *échange téléphonique*.

<sup>4</sup> *Attaque du Louvre*, 03/02/2017, BFM TV et Itélé (Annexe 3)

<sup>5</sup> *Attaque du Louvre*, 03/02/2017, France info (Annexe 3)

<sup>6</sup> Porte-parole du ministère de l'Intérieur, BRANDET, Pierre-Henry, 4 janvier 2017, *DICOM*.

<sup>7</sup> Entretien précité

Cabinet en ce sens. Pierre-Henry Brandet tente de gommer la complexité organisationnelle et les rivalités internes via quelques procédés rhétoriques repérables dans ses prises de parole publique. Il remercie par exemple l'action des acteurs de terrain en les désignant par le terme générique de « *forces de sécurité* »<sup>1</sup> pour ne pas mettre en avant l'une ou l'autre des DG. De même, les préfectures, véritables relais de la politique gouvernementale, sont placées sous la compétence du ministère de l'Intérieur. Elles doivent également avoir une communication harmonisée. Le porte-parole peut s'appuyer sur les équipes de l'unité des réseaux pour assurer la cohérence de l'expression de ces services déconcentrés de l'Etat. Les préfets comptent souvent parmi les premiers communicants en matière de crise lorsque celle-ci revêt une dimension locale.

C'est aussi cette complexité organisationnelle qui justifie la création de porte-parolats dans d'autres ministères. A la Défense il faut coordonner la multitude de « grands administrés » : trois armées, l'Etat-major, la DG armement, etc. De même le ministère des Affaires étrangères a en charge un large réseau d'ambassades et doit compter avec les conseillers diplomatiques du Président de la République et du Premier Ministre, très actifs dans la définition de la politique étrangère de la France. Le porte-parole du Quai d'Orsay doit coordonner ces différents niveaux d'expression et « *se concerter en permanence avec l'Elysée, Matignon* ».<sup>2</sup> Au ministère de la Justice, l'atténuation de la complexité interne n'est pas aussi prégnante. Certes les juges et magistrats sont nombreux et dispersés sur l'ensemble du territoire, mais ils sont indépendants. La journaliste Corinne Audoin résume ainsi : « *Le porte-parole de l'Intérieur est le chef des policiers [et des gendarmes,] le porte-parole de la Justice n'est pas le chef des juges* »<sup>3</sup>.

Si des facteurs structurels viennent façonner de manière singulière le porte-parolat du ministère de l'Intérieur, des éléments plus contingents doivent aussi être pris en considération.

#### ***b) Un porte-parolat façonné par des personnalités influentes.***

Les personnes qui ont incarné le rôle de porte-parole ou celles à l'origine de sa création ont pu avoir une réelle influence sur la forme prise par celui-ci. Le facteur humain empêche donc une homogénéisation parfaite des modèles de porte-parolat dans les quatre ministères.

---

<sup>1</sup> *Attaque du Louvre*, 03/02/2017, RTL (Annexe 3)

<sup>2</sup> Porte-parole du ministère des Affaires étrangères, NADAL, Romain, 20 février 2017, MAE.

<sup>3</sup> Journaliste France Inter, AUDOIN, Corinne, 15 février 2017, échange téléphonique.

### 1) L’empreinte des politiques sur le poste.

L’impulsion politique de Michèle Alliot-Marie est à l’origine de l’instauration d’un porte-parole au ministère de l’Intérieur. Nicolas Sarkozy ministre de l’Intérieur avait lancé l’idée puis l’a abandonnée, estimant qu’il était le plus à même d’assurer la communication de son ministère dans les médias. Les journalistes comme l’opinion publique se sont habitués à cette exposition médiatique extrême du ministre et du ministère. Après lui, tous n’ont pas eu cette appétence et cette aisance communicationnelle. Le porte-parolat est donc né de cette volonté de perpétuer la tradition d’omniprésence instaurée par le ministre Sarkozy et à laquelle il était devenu impossible de déroger. Les ministres successifs contribuent ensuite à déterminer l’importance qui sera donnée à l’expression du porte-parole et donc le caractère plus ou moins stratégique de son rôle. Sarah-Lou Cohen-Bacri, journaliste pour BFM TV, explique que la manière dont elle sollicite le porte-parole « *dépend plutôt des ministres et des relations qu’ils ont avec leur porte-parole* »<sup>1</sup>. L’influence du ministre et de son Cabinet est notable place Beauvau. Ainsi le remplacement de Michèle Alliot-Marie par Brice Hortefeux a largement modifié le quotidien du porte-parole de l’époque qui témoigne : « *je suis devenu plus, à partir de ce moment-là, le porte-parole de l’institution que du ministre et de son Cabinet* »<sup>2</sup>. En effet le Cabinet considérait que « *lorsque le ministre s’était exprimé sur un sujet, même par communiqué, la messe était dite et rien d’autre n’était à faire* »<sup>3</sup>. Bernard Cazeneuve, comme Manuel Valls, s’exprimait beaucoup dans les médias. Il aimait la communication et faisait preuve d’une certaine aisance dans ce domaine que certains attribuent à sa formation d’avocat. La présence à l’écran ou au micro de Pierre-Henry Brandet s’accroît sous les deux ministres suivants. En effet, ces derniers ont semblé assurer des « fonctions d’intérim ». Leurs conseillers en communication n’ont pas toujours eu le temps de prendre leurs marques, de connaître le fonds des dossiers ; ils font donc appel au porte-parole. Le volume de prises de parole dépend aussi de la conjoncture : en fin de mandat, les enjeux sont moins importants, les réformes moins nombreuses.

Les porte-paroles des autres ministères semblent également influencés par la personnalité de leurs ministres. Au ministère de la Défense, Valérie Lécasble affirme : « *l’importance du porte-parolat, selon moi, elle dépend du ministre et aussi de l’époque. Mais souvent le ministre de la Défense, c’est vraiment lui qui parle en vrai* »<sup>4</sup>. A la Justice, on fait le constat suivant : sous Christiane Taubira, les journalistes avaient beaucoup de mal « à savoir qui appeler parce que les conseillers se renvoyaient beaucoup la balle l’un l’autre et

---

<sup>1</sup> Journaliste «Police-Justice» BFM TV COHEN, Sarah-Lou, 20 janvier 2017, échange téléphonique.

<sup>2</sup> 1<sup>er</sup> porte-parole du ministère de l’Intérieur, GACHET, Gérard, 12 janvier 2017, mairie du 16<sup>ème</sup> arr.

<sup>3</sup> Entretien précité

<sup>4</sup> Porte-parole de la Défense, LECASBLE, Valérie, 27 janvier 2017, échange téléphonique.



avec le porte-parole »<sup>1</sup>. Au contraire, Jean-Jacques Urvoas s'est doté d'une chargée de communication très politisée qui laisse seulement au porte-parole les questions techniques.

## 2) L'empreinte laissée par les prédécesseurs sur le profil recherché

Créé en 2008, le porte-parolat au ministère de l'Intérieur n'a pas de véritable ancienneté. Les contours du poste se sont affirmés au gré des pratiques, certaines commençant toutefois à s'institutionnaliser.

*« C'est une fonction encore relativement jeune et qui n'a pas d'existence propre en dehors de celle que lui donne les gens qui sont nommés pour l'exercer. Ceux qui sont nommés impriment leur marque »<sup>2</sup>. – C. Audoin*

L'expérience passée peut devenir une sorte de contre-modèle duquel on tire des leçons. Le ministère de l'Intérieur n'a, par exemple, pas jugé utile de reproduire le profil politisé de Gérard Gachet. Sans doute a-t-on voulu encourager une plus grande longévité au poste en recrutant Pierre-Henry Brandet qui n'a ni engagement partisan ni proximité particulière avec un ministre. Le profil de journaliste testé en 2008 semble par contre avoir donné satisfaction puisqu'on reconduit l'expérience avec l'actuel porte-parole, issu de France Télévision.

D'autres ministères se sont également inspirés des expériences précédentes au porte-parolat pour définir le profil du communicant au poste. Au Quai d'Orsay, on retrouve plusieurs invariants dans les formations et expériences<sup>3</sup> qui précèdent la nomination au porte-parolat. Le communicant-type aurait fait l'IEP de Paris puis l'ENA, eu un poste de conseiller et serait passé par une ambassade. Romain Nadal évoque une véritable « tradition »<sup>4</sup> du porte-parole diplomate. Les personnalités des « anciens » peuvent aussi influencer. Ainsi, Olivier-Pédro José dit de son prédécesseur, Guillaume Didier : « Il a été une inspiration de tous les instants »<sup>5</sup>. Il s'inscrit donc dans la tradition de ce dernier pour déterminer les contours de sa fonction. Comme au ministère de l'Intérieur, le passé fait parfois figure de repoussoir. Valérie Lecasble à la Défense a ainsi décidé de s'émanciper des pratiques de son prédécesseur, proche du Cabinet, pour rendre son poste moins politique et mettre en avant son profil de « technicienne de la communication ». Elle explique : « Moi j'ai changé un peu les choses en arrivant. Mon prédécesseur M. Bayle était historiquement très proche de l'équipe du Cabinet et les voyait quasi quotidiennement. Moi, non, j'ai arrêté ça »<sup>6</sup>.

---

<sup>1</sup> Journaliste France Inter, AUDOIN, Corinne, 15 février 2017, échange téléphonique.

<sup>2</sup> Entretien précité.

<sup>3</sup> Annexe tableau 1.

<sup>4</sup> Porte-parole du ministère des Affaires étrangères, NADAL, Romain, 20 février 2017, MAE.

<sup>5</sup> Ex-porte-parole de la Justice, PEDRO-JOSE, Olivier, 17 février 2017, ministère de la Justice.

<sup>6</sup> Porte-parole de la Défense, LECASBLE, Valérie, 27 janvier 2017, échange téléphonique.

### 3) L’empreinte laissée par les prédécesseurs sur la structure du poste

La structure du porte-parolat du ministère de l’Intérieur n’a subi aucune importante refonte avec l’arrivée d’un nouveau communicant. Gérard Gachet n’avait pas jugé utile de cumuler la fonction de porte-parole et celle de délégué à la communication et cela n’a pas été remis en question par la suite. Il en va de même pour l’absence de « point presse » régulier : une décision de M. Gachet sur laquelle on n’est pas revenu depuis 2008. La réforme organisationnelle de 2013 a toutefois supprimé le rattachement de M. Brandet au Cabinet du SG pour intégrer celui-ci aux équipes de la DICOM sur lesquelles il peut maintenant s’appuyer. S’il a été proposé à Pierre-Henry Brandet d’impulser la création d’un «porte-parolat étoffé» dont il prendrait la direction, le nouveau porte-parole n’a pas véritablement révolutionné la fonction. Mise-à-part la nomination de porte-paroles opérationnels, les journalistes ne constatent pas de différence majeure dans la manière de travailler des deux hommes qui se sont succédé. Le porte-parolat actuel s’inspire des modèles précédents dans une logique de «path dependency »<sup>1</sup> par laquelle les structures sont rarement remises en question.

Au Quai d’Orsay aussi, « *chaque porte-parole apporte quelque-chose* »<sup>2</sup>. Les autres porte-parolats semblent tout autant influencés dans leur forme par les expériences passées. Le témoignage d’Olivier Pédro-José<sup>3</sup> pour le ministère de la Justice est révélateur. Il permet de comprendre pourquoi le porte-parole de ce ministère est considéré par certains comme plus proche du politique. En effet, celui-ci explique que le premier porte-parole était le porte-parole personnel du garde des sceaux. Il est ensuite devenu en 2010, le porte-parole du ministère de la Justice. Jusqu’à très récemment la proximité avec le ministre était donc nécessaire aux missions d’un porte-parole qui ne représentait pas encore l’institution. En changeant d’échelle, le porte-parolat n’aurait pas tout à fait abandonné sa proximité avec la sphère politique. De même, les habitudes qui s’instaurent au sein des porte-parolats peuvent influencer le rapport aux médias. Ainsi, certains journalistes considèrent que le ministère de la Justice fait relativement peu de sons ou d’images, mais personne ne sait expliquer ce constat qui n’est plus véritablement questionné :

*« C’est vrai que je ne sais pas comment vous expliquer ça, le fait que le porte-parole de la Justice n’ait pas vraiment vocation à faire du son »*<sup>4</sup> C. Audoin.

*«Il ne m’est jamais venu à l’idée de dire j’ai besoin de son»*<sup>5</sup> S. Lou Cohen.

---

<sup>1</sup>Une fois établies, les règles du jeu institutionnel génèrent des dynamiques auto-renforçantes-Pierson

<sup>2</sup> Porte-parole du ministère des Affaires étrangères, NADAL, Romain, 20 février 2017, MAE.

<sup>3</sup>Ex-porte-parole de la Justice, PEDRO-JOSE, Olivier, 17 février 2017, ministère de la Justice.

<sup>4</sup>Journaliste France Inter, AUDOIN, Corinne, 15 février 2017, échange téléphonique.

<sup>5</sup> Journaliste «Police-Justice» BFM TV COHEN, Sarah-Lou, 20 janvier 2017, échange téléphonique.

Que ce soient celle des ministres ou les prédécesseurs, l’empreinte laissée par les expériences passées détermine la nature actuelle du poste de porte-parole et explique pour partie la diversité des pratiques observées. Il faut pourtant dépasser ces disparités afin de déterminer quelques invariants et bonnes pratiques qui pourront être diffusés.

## **B- Incarner un ministère : des « best-practices » généralisables**

L’absence d’historicité de la figure du porte-parole en fait un terrain encore très malléable, modulable, et donc susceptible d’être perfectionné. Ce benchmarking est d’ailleurs déjà une réalité au porte-parolat des Affaires étrangères, structure plus ancienne de laquelle certains –parfois venus de l’étranger - viennent s’inspirer. On peut imaginer, par ce travail d’analyse, dégager des pistes de réflexions influençant la pratique future du métier de porte-parole en ministère. C’est l’ambition de ces derniers développements qui dresseront le profil-type du « bon porte-parole » ainsi qu’un descriptif de poste générique, tout en interrogeant la pertinence d’une telle démarche.

### **a) Le profil du candidat**

Un ensemble de caractéristiques dessinerait le profil d’un « bon porte-parole ». Celles-ci sont déclinables en savoir-faire, savoir-être, formation adéquate et niveau d’expérience. Des catégories que l’on retrouve sur la plupart des offres d’emplois et que l’on a choisi ici de reprendre afin de rationaliser la fonction de porte-parole.

#### **1-Formation et expérience professionnelles.**

On a vu que trois des quatre porte-paroles actuellement en poste dans les ministères sont sortis d’une école de journalisme, de communication ou ont une expérience du journaliste acquise sur le terrain. Depuis 2008 ces profils se multiplient. La connaissance concrète du monde des médias semblent donc favoriser la nomination au poste. On note d’ailleurs la présence de journalistes dans le jury de sélection pour le recrutement de Pierre-Henry Brandet. L’émergence d’un véritable statut de contractuel de la fonction publique explique aussi en partie ce recrutement externe qui privilégie l’expérience au diplôme et au concours. En effet, le profil journalistique est extrêmement apprécié de l’interlocuteur au sein du monde médiatique. La compréhension des modes de fonctionnement et des contraintes de ce dernier permet au porte-parole d’adapter sa communication, de « *savoir comment on travaille, en termes d’impératifs, de délais, de contenus* »<sup>1</sup>. Le partage d’une déontologie commune du journalisme renforce la crédibilité de la parole du communicant et sa légitimité, deux indispensables à une communication réussie. Ainsi tous les porte-paroles passés par

---

<sup>1</sup> Journaliste France Inter, HERNANDEZ, Nathalie, 9 février 2017, échange téléphonique.

le journalisme semblent avoir gardé un fort sentiment d'appartenance professionnelle, visible dans les entretiens à la manière souvent bienveillante dont ils évoquent « les confrères » ou « anciens-confrères ». Pierre-Henry Brandet explique que du journalisme, il garde toujours « l'esprit » et ajoute : « moi je ne vois pas le journaliste comme un ennemi. J'ai exercé cette profession donc je la respecte beaucoup »<sup>1</sup>. S'il n'est pas ouvertement évoqué ouvertement, le carnet d'adresse issu du monde des médias est bien utile pour les relations professionnelles avec les journalistes.

Toutefois, il n'y a pas une seule manière d'acquérir une expérience pertinente pour prétendre accéder au porte-parolat. On note que certains ont travaillé auprès du porte-parole avant de prendre la tête du service. Ainsi Olivier Pedro-José a passé huit ans au service du porte-parole du ministère de la Justice avant d'en assurer la relève. Il a d'abord été chargé de communication puis porte-parole adjoint. Romain Nadal au Quai d'Orsay a lui aussi commencé par travailler quatre ans en tant qu'adjoint au porte-parole. Le ministère de l'Intérieur pourrait s'inspirer de cette notion de porte-parole adjoint, notamment si les sollicitations des médias continuent d'augmenter. L'adjoint est garant d'une certaine continuité, d'un suivi des dossiers au départ du porte-parole et constitue une formation intéressante.

En outre, une expérience insuffisante peut être compensée par un processus de transmission. C'est le cas, au ministère de l'Intérieur, de la porte-parole de la Gendarmerie : alors que Karine Lejeune n'avait aucune formation en communication, elle a pu être briefée pendant près de six mois par son prédécesseur. Ce dernier peut fournir des conseils et partager son carnet d'adresse. Karine Lejeune revient sur sa période de formation-passation :

*« Il m'accompagnait sur tous les plateaux, il me briefait dans la voiture et me posait les questions comme un vrai journaliste pour éviter les boulettes. C'était une aide très précieuse, à la fois il était rassurant et il m'a donné plein de petites ficelles. [...] Il avait un réseau énorme et connaissait tous les journalistes sur tous les médias »<sup>2</sup> K. Lejeune.*

D'autres ministères ont également mis en place des procédures de formation. Ce fut le cas pour Pierre Januel à la Justice et pour Valérie Lecasble à la DICOd qui se souvient :

*« La première chose que j'ai fait, c'est de contacter Jean-François Bureau. Il a été très longtemps à la tête de la DICOd et a contribué à créer cet aspect porte-parolat. [...] J'ai beaucoup discuté avec lui avant de prendre le poste. Et il m'a beaucoup influencé dans mon choix. »<sup>3</sup> V. Lecasble.*

---

<sup>1</sup> Porte-parole du ministère de l'Intérieur, BRANDET, Pierre-Henry, 15 mars 2017, DICOM.

<sup>2</sup> Porte-parole de la Gendarmerie Nationale, LEJEUNE, Karine, 5 janvier 2017, Cabinet du DGGN.

<sup>3</sup> Porte-parole de la Défense, LECASBLE, Valérie, 27 janvier 2017, échange téléphonique.

Toutefois, la formation et l'expérience ne garantissent pas d'être un bon porte-parole. Christine Granier-Heurtevin au Cabinet de Bruno Le Roux en fait le constat lorsqu'elle évoque la figure de Pierre-Henry Brandet :

*« Je ne crois pas du tout que ce soit parce qu'il est ancien journaliste, pas du tout. Je pense que ça, ça l'a aidé au début mais maintenant je crois que c'est beaucoup plus sur le fait qu'il connaisse les sujets par cœur et qu'il en connaisse bien l'histoire et tout le cheminement qu'il a cette crédibilité auprès des journalistes. »<sup>1</sup>*

## 2-Savoirs et connaissances techniques.

En interrogeant les journalistes sur la personnalité de l'actuel porte-parole du ministère de l'Intérieur, tous sont unanimes : c'est quelqu'un qui connaît son métier et qui connaît « la maison ». Au-delà de simples savoirs techniques liés à l'expérience des médias, il est donc important de bien connaître son sujet. Les recruteurs semblent d'ailleurs en être conscients. « *A mon poste ils cherchaient un journaliste qui connaisse bien le monde de l'Intérieur* »<sup>2</sup> explique Pierre-Henry Brandet. On ne s'étonnera donc pas du choix qui a été fait de retenir la candidature de cet officier volontaire de sapeurs-pompiers également officier de réserve de la Gendarmerie nationale. Cette connaissance technique des dossiers a sans doute aussi justifié le recrutement de tous les porte-paroles de la Justice parmi les magistrats, et ce jusqu'en 2012. De même, au Quai d'Orsay les porte-paroles ont tous une formation de diplomate. Réussir les concours de la diplomatie serait un préalable indispensable selon Romain Nadal, porte-parole du ministère des Affaires étrangères, qui affirme : « *Je pense que pour pouvoir bien faire ce boulot il faut avoir été diplomate pour connaître la maison de l'intérieur* »<sup>3</sup>.

De plus, il est important que le porte-parole ait une vraie appétence pour les sujets liés à son ministère. Pierre-Henry Brandet témoigne de sa passion pour les missions du ministère de l'Intérieur : « *Je ne suis pas dans une fonction technique, j'ai un rapport affectif avec la maison que je représente* »<sup>4</sup>. Il emploie d'ailleurs à huit reprises le terme « *la maison* » pour désigner l'institution qu'il incarne, laissant ainsi paraître son attachement. Selon lui, le porte-parole n'est pas transposable d'un ministère à l'autre, du fait de la dimension affective de son implication :

*« A la Défense, à la Justice, aux Affaires étrangères, j'aurais fait un très mauvais porte-parole. Si je ne suis pas trop mauvais ici c'est parce que j'aime la maison.[...] Je ne pourrais pas, demain, communiquer sur n'importe quel produit »<sup>5</sup>*

---

<sup>1</sup> Conseillère de B. Le Roux, GRANIER-HEURTEVIN, Christine, 24 janvier 2017, bureau du Cabinet.

<sup>2</sup> Porte-parole du ministère de l'Intérieur, BRANDET, Pierre-Henry, 4 janvier 2017, DICOM.

<sup>3</sup> Porte-parole du ministère des Affaires étrangères, NADAL, Romain, 20 février 2017, MAE.

<sup>4</sup> Porte-parole du ministère de l'Intérieur, BRANDET, Pierre-Henry, 15 mars 2017, DICOM.

<sup>5</sup> Entretien précité.

Tous ne partagent pas cette conception du porte-parolat, ce rapport affectif à l'institution. Après son passage au ministère de l'Intérieur, le prédécesseur de M. Brandet a rejoint la Défense où il a pu appliquer les mêmes méthodes qu'à Beauvau à des domaines différents. Valérie Lecasble explique elle aussi qu'il lui suffit d'apporter son expertise de journaliste et de communicante puisqu'elle est entourée de « *gens qui ont la connaissance des sujets* »<sup>1</sup>.

Enfin, la bonne compréhension de l'organisation du ministère est aussi importante que celle des sujets traités :

*« Mon prédécesseur direct n'avait pas fait l'ENM mais connaissait le droit. Moi non, mais je connaissais la maison »*<sup>2</sup> - O. Pedro-José.

*« Pour être efficace, il faut bien connaître le fonctionnement du ministère parce qu'il est particulier. Vous serez efficace si vous savez immédiatement où vous allez chercher l'information, qui vous allez contacter »*<sup>3</sup> - O. Pedro-José

Il est important pour les journalistes d'avoir un interlocuteur qui puisse faire de la pédagogie. Tous ceux qui suivent le ministère de la Justice ou de l'Intérieur n'ont pas fait de droit administratif et n'ont pas le temps de se plonger dans les codes. Il faut donc être capable de fournir rapidement de l'information technique. Si le porte-parole ne détient pas lui-même cette information, il est primordial qu'il sache rapidement où la trouver et donc qu'il connaisse le fonctionnement de son institution. Le tout est d'éviter que le journaliste ne perde du temps. En outre, se forger une réputation de parfait technicien assure d'une plus grande longévité au poste à l'image de Jean-François Bureau à la DICOd.

### 3-Savoir-être et talent inné

L'aspirant au poste de porte-parole doit d'abord être doté d'une grande capacité de travail et faire preuve d'une entière disponibilité. La journée commence souvent très tôt, se termine tard. Des alertes de veille sur le mobile tombent même la nuit et les journalistes réclament du son et des images dès les premières heures pour alimenter des matinales très suivies. Les week-ends sont des jours susceptibles d'être travaillés. Les journalistes comme les porte-paroles insistent particulièrement sur l'importance de la disponibilité :

*« C'est un métier de tous les instants, je le dis toujours vous devez être à 200%. 100% ce n'est pas assez parce que vous devez être présent mais vous devez aussi avoir la capacité d'anticiper les choses »*<sup>4</sup> - O. Pedro-José

*« On peut m'appeler 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 »*<sup>5</sup> - R. Nadal

---

<sup>1</sup> Porte-parole de la Défense, LECASBLE, Valérie, 27 janvier 2017, échange téléphonique.

<sup>2</sup> Ex-porte-parole de la Justice, PEDRO-JOSE, Olivier, 17 février 2017, ministère de la Justice.

<sup>3</sup> Entretien précité

<sup>4</sup> Entretien précité

<sup>5</sup> Porte-parole du ministère des Affaires étrangères, NADAL, Romain, 20 février 2017, MAE.

*« C'est quand même à ça que se joue la présence des uns et des autres sur les plateaux : c'est la disponibilité »<sup>1</sup> - A. Acco*

Corolaire de cet impératif de disponibilité, une bonne capacité à gérer le stress, à travailler dans l'urgence est primordiale. Romain Nadal explique qu'il faut « *être capable d'absorber la pression, il faut être résistant au stress, ne pas être hystérique, ne pas être caractériel* »<sup>2</sup>.

La réactivité est une autre caractéristique essentielle demandée au porte-parole. Pierre-Henry Brandet parle de « *s'adapter à des situations peu banales* »<sup>3</sup>. Le métier est très peu routinier et oblige à se remettre en question chaque jour. Aucune crise ne ressemblera à la précédente, on ne peut donc se contenter de suivre un protocole d'action préétabli. Les éléments d'information sont transmis en temps réel au communicant qui doit adapter instantanément son discours et s'approprier rapidement une situation mouvante. Etre réactif signifie donc adopter le rythme de l'urgence en veillant bien à ne jamais perdre le contrôle des événements : il faut « *réagir dans l'instantanéité mais dans la maîtrise* »<sup>4</sup>.

On demandera aussi au porte-parole de faire preuve d'une capacité de compréhension et d'analyse des sollicitations médias, dont il faut très vite évaluer la pertinence. Il faut savoir refuser des interventions, ne pas se laisser prendre dans le tourbillon médiatique et garder la tête froide. Karine Lejeune, porte-parole de Gendarmerie Nationale, explique qu'elle se concerta avec ses attachés de presse avant chaque intervention en télévision ou en radio. S'entourer d'une équipe qui joue le rôle de conseiller comme au porte-parolat de la DGGN ou au Quai d'Orsay peut aider à prendre le recul nécessaire à la bonne analyse d'une situation.

Ensuite, une personnalité consensuelle favorisera la longévité dans le temps et les bonnes relations interpersonnelles, essentielles au métier. Une certaine dose de confiance en soi semble également nécessaire afin de construire une figure d'autorité. Ce que Jérôme Bonet, porte-parole de la Police Nationale appelle « *ne pas avoir froid aux yeux* »<sup>5</sup>. L'institution doit paraître solide et sûre d'elle, même en temps de crise. Il ne faut donc pas se laisser impressionner par des journalistes souvent incisifs voire inquisiteurs. Si la confiance en soi peut se travailler, une part des aptitudes requises pour faire un « bon porte-parole » est sans doute plus innée. Certains évoquent « *le talent* »<sup>6</sup>, d'autres « *le bon sens pour sentir les choses* »<sup>7</sup>. Pragmatique, le journaliste Ulysse Gosset résume : « *des grands ministres*

---

<sup>1</sup> Chef service «enquêtes-faits divers»Europe 1, ACCO Alain, 1<sup>er</sup> février 2017, échange téléphonique.

<sup>2</sup> Porte-parole du ministère des Affaires étrangères, NADAL, Romain, 20 février 2017, MAE.

<sup>3</sup> Porte-parole du ministère de l'Intérieur, BRANDET, Pierre-Henry, 4 janvier 2017, DICOM.

<sup>4</sup> Porte-parole du ministère des Affaires étrangères, NADAL, Romain, 20 février 2017, MAE.

<sup>5</sup> Porte-parole de la DG Police Nationale, BONET, Jérôme, 23 janvier 2017, échange téléphonique.

<sup>6</sup> Entretien précité

<sup>7</sup> Porte-parole du ministère de l'Intérieur, BRANDET, Pierre-Henry, 4 janvier 2017, DICOM.

*prendront plus de place, des porte-paroles sauront mieux incarner*»<sup>1</sup>. Il y aurait donc une part de ce « savoir être » qui serait impalpable et qui se rapprocherait de la vocation.

Finalement, le profil du candidat idéal qui ressort de nos observations et des témoignages divers ressemble à celui dressé par S. Prud'homme<sup>2</sup> dans son travail sur les porte-paroles. Il liste dix caractéristiques-clés : « assurance et aisance à communiquer, ouverture d'esprit, contrôle de soi, authenticité (implication personnelle et conviction), expertise, véracité (transparence et exactitude), charisme, proximité, clarté du message, honnêteté (intégrité et impartialité) ». Le fait d'incarner un ministère et non une association, une entreprise ou un parti politique n'impacterait donc pas en profondeur la figure du porte-parole.

### **b) La fiche de poste d'un communicant particulier**

Nous souhaitons à présent définir les contours de la fonction de porte-parole ministériel en dressant une fiche de poste générique censée apporter une cohérence globale à la diversité des pratiques observées. L'objectif ici aussi est de proposer des recommandations pratiques qui pourront nourrir des réflexions futures sur une figure au développement encore récent.

#### 1- Mission générale et objectifs secondaires

Il s'agit de préciser le communiqué de 2008 relatif à la mission dévolue au porte-parole du ministère de l'Intérieur à qui il appartiendrait de «représenter l'institution dans son ensemble, sous toutes ses facettes et dans toutes ses missions » et de « répondre aux questions des journalistes ». Le porte-parole a donc pour mission générale d'incarner le ministère dans les médias audiovisuels, c'est « *l'ambassadeur de l'institution* ».<sup>3</sup> Cet objectif principal peut se décliner en plusieurs objectifs secondaires ici détaillés.

Il faut d'abord bâtir un véritable réseau de confiance parmi les journalistes, s'en faire accepter et respecter. Tous les porte-paroles pratiquent le OFF qui peut être une « aide technique »<sup>4</sup> indispensable aux journalistes et sert à instaurer une complicité. C'est le sens des propos du journaliste Ulysse Gosset : « *le porte-parole peut nous dire des choses en off en sachant qu'il ne va pas être trahi car on ne va pas révéler notre source* »<sup>5</sup>. En se montrant disponible pour les interviews, en fournissant des informations appréciées et en connaissant les contraintes des médias, le porte-parole entretient son réseau de confiance. La confiance est en effet un préalable indispensable pour assurer à la communication la

---

<sup>1</sup> Editoraliste international BFM TV, GOSSET, Ulysse, 16 janvier 2017, échange téléphonique.

<sup>2</sup> PRUD'HOMME, Stéphane. « *Étude sur les facteurs de crédibilité des porte-parole* », mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, 2004, p5

<sup>3</sup> Journaliste «Police-Justice» BFM TV, COHEN, Sarah-Lou, 20 janvier 2017, échange téléphonique.

<sup>4</sup> Journaliste FranceInter, HERNANDEZ, Nathalie, 9 février 2017, échange téléphonique.

<sup>5</sup> Editoraliste international BFM TV, GOSSET, Ulysse, 16 janvier 2017, échange téléphonique.



meilleure réception possible. Certains ministères choisiront même d'instituer un « point- presse » afin d'entretenir un lien régulier avec les journalistes. Cette pratique n'a pas été retenue au ministère de l'Intérieur, trop assujéti au court terme. Un schéma plus flexible pourrait toutefois y être envisagé afin d'institutionnaliser et de pérenniser les relations avec les journalistes au-delà du seul « bon-contact » avec Pierre-Henry Brandet. De plus, le porte-parole doit être conscient des deux interdits qui mettent en danger cette relation de confiance : langue de bois et mensonge. Christine Granier-Heurtevin, conseillère en communication de Bruno Le Roux revient sur le rapport de Pierre-Henry Brandet à la « langue de bois » :

*« C'est quelqu'un qui est reconnu par la profession, qui est aimé parce qu'il ne manie pas la langue de bois »*

*« A chaque fois que je disais : ben c'est Pierre-Henry qui répondra, j'ai pas un journaliste qui me dit "oh bah non pas encore lui, pas encore ce boulet qui va nous faire de la langue de bois ou un truc comme ça". »<sup>1</sup>*

Le mensonge est également proscrit. C'est la ligne rouge derrière laquelle se dessine en creux le spectre de la propagande qui renvoie aux heures sombres de l'histoire politique et contre laquelle la communication publique a tenté de se construire. Pierre-Henry Brandet rappelle : « *mentir, travestir la vérité, c'est l'assurance un jour de confronter à l'effet boomerang. Donc moi j'ai jamais menti dans le cadre de mes fonctions* »<sup>2</sup>. Par contre, il faut savoir gérer l'ambiguïté au cœur du rapport avec le journaliste, un « *équilibre entre méfiance et confiance* »<sup>3</sup>. Les journalistes devant affirmer leur rôle de contre-pouvoir tout en recueillant auprès des autorités les informations nécessaires à l'exercice de ce contre-pouvoir.

Ensuite, pour servir la mission principale d'incarnation de l'institution, le porte-parole doit se faire accepter par l'administration du ministère. En effet, s'il veut parler en leur nom, il faut avoir l'assentiment des services représentés et leur entière confiance. C'est le sens du propos de Pierre Bourdieu : « Par opposition à la parole individuelle [...] la parole du porte-parole est une parole autorisée qui doit son autorité au fait que celui qui la parle s'autorise du groupe qui l'autorise à parler en son nom »<sup>4</sup>. Plusieurs difficultés sont à désamorcer. D'abord, il faut faire accepter la transversalité propre à la fonction de porte-parole qui doit avoir accès à tous les services. C'est une rupture avec la division traditionnelle du travail bureaucratique fondée sur la logique de spécialisation. Il faut ensuite compter avec la

---

<sup>1</sup> Conseillère de B. Le Roux, GRANIER-HEURTEVIN, Christine, 24 janvier 2017, bureau du Cabinet.

<sup>2</sup> Porte-parole du ministère de l'Intérieur, BRANDET, Pierre-Henry, 15 mars 2017, DICOM.

<sup>3</sup> FALLON, Catherine, JORIS, Geoffrey « Entre gestion de crise et vigilance : quand les médias et l'administration publique sont appelés à construire un référentiel partagé », *Communication et organisation*, 2009, vol 35, p62.

<sup>4</sup> BOURDIEU, Pierre, « Le mystère du ministère. Des volontés particulières à la volonté générale », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol n°140, n°5, 2001, p 10.

« *culture du chef* »<sup>1</sup> particulièrement forte dans les DG Police et Gendarmerie. Ceux aux commandes veulent s'exprimer eux-mêmes sans toujours savoir délivrer correctement les éléments de langage. Des logiques corporatives peuvent encore compliquer le travail du porte-parole. Comment parler au nom des magistrats ou des policiers sans en être un soi-même ? Le porte-parole opérationnel de la police et l'ancien porte-parole du ministère de l'Intérieur nous confient ainsi :

*« Quand je suis arrivé ici, je ne sais pas pourquoi, j'me disais : Pierre-Henry Brandet, mais qui est ce gars qui parle à la place des policiers »*<sup>2</sup> - J. Bonet.

*« Au début, avec la police, on m'a regardé avec un œil un peu tordu : les journalistes et les flics n'ont pas toujours eu des relations merveilleuses mais quand ils ont vu deux ou trois fois à quoi ça servait, comment ça aidait à défendre un dossier... très vite ça s'est bien passé »*<sup>3</sup> - G. Gachet.

Plusieurs moyens permettent au porte-parole d'entretenir de bons rapports avec les directions opérationnelles et de se légitimer auprès du collectif qu'il incarne. D'abord, lors de journées sans crise majeure, il peut passer dans les services pour « *s'acculturer* »<sup>4</sup>, s'imprégner de leur fonctionnement et diffuser ses éléments de langage. Ensuite, le porte-parole du ministère doit savoir se poser en retrait et valoriser ceux au nom de qui il parle. Une telle posture est visible dans le discours face aux médias mais également dans celui que le porte-parole du ministère de l'Intérieur nous tient en entretien. Il semble reprendre à plusieurs reprises des éléments de langage lorsqu'il affirme : « *C'est une grande fierté de représenter une maison avec des gens qui connaissent le terrain* » ou encore « *Quel risque je prends moi, à côté des gendarmes qui risquent leur vie chaque jour ?* »<sup>5</sup>

Dernier objectif : s'adresser à l'opinion publique et comprendre ses préoccupations. L'enjeu pour tous les porte-paroles interrogés c'est de faire de la pédagogie.

*« J'essaie en permanence de me mettre à la place de la société, de regarder comment la société peut regarder notre ministère des Affaires étrangères. C'est pour ça que j'ai fait de l'ouverture sur la société, une de mes priorités. [...] « Il faut parler à toutes générations confondues et sur l'ensemble du territoire. »*<sup>6</sup> - R. Nadal.

Là encore, le porte-parole dispose d'outils variés pour s'adresser à la société civile. Son atout majeur réside, on l'a vu, dans le double ethos qui lui permet de se présenter à la fois comme le représentant de l'administration, émetteur d'un langage technique rassurant et comme un citoyen lambda qui parle au niveau de ses semblables pour mieux les toucher, les convaincre.

---

<sup>1</sup> Porte-parole de la DG Police Nationale, BONET, Jérôme, 23 janvier 2017, échange téléphonique.

<sup>2</sup> Entretien précité.

<sup>3</sup> 1<sup>er</sup> porte-parole du ministère de l'Intérieur, GACHET, Gérard, 12 janvier 2017, mairie du 16<sup>ème</sup> arr.

<sup>4</sup> Porte-parole du ministère de l'Intérieur, BRANDET, Pierre-Henry, 4 janvier 2017, DICOM.

<sup>5</sup> Entretien précité.

<sup>6</sup> Porte-parole du ministère des Affaires étrangères, NADAL, Romain, 20 février 2017, MAE.

## 2-Environnement de travail

Loin de faire cavalier seul, le porte-parole est assisté par les équipes au sein des services administratifs et peut également se coordonner avec celles du Cabinet du ministre.

Comportant entre deux et sept membres, les unités de porte-parolat sont de tailles variables mais partagent un certain nombre de prérogatives. Leur rôle majeur est d'assurer un premier filtre des demandes des journalistes en choisissant de les transmettre au porte-parole, au Cabinet, ou de n'y pas donner suite. Ces collaborateurs répondent à la presse sur des questions d'ordre technique ou administratif. Au ministère de l'Intérieur les deux chargées de relations-médias renseignent les journalistes sur les taux de participations aux dernières élections comme sur le cas particulier de la perte de sa carte d'identité. Bien qu'ils restent dans l'ombre, certains à l'image de Caroline Bosio au porte-parolat du ministère de l'Intérieur depuis sa création, entretiennent un véritable réseau de bonnes relations avec les journalistes. Leur rôle d'influenceur peut donc contribuer à façonner l'image de l'institution dans les médias. Cet extrait de « Ça peut vous arriver », émission animée par Julien Courbet sur RTL en témoigne:

Courbet : «Merci à Mme Bosio, qui est une fée pour nous, elle prend sa baguette et de temps en temps elle donne un petit coup et tout s'illumine. Elle représente pour moi l'administration française qui est là pour nous empêcher d'avoir des ennuis.»<sup>1</sup>

Les attachés de presse gèrent également les accréditations, rédigent les communiqués et peuvent organiser le point-presse le cas échéant. Dans les porte-parolats plus fournis, la répartition des sujets se fait par pôles de compétence. C'est le cas au ministère des Affaires étrangères où les sept collaborateurs se répartissent en aires géographiques. Cette répartition des sujets par thématique semble plus difficile à mettre en place au ministère de l'Intérieur.

Une unité de "communication de crise" fait également partie des équipes de la DICOM du ministère de l'Intérieur. Deux chargés de communication y assurent le lien avec le COGIC<sup>2</sup> qui prépare et coordonne l'action des moyens d'intervention gouvernementaux en cas de crise. Paradoxalement, ces collaborateurs ont peu de liens avec Pierre-Henry Brandet. On pourrait pourtant imaginer qu'un des chargés de communication de crise endosse le rôle d'officier de liaison auprès du porte-parole en l'assistant sur le terrain et en assurant le lien avec les services restés à Beauvau. Il s'agirait d'avertir les *community managers* d'une prise de parole de M. Brandet à relayer, de leur fournir les éléments de langage. En contact permanent avec l'extérieur et les réseaux sociaux, il ferait remonter au porte-parole les interrogations des internautes et des journalistes. Pierre-Henry Brandet

---

<sup>1</sup> *Ça peut vous arriver*, le 16/02/2017, 10h36, RTL.

<sup>2</sup> Centre Opérationnel de Gestion Interministérielle des Crises.

saurait alors précisément sur quels éléments solliciter ses réseaux et quels sont les points d'intérêts des médias.

Il est ensuite à noter qu'aucun des quatre ministères dotés d'un porte-parole ne rattache le service en charge de l'animation des réseaux sociaux au porte-parolat. Pourtant, dans une logique de cohérence globale de l'expression de l'institution dans les médias, l'importance des *community managers* n'est pas négligeable. En période de crise il serait intéressant que le porte-parole puisse utiliser le profil officiel du ministère de l'Intérieur pour rassurer ou informer la population depuis le terrain. A l'heure actuelle Pierre-Henry Brandet n'a qu'un contact téléphonique avec les équipes « web » restées au ministère pour des raisons de sécurité. On pourrait imaginer qu'un officier de liaison habilité à suivre Pierre-Henry Brandet sur le théâtre des opérations fournisse des images alimentant en direct le compte Twitter du ministère. En dehors des situations de crise, un compte Twitter ou Facebook animé par le porte-parolat permettrait d'adopter un langage plus informel qui reprendrait le ton que Pierre-Henry Brandet se permet déjà dans les médias audiovisuels. Une tonalité moins institutionnelle, à l'image des campagnes du SIG sur Twitter<sup>1</sup>, serait mieux acceptée si elle n'était pas désincarnée. Au ministère de l'Intérieur, le porte-parole a son propre compte twitter mais son activité se limite pour le moment au retweet des comptes officiels du ministre, du ministère de l'Intérieur, de la Police ou de la Gendarmerie. Cette réflexion sur la présence et l'influence des porte-parolats de ministères sur les réseaux sociaux sera sans doute au cœur des défis futurs de la communication institutionnelle.

Autre service à rapprocher du porte-parolat, la veille-média reste très souvent sous-estimée. Au ministère de l'Intérieur on intègre depuis peu le suivi des médias sociaux, mais ce service est peu sollicité par le porte-parole. Celui-ci a davantage recours aux alertes-sms automatisées - un service externalisé - ou à ses propres réseaux parmi le personnel en opération. Une utilisation plus stratégique de la veille-média qui prendrait modèle sur la communication des armées<sup>2</sup> éviterait une communication essentiellement réactive. Un suivi particulier pourrait être fait des sujets potentiellement « chauds ». On peut également imaginer recenser et archiver les interventions du porte-parole dans une logique d'amélioration continue des pratiques. Olivier Pedro-José, au ministère de la Justice, demandait cette comptabilisation des prises de paroles dans les différents médias. Sans tomber dans la course aux indicateurs de performance, l'historique des prises de parole permet de repérer les sources d'informations auxquelles il faut apporter une attention plus grande et les sujets sur lesquels les médias sont particulièrement incisifs.

---

<sup>1</sup> 2016 : Infographies inspirées par Game Of Thrones, ou grille de loto bingo interactive.

<sup>2</sup> Depuis juin 2014 et l'affaire du "légionnaire à la tête de mort", l'Etat-major des armées a largement reconsidéré son suivi des réseaux sociaux. La veille média est aujourd'hui stratégique.

Enfin le Cabinet du ministre est un élément essentiel de l'environnement de travail du porte-parole. L'enjeu est de trouver la bonne distance à adopter avec les conseillers du ministre afin de ne pas apparaître trop politisé tout en accédant rapidement au maximum d'information. Certains souhaitent assister aux réunions de Cabinet, comme Gérard Gachet ou Romain Nadal au Quai d'Orsay. D'autres, à l'image de Pierre-Henry Brandet, préfèrent entretenir des rapports plus informels en rencontrant au gré de l'actualité, les conseillers en communication du ministre pour caler les éléments de langage. Sans doute ce dernier est-il trop en prise avec l'actualité pour obéir à un planning régulier de rencontres avec les conseillers sur le modèle très minuté du Quai d'Orsay. Toutefois, une réunion hebdomadaire avec les conseillers-presse du ministre pourrait favoriser l'anticipation dans la communication en prenant le temps de « voir venir » certains sujets. C'est aussi l'occasion d'adopter une vision plus stratégique en définissant les sujets que l'on souhaite mettre en avant.

### 3-Avantages et contraintes du poste.

Le travail du porte-parole « *est très contraint* »<sup>1</sup> souligne une journaliste de BFM TV. A la croisée d'une communication politique et d'une posture institutionnelle, l'indéfinition de la nature du porte-parole est l'une des difficultés majeures du poste. La fonction est en outre encore jeune et donc instable. Assumer une figure hybride est une mission ardue, notamment quand les médias eux-mêmes la confondent avec celle plus habituelle de communicant du ministre. Ainsi à la suite de la nomination de Pierre-Henry Brandet, on pouvait lire dans Le Figaro : « *Claude Guéant s'est doté d'un nouveau porte-parole, Pierre-Henry Brandet, qui a pris ses fonctions hier* »<sup>2</sup>. L'hebdomadaire Marianne fait le même amalgame encore récemment dans un article du 11 janvier 2017 où il confond le rôle du porte-parole et celui de la conseillère-communication du Cabinet du ministre de l'Economie et des Finances :

« Au gouvernement, les cabinets sont également truffés d'anciens reporters. Dans les grands ministères, Pierre-Henry Brandet, ancien présentateur de Tout le sport sur France 3, est porte-parole du ministère de l'Intérieur depuis 2012, tandis qu'Hélène Fontanaud, ex-chef du service politique d'Europe 1, gère la com' de Michel Sapin »<sup>3</sup>

La difficulté réside ensuite dans la pluralité des voix à porter et dans le fait qu'il faille trouver sa place entre des expressions variées : magistrats, juges, état-major, ambassadeurs, préfets etc. La parole est circonscrite et doit répondre à de nombreuses contraintes légales ou conventionnelles. La posture la plus difficile reste sans doute celle à

---

<sup>1</sup> Journaliste «Police-Justice» BFM TV, COHEN, Sarah-Lou, 20 janvier 2017, échange téléphonique.

<sup>2</sup> « *Un journaliste sportif place Beauvau* », Le Figaro, 8 avril 2011.

<sup>3</sup> « *Ces journalistes qui filent en politique* », Marianne, 11 janvier 2017.

tenir face à la communication du ministre lui-même. D'autant plus, rappelle Romain Nadal, qu'« *en général les ministres n'aiment pas trop quand même que les porte-paroles les concurrencent* »<sup>1</sup>. Sans empiéter sur l'espace d'expression du ministre, le porte-parole doit tour à tour: se substituer au ministre dans les médias afin de conserver la rareté de la parole ministérielle ; assurer le « service après-vente » en expliquant la posture du ministre ; précéder l'intervention du ministre pour faire patienter en attendant les remontées d'informations. A chaque instant, le porte-parole doit veiller à garder son rôle de représentant de l'institution et de son administration et ne pas se faire accaparer par la seule représentation du ministre.

Au-delà de ces contraintes, la fonction peut apporter plusieurs avantages. Si la légitimité des communicants du secteur public est souvent contestée, le porte-parole lui, est très bien considéré par les autres fonctionnaires et directeurs d'administrations. Aux Affaires étrangères, il est un véritable instrument de la diplomatie, « *une fonction stratégique* »<sup>2</sup>, « *un job d'influence qui a une grande importance* »<sup>3</sup>. Au ministère de l'Intérieur, Pierre-Henry Brandet apparaît aussi apprécié et respecté. Si certains jalourent sa forte personnalité, tous s'accordent sur son professionnalisme et sa parfaite maîtrise du rôle. Il témoigne : « *depuis que je suis arrivé je n'ai eu que des signes de considération de la part des gens avec qui je travaille et notamment les préfets. J'ai eu beaucoup de signes de reconnaissance* »<sup>4</sup>. La suite d'un passage en porte-parolat, en termes de carrière, est variable selon les ministères<sup>5</sup>. Les communicants les plus politisés peuvent intégrer les Cabinets, d'autres rejoignent le privé. Les plus favorisés étant les porte-paroles du Quai d'Orsay :

*« Pour vous donner une idée de son importance, le porte-parole quand il a fini son job est quasiment à tous les coups, nommé ambassadeur. [...] Un bon porte-parole devient ambassadeur, un grand porte-parole peut devenir ministre »*<sup>6</sup>. U-Gosset.

Le cadre légal régissant la nomination aux postes de hauts rangs, basé sur le système de concours, reste peu favorable à la promotion, au sein de l'administration, du porte-parole quittant ses fonctions. Toutefois le capital relationnel accumulé dans les sphères tant médiatiques que politiques et dans la haute administration est un incroyable atout assurant une reconversion professionnelle intéressante.

---

<sup>1</sup> Porte-parole du ministère des Affaires étrangères, NADAL, Romain, 20 février 2017, MAE.

<sup>2</sup> Entretien précité.

<sup>3</sup> Editoriale international BFM TV, GOSSET, Ulysse, 16 janvier 2017, échange téléphonique.

<sup>4</sup> Porte-parole du ministère de l'Intérieur, BRANDET, Pierre-Henry, 15 mars 2017, DICOM.

<sup>5</sup> Annexe tableau 1.

<sup>6</sup> Editoriale international BFM TV, GOSSET, Ulysse, 16 janvier 2017, échange téléphonique.

\*\*

Si les spécificités du ministère de l'Intérieur façonnent la figure de son porte-parole, on retrouve des traits communs aux quatre porte-parolats ministériels. Malgré les influences des politiques et des expériences précédentes, on peut dresser une ébauche de profil de candidat et de descriptif du poste. Un exercice qui permet de définir les caractéristiques partagées tout en proposant des « best practices » à généraliser. Il convient toutefois de garder à l'esprit que le porte-parole doit avant tout être doté d'une grande flexibilité et s'adapter aux spécificités de son institution. La généralisation d'un profil-type de porte-parole qui ne tiendrait pas compte de ces particularismes serait largement improductive. De même, il est intéressant de noter qu'à l'heure actuelle, seuls les ministères dits « régaliens » sont dotés d'un porte-parole. Le ministère de l'Economie et des Finances – cinquième fonction régalienne de l'Etat – n'a d'ailleurs pas adopté un tel outil. Il faut sans doute que le ministère justifie d'un certain poids, d'un ancrage dans l'actualité et d'une forte dimension relationnelle voire émotionnelle pour que lui soit profitable, l'instauration d'un porte-parole ministériel.

⇒ **Retour sur les hypothèses –**

**H3 :** *Le porte-parole de l'Intérieur peut être un outil généralisable à d'autres ministères.*

*Cette dernière hypothèse ne saurait être entièrement validée. En effet, de nombreuses caractéristiques intrinsèques du ministère de l'Intérieur influencent son porte-parolat. Les ministres et les prédécesseurs ont également contribué à faire du poste ce qu'il est aujourd'hui. Ce sont autant d'éléments qui assurent la singularité du porte-parolat du ministère de l'Intérieur et de chaque porte-parolat de manière générale. Il est toutefois possible de trouver auprès de Pierre-Henry Brandet, des pratiques à généraliser. Il n'est cependant pas le seul à être une source d'inspiration : chacun des porte-paroles rencontrés peut partager des manières de faire intéressantes et nourrir les réflexions autour des améliorations qui pourraient être apportées à la fonction. Ensuite, si certaines pratiques peuvent être transposables, on ne saurait affirmer la pertinence d'un porte-parole dans tous les ministères. Certains, moins médiatisés, moins en proie à l'actualité, suscitant moins de liens émotionnels, n'ont pas vocation à mettre en place une telle structure. Enfin, on peut aussi estimer que le modèle de porte-parolat qu'incarne Pierre-Henry Brandet soit déjà dépassé, que la parole doive davantage être distribuée aux « sachants du terrain » dans une logique de décentralisation et de démultiplication de la communication publique. Des revendications sociétales et médiatiques semblent aller en ce sens, sans toutefois signifier la « fin des porte-paroles ministériels » dans un future proche.*

## Conclusion

### A- Enseignements majeurs

Ce travail a souhaité faire la lumière sur une fonction encore peu étudiée du fait de son essor récent dans l'administration française. Les rencontres avec les professionnels journalistes ou communicants, couplées à l'analyse des prises de paroles de Pierre-Henry Brandet dans les médias, ont permis de tirer quelques enseignements intéressants. Nous espérons que les réflexions ici amorcées donneront lieu à de plus amples études sur un sujet qui nous semble prometteur, porteur de questionnements nouveaux sur la communication publique. La problématique de départ posait la question de l'influence des médias et des revendications sociétales sur la communication des ministères. Il apparaissait à première vue que l'instauration d'un porte-parole ministériel venait en réponse à ces contraintes externes, dans une logique d'adaptation réactive. L'analyse que nous avons pu développer propose plutôt de réintégrer la dimension stratégique et volontariste : ce nouveau type de communicant serait aussi conçu pour servir les intérêts de l'institution et du décideur politique.

Un premier temps de l'étude a pu montrer la prise en considération, par les ministères, des nouvelles contraintes de la sphère médiatique à travers la mise en place d'un porte-parolat. En effet, le quatrième pouvoir et son pendant, le journaliste d'investigation, apparaissent aujourd'hui comme des acteurs incontournables dont il faut se faire des alliés pour espérer gouverner. Alors que les relations avec les médias audiovisuels sont progressivement intégrées à la communication publique, le paysage médiatique – notamment à travers les réseaux sociaux - évolue dans le sens d'une accélération du temps, d'une omniprésence de l'image et de l'oralité, d'une information permanente et d'une concurrence accrue entre les sources. Nous avons vu comment le porte-parole permet à son ministère de tenir compte de ces contraintes médiatiques notamment via sa disponibilité, sa réactivité ou sa proposition d'incarnation par l'image ou le son. Mais la logique n'est pas uniquement celle de la réponse contrainte à une pression extérieure, puisque le porte-parole peut lui-même tirer profit des nouveaux impératifs des journalistes. Il peut en effet devenir un outil incontournable, synonyme de gain de temps et de fiabilité des sources. A l'image de Pierre-Henry Brandet, nombreux sont ceux qui ont su rétablir un équilibre des forces loin d'être défavorable à l'administration et assurant un traitement relativement bienveillant des messages diffusés par le ministère. Nous avons également attesté de la prise en compte des aspirations citoyennes à plus de cohérence et plus d'humanité de la parole institutionnelle. Une autre source de revendications à laquelle le porte-parolat vient apporter une réponse. Pierre-Henry Brandet permet par exemple au ministère de l'Intérieur de porter un discours plus pédagogique que bureaucratique. Alors que l'enjeu du terrorisme s'ajoute aux autres perceptions de menaces



pour nourrir une société du risque<sup>1</sup>, il parle aux émotions. Il rassure en apportant par sa longévité, un vernis de cohérence à l'action publique. Nous questionnons enfin l'impact sur l'avenir des porte-parolats, d'une recherche perpétuelle du « parler vrai » aux « gens du terrain ». La prochaine étape est-elle la prolifération de porte-parolats déconcentrés, issus d'une décentralisation de la parole publique encouragée par des revendications vers toujours plus de proximité, d'humanité et de transparence ?

Le second temps de l'analyse tentait – après l'avoir constaté – d'interpréter le brouillage entre communication politique et institutionnelle incarné par une figure aux contours flous. La proximité des acteurs avec le monde politique, les outils utilisés comme la visée des messages diffusés tendent à rapprocher le discours d'une communication politique. Pourtant les porte-paroles rejettent unanimement tout lien avec le milieu politique et les organigrammes les rattachent aux services administratifs plutôt qu'aux Cabinets ministériels. En effet, la nature indéfinie du porte-parolat n'est pas sans comporter d'avantages pour le porte-parole lui-même et pour le politique. Nous réintroduisons ici la dimension stratégique qui permet de penser la figure du porte-parole au-delà de la seule adaptation à des contraintes externes. Elle est un moyen pour le politique de servir son action, de l'accompagner par une communication qui ne souffre pas du discrédit de la parole politique. Le porte-parole peut justifier une réforme en jouant sur la connivence avec l'opinion publique : n'ayant aucun mandat, il est lui-même « citoyen lambda ». En refusant de s'assimiler à un communicant plus politique, le porte-parole s'assure aussi une certaine crédibilité auprès des médias plus disposés à lui accorder leur confiance. Il a sa légitimité propre qui lui permet également une plus grande longévité au poste. Parallèlement le porte-parole peut se jouer des frontières et se rapprocher des centres politiques de décisions pour bénéficier d'un accès privilégié aux informations. En prenant ses ordres auprès des Cabinets, il s'extrait des lourdeurs bureaucratiques pour être plus réactif, en phase avec l'actualité. De même, un émetteur quelque peu politisé ou, à minima, partageant la vision du décideur politique, permet au message d'être mieux porté puisqu'affirmé avec plus de conviction.

L'omniprésence de Pierre-Henry Brandet dans les médias comme le discours positif des journalistes sur son action, nous ont d'abord amenée à envisager- en troisième partie- d'en faire le parangon du porte-parole ministériel. Très vite, nous nous sommes heurtée au poids des facteurs de contingence qui rendent le poste de porte-parole très dépendant de la personnalité du ministre comme de l'organisation et des champs de compétences de son ministère. Ainsi le degré de sensibilité et d'urgence des sujets traités par la place Beauvau comme la complexité organisationnelle du ministère sont autant d'éléments qui justifient la mise en place d'un porte-parole et qui influencent la façon de travailler de ce dernier. Tous les

---

<sup>1</sup> BECK, Ulrich *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Aubier, 2001, 521 p.

ministères n'ont sans doute pas besoin de recourir à ce type de communication, notamment si la conjoncture ou les priorités du gouvernement imposent une majorité de tâches administratives courantes. Reste que pour les ministères dotés d'un porte-parole et pour ceux envisageant cette évolution, il est possible de s'inspirer de certaines façons de faire. Nous avons alors souhaité dégager ces invariants qui permettraient de généraliser quelques « bonnes pratiques » repérées à Beauvau ou dans les trois autres ministères. Il semble par exemple qu'un bon porte-parole doit conjuguer bonne connaissance des médias et des champs d'action de son ministère. Cette double expertise peut être le fruit d'une formation scolaire, d'une expérience professionnelle précédente ou acquise auprès d'un prédécesseur via une période de formation-transmission. Pour assumer sa mission principale : incarner le ministère dans les médias audiovisuels, le porte-parole doit savoir animer deux réseaux de confiance : auprès des journalistes, et auprès des services de son administration, les fonctionnaires et contractuels dont il défend l'action. Pour mener à bien sa mission, le porte-parole peut s'appuyer sur un environnement professionnel mêlant conseillers du Cabinet et services de presse de l'administration. Dans une perspective d'évolution de la fonction, nous encourageons également un rapprochement avec les équipes chargées des réseaux-sociaux et celles dédiées à la veille-média. Finalement, le candidat au poste doit être conscient de la difficulté à « trouver sa place », celle-ci étant volontairement indéfinie. Avec l'extrême disponibilité, cette maîtrise du périmètre d'expression est sans doute l'une des complexités majeures du poste. Reste pour ce dernier un avantage non négligeable : celui d'être particulièrement valorisé en interne comme au sein de la sphère médiatique.

## **B- Retour sur les hypothèses**

Au terme de cette étude nous pouvons valider la majorité de nos hypothèses en y apportant toutefois d'importantes nuances et précisions.

**H1** : La création du porte-parolat témoigne d'une logique d'adaptation aux évolutions récentes des médias audiovisuels.

L'hypothèse est validée mais de manière incomplète. Si le porte-parole est bien un outil de l'administration qui vient en réponse aux contraintes externes du nouveau régime médiatique, il n'est pas une simple adaptation. Il faut réintroduire la dimension stratégique. En outre, des revendications issues directement du corps social sont également à l'origine de la mise en place des porte-parolats.

**H2** : Le porte-parolat révèle une stratégie de brouillage de la frontière entre communication politique et communication publique.

Cette deuxième hypothèse est validée au sens où l'on constate à la fois le brouillage de la frontière et le fait que ce dernier soit le fruit d'une volonté, d'une stratégie des acteurs qui l'entretiennent volontairement.

**H3** : Le porte-parole de l'Intérieur peut être généralisable à d'autres ministères.

Cette dernière hypothèse ne saurait être entièrement validée. En effet, de nombreuses caractéristiques intrinsèques du ministère de l'Intérieur influencent son porte-parolat. Il est toutefois possible de trouver auprès de Pierre-Henry Brandet, des pratiques à généraliser même si ce dernier n'est pas le seul à être une source d'inspiration. Enfin, on ne peut affirmer la pertinence d'un porte-parole dans tous les ministères.

### **C- Etonnements et Perspectives**

La validation d'une grande partie des hypothèses de départ témoigne d'une première perception du sujet plutôt juste. Peu de constats apparaissent donc comme de véritables « surprises ». Nous pouvons toutefois mentionner notre étonnement concernant la posture des journalistes. En effet, nous les avons imaginés plus critiques, peut-être même gênés dans leurs accès aux figures de pouvoir, par l'instauration d'un porte-parolat perçu comme une sorte de bouclier. Finalement, les témoignages attestent unanimement de l'intérêt que représente pour la profession, ce communicant atypique. Comme nous l'avons fait pour les journalistes, il aurait d'ailleurs été intéressant d'interroger l'opinion publique sur sa perception du porte-parole du ministère de l'Intérieur. Une étude plus approfondie pourrait ainsi s'intéresser à la réception, dans l'opinion, de cette parole au ton plus familier et au visage se voulant rassurant. Le citoyen perçoit-il en Pierre-Henry Brandet un progrès de la communication de son administration publique ? Retrouve-t-on un peu du discrédit et du scepticisme qui touchent la communication politique, dans celle du porte-parole du ministère ? A travers les médias, c'est bien à la société dans son ensemble que veut s'adresser la communication publique. Nous encourageons donc tous futurs travaux sur la question de la réception faite au message du porte-parole.

Une autre perspective envisageable serait d'adopter une posture comparative en interrogeant les modèles étrangers ayant une tradition plus ancienne de l'«agency spokesperson». On pourrait alors comprendre pourquoi le développement est si récent en France et ce qui fait la singularité des porte-parolats ministériels à la française.

Ensuite, notre méthodologie elle-même peut être questionnée et améliorée. De futures études basées sur une immersion plus directe dans le quotidien du porte-parole apporteraient sans doute un autre point de vue sur l'action permettant de contrebalancer le seul témoignage du porte-parole avec tous les biais de subjectivité qu'il comprend. Il serait également judicieux d'interroger davantage de porte-paroles ayant quitté leur fonction. Leurs propos, peut-être plus libres, limiteraient l'autojustification et les éléments de langage constitutifs des procédés de lissage dont nous avons évoqué l'influence dès l'introduction. L'entretien avec Gérard Gachet, premier porte-parole du ministère de l'Intérieur, aujourd'hui

en retraite, nous semble comporter ce recul objectif plus proche d'une sincérité désintéressée favorable à l'enquête. L'autojustification permanente du porte-parole n'est toutefois pas sans intérêt pour l'analyse. Elle révèle la précarité du poste, sa méconnaissance qu'il faut combler et sa légitimité à réaffirmer sans relâche. Le porte-parole est en représentation permanente, même devant l'enquêteur. Il peine à quitter sa parure (son armure ?) d'éléments de langage.

Enfin, il convient de revenir brièvement sur un domaine que nous avons peu développé : la presse écrite. Nous justifions ce choix par le fait que le porte-parole intervienne majoritairement dans les médias audiovisuels. L'originalité de son positionnement résiderait justement dans l'investissement de ce régime médiatique spécifique, celui de l'oralité avec tout ce qu'il comporte d'adaptations de la communication et du langage institutionnel. Les services de presse dans les ministères ne sont pas une nouveauté et n'ont pas attendu la mise en place de cette récente figure pour proliférer. Toutefois, dans la perspective d'un approfondissement de nos travaux, un éclairage spécifique pourrait être apporté sur l'évolution de la mission de ces services avec l'arrivée du porte-parole. En effet, le ministère n'est plus seulement cité dans les journaux à travers les communiqués de presse, il l'est aussi via la reprise des déclarations du porte-parole faites en télévision ou en radio. On pourrait donc interroger l'effet produit sur la tonalité de la communication de l'institution, par la reprise en presse écrite de ces propos oraux. En outre, les missions du porte-parole devront sans doute intégrer les nouveaux besoins d'une presse écrite qui développe de plus en plus la version « web » de ses publications en proposant elle aussi des contenus audiovisuels.

\*\*

Il apparaît, au terme de notre étude, que bien des pistes restent à explorer autour d'un thème relativement récent et peu étudié. Nous espérons avoir contribué, à notre modeste niveau, à ce qui serait le début d'une réflexion sur une forme de communication renouvelée des institutions ministérielles. Le défi est grand pour suivre l'évolution rapide et continue du paysage médiatique. Il l'est encore plus lorsqu'il s'agit de prendre en compte la menace terroriste qui se conjugue aux autres craintes sur l'emploi, le pouvoir d'achat, la santé, etc., pour nourrir un véritable basculement anthropologique de nos sociétés. La parole de nos institutions est selon nous un véritable outil qui peut escorter ou conjurer ces perceptions de menaces. Les décideurs et dirigeants sauront-ils poursuivre l'adaptation de l'administration et prendre la mesure des nouveaux enjeux qui se dessinent pour la communication publique ?

# ANNEXES

**Tableau 1 : Formations, expériences et carrières des porte-paroles ministériels**

Ministère	Porte-parole	Années	Formation	Expériences	Carrière	Remarques
Ministère de l'Intérieur	Stéphane Lévesque	2008-2011	Formation au journalisme "sur le terrain" dans des médias locaux			
	Guillaume Dubois	2007-2010	M2 Droit			
Ministère de la Justice	Yves Fassin	2012-2015	IEP Paris			
	Stéphane Lévesque	2010-2012	IEP Paris			
	Guillaume Dubois	2007-2010	M2 Droit			
Ministère de la Défense	Yves Fassin	2012-2015	IEP Paris			
	Stéphane Lévesque	2010-2012	IEP Paris			
	Guillaume Dubois	2007-2010	M2 Droit			
	Yves Fassin	2012-2015	IEP Paris			
Ministère des Affaires étrangères	Philippe Vallin	2012-2013	IEP Paris			
	Benoit Vallin	2009-2012	IEP Paris			
	Stéphane Lévesque	2008-2009	IEP Paris			
	Hervé Laroche	2005-2007	HEC			
	Philippe Vallin	2012-2013	IEP Paris			
Ministère de l'Énergie	Philippe Vallin	2012-2013	IEP Paris			
	Benoit Vallin	2009-2012	IEP Paris			
	Stéphane Lévesque	2008-2009	IEP Paris			
	Hervé Laroche	2005-2007	HEC			
	Philippe Vallin	2012-2013	IEP Paris			
	Benoit Vallin	2009-2012	IEP Paris			
	Stéphane Lévesque	2008-2009	IEP Paris			
	Hervé Laroche	2005-2007	HEC			
	Philippe Vallin	2012-2013	IEP Paris			
	Benoit Vallin	2009-2012	IEP Paris			

Tableau 1 (a) : Les porte-paroles du ministère de l'Intérieur et du ministère de la Justice

	ministère de l'Intérieur		ministère de la Justice				
	Pierre Henry BRANDET	Gérard GACHET	Pierre JANUEL	Olivier PEDRO-JOSÉ	Pierre RANCE	Bruno BADRE	Guillaume DIDIER
	2011-...	2008 - 2011	2016-...	2015-2016	2012-2015	2010-2012	2007-2010
Formation Scolaire	formation au journalisme "sur le terrain" dans des médias locaux	CFJ Paris	IEP Aix - M2 communication politique et sociale Paris I	DEA anglais - études aux US - Certification de formation à la sécurité	IEP Paris - Maitrise droit	IEP Paris - ENM	M2 Droit - ENM
Expériences Professionnelles avant le porte-parolat	> journaliste > présentateur "tout le sport" > Pompier volontaire > Réserviste Gendarmerie nationale > Formateur en RP pour la Gendarmerie, la Police et pour les pompiers	> Militant du parti des forces nouvelles > Journaliste Figaro > Dir rédac. Valeurs Actuelles > Chroniqueur i-télé > Elu conseiller du 19è arr.	> Vice-président chargé de la com à GENEPI : (Groupement Etudiant National d'Enseignement aux Personnes Incarcérées) > Chef de Cabinet du secrétaire national EELV > Collaborateur AN	>Assistant campagne Hillary Clinton 2006 >Resp com du centre d'études urbaines dans le monde anglophone >Chargé de com auprès du porte-parole de la Justice > porte-parole adjoint	> journaliste et chroniqueur judiciaire pendant 30 ans	> Magistrat de la juridiction interrégionale spécialisée dans la lutte contre criminalité organisée de Paris	> Magistrat d'instruction >Vice procureur chargé RP auprès procureur de Paris > Conseiller presse en Cabinet du ministère de la justice et du MAE
Expériences après le porte-parolat		> Conseiller presse au Cabinet MAE > Dir Dicom et porte parole > Délégué ministériel à la jeunesse et à l'égalité des chances (MinDef) > Adjoint mairie 16e : chargé de la sécurité et de la prévention de la délinquance		> Chargé de com auprès Secrétariat Général du ministère de la Justice	> Directeur de la stratégie et des médias au CNB (Conseil National des Barreaux)	> Substitut puis Secrétaire Général à la Cour d'appel de Saint-Denis de la Réunion	>Chargé mission MinJustice > Dir conseil à VAE SOLIS CORP
Statut du porte-parole	rattaché à la Dicom	rattaché au SG	N'est pas confondu avec le dir. du service communication				
Remarques	Reste en poste après l'alternance	Légère polémique lors de son recrutement au sujet de son passé à l'extrême droite.					

Tableau 1 (b) : Les porte-paroles du ministère de la Défense

	ministère de la Défense					
	Valérie LECASBLE	Pierre BAYLE	Philippe GERMAIN	Gérard GACHET	Laurent TEISSEIRE	Jean-François BUREAU
	juin 2016 -...	2013-2016	juillet 2012-mars 2013	janv- juillet 2012	2007-2012	1998-2007
Formation Scolaire	IEP - stage en journalisme	DES Sciences Po L3 de droit	Maitrise droit privé - DEA Sécu civile et société - mémoire : électricité, produit stratégique mais méconnu de la défense nationale.	CFJ Paris	IEP Paris - ENA	IEP Paris
Expériences Professionnelles avant le porte-parolat	> Journaliste > Vice présidente TBWA >Dir Redac France Soir >Direction i-télé > Conseillère campagne F.Hollande	> Auditeur IHEDEH > Dir com EADS > Journaliste guerre du Golfe > Capitaine de réserve > Corresp défense AFP >Conseiller com de Pierre Joxe puis Alain Richard	> Cadre EDF > Chef dep.presse edf > Conseiller président SNCF > Journaliste remplaçant au journal l'Union	> Journaliste pendant 23 ans > Ex porte-parole du ministère de l'Intérieur > Conseiller presse au Cabinet du MAE	> Haut-fonctionnaire Défense > Dir Adjoint des constructions aéronautiques > Chef de bureau des aff. Euro. à la sous dir aff indust. et internationales > Conseiller aff intenationales au Cabinet Leotard (Défense) > Secrétaire général Eurocopter	> Universitaire aff.stratégiques (maitre conf ENA) > Conseiller au Cabinet C. Henu > Dir. service com ministère de l'Intérieur > Conseiller comm au Cabinet Joxe à la Défense > Conseiller comm de Mitterand à l'Elysée > Chef du service com Cour des Comptes
Expériences après le porte-parolat		Consultant comm multinationale et de crise à "Comcombat"	> Retour à EDF pour créer le magazine interne	> Délégué ministériel à la jeunesse et à l'égalité des chances (MinDef) > Adjoint mairie 16e : chargé de la sécurité et de la prévention de la délinquance	> Directeur du Cabinet civil et militaire du ministre de la Défense	> Secrétaire adjoint OTAN > Contrôleur général des armées > Dir aff insti et internationales d'Eutelstat
Statut du porte-parole	Egalement directeur de la communication					
Remarques	Les commentateurs évoquent sa proximité avec F. Hollande.	Reste en poste après l'alternance	Qualifié d'erreur de casting, incompetent par les commentateurs.		Reste en poste après l'alternance	



Tableau 1 (c) : Les porte-paroles du ministère des Affaires étrangères

Ministère des Affaires étrangères													
	Romain NADAL	Philippe LALLIOT	Bernard VALERO	Eric CHEVALIER	Jean-Baptiste MATTEI	Hervé LAFOSOUS	François RIVASSEAU	?	Daniel BERNARD	?	Bernard VALERO	?	Pierre VIMONTI
	2013-...	2012-2013	2009-2012	2008-2009	2005-2007	2003-2006	1998-2003	1990-1992	1985-1987	1981-1985			
Formation Scolaire	L3 droit Paris I IEP Paris	IEP Paris ENA / ENS Agrégation éco-soc DEA administration et littérature	IEP Paris	IEP paris Fac médecine	HEC ENA	Ecole nat. des langues orientales vivantes L3 de droit public	IEP Bordeaux ENA Doctorat de Droit	L3 Anglais IEP Lyon ENA	IEP Paris		L3 de droit IEP ENA		
Expériences Professionnelles avant le poste- parolait	> Equipe de campagne F. Hollande > porte-parole Elvise aff. diplo > Sous-dir presse MAE 2008 > Porte-parole adjoint 2011 > Conseiller diplo Cabinet F. Hollande.	> Consul NY > Chargé de mission auprès SG MAE > Secrétaire aff étrangères > Dir affaires juridiques MAE > 1er secrétaire ambassade Washington > 2e conseiller représentation fr auprès UE	> Dir aff Ecofi MAE > Dir info et presse au MAE (85-87) > Consul adjoint Québec > Conseiller à Washington > porte-parole adjoint MAE > Consul Barcelone	> Resp de programme centre international de l'enfance > Collaborateur avec ONU OMS UNICEF... > Conseiller spécial de Kouchner > Dir mission internationale Médecins du Monde	> 1er secrétaire ambassade Egypte > Conseiller technique cabinet Thierry de Beaucé > Conseiller à la repr. UE > Sous dir relations Ext. de l'UE au MAE > Dir. Cabinet	> Consul adjoint Hong-Kong > Conseiller ambassade Pékin > Représentation fr ONU > Ambassadeur Indonésie	Adjoint DirCom MAE > Conseiller tribunal admi > Secrétaire des Aff. étrangères Bogota	> Vice-consul Dublin > Secrétaire des NU au MAE > Conseiller Cabinet MAE > Conseiller technique au Cabinet Fabius (PM) > Inspection générale des Aff. étrangères	> Dir aff éco et financières MAE		> Secrétaire ambassade de Londres 77-81		
Expériences après le poste- parolait	> Ambassadeur UNESCO > Ambassadeur Pays-Bas	> Ambassadeur Belgique	> Cumul la fonction de conseiller spécial de Kouchner avec celle de DirCom > Ambassadeur Syrie& Qatar	> Ambassadeur Conseil Europe > DG de la mondialisation, du dev, des partenariats MAE	> Ambassadeur Chine > Dir cab MAE (Alliot-Marie, Jupé)	> Chef délégation fr à la cort du désarmement Genève > Ambassade de Washington	> Dir cab Dumas (MAE) > Ambassadeur Pays-Bas, ONU, RU, Algérie...	> Consul adjoint Québec > Conseiller à Washington > porte-parole adjoint MAE > Consul Barcelone > Porte-parole MAE > Ambassadeur Belgique	> Chercheur à Institut pour études des pb sécu est-ouest > Rep perm communauté € > Dir cab MAE > Dir admn MAE > Ambassadeur US				
Statut du porte-parole	Egalement directeur de la communication												
Remarques	Reste en poste après l'alternance	Reste en poste après l'alternance	Reste en poste après l'alternance	Reste en poste après l'alternance	Reste en poste après l'alternance	Reste en poste après l'alternance							

**Tableau 2 : Thèmes et sujets d'interventions de Pierre-Henry Brandet : janv-juin 2017**

<b>Dates</b>	<b>Types de médias</b>	<b>Médias</b>	<b>Sujets</b>
02-Jan	Presse écrite	Divers via AFP (Figaro, L'Alsace...)	Voitures brûlées
02-Jan	Presse écrite	I'Obs	Voitures brûlées
15-Jan	Radio	France info - journal	Autorisation de sortie du territoire
15-Jan	Radio	Europe 1 - journal	Autorisation de sortie du territoire
15-Jan	Presse écrite	Divers	Autorisation de sortie du territoire
17-Jan	TV	France 2 - 20h	Surveillance de personnalités
03-Fev	Presse écrite	Divers	Agression du Louvre
03-Fev	TV	bfm tv	Agression du Louvre
03-Fev	TV	I télé	Agression du Louvre
03-Fev	TV	LCI	Agression du Louvre
03-Fev	TV	France 24	Agression du Louvre
03-Fev	TV	M6	Agression du Louvre
03-Fev	Radio	France info -	Agression du Louvre
03-Fev	Radio	FranceBleu	Agression du Louvre
13-Fev	TV	I télé	Affaire Théo
13-Fev	Presse écrite	Divers	Affaire Théo
15-Fev	Presse écrite	L'express	Affaire Théo
21-Fev	Presse écrite	Divers	Supporters PSG interdits de match
17-Mar	Presse écrite	Divers	Fusillade Lycée de Grasse
18-Mar	Presse écrite	Divers	Homme abattu à Orly
18-Mar	Radio	Europe 1 - journal	Homme abattu à Orly
19-Mar	Presse écrite	presse étrangère	Homme abattu à Orly
10-Mar	Radio	Matinale RTL	Procuration
16-Mar	Presse écrite	Divers	Doublons cartes électeurs
17-Mar	Presse écrite	Divers magazine	Doublons cartes électeurs
19-Avr	Radio	RTL	Arrestation hommes armés Marseille
19-Avr	Radio	RTL midi	Sécurisation élection présidentielle
21-Avr	TV	France info	Fusillade champs Elysée
21-Avr	TV	BFM TV	Fusillade champs Elysée
21-Avr	TV	C News	Fusillade champs Elysée

21-Avr	TV	M6	Fusillade champs Elysée
21-Avr	Radio	Europe 1 - journal	Fusillade champs Elysée
21-Avr	Radio	Europe 1 - l'ITV Politique	Fusillade champs Elysée
21-Avr	Radio	France info	Fusillade champs Elysée
21-Avr	Radio	RTL	Fusillade champs Elysée
21-Avr	Presse écrite	Divers via AFP	Fusillade champs Elysée
21-Avr	TV	Médias étrangers	Fusillade champs Elysée
21-Avr	Radio	Europe 1	Sécurisation élection présidentielle
21-Avr	Presse écrite	Divers via AFP	Sécurisation élection présidentielle
22-Avr	TV	LCI	Sécurisation élection présidentielle
22-Avr	TV	C News	Sécurisation élection présidentielle
23-Avr	Presse écrite	Le Parisien	Sécurisation élection présidentielle
23-Avr	Presse écrite	Divers Magazines	Doublons cartes électeurs
26-Avr	Presse écrite	Divers	Propos homophobes visant le policier tué sur les Champs-Élysées
01-Mai	Presse écrite	Divers via AFP	Manifestations du 1er mai
05-Mai	Radio	Europe 1 et Radio France	Sécurisation élection présidentielle 2nd tour
05-Mai	Presse écrite	Divers via AFP	Sécurisation élection présidentielle 2nd tour
10-Mai	Presse écrite	Divers via AFP	Fuites sur internet de fiches "S"
23-Mai	Presse écrite	Le Parisien	Attentat de Manchester, vigilance renforcée

## Annexe 3 : Scripts des Interviews de Pierre-Henry Brandet du 15/01 au 15/03 2017.

### Thème 1 : Autorisation de sortie de territoire pour les mineurs



FRANCE INFO

INTERVIEW – Le 15/01/2017 – 11:41:38

#### **JOURNALISTE**

Elle avait été supprimée en 2012, l'autorisation de sortie du territoire est à nouveau obligatoire pour les mineurs depuis ce matin. La mesure fait partie de la loi votée en juin dernier pour lutter contre le terrorisme et la criminalité. Désormais, un jeune de moins de 18 ans ne pourra pas sortir de l'Hexagone sans avoir cette autorisation signée par ses parents, plus une pièce d'identité, plus une copie de la pièce d'identité du parent qui a signé. L'objectif est bien sûr de limiter les sorties intempestives du territoire français pour les jeunes qui sont tentés par le djihad en Syrie. Bonjour, Pierre-Henry BRANDET est le porte-parole du ministère de l'Intérieur. La mesure fait partie de la loi de juin 2016 sur la lutte contre le terrorisme et la criminalité quel est son but ?

#### **PIERRE-HENRY BRANDET**

Et bien son but, c'est dans un contexte de internationale qui a été marqué on l'a vu dans l'actualité récente enfin ces deux ou trois dernière années par un par des départ de français, dont un nombre important de mineurs vers des zones de conflits et bien on a soutenez, et le parlement l'a décidé ainsi, d'établir un dispositif qui rétabli l'autorisation préalable à la sortie du territoire français des mineurs.

#### **JOURNALISTE**

Est-ce que ce n'est pas une mesure facilement contournable ? En clair, un jeune qui part pur un pays en guerre et qui le fait dans une voiture : qui va le contrôler ?

#### **PIERRE-HENRY BRANDET**

Il peut être contrôlé à un certains nombre de frontières, il peut être contrôlé sur le parcours mais déjà cette autorisation va rendre plus difficile le parcours de ces jeunes qui se rendent dans les zones de .. de .. conflits hein, en Syrie ou en Irak notamment.

#### **PIERRE-HENRY BRANDET**

Donc on va complexifier le parcours de ces jeunes en leur imposant une démarche administrative qui, évidemment, n'est pas la panacée [*monte dans les aigus*] mais ça fait partie de toutes les mesures qui ont été prises et qui doivent être prises pour empêcher le départ d'un certain nombre de nos ressortissants vers ces zones de combats, parce que les empêcher de partir c'est aussi les empêcher de revenir et prévenir des actes terroristes sur le territoire national.

#### **JOURNALISTE**

Pourquoi avoir supprimé l'autorisation de sortie en 2012 pour la rétablir en 2016 ?

#### **PIERRE-HENRY BRANDET**

Elle avait été supprimée pour faciliter la circulation des mineurs, notamment dans le cadre de voyages scolaires ou dans le cadre de voyages familiaux. C'était une simplification de démarches administratives. [*accélère son débit*] A partir du moment où on a vu qu'évidemment, en n'ayant plus cette autorisation de sortie du territoire, cela permettait à un certain nombre de mineurs de quitter le territoire national, de quitter la France sans même qu'évidemment les parents ou l'entourage ne s'en aperçoive, à partir du moment où il y avait

une nécessité de la rétablir, c'est ce que nous avons décidé de faire ; et c'est ce que le Parlement a décidé en intégrant cette disposition dans la loi de juin dernier.

**JOURNALISTE**

A l'époque, le ministère de l'Intérieur défendait la suppression de l'autorisation de sortie en parlant d'un risque de confusion. Le fait qu'à un aéroport par exemple, un contrôleur risquait de se contenter de l'autorisation de sortie parentale, au lieu de vérifier le fichier des personnes recherchées.

**PIERRE-HENRY BRANDET**

Je pense qu'il faut utiliser l'ensemble du panel de ce qui est à disposition justement des policiers, des gendarmes, de tous ceux qui ont un... ont un ... rôle à jouer dans la lutte antiterroriste bien évidemment ; et pour prévenir les départs de ces mineurs. Donc il y a un panel de mesures, celle-là en fait partie et cela permettra évidemment – et c'est ce qu'on espère – d'empêcher un certain nombre de départs.

**JOURNALISTE**

Pourquoi est-ce que cette mesure est prise deux ans après les attentats de janvier 2015 à Paris et à Montrouge ?

**PIERRE-HENRY BRANDET**

Il y a eu un énorme travail de fait, il y a eu des lois de luttres contre le terrorisme, il y a eu des dispositifs qui ont été appliqués immédiatement voilà...à l'aune de ce qu'on a vu hein, c'est-à-dire le départ d'un certain nombre et qui euh.. de mineurs.. et phénomène qui s'est quand même largement accentué ces dernières années, il y avait évidemment une nécessité de le faire. On l'a fait dans les meilleurs délais bien évidemment, en l'intégrant dans la loi en respectant bien évidemment les textes, en pesant le pour et le contre.

Et à partir du moment où nous nous sommes dit que c'était une mesure qui pouvait être efficace et en tout cas qui pouvait concourir à empêcher le départ d'un certain nombre de personnes, un certain nombre de mineurs et bien ça a été acté et décidé.

**JOURNALISTE**

Là on parle des parents qui sont d'accord pour laisser leurs enfants aller à l'étranger, à l'inverse, quand des parents sont inquiets par la radicalisation de leurs enfants, ils peuvent demander en préfecture, l'interdiction de sortie du territoire c'est ça ?

**PIERRE-HENRY BRANDET**

Oui bien sûr il y a ... dans les dispositifs qui ont été mis en place, et la depuis de nombreux mois maintenant, des dispositifs qui sont soit d'ordre judiciaire : des interdictions de sortie du territoire, ou administrative d'urgence ça peut être des oppositions à la sortie du territoire lorsqu'on fait cette démarche auprès de la préfecture et que le préfet prend cette mesure administrative. Donc il y a eu un travail de fait, bien évidemment depuis deux ans, depuis Charly, avec de nouveaux textes de lois, de nouvelles règles, de nouveaux dispositifs. Et bien cette exigence d'autorisation de sortie du territoire vient compléter un dispositif existant. Et et et... la responsabilité du ministère de l'Intérieur – et vous disiez : *pourquoi avoir rétabli quelques chose qui avait été supprimé en 2012* ; c'est qu'à partir du moment où on voit qu'un dispositif peut être contourné ou en tout cas permet à un certain nombre d'individus de se rendre dans des zones de combats et notamment des mineurs et bien il était de notre responsabilité d'agir et de faire changer les choses.

**JOURNALISTE**

Pierre-Henry BRANDET, le porte-parole du ministère de l'Intérieur au micro France Info de Jules LAVIE.

**JOURNALISTE**

Une mesure administrative, supprimée il y a cinq ans, fait son retour. L'autorisation de sortie du territoire est de nouveau obligatoire à partir de dimanche et elle concerne tous les mineurs qui doivent voyager à l'étranger. Un casse-tête administratif certes, mais qui se justifie selon le porte-parole du ministère de l'Intérieur, Pierre-Henry Brandet.

**PIERRE-HENRY BRANDET**

L'objectif de la mesure, il est très clair, il est d'empêcher le départ vers des zones de combat, que ce soit la Syrie ou l'Irak, d'un certain nombre de mineurs qui, on l'a constaté, ont pu rejoindre de manière solitaire, de manière isolée ces zones. Donc afin d'empêcher le départ de ces mineur on a rétabli l'autorisation de sortie du territoire. *[détache chaque mot]*

C'est un document à télécharger, le mineur qui va vouloir voyager à l'étranger notamment pour une sortie scolaire, aura sur lui cette autorisation de sortie du territoire avec une photocopie de la carte d'identité de l'autorité parentale (le père, la mère ou la personne qui en est dépositaire. Mais en cas de contrôle, s'il ne présente pas l'ensemble de ces documents, et notamment l'autorisation de sortie du territoire, il ne pourra pas franchir la frontière."

---

## Thème 2 : Malaise policier face aux tâches de surveillance



FRANCE 2

JOURNAL DE 20H – Le 17/01/2017 – 20:12:14

### **DAVID PUJADAS**

A propos de ce malaise policier notre enquête sur ces tâches de surveillance ou ces formalités administratives qui sont pointées du doigt depuis plusieurs années, elles représenteraient aujourd'hui une grande partie du travail des fonctionnaires. Qu'en est-il réellement ? Regardez l'enquête de Matthieu BOISSEAU, Pauline JUVIGNY et Jean-Marie LEQUERTIER.

### **MATTHIEU BOISSEAU**

Dans ce quartier chic près de Paris c'est une résidence d'un diplomate étranger sous haute surveillance, 24 heures sur 24 deux policiers sont là avec fusil-mitrailleur mais cette maison sous protection est le plus souvent déserte. C'est ce qu'affirme un autre policier, lui était en poste ici pendant un an, il n'a croisé le propriétaire qu'une seule fois.

### **KEVIN SERVIOLLES, SYNDICAT UNA-POLICE**

Cette résidence est quasiment vide toute l'année, on ne sait même pas quand la personnalité est là ou quand elle sort. Il y a déjà les caméras de la Ville de Paris, on a les caméras de la sécurité privée de l'intérieur et la personnalité a son service de sécurité privée, pour moi la police n'a rien à faire ici, surveiller des murs vides ce n'est pas le boulot de flic.

### **MATTHIEU BOISSEAU**

Des missions inutiles ou ne relevant pas de leur métier, voilà ce qui exaspère les policiers très sollicités par la lutte anti-terroriste. Cet automne ils ont crié leur colère pour réclamer la fin de ces tâches qui parasitent leur quotidien. Et parmi elles il y a un l'administratif, voici pour une banale affaire de stupéfiants l'ampleur de la procédure, plus de 100 pages, 30 procès-verbaux à remplir, trop chronophage selon cet enquêteur.

### **UN ENQUETEUR (A GARDE L'ANONYMAT)**

Dans une garde à vue de 24 heures on arrive à peine à faire un interrogatoire correct, ça représente sur une période de 24 heures tout au plus deux heures.

### **MATTHIEU BOISSEAU**

Du temps les policiers en perdent aussi dans les hôpitaux, ce matin-là à Bordeaux un équipage de police secours vient surveiller un détenu hospitalisé et cela n'a rien d'exceptionnel selon le chef-adjoint de la brigade.

« Là encore un détenu à surveiller... »

### **LIONEL PUFFET, SYNDICAT ALLIANCE-POLICE NATIONALE**

Encore un détenu à surveiller, hospitalisé depuis le 25 décembre et surveillé par trois fonctionnaires de police.

### **MATTHIEU BOISSEAU**

Il est dans quelle unité ?

### **LIONEL PUFFET**

Il est dans l'unité de soins intensifs puisqu'il a été mis sous coma artificiel et il est en phase de réveil.

**MATTHIEU BOISSEAU**

Trois policiers en permanence, neuf sur une journée pour un seul détenu surveillé 24 heures sur 24 cela fait beaucoup dans une brigade où 17 agents sont sur le terrain.

**LIONEL PUFFET**

Ca représente pour une brigade de roulement de jour 2.500 heures par an, 2.500 heures pour vous donner un exemple c'est un emploi temps plein d'un fonctionnaire de police à l'année.

**MATTHIEU BOISSEAU**

Selon les policiers cette mission devrait revenir à l'administration pénitentiaire, le reste du temps c'est elle qui garde les détenus mais elle manque d'effectifs, alors la police bouche les trous.

Combien de temps cette situation peut-elle durer ? Comment alléger leur charge de travail ? En plein état d'urgence les policiers posent une autre question plus polémique, faut-il réduire le nombre de personnalités protégées, magistrats, journalistes, politiques, anciens Premiers ministres par exemple ? Ils sont 160 aujourd'hui, selon la menace, selon leur statut, c'est au ministère de l'Intérieur de décider d'une protection mais celle-ci est-elle toujours justifiée ? Jean-François COPE par exemple, l'ancien secrétaire d'Etat à l'Intérieur, a autour de lui deux policiers en permanence. Pourtant, selon nos informations, les autorités ne le considèrent pas comme une personnalité menacée actuellement.

**JEAN-FRANÇOIS COPE, DEPUTE-MAIRE (LR) DE MEAUX**

Il y a beaucoup d'autres personnalités politiques qui le sont, donc ce n'est pas à moi de l'apprécier, voilà.

**MATTHIEU BOISSEAU**

Effectivement mais vous pourriez juger qu'elle est nécessaire ou pas nécessaire ?

**JEAN-FRANÇOIS COPE**

Ah non, ça ce n'est pas à moi de le dire, non, ça par définition si la question est est-ce qu'il m'arrive de me trouver parfois dans des situations de vulnérabilité la réponse est oui. Voilà, si c'est votre question, oui, très souvent.

**MATTHIEU BOISSEAU**

Le ministère de l'Intérieur l'assure, toutes les protections sont justifiées et réévaluées régulièrement.

« Et ce n'est pas le rôle du ministère justement de savoir dire stop ? »

**PIERRE-HENRY BRANDET, PORTE-PAROLE DU MINISTERE DE L'INTERIEUR**

*[Il apparait à l'image debout devant la grille Beauvau]*

Ah mais on le dit *[Rictus]*, on le dit très régulièrement, bien sûr qu'on dit stop mais ce n'est pas de dire stop, ça se finit et compagnie », c'est d'expliquer, c'est de montrer, de dire à la personne « voilà l'analyse qui est faite ».

**MATTHIEU BOISSEAU**

Selon le gouvernement, depuis l'état d'urgence les missions des policiers ont déjà été recentrées pour beaucoup d'entre elles, 1.500 postes de policiers ont été réaffectés.



### Thème 3 : Attaque au Carrousel du Louvre



RTL

RTL MIDI – l'invité - LE 03/02/2017 À 13:34

**RTL :**

L'invité d'RTL midi est Pierre Henry Brandet, porte-parole du ministère de l'Intérieur. Bonjour et merci d'être avec nous en direct du Carrousel du Louvre là où s'est déroulée ce matin cette attaque d'un militaire, de plusieurs militaires, de l'opération sentinelle par cet homme armé d'un couteau, d'une machette.

Vous allez peut-être nous donner des précisions. Est-ce que vous pouvez d'ailleurs justement revenir sur les faits et puis nous donner des nouvelles notamment de ce militaire qui a été blessé.

**Pierre-Henry BRANDET :**

Alors des nouvelles du militaire oui. Il a été légèrement blessé, touché par un coup de machette au cuir chevelu mais ce sont des blessures légères et bien évidemment son pronostic vital n'est pas engagé. Mais il faut saluer la réaction de ces militaires qui, immédiatement, ont permis de neutraliser l'individu EN PROTEGEANT et en mettant à l'abri avec bien évidemment les forces de sécurité, la police présente et les personnels du musée, en mettant à l'abri tous ceux qui étaient là et ça fait, ça fait quand même beaucoup de monde parce qu'il y avait plus de 1250 personnes qui étaient présentes en ce début de matinée pour visiter le Louvre et le carrousel.

**RTL :**

On peut revenir sur les faits avec vous Pierre-Henry Brandet parce qu'apparemment l'acte terroriste ne fait pas de doute ?

**PHB :**

Nan l'hypothèse terroriste elle est privilégiée, notamment PARCE QUE l'individu qui a agressé les militaires s'est jeté sur EUX en criant allahu akbar d'après les premiers témoignages. A la fois, évidemment cette euh..., ce cri... et la nature de..., de l'acte, font qu'on privilégie l'hypothèse terroriste et c'est le parquet antiterro de paris qui a été saisi de l'enquête et qui l'a confié à la section antiterroriste de la PJ parisienne et à la direction générale de la sécurité intérieure.

**RTL :**

Est-ce que vous avez déjà un début de profil de l'assaillant ou son identité peut-être ?

**PHB :**

Nan, je n'ai pas d'élément. L'assaillant a été très sérieusement touché par les militaires. Il a été gravement blessé et évacué vers un centre hospitalier parisien. L'enquête elle commence. C'est le procureur de la république François Molins qui communiquera hein sur cette enquête lorsqu'il l'estimera utile. Mais pour l'instant on en est vraiment au début, on en est encore à l'exploitation de traces scientifiques par la police sur les lieux qui... la police qui est bien évidemment toujours sur les lieux.

**RTL :**

Alors est-ce que vous avez des informations Pierre Henry Brandet sur le fait qu'une deuxième personne a été arrêtée ?

**PHB :**

Alors en ce qui concerne la deuxième personne elle a été interpellée dans l'environnement. Maintenant on est en train de procéder à ce qu'on appelle plutôt une levée de doute. Il n'est pas sûr du tout que la personne qui a été interpellée ait quelque chose à voir avec les faits. En tout cas rien n'est à ce stade établi et il faut être extrêmement prudent.

*[enchaine sans attendre :]* Ce qu'il y a c'est que cette attaque, - et si le caractère terroriste, qui ne semble faire aucun doute, est avéré, - nous rappelle que la menace elle est toujours forte, elle est toujours présente et qu'elle peut viser à la fois des personnes euh... - et les militaires comme les policiers sont des cibles - mais également des lieux, des lieux touristiques. C'est la raison pour laquelle à la fois cette menace elle est particulièrement présente, particulièrement élevée mais le degré de vigilance des forces de sécurité l'est tout autant et leur réaction ce matin le prouve.

**RTL :**

Cette attaque, elle justifie que les opérations sentinelles, Vigipirate soient maintenues à leur plus haut degré ?

**PHB :**

Bien sûr, bien sûr, bien sûr. La menace elle est permanente, elle n'a jamais été aussi forte dans notre pays et les autorités, les pouvoirs publics : Bruno Leroux, le Premier Ministre Bernard Cazeneuve, le Président de la République et et, et toutes les autorités n'ont cessé de le marteler et elles ne le martèlent pas parce ca n'a, ça ça ça, ...C'est une réalité, tangible, cette menace et elle s'est illustrée, elle s'est illustrée ce matin. C'est la raison pour laquelle il faut maintenir un haut degré de vigilance et c'est la raison pour laquelle pour adapter encore et toujours nos dispositifs, le ministre de l'Intérieur Bernard Caz... Bruno Leroux pardon, réunira en début d'après-midi les directeurs de... des, des services, des services concernés pour voir comment on peut encore adapter améliorer nos dispositifs.

**RTL :**

Vous l'avez dit le Louvre c'est une cible, le Louvre c'est aussi un musée qui rayonne dans le monde entier.

Cette affaire risque encore d'avoir des échos d'abord dans le tourisme, pour le tourisme et puis peut-être aussi pour la candidature française aux JO ? Parce que Paris présente aujourd'hui même, sa candidature avec d'ailleurs des visites qui sont prévues.

**PHB :**

Oui, oui, ... mais il faut retenir aussi de ce qui s'est passé ce matin - au-delà même de l'acte, de l'acte qui semble être un acte terrorisme, - l'extrême .... euhhh ...rapidité, le sang-froid, le professionnalisme, et le fait que l'individu est IMMEDIATEMENT neutralisé, qu'il n'y a pas eu de dégâts collatéraux. Et que les personnes qui étaient présentes ont pu être mises à l'abri dans un délai très bref. Donc il n'y a pas de dégât collatéraux, il n'y a pas eu d'autre blessés, il n'y a pas eu d'autres personnes touchées et ce qui justifie, ce qui justifie évidemment pleinement qu'on reste extrêmement vigilants avec cet engagement des forces de l'ordre, des forces de sécurité, des gendarmes, des policiers, des militaires et de tous ceux qui concourent à la sécurité.

**RTL :**

C'est donc la démonstration de l'efficacité du dispositif.

Merci Pierre Henry Brandet, porte-parole du ministère de l'Intérieur.



**LE JOURNAL - Le 03/02/2017 - France Info - 12 :42**

Le ministre de l'Intérieur suit bien évidemment - il est en déplacement - bien évidemment très attentivement la situation. Il est informé en permanence et il se rendra au retour de son déplacement au chevet du militaire qui a été blessé, à la rencontre de ses camarades qui sont intervenus comme les policiers.

Il faut saluer la réaction qui a été une réaction d'un grand sang-froid et d'un grand professionnalisme des militaires et des policiers. Egalement saluer la réaction et la réactivité des personnels du Louvre qui ont mis à l'abri les centaines de personnes qui était là pour visiter et bien évidemment nous continueront à donner des informations en lien avec la justice qui communiquera elle aussi de son côté sur euh sur.. cette affaire.

Vous parlez il y a un instant de la vigilance « est-ce que des mesures sont prévues pour renforcer ? » Vous le savez, nous avons un niveau de vigilance qui est particulièrement élevé parce que la menace n'a jamais été aussi forte et le ministre de l'Intérieur comme toute les autorités politiques n'ont cessé de le marteler, et le rappeler ces derniers mois donc cet événement nous rappelle que la menace elle est évidemment présente qu'il faut faire évidemment extrêmement attention, que c'est aussi l'affaire de tous. Mais que en cette période de menace particulièrement élevée les forces de l'ordre sont d'une vigilance, aux côtés des militaires, d'une vigilance euh, d'une vigilance sans failles.



**LE JOURNAL – Le 03/02/2017 – 11:20:29 – Extrait**  
**Sujet : Attentat au Louvre.**



**FRANCE 24**  
**JOURNAL – Le 03/02/2017 – 12:16:23 – Extrait**  
**Sujet : Attentat du Louvre.**



**BFM TV**  
**NON STOP – Le 03/02/2017 – 11:20:43**  
**Sujet : Attentat du Louvre.**



**I TELE**  
**LA NEWSROOM – Le 03/02/2017 – 12:10:18 – Extrait**  
**Attaque au Louvre**

**JOURNALISTE**

Et l'individu, il a été évacué ?

**PIERRE-HENRY BRANDET**

Ceux qui pouvaient l'être ont été évacués mais la plupart des gens qui se trouvaient à l'intérieur du Louvre ce matin lorsque les faits se sont produits ont été confinés, c'est à peu

près plus de 1 000 personnes qui ont été confinées et qui vont sortir progressivement, tranquillement dans les minutes qui viennent. Ils ont de toute façon été pris en charge à la fois par les forces de police, mais également les personnels du Louvre. L'enquête s'oriente donc, vers une orientation à caractère terroriste. Le ministre de l'Intérieur qui est en déplacement en province a décidé d'écouter ce déplacement et présidera une réunion avec les directeurs d'un certain nombre de services, ce sera en début d'après-midi place Beauvau et évidemment il se rendra au chevet du militaire qui a été blessé, militaire qui est issu du premier régiment de chasseurs parachutistes, il se rendra aux côtés de ses camarades pour affirmer le soutien de l'Etat. L'Etat qui est plus que jamais mobilisé face à la menace terroriste. Cet événement même si évidemment il faut être extrêmement prudent par rapport aux motivations de l'individu qui a fait cet acte ce matin, cet événement nous rappelle qu'il y a évidemment une menace très forte qui pèse sur notre pays. On n'a cessé de le marteler ces deux dernières années, ces derniers mois, mais cet événement montre aussi que les militaires, les policiers, les forces de l'Ordre, les forces de sécurité sont particulièrement vigilantes et leur réaction aujourd'hui a permis de neutraliser immédiatement l'individu et surtout de protéger l'ensemble des personnes qui étaient présentes au Carrousel et elles étaient déjà nombreuses en ce début de matinée.

**JOURNALISTE**

Qu'est-ce qui vous fait dire que le terroriste... La deuxième personne appréhendée ?

**PIERRE-HENRY BRANDET**

Alors il y a une deuxième personne qui a été appréhendée, soyons extrêmement prudent par rapport à cette personne, elle se trouvait dans les lieux, est-ce qu'il y a un lien avec l'affaire, c'est l'enquête judiciaire qui est menée sous l'autorité du Procureur de la République qui pourra le déterminer, soyons très prudent. Oui ?

**JOURNALISTE**

Qu'est-ce qui vous fait dire que c'est une attaque terroriste ?

**PIERRE-HENRY BRANDET**

L'individu comme l'a dit le préfet de police tout à l'heure lors de sa déclaration aurait proféré les mots suivants « Allahu akbar » en se jetant sur les militaires. Il y a quand même une connotation qui fait que le parquet antiterroriste qui est diligenté par le Procureur de la République de Paris, qui est sous la supervision du Procureur de la République va se saisir de l'affaire. Donc il y a une connotation qui mérite évidemment qu'il y ait des investigations en ce sens. Encore une fois soyons extrêmement prudents par rapport aux motivations de cet individu dont on ne connaît à l'heure actuelle absolument pas l'identité. Donc on peut avoir des questions sur l'identité, nous ne connaissons pas l'identité de cet individu, ni sa nationalité, ni ses motivations précises, ni son parcours évidemment.

**JOURNALISTE**

Mais comment pouvait-il être armé d'un couteau à l'intérieur du Carrousel ?

**PIERRE-HENRY BRANDET**

Ecoutez, c'est l'enquête judiciaire qui devra déterminer quelle a été la cinétique des faits, dans les connaissances actuelles des faits, je ne peux pas vous dire exactement où il en était dans sa progression par rapport aux filtres de sécurité qui sont mis en place aux abords du Louvre. Il était dans une zone qui était d'accès, il était en train d'accéder, il n'était pas au milieu du Carrousel du Louvre, il était dans un escalier qui permet d'accéder. Encore une fois là soyons très prudents, il faut revoir la cinétique des choses, ce sont des faits qui se sont produits de manière très proche de l'extérieur de l'esplanade qui est au-dessus, ça ne s'est pas produit à l'intérieur du musée du Louvre, ça ne s'est pas produit dans le Carrousel même, tel qu'on l'imagine le centre, où beaucoup de gens sont présents.

**JOURNALISTE**

Le Carrousel était-il la cible d'une menace des derniers jours ou pas ?

**PIERRE-HENRY BRANDET**

Vous savez bien évidemment qu'il y a une menace permanente qui pèse à la fois sur des lieux symboliques, des lieux touristiques, sur des personnalités, que cette menace, elle n'a jamais été aussi élevée et que c'est la raison pour laquelle l'ensemble des services,

particulièrement la préfecture de police mais, l'ensemble des forces de sécurité sur notre territoire, sont particulièrement mobilisées, particulièrement vigilées parce qu'il y a déjà eu un certain nombre d'attaques terroristes, des attaques d'ampleur qui ont visé nos concitoyens mais aussi, des attaques spécifiques contre des militaires ou contre des forces de sécurité. Je n'ai pas besoin de vous rappeler par exemple Magnanville, en ce qui concerne à l'agression très sauvage dont ont été victimes deux fonctionnaires de police. Evidemment par le passé, il y a déjà eu un certain nombre de militaires qui ont été agressés parce qu'ils représentent la France, parce qu'ils représentent notre pays, ils sont une cible et comme il y a bon nombre de cibles qui font que nous, nous ne devons à aucun moment relâcher notre vigilance.

**JOURNALISTE**

(Inaudible)... personne a été arrêtée ?

**PIERRE-HENRY BRANDET**

Je ne peux pas vous dire pour l'instant ça appartient aux investigations, ce qui est sûr c'est que la priorité était évidemment de neutraliser l'individu et de s'assurer qu'il n'y avait rien de suspect dans les affaires qu'il avait sur lui et notamment le sac à dos, c'est pour ça que les services du déminage sont intervenus. L'autre priorité, c'était bien évidemment de porter secours aux militaires, même s'il n'a été que légèrement atteint, il fallait le prendre en charge et surtout protéger, mettre à l'abri, confiner l'ensemble des personnes, l'ensemble des touristes, également les personnels, tous ceux qui se trouvaient au Carrousel, c'est ce qui a été fait avec beaucoup de sang-froid, beaucoup de professionnalisme. Et la zone a été très rapidement bouclée afin de permettre aux forces de sécurité d'intervenir dans les meilleures conditions. Ensuite tout ce qui concerne l'enquête, ce sera au Procureur de la République de Paris d'en parler comme il le fait très régulièrement, il fait des points précis, donc il n'y a pas de souci, vous aurez de l'information, merci beaucoup. 11:26:00.



**FRANCE INFO**

**JOURNAL – Le 03/02/2017 – 11:13:45 – Extrait**

**Attentat au Louvre**

**PIERRE-HENRI BRANDET, PORTE PAROLE DU MINISTERE DE L'INTERIEUR**

La patrouille a été agressée par un homme qui s'est précipité sur elle avec des armes blanches, donc a priori ce qui ressemble à des machettes. La patrouille a d'abord essayé de maîtriser l'individu, et n'y parvenant pas et un des soldats étant blessé, un soldat a effectivement ouvert le feu pour neutraliser l'agresseur. Le soldat blessé par arme blanche, légèrement, pardon, et il a été évacué ; il est déjà pris en charge pour des soins médicaux. Le ministre de l'Intérieur suit bien évidemment, il est en déplacement, bien évidemment, très attentivement la situation. Il est informé en permanence et il se rendra au retour de son déplacement, au chevet du militaire qui a été blessé, à la rencontre de ses camarades qui sont intervenus comme les policiers. Il faut saluer la réaction qui a été une réaction d'un grand sang froid et d'un grand professionnalisme des militaires et des policiers. Egalement saluer la réaction et la réactivité des personnels du Louvre qui ont mis à l'abri les centaines de personnes qui étaient là pour venir visiter. Et bien évidemment nous continuerons à donner des informations en lien avec la justice qui communiquera elle aussi de son côté sur cette affaire. 11 :15 :07. FIN.



LCI

LCI & VOUS – Le 03/02/2017 – 10:52:58 – Extrait



BFM TV

NON STOP – Le 03/02/2017 – 10:52:10 – Extrait



FRANCEINFO :

FRANCEINFO : DEUX POINTS OUVRE – Le 03/02/2017 – 10:52:58 – Extrait



I TELE

LA NEWSROOM – Le 03/02/2017 – 11:04:34 – Extrait

***PIERRE-HENRY BRANDET, PORTE-PAROLE DU MINISTRE DE L'INTERIEUR***

Alors le ministre de l'Intérieur, bien évidemment il est en déplacement, il suit très attentivement la situation et il est informé en permanence et il se rendra au retour de son déplacement au chevet du militaire qui a été blessé, à la rencontre de ses camarades qui sont intervenus comme les policiers. Il faut saluer la réaction qui a été une réaction d'un grand sang froid et d'un grand professionnalisme des militaires et des policiers et également saluer la réaction et la réactivité des personnels du Louvre qui ont mis à l'abri les centaines de personnes qui étaient là pour venir visiter. Et bien évidemment nous continuerons à donner des informations en lien avec la justice qui communiquera elle aussi de son côté sur cette affaire. Vous parliez, il y a un instant de la vigilance, est-ce que des mesures sont prévues pour renforcer, vous le savez, nous avons un niveau de vigilance qui est particulièrement élevé parce que la menace n'a jamais été aussi forte et le ministre de l'Intérieur comme toutes les autorités politiques n'ont cessé de le marteler et de le rappeler ces derniers mois. Donc cet événement nous rappelle que la menace, elle est évidemment présente, qu'il faut faire évidemment extrêmement attention, que c'est aussi l'affaire de tous, mais qu'en cette période de menaces particulièrement élevées, les forces de l'ordre sont d'une vigilance aux côtés des militaires, d'une vigilance sans faille.

***JOURNALISTE***

Selon les informations la personne était seule, est-ce qu'on a une idée de son profil ?

***PIERRE-HENRY BRANDET***

Pour l'instant nous ne pouvons vous donner d'information sur le profil, d'une parce que l'enquête ne fait que commencer et de deux parce que ce sera à la justice de communiquer en temps et en heure. (...)



M6

LE 12.45 – Le 03/02/2017 – 12:51:14 – Extrait

***PIERRE-HENRY BRANDET, PORTE PAROLE DU MINISTERE DE L'INTERIEUR***

Soyons extrêmement prudents par rapport aux motivations de cet individu dont on ne connaît, à l'heure actuelle, absolument pas l'identité, ni sa nationalité, ni ses motivations précises, ni son parcours évidemment. 12 :51 :24.



**GALZI JUSQU'A MINUIT – Le 13/02/2017 – 21:36:23 – Extrait**

**ISABELLE MOREAU**

Nous sommes en duplex avec Pierre-Henry BRANDET, porte parole du ministère de l'Intérieur, bonsoir et merci d'être avec nous. Bruno LE ROUX a demandé aujourd'hui de la sérénité, du calme ; pourquoi ne pas avoir réagi plus tôt au cours du week end ?

**PIERRE-HENRY BRANDET, PORTE PAROLE DU MINISTERE DE L'INTERIEUR**

Bonsoir. Mais qui dit rester silencieux ne veut pas forcément dire rester immobile, et le ministre de l'Intérieur a suivi bien évidemment au plus près les événements qui se sont déroulés tout au long du week end, il était à la manœuvre pour mettre les forces de police là où elles devaient l'être, et le ministre de l'Intérieur a choisi de s'exprimer lorsqu'il l'a jugé opportun, c'est-à-dire ce matin, en condamnant bien évidemment les violences qui s'étaient commises tout au long de ce week-end et notamment en marge de la manifestation qui s'est déroulée samedi à Bobigny.

**ISABELLE MOREAU**

Quand il demande la sérénité au vu de ce qui s'est passé ce week-end, est-ce que vous pensez qu'il peut être entendu ?

**PIERRE-HENRY BRANDET**

Je pense qu'il est absolument nécessaire de lancer cet appel au calme et à la sérénité, à la responsabilité de chacun parce que tout le monde a une responsabilité et notamment dans les prises de parole publique ; un appel au calme et à l'apaisement c'est absolument nécessaire pour que le calme revienne dans tous les quartiers et que la justice puisse sereinement mener ses investigations dans l'affaire qui est à l'origine de ces troubles, c'est-à-dire l'affaire Théo. La justice elle a absolument besoin de sérénité et il faut absolument que le calme revienne pour que justement la justice passe, et se prononce sur ces faits qui se sont déroulés il y a maintenant une dizaine de jours.

**ISABELLE MOREAU**

Jacques TOUBON, le défenseur des droits, disait ce matin, a estimé que l'affaire n'était pas traitée à la hauteur de l'enjeu pour notre pays.

**PIERRE-HENRY BRANDET**

Mais je laisse à Jacques TOUBON et au défenseur des droits la responsabilité de ses propos. L'affaire, elle est traitée de la manière la plus claire et la plus transparente possible ; dès les premières minutes qui ont suivi le déroulement des faits l'Inspection générale de la police nationale a été saisie, le Parquet s'est saisi de l'affaire, un juge d'instruction a rapidement été nommé ; et en tout cas, du côté du ministère de l'intérieur, du côté de la Police nationale, du côté de la Préfecture de police tout a été mis en œuvre pour que justement dans la plus grande transparence la justice puisse mener ses investigations. Cette volonté de transparence c'est aussi une volonté de vérité que nous devons à Théo, que nous devons également à l'ensemble des policiers ; mais ce n'est que en ramenant la sérénité et le calme que la justice pourra se prononcer sur cette affaire.

**ISABELLE MOREAU**

Marine LE PEN vient de lancer une pétition de soutien à la police, quelle est votre réaction ?

***PIERRE-HENRY BRANDET***

Je ne vais pas là non plus commenter les propos de Marine LE PEN. Le meilleur soutien des policiers c'est que le gouvernement qui l'apporte, avec des recrutements par milliers, avec des moyens supplémentaires, des moyens supplémentaires en hommes bien évidemment mais aussi en matériel, et des moyens législatifs pour qu'ils puissent mener à bien leur mission. Et je voudrais juste souligner que ces dernières années le Front national n'a jamais voté une des lois sécurité qui était proposée par le gouvernement. Donc aux propos, qui peuvent être des propos de campagne et des propos démagogues, le gouvernement et le ministère de l'Intérieur a choisi l'action, quelquefois dans la discrétion mais c'est l'action qui prédomine notamment au ministère de l'Intérieur.

***ISABELLE MOREAU***

Dernière chose, que dites-vous aux habitants de banlieue qui subissent ces incidents, ces dégradations, ces manifestations ?

***PIERRE-HENRY BRANDET***

Que le ministère de l'Intérieur, que les pouvoirs publics mettent tout en œuvre pour garantir l'ordre public et le ramener partout où c'est nécessaire ; et quand on voit les commentaires désabusés d'un certain nombre de personnes qui ont perdu une partie de leur patrimoine, qui ont vu leur voiture partir en fumée nous leur disons que nous sommes là déterminés à faire revenir le calme, ramener l'ordre public partout où il doit être, tout en assurant à la justice également, tout en faisant tout pour que la justice puisse se prononcer. Il y a une absolue nécessité de transparence et il y a une absolue volonté de la part du ministère de l'Intérieur et de Bruno LE ROUX de faire en sorte que la justice puisse se prononcer sereinement dans l'affaire Théo.

***ISABELLE MOREAU***

Pierre-Henry BRANDET, porte-parole du ministère de l'Intérieur, merci beaucoup d'avoir réagi en direct sur I TELE.

---



## **Annexe 4 : Guides d'entretiens**

*Ces guides ont constitué les bases sur lesquelles nous nous sommes appuyée pour mener les entretiens semi-directifs individuels. Les questions effectivement posées ne reprennent pas nécessairement l'ordre ni la formulation des thématiques listées ci-après. Nous avons privilégié le mode « conversationnel » en réagissant aux propos de nos interlocuteurs de manière spontanée, en les laissant développer les thématiques qu'ils jugeaient bon d'évoquer. En outre, ce guide d'entretien s'est adapté aux profils et aux situations diverses des communicants et journalistes interrogés.*

### **Les porte-paroles :**

- Quelles activités au quotidien (horaires, réunions, etc) ? Existe-t-il une journée-type ?
- Quid du cumul du poste de porte-parole avec celui de directeur de la communication ?
- Formation préalable.
- Processus de recrutement.
- Relations hiérarchiques : qui est le donneur d'ordre principal ? qui valide ?
- Relations avec les médias.
- Le porte-parole peut-il être un bouclier empêchant l'accès au ministre ?
- Relations avec l'administration, le reste des services du ministère.
- Relations avec le Cabinet du ministre.
- Quel partage des sujets de communication avec les conseillers-presse du ministre ?
- Dimension politique de la fonction de porte-parole, maintien en cas d'alternance ?
- Evolution du poste depuis sa création.
- Qualités d'un bon porte-parole.
- Ambitions futures, suite de carrière envisagée.

### **Les journalistes :**

- Nature des relations de travail avec les porte-paroles.
- Fréquences des contacts avec les porte-paroles.
- Spécificité du porte-parole par rapport aux conseillers-presse en Cabinet.
- Comment se fait le partage des sujets sur lesquels solliciter le porte-parole / le Cabinet ?
- Utilité du porte-parole : un outil ou un bouclier (ersatz du ministre) ?
- Evolution de la fonction selon les personnalités au poste.
- Quel intérêt d'un porte-parole issu du monde du journalisme ?
- Qualités d'un bon porte-parole.
- Comment expliquer le développement de cette nouvelle figure de communicant ?

## **Annexe 5 : Retranscriptions d'entretiens**

### **Entretien avec Pierre-Henry Brandet - Porte-parole du ministère de l'Intérieur** **- 4 janvier 2017 - Bureau du porte-parole, DICOM**

**On retrouve la fonction de porte-parole institutionnel dans trois autres ministères en France, quelle est la spécificité de votre poste au ministère de l'Intérieur ?**

On est ici dans le ministère où le porte-parole est le plus exposé. A la Défense, Valérie Lecasble, la porte-parole, ne communique pas directement sur les opérations extérieures puisque l'état-major des armées a son propre porte-parole. A la Justice, un porte-parole est arrivé il y a peu de temps. Sur les questions opérationnelles, les affaires, etc, ce sont les procureurs qui communiquent directement. A Beauvau on est davantage sur l'opérationnel. Sinon, celui dont le rôle est ancré dans l'esprit des médias, c'est le porte-parole du ministère des Affaires étrangères. Il y a des points presse réguliers avec la presse spécialisée et généraliste. C'est le ministère qui se rapproche le plus de ce que je fais à l'Intérieur parce que c'est aussi un ministère très exposé, qui « gère des crises ». De fait, le porte-parole de l'Intérieur a du travail !

**Quel est le profil type du porte-parole ministériel ? Comment se formulait votre fiche de poste ?**

Pour mon poste, ils cherchaient un journaliste qui connaisse bien le monde de l'Intérieur et surtout qui ait une grande disponibilité, de la réactivité. Chaque poste de porte-parole dans les ministères régaliens a ses spécificités. Ici la grande spécificité c'est de pouvoir s'adapter à des situations peu banales. A la Justice, ils ont pris un profil politique, ça dépend du rôle que l'on veut donner au porte-parole.

En tout cas ici il y avait une vraie volonté que ce soit un poste technique et institutionnel, opérationnel. Les sollicitations sont tellement nombreuses ! Le ministre porte, évidemment, la parole politique mais il y avait surtout un besoin de porter la parole institutionnelle et de valoriser les grands dossiers structurants ou techniques du ministère.

**Valoriser les actions du ministère est difficile à séparer de la mise en valeur des actions de son ministre... diriez-vous qu'il y a une part de « politique » dans votre rôle ?**

NON, non absolument pas ! Ce poste n'est absolument pas politique. Le Cabinet est le donneur d'ordre principal mais le chef reste le Secrétaire Général et M. Julliard le DICOM [*nda : délégué à la communication du ministère*], bien sûr ! Pour autant, ce n'est pas parce que c'est le Cabinet le donneur d'ordre que je dépasse la frontière du politique.

D'ailleurs les Cabinets précédents, de gauche ou de droite, ne m'ont jamais employé dans un rôle qui n'était pas le mien. Bon et puis au moment de l'alternance en 2012 je n'ai pas bougé : ça montre l'utilité du poste et sa pérennité. Je suis vraiment un outil du ministère, je n'appartiens pas au Cabinet, je ne suis pas un outil politique. Et il faut... il faut vraiment faire attention à cela.

**Pensez-vous que ce type de figure de « porte-parole institutionnel » soit amené à se développer et à essaimer dans d'autres ministères ?**

Oui, clairement. Ce genre de poste a vocation à se développer ... mais sur des ministères suffisamment exposés pour qu'il y ait du travail pour un porte-parole, tous les ministères n'ont pas une exposition médiatique - soit en termes institutionnel soit en termes de crise - qui justifie d'avoir un porte-parole à temps plein. Et puis surtout dans des ministères qui

n'ont pas d'activité opérationnelle comme l'Intérieur, c'est souvent le ministre qui veut porter lui-même l'ensemble de la communication. Ici il y a de la place pour tout le monde ! Bien souvent le premier niveau de réponse c'est le porte-parole. Pour le « service après-vente » c'est aussi le porte-parole. Donc il y a du travail pour les uns et les autres.

### **Quelle part de votre travail occupe la gestion de crise ?**

Moi globalement depuis cinq ans et surtout les deux dernières années je suis beaucoup intervenu sur de la gestion de crise. Je pense que la gestion de crise représente 75% du travail, oui, les trois-quarts. Les gros dossiers en 2016 c'étaient les attentats et Calais. En 2015 il y a aussi eu les attentats et le crash de la Germanwings ou l'accident de bus à Puisseguin par exemple.

### **Intervenez-vous dans des dossiers plus techniques ou administratifs tels que la réforme des activités de guichets des préfectures, dite « plan préfectures nouvelle génération » ?**

Et bien .. c'est pas que ça ne me concerne pas.. La difficulté avec le ministère c'est qu'on est très souvent sous le prisme -et ça c'est dû aux médias- sous le prisme sécurité : police, gendarmerie, lutte anti-terrorisme. Néanmoins le ministère de l'Intérieur c'est le quotidien des français, c'est l'ancrage territorial, un ministère qui est ancré dans la vie de nos concitoyens. C'est peut être un regret d'ailleurs, il y a des sujets importants pour lesquels on n'arrive pas à avoir plus d'espace médiatique. Moi je suis très fier de représenter le ministère sous toutes ses formes : police, gendarmerie mais aussi les préfectures, la relation aux usagers. Ce sont des choses hyper-importantes !

### **Quelle est la nature de votre relation avec les porte-paroles institutionnels : police, gendarmerie ?**

Mon autorité sur les autres porte-paroles est une autorité fonctionnelle. Dans les faits, il n'y a pas de relation de chef à subordonnés, on est dans la bonne intelligence. Il sont exposés sur les sujets concernant leur direction. Leurs DGs respectives décident de les mettre sur un sujet puis on est dans la boucle : on échange des éléments de langage et parfois une stratégie. De toute façon c'est, la aussi, le Cabinet qui décide de leur présence à l'antenne. Quand on est sur des sujets importants je suis dans la boucle mais le décideur c'est le Cabinet du ministre.

### **Diriez-vous de votre poste qu'il est une adaptation de la communication au paysage médiatique actuel ?**

La manière dont le paysage médiatique français a évolué : chaînes d'info, toujours plus de directs, réseaux sociaux etc... - et je ne fais là qu'une analyse assez banale - nous demande d'être de plus en plus présents, un peu à l'image des flics américains qui communiquent dès qu'il y a le moindre événement dans n'importe quel conté. On a tout de suite la conférence de presse du shérif, du FBI... Bref il faut être là !

On peut regretter la course à l'info mais de toute façon on ne reviendra pas en arrière donc c'est à nous de nous adapter, d'être présents rapidement tout en donnant des informations fiables et de qualité. La différence avec d'autres fournisseurs d'informations, c'est que nous, on est fournisseur officiel avec l'obligation d'avoir des infos qui ne seront pas déjugées un jour, une semaine ou un mois après. Dans cette course, il faut fiabiliser nos bilans, vérifier les remontées d'infos et ça demande du temps. Cet espace temps est devenu précieux.

La société est aujourd'hui transparente, chacun filme avec son Smartphone et c'est donc autant de millions de témoins potentiels qui vont avoir pour réflexe de donner les images aux

chaînes de télé. De toute façon tout finit par être rendu public. Il nous faut donc accompagner le mouvement.

Le papier est important mais dès qu'il s'agit d'incarner, on se tourne vers moi. Donc c'est vrai que je fais beaucoup de télés, de radios...

### **Existe-t-il une « journée-type » de porte-parole du ministère de l'Intérieur ?**

La journée-type peut, si elle est une journée de grand-calme, être celle du travail de fond : je rencontre la presse, je travaille des sujets sur des EDL, je rencontre les journalistes pour entretenir des relations constantes, je vais voir les gens dans les services pour m'acculturer, prendre la température. Mais on a aussi des journées de fou avec trente ou quarante interviews à donner, des points presse, des déplacements. Là on est dans l'urgence.

Ce qui est appréciable c'est qu'il n'y a jamais de routine : vous ne savez pas, dans une heure, ou vous serez parce qu'il peut y avoir un attentat... Ce qui rend le métier attirant c'est de travailler avec des gens qui sauvent des vies et qui sont prêts à donner leur vie. C'est aussi un ministère avec des histoires humaines.

### **Vous voyez-vous revenir au journalisme à l'avenir ?**

Non, non...dans le monde des médias pourquoi pas, dans le journalisme pur, le reporter, non, j'en ai fait le tour...

J'aurais ici passé des moments supers, très difficiles aussi mais professionnellement et humainement hyper riches ! Hyper riches ! Même dans des situations de tragédie, de grande violence, il y a aussi des histoires humaines qui se sont écrites. C'est une grande fierté de représenter une maison aussi importante avec des gens qui connaissent le terrain et qui, dans les moments où le pays tremble, tiennent la maison. C'est compliqué de temps en temps mais ça reste une mission agréable !

Le problème c'est qu'on ne sait pas ce que vont donner les enquêtes, comment les choses vont évoluer donc il faut être humble par rapport à ce que l'on peut faire. Je ne parlerais pas de stratégie de communication, il faut simplement avoir du bon sens, sentir les choses et évidemment être transparent et ne pas mentir. Moi j'ai toujours été dans cette démarche-là, d'apporter de l'info aux journalistes. Parce que j'ai été journaliste, je n'ai jamais menti... Je pense que mes anciens confrères ont aussi confiance en moi. Après je n'ai pas tout dit, il y a plein de sujets sur lesquels je disais « *ça je ne peux pas vous l'dire...* ». Il faut bien connaître les médias et surtout « avoir l'esprit ». Les rares fois où je me suis pris la tête avec les journalistes, personne ne m'a jamais contesté ma légitimité. Je sais comment ça fonctionne. Ce n'est pas parce qu'on a réussi, en termes de comm', à sortir de situations périlleuses ou difficiles qu'on réussit à chaque fois. On ne maîtrise pas tout.

### **N'est-ce pas là que votre poste ressemble à un poste politique parce que vous n'avez pas la sécurité de l'emploi ? Que vous pouvez vous « griller » sur des questions politiques ?**

Oui...oui.. mais c'est aussi l'adrénaline. Il n'y a pas de sécurité de l'emploi mais c'est ce qui fait le charme de la position. C'est sur, il y a un côté « bouclier du ministre » et donc de l'instabilité mais il faut relativiser. Quel risque est-ce que je prends moi à côté de ces gendarmes qui risquent leur vie chaque jour. Quand un gendarme risque sa vie sur l'autoroute, que le policier va sur un cambriolage... eux prennent de vrais risques...Moi je ne risque que ma vie professionnelle, à la limite. On n'est pas dans la même dimension, il faut ramener ça à ce que c'est : ... de la communication.

C'est vrai, aujourd'hui, 'communication' et 'action' sont complètement mêlées : l'une ne va pas sans l'autre. Si sur le terrain, la comm' est mauvaise, le projet a beau être bon il n'y aura pas la résonance voulue. On peut ruiner un projet avec une mauvaise communication et inversement. Dans le fond, le vrai travail, ce sont les personnels du ministère qui le font. On peut enjoliver des choses, mais on ne va pas inverser du tout-au-tout une situation quelle qu'elle soit.

En situation de crise, la permanence du Cabinet nous informe et après on décide avec le Cabinet des éléments de langage pour les sujets chauds. Parfois je trouve les éléments en allant dans les différents services pour les sujets plus institutionnels.

**Peut-on dire qu'au ministère, vous êtes l'un de ceux qui connaissent le mieux l'actualité des différents services ?**

Moi c'est vrai je vais au contact des directions car c'est important d'avoir un vernis global sur ce qu'on fait au ministère. J'ai un poste qui me met au contact de l'actualité de tous les services du ministère parce que je dois soit défendre cette activité soit la valoriser !

**Entretien avec Pierre-Henry Brandet - Porte-parole du ministère de l'Intérieur**  
**- 15 mars 2017, DICOM**

*[Pendant toute la durée de l'interview, Pierre-Henry Brandet gardait l'œil sur quatre écrans : deux téléphones portables, une télévision réglée sur BFM-TV, et un ordinateur]*

**Pouvez-vous revenir sur votre formation scolaire ?**

Moi ? Je n'ai rien fait ! [rire] On ne peut pas dire que j'ai fait HEC ou l'EDHEC ! [rire] Moi j'ai appris sur le tas, en PQR. D'abord j'étais pigiste en presse écrite, formé par des confrères qui ont bien voulu prendre le temps de m'apprendre.

**Par qui avez-vous été recruté ?**

Mon recrutement ne concernait que le SG [*nda* : *Secrétaire Général du ministère*]. Ils cherchaient un journaliste de formation, qui ait une bonne connaissance des métiers de l'Intérieur et comme moi j'étais pompier volontaire et réserviste de la gendarmerie...

**Comment avez-vous eu connaissance de l'offre d'emploi ?**

Un de mes amis qui était patron du SIRPA Gendarmerie à l'époque, savait que j'avais plus ou moins envie de partir de France Tv et il m'a dit : « *Tiens le poste de porte-parole est en train de se libérer, tu ne veux pas candidater ?* ». C'était le 31 décembre au soir, il m'a envoyé la fiche de poste. Le 1<sup>er</sup> janvier j'ai refait mon CV. Je passais le Nouvel An chez deux amis policiers. Quand ils ont vu la fiche de poste ils m'ont dit « *c'est pour toi le poste, c'est exactement toi !* ». Du coup j'ai candidaté. Après, il y a eu un processus de sélection.

**Avez-vous rencontré Mr Gachet, votre prédécesseur ?**

Je ne l'ai jamais vu. Je ne le connais pas.

**Certains disent qu'il était plus politisé, qu'en pensez-vous ?**

Oui, je pense effectivement. Et c'est d'ailleurs une erreur parce que le poste appartient au Secrétariat Général. Ce rattachement donne une stabilité, une pérennité au-delà même des alternances politiques et même au sein d'une même majorité.

Le poste était bien positionné structurellement, mais elle [*nda* : *Michèle Alliot-Marie*], elle l'avait confié à quelqu'un qui était conseiller municipal dans le 16<sup>ème</sup>. Il faut vraiment voir le rôle du porte-parole comme un outil institutionnel et technique, ce n'est pas du tout un outil politique. Il ne faut surtout pas transgresser ça : c'est une règle, c'est LA règle. Et les Cabinets l'ont tous, jusqu'à maintenant, bien respectée.

**Estimez-vous avoir fait évoluer le poste depuis votre arrivée ?**

Maintenant je suis DICOM adjoint, je ne l'étais pas au début. C'est venu avec la réforme de 2013. Ce qui est, sur le fond, assez logique, cela permet de s'appuyer beaucoup mieux sur la DICOM que je ne le faisais auparavant quand j'étais au Secrétariat Général, uniquement avec Caroline [*nda* : *Caroline Bosio assistante du porte-parole, chargée de relations-presse*]. Il y a quand même plein de situations, notamment des situations de crise, où il est intéressant de pouvoir compter - et d'avoir un lien hiérarchique - avec les unités de la DICOM pour mettre en place la photo, les tournages, les réseaux sociaux... C'est quand même bien d'avoir les leviers à disposition pour pouvoir faire plein de choses.

## **Vos relations avec le Cabinet ont elles changé depuis le dernier remaniement ?**

Non. Non, c'est plus la fluidité dans la relation avec le Cabinet qui dépend des personnes avec qui on travaille mais le lien lui, il est toujours le même : le Cabinet est mon principal donneur d'ordre.

Sur le dernier Cabinet [*nda : au jour de l'enregistrement il s'agissait du Cabinet de Bruno Le Roux*] c'est particulier, c'est du court-terme avec peu de gens. Pour évoquer une expérience plus significative en termes de temps, comme les deux ans et demi avec Bernard Cazeneuve, on peut dire qu'il y avait plus de personnes dédiées à la communication. Donc oui, là je sens la différence. Il faut dire aussi qu'à chaque période, il y a eu des sollicitations opérationnelles différentes. Ce qu'on vit actuellement avec Bruno Le Roux c'est une période où l'actualité est vraiment accaparée par la présidentielle et les affaires politico-financières avec l'affaire Fillon. L'Intérieur n'est donc pas sous le feu des projecteurs comme il avait pu l'être dans une période où il n'y avait pas d'échéance électorale et où il y avait les attentats. [*nda : Le lendemain, le gouvernement a déclenché l'alerte attentat à la suite d'une fusillade qui a fait huit blessés dans un lycée des Alpes-Maritimes. Pierre-Henry Brandet s'est exprimé.*]

## **A quand remonte votre dernière interview-télé ?**

Le Louvre. Moi je me disais aussi tout à l'heure « tiens ça fait longtemps que je n'ai pas pris la parole ». Depuis l'attaque du Louvre, l'actualité du ministère ne passionne pas.

Tout est toujours très relatif en matière de communication. Pendant les attentats de novembre, le TGV Est a déraillé et personne n'en a parlé : il y a eu 11 morts quand même ! Un train qui déraile c'est un événement qui aurait fait l'actualité pendant trois jours ! Là il y a eu un attentat et ça a complètement éclipsé le fait divers. Donc tout est toujours relatif.

## **Concernant le choix de vos sujets, comment justifiez-vous votre intervention sur « l'Affaire Théo » ?**

Je suis intervenu sur « l'Affaire Théo » et j'ai fait beaucoup de OFF ! Je suis intervenu parce qu'il y avait une nécessité de dire que le ministère avait pris un certain nombre de décisions et notamment la suspension des quatre policiers. Il fallait que l'on soit présent, on a aussi été présent quand il y a eu des manifestations violentes qui ont dégénérées. Il fallait aussi rappeler qu'on avait une volonté de transparence totale sur les circonstances dans lesquelles cette blessure avait été occasionnée. Après ça reste extrêmement serrée comme communication parce que tout ce qui concernait les faits était du ressort de la Justice... Mais il y avait une nécessité à la fois de bien faire comprendre que ce n'était pas acceptable et qu'il fallait la pleine vérité sur cette affaire. Il fallait aussi rappeler que les policiers et les forces de l'ordre sont soumis à des violences quotidiennes. Parmi les policiers on compte quand même 16.000 victimes par an, ce n'est donc pas anodin. Il y a une nécessité d'avoir une parole institutionnelle même si sur ce genre de sujet la ligne de crête est très étroite.

J'ai fait beaucoup de OFF pour expliquer les éléments, les conditions dans lesquelles ça s'était passé, selon les éléments qui nous remontaient, des éléments factuels qui n'avaient pas trait à l'enquête mais qui permettaient de comprendre le contexte. Bien évidemment je ne communiquais pas sur le judiciaire parce que je n'avais pas accès à la procédure. Toutefois, il fallait quand même expliquer que chaque jour, il y a des interpellations difficiles... C'est pour ça qu'il y a un vrai travail de contextualisation, pour dire aussi à certains journalistes « *oui, alors là je serais prudent avec l'info, ça par contre c'est plus réaliste* ». Bref : essayer de remettre toujours le curseur au bon endroit. On ne raisonne pas en termes d'image de l'institution ici. Elle n'est pas fondamentalement remise en cause par ces éléments, aussi dramatiques soient-ils. Mais il y a des conséquences en termes d'ordre

public : embrasement d'un certain nombre de quartiers, etc... C'est pour ça qu'il faut mettre le curseur au bon endroit pour que ce qui sort dans les médias, la vérité médiatique, soit la plus proche des faits et qu'il y ait le moins de distorsions possible.

### **Elles viendraient d'où ces distorsions ?**

Du fait de ne pas s'exprimer officiellement, de ne pas réagir, de ne pas condamner les faits, ne pas dire qu'on pense à la victime par exemple. C'est important d'être présent en termes de parole publique. Il est important aussi de donner des éléments factuels en ON et en OFF et qui ne sont pas des éléments de l'enquête. C'est bien de les communiquer pour remettre les choses en perspective, pour approcher de la vérité. Moi je n'ai jamais, dans mes fonctions, menti ou sorti de fausses informations, par manœuvre, par tactique. Il m'est arrivé d'être inexact parce qu'à l'instant T c'était une vérité. Une vérité à l'instant T, peut s'avérer au final n'être pas totalement exacte. Mais il ne faut jamais, jamais mentir ; parce qu'il en va de la légitimité de la parole publique et de ma crédibilité. Il faut être très clair sur ce point. Si parfois on rend l'histoire un peu plus lisse, on ne touche jamais aux faits... c'est l'assurance de se confronter à l'effet boomerang ! Donc moi je n'ai jamais menti dans le cadre de mes fonctions. Si j'ai dit des choses fausses c'est parce qu'on n'a pas toujours la bonne info. A Nice par exemple, l'information sur les dispositifs de sécurité doit être affinée parce que deux jours après on apprend que ce n'était pas tout à fait ce qu'on avait évoqué. Ça ne veut pas dire qu'on a sciemment menti, ça veut dire qu'on a donné une information qu'on avait à l'instant T. On peut se rendre compte que ce qui était prévu dans un dispositif n'était finalement pas mis en place. C'est pour ça qu'il faut être très prudent sur ce que l'on dit. Il m'arrive souvent de dire à mes correspondants « *il y a des choses que je ne peux pas te dire, car je ne sais pas !* »

### **Quelle serait la forme d'intervention radio/tv la plus compliquée selon vous ?**

C'est plutôt le débat, mais j'en fais très peu. La difficulté quand on est invité dans un débat, c'est qu'on a en face de soi des politiques, des experts ou autres, qui n'ont pas du tout la même limite en termes de parole. Moi je ne peux pas parler de politique. Je peux être amené sur des terrains sur lesquels je n'aurai pas la légitimité et le mandat pour répondre...

Je pense à l'émission « *c'est à vous* » sur le terrorisme. Il y avait d'autres journalistes présents, il y avait Mathieu Guidère qui avait une grande connaissance du sujet. Eux avaient toute latitude pour en parler. Moi, il y avait plein de choses que je ne pouvais pas dire parce qu'elles étaient soumises au secret, secret d'enquête... donc j'étais un peu bloqué. Quand ils mettent en cause la responsabilité des services de renseignements sur tels ou tels points parce qu'ils avancent tels ou tels éléments, je n'ai pas toujours la latitude pour pouvoir les défendre donc c'est contreproductif d'aller répondre sur un thème où vous allez vous retrouver complètement bloqué. Moi je vais prendre des choses, non pas plus « *safe* » pour moi parce que ça peut toujours être dangereux face à un journaliste, mais qui sont quand même moins compliquées comme un « *one to one* » avec un journaliste plutôt qu'avec un autre expert qui va essayer d'ouvrir une polémique sur un sujet sans que vous vous ayez la latitude de répondre.

Ce qui est difficile avec les interviews, c'est quand vous êtes accusé. C'est donc le sujet de l'interview. Même si vous avez cinquante micros comme sur la Germanwings, si vous faites des points factuels sur des questions « basiques » -bilans, moyens engagés,...- et que vous renvoyez sur le magistrat dès qu'on vous demande les causes de l'accident : ce n'est pas le plus difficile à faire ! A la rigueur ça va être impressionnant d'avoir une forêt de caméras et de micros, c'est tout. En revanche il est difficile d'être en « *one to one* » sur un sujet où vous n'avez pas tous les éléments, où vous êtes mis en accusation et qu'il faut se défendre. Ça a été le cas pour Sivens par exemple où on n'avait pas plus d'éléments que ce qui sortait dans la presse à cause de l'enquête judiciaire. On nous dit « *ah mais vous avez menti, vous avez*



*fait ci et ça* ». L'exercice est difficile. C'est le sujet plus que le vecteur qui rend la mission difficile.

### **Comment choisissez-vous d'apparaître à l'écran ?**

Moi j'apparais souvent devant la grille Beauvau qui a l'avantage d'être quelque-chose qu'on identifie immédiatement. Je fais donc attention à soigner le fond aussi. Quand j'étais à Magnanville j'étais devant un véhicule blindé du Raid. Je fais attention mais je ne suis pas en train de me demander en permanence ce qui est filmé. D'ailleurs, il y a énormément de choses que je fais par téléphone donc là je ne choisis pas...

### **Demandez-vous parfois à revoir les images ?**

Non je ne demande pas ça. J'ai demandé sur certaines interviews à relire mon verbatim. Pour les citations, régulièrement ils me disent : "je prends ci ou ça". Quelques fois avec un collaborateur de confiance je peux dire : « *tiens tu peux pas me faire réécouter ? j'ai peur d'avoir dit une bêtise* ». Il faut être honnête, c'est très marginal d'avoir des gens qui cherchent à vous coincer. La plupart du temps les interviews ne sont pas des pièges. Ce n'est pas parce qu'ils posent des questions inconfortables, qu'ils veulent piéger. Souvent la question mérite d'être posée car la réponse est intéressante. C'est aussi pour ça que je ne vois pas le journaliste comme un ennemi. J'ai exercé cette profession donc je la respecte beaucoup. De temps en temps il y a des journalistes qui sont un peu plus embêtants que d'autres parce qu'ils vont absolument vouloir vous faire dire telles ou telles formules et vont poser dix fois la même question. Ça reste extrêmement marginal. La plupart du temps, ce sont des gens qui ne sont ni malveillants ni complices : des gens normaux et respectueux.

### **Vous n'organisez pas de points-presse réguliers, comment justifier ce choix ?**

Oui c'est exprès. Ce n'est pas adapté au ministère, je pense que ça peut être adapté à un ministère qui a des sujets au long cours. Les Affaires étrangères : parce qu'on est sûr de la politique internationale il y a une nécessité d'avoir un éclairage régulier, presque toutes les semaines, sur certains dossiers. La Défense : parce qu'ils sont engagés sur les théâtres d'opérations à l'extérieur. Nous on est sûr de l'actualité qui se périmite vite et le risque, en faisant un point presse régulier, c'est de n'être interrogé que sur les sujets d'actualité sur lesquels, la plupart du temps, on ne peut pas parler. Ça va être par exemple, la semaine dernière : l'affaire Troadec : c'est du judiciaire, l'affaire Fillon : on n'a rien à dire. On créerait finalement une frustration chez les journalistes sans apporter de réponses.

Ensuite, est qu'on a des sujets au long court qui méritent qu'on se voit régulièrement ? Certes, il y a le plan de la sécurité publique, mais ça ne mérite pas qu'on se voit toutes les semaines. Tout ce qui intéresse les journalistes est soit secret parce que les services de renseignements sont dessus, soit du judiciaire pur sur lequel on n'a également pas le droit de communiquer, ce n'est pas notre prérogative. La différence par rapport à la Défense c'est que la DICO emmène les journalistes sur le théâtre des opérations. Chez nous ils sont au milieu de ce qui se passe, on doit composer avec. On n'est pas dans le même rapport aux journalistes.

### **Diriez-vous que la fonction de porte-parole est une fonction valorisée ? Au ministère des Affaires étrangères, elle permet d'accéder à des postes d'ambassadeurs...**

### **Est-elle donc plus valorisée que l'image traditionnelle du communicant dans le service public ?**

Je ne pense pas être mal considéré, depuis que je suis arrivé je n'ai eu que des signes de considération de la part des gens avec qui je travaille et notamment les préfets. J'ai eu

beaucoup de signes de reconnaissance. Il faut y aller dans les médias ! Tout le monde a son avis sur la communication mais il n'y en a pas beaucoup qui disent : « *moi je serai capable d'y aller* ». Parce-que c'est très glissant. Même si ça a l'air simple, à chaque fois on peut se tromper, faire des erreurs. Souvent c'est du direct donc il suffit de ne pas être en forme, mal réveillé, et on met le mot à côté ou la cravate de travers !

Le métier est très exposé c'est donc un « métier à risque ». Tout le monde n'aime pas les fonctions exposées donc les gens respectent ça. Moi, en plus, j'aime beaucoup la maison dans laquelle je travaille, j'espère que ça se ressent aussi. Par exemple à Magnanville c'était très difficile, et j'ai eu des messages très sympas de gens de la maison qui m'ont dit qu'ils sentaient que j'étais troublé, que j'avais bien fait passer l'émotion parce que je faisais partie de la maison. On sentait sans doute que j'étais touché ! J'ai un rapport affectif avec la maison que je représente. Ça ne veut pas dire qu'on n'est pas capable de savoir quels sont ses travers, on peut avoir un regard très lucide sur l'organisation et les gens qui la composent.

### **Auriez-vous pu exercer la fonction de porte-parole pour un autre ministère ?**

A la Défense, à la Justice, aux Affaires étrangères, j'aurais fait un très mauvais porte-parole. Si je ne suis pas trop mauvais ici c'est parce que j'aime la maison. La fonction correspond aussi à mon état d'esprit : partir vite sur les lieux, parler rapidement, à chaud. J'aime cette adrénaline là. C'est un tout. Je ne pourrais pas, demain, communiquer sur n'importe quel produit. Il faut quand même aimer la matière pour faire ce travail. Il faut l'aimer, mais aussi avoir une distance, en permanence.

Bien défendre une institution et bien la valoriser, ce n'est pas avoir un regard complaisant sur tout, sans savoir quels sont les défauts et les failles. Il faut un regard lucide et honnête pour défendre la maison. Ce qui est important c'est d'avoir une honnêteté intellectuelle. C'est ce que souhaitent les journalistes aussi. Etre honnête et sincère. Quand vous dites honnêtement une bêtise et qu'il n'y a pas de malveillance derrière, c'est quand même bien plus pardonnable !

**Entretien avec Gérard Gachet – Ex-porte-parole du ministère de l'Intérieur –  
12 janvier 2017 – bureau des adjoints au maire - mairie du 16<sup>ème</sup> arr. Paris.**

**Pouvez-vous revenir sur le processus de recrutement qui vous a conduit au poste de porte-parole du ministère de l'Intérieur en 2008 ?**

Moi j'ai été journaliste, j'ai été 23 ans au Figaro dont une bonne partie au Figaro Economie. J'ai eu le plaisir de participer à la création des pages saumon. Et puis ensuite pendant 7 ans j'ai quitté le Figaro et j'ai été le directeur de la rédaction de Valeurs Actuelles. En 2006, Valeurs Actuelles est racheté, on a mis en place un plan d'économie drastique qui prévoyait malheureusement la suppression du poste de directeur de la rédaction. Bon, ça ne faisait pas tout à fait mes affaires. Je suis parti fin février 2007 et pendant quelques mois j'ai cherché dans mon métier puisque j'ai toujours voulu être journaliste. Et puis bon, quand vous avez des postes de niveau rédaction en chef, directeur de rédaction, il y a moins de place que pour être secrétaire de rédaction débutant. Quand vous êtes en plus « légèrement » marqué à droite, certains journaux ne vous font pas de propositions. Je cherchais, je cherchais et j'étais en relation avec un directeur de chaîne d'information en continu avec qui j'avais un projet pour venir sur sa chaîne. Se passe toute la présidentielle, l'élection de Sarkozy..moi je n'ai pas été oisif j'avais un blog « Sans Complexe » qui marchait pas mal et puis j'ai sorti un bouquin avec mes meilleurs billets dans Valeurs Actuelles donc je n'ai pas disparu totalement des écrans-radars.

En octobre - novembre 2007, mon camarade me rappelle : « *Pour notre projet, je patiente encore car je ne sais pas comment le groupe va évoluer etc... En revanche j'ai déjeuné avec la nouvelle ministre de l'Intérieur Michèle Alliot-Marie. Figure toi qu'elle veut créer un poste de porte-parole au ministère de l'Intérieur, qu'elle souhaite que ce soit un journaliste qui prenne ce poste parce qu'elle se disait que la connaissance du milieu médiatique, la connaissance du milieu des médias... fait que ce serait intéressant.* » Elle voulait un journaliste mais, n'étant pas totalement suicidaire, elle voulait quelqu'un qui politiquement ne lui donne pas de l'urticaire tous les matins, avec qui elle puisse s'entendre.

Je lui dis « *laisse-moi un peu de réflexion* ». J'appelle ma femme et je me dis bon ça fait six mois que je cherche dans mon domaine et manifestement ce n'est pas évident. D'un autre côté, la politique c'était mon deuxième vice, j'avais été élu adjoint au maire du 19<sup>ème</sup> donc une expérience d' élu local. Le ministère de l'Intérieur je me suis dit « c'est quand même une maison passionnante ». Et Michèle Alliot-Marie que je ne connaissais pas personnellement, m'inspirait déjà un grand respect. Elle semblait avoir un côté régalien qui me plaisait bien. Donc je rappelle mon ami de la télé, je lui dis OK, il envoie mon CV et je suis contacté quelques jours plus tard, en novembre, par son directeur de Cabinet Alexandre Jevakhoff. Il était chargé de faire la *short list* pour le poste. Il me reçoit avec la chargée de communication personnelle de Michèle Alliot-Marie. Là je m'aperçois que les fiches des renseignements généraux ne sont pas une invention totalement bidon. Ils avaient des trucs sur moi que j'avais même oublié d'ailleurs. Bon j'ai eu une jeunesse militante un peu ... active on va dire, marquée très à droite.

L'entretien se termine et un jour début décembre, le secrétariat de Michèle Alliot-Marie me propose un entretien avec le ministre. Elle m'explique que le porte-parole tel qu'elle le conçoit devrait bien sûr travailler en étroite collaboration avec le Cabinet, il assistera d'ailleurs le matin aux réunions de Cabinet mais pour des raisons de pérennité du poste lorsque le ministre change, le porte-parole ne sera pas rattaché au Cabinet mais au Secrétariat Général, à l'administration.

A la fin elle se lève, me tend la main, et me dit « *pour les détails matériels vous réglerez ça avec le Cabinet* ». Moi je me dis « *merde, ça à l'air d'être bon mais quand même je ne suis pas certain...* ». Finalement sa chargée de communication m'explique que le porte-parole sera choisi le lendemain matin en réunion de Cabinet pour associer le Cabinet au choix mais elle ajoute « *Pour que vous dormiez bien, je peux vous dire que vous aviez bien compris la décision du ministre à l'issue de l'entretien !* »

**Au-delà de cette conception de la fonction dont vous fait part Michèle Alliot-Marie, vous a-t-on présenté une « fiche de poste » ou un document détaillant les missions que l'on attendait de vous ?**

On me donne surtout cette indication intéressante : Déjà Nicolas Sarkozy voulait créer ce poste quand il était ministre mais il avait considéré – sans doute n'avait-il pas tort - qu'il était son meilleur porte-parole donc il n'avait pas créé. Tandis que Michèle Alliot-Marie, d'une part elle sait bien que la communication n'est pas son sport favori, d'autre part elle voulait absolument reprendre des « parts de marché » aux syndicats de police, en ce qui concerne les thématiques de la sécurité publique. En général ce sont des types, qui sont absolument pas au courant du dossier en question, qui passent vaguement un coup de fil au commissariat où s'est passée l'affaire, ils tombent souvent sur leur délégué syndical qui raconte ce qu'il veut bien leur raconter et le tout c'est qu'ils passent 15 secondes au 20H avec le logo du syndicat derrière. Ça, ça les énervait tous considérablement.

Sinon comme indication sur le poste, il y avait quand même l'idée d'être en grande disponibilité par rapport aux médias sur tous les sujets pouvant concerner le ministère de l'Intérieur. Ce qui est extrêmement vaste : sécurité publique, sujets automobiles, élections, organisation territoriale... Il fallait être en disponibilité pour porter la parole du ministère. Sauf quand c'est le ministre qui s'exprime en personne : le porte-parole soit ne dit rien, soit passe une seconde couche quelques temps après. Il faut quand même que la parole du ministre soit rare en quelque sorte. Il ne faut pas la galvauder, il faut la préserver un peu. Michèle Alliot-Marie qui n'était pas une grande communicante, ressentait ce besoin d'avoir quelqu'un qui monte au charbon.

Moi j'avais posé deux conditions : il y en avait une que je n'avais pas besoin de poser car on m'avait dit que je serai associé aux réunions du Cabinet. Ensuite j'ai imposé le fait de rédiger moi-même mes éléments de langage, bien sûr en les faisant valider par le Cabinet. Mais je ne veux pas être un perroquet qui va répéter plus ou moins bien, des phrases écrites par des hauts fonctionnaires, des technocrates etc. On m'engage comme journaliste donc il faut que je puisse tenir un langage qui soit celui qu'attendent les journalistes en face. Dernière condition : « *ne me demandez jamais d'envoyer mes ex-confrères les journalistes dans le mur en leur racontant n'importe quoi* ». Je me refuse à mentir sciemment et je veux pouvoir dire « *je ne sais pas, je m'engage à vous répondre dans les plus brefs délais* ». Je veux bien expliquer que certaines choses ne peuvent pas se dire à un instant T mais c'est tout sinon, s'il y a mensonge c'est contre-productif pour moi et pour le ministère. La crédibilité en pâti auprès des journalistes.

**Quel était votre quotidien en tant que porte-parole du ministère ?**

Pendant un an et demi ça c'est très très bien passé avec Alliot-Marie. On a montré que le poste était utile parce qu'en moyenne j'avais une vingtaine d'interventions radio/tv par mois. Au bout d'un moment les journalistes avaient pris l'habitude et savaient qu'il y avait quelqu'un pour les recevoir.

C'était une gymnastique passionnante. Quand un média me sollicitait, il fallait que je me renseigne sur le sujet auprès des directions, des services et que je voie ce que je pouvais tirer du dossier. A partir de là je bâtissais quelques éléments de langage. Ensuite je passais

au Cabinet voir si ça collait pour eux, mais normalement rien qu'en participant aux réunions du Cabinet, on connaissait la teneur du truc, la position sur le sujet. Et puis je pouvais recevoir les journalistes et leur exposer le truc.

Sinon j'avais également mis en place un petit bulletin mensuel « info presse », à destination des journalistes sur un thème général qui pouvait être « la loi sur les chiens dangereux » ou ceci ou cela.

### **Aviez-vous une équipe d'officiers-presse derrière vous ? Des portes paroles dans les directions ?**

Il y avait un pool de secrétariat au SG mais je voulais bien aussi avoir un assistant. J'ai donc recruté Caroline Bosio. Elle faisait de la mise en page et faisait une partie des relations presse écrites, plus quotidiennes. Au bout d'un moment, elle était capable de répondre directement à certaines rédactions. Moi j'allais sur le plateau. Je n'avais pas encore de porte-parole Police ou Gendarmerie. Ils ont dû être créés en même temps que le poste de Pierre-Henry Brandet qui devait être à la tête d'un « grand porte-parolat ». [*nda : ton ironique*]

### **A qui deviez-vous rendre des comptes ? Quels sont les supérieurs hiérarchiques à qui vous demandiez validation ?**

Je rendais des comptes principalement au Cabinet. Bon, après, il y avait quand même des sujets plus techniques que politiques comme cette « immense bataille » de la réforme des plaques d'immatriculation où nous avons eu droit à une bronca au sujet du numéro du département. Sur ce sujet d'ailleurs, finalement je ne travaillais pas seulement avec le Secrétariat Général. Michèle Alliot-Marie un jour me convoque dans son bureau et me dit « *y'en a marre de cette histoire de plaque d'immatriculation, dans trois jours, je veux une note où vous me donnez toutes les options possibles à proposer aux parlementaires* ». Elle me parlait comme à un conseiller du Cabinet ! Ce n'est pas arrivé souvent mais je me suis dit « *tiens c'est marrant on peut déborder sur plein de choses* ».

### **Comment expliquer votre éviction au poste de porte-parole ?**

Après le remaniement ministériel Michèle Alliot-Marie a été remplacée par Brice Hortefeux. Là ça s'est nettement moins bien passé. Non pas à cause de Brice Hortefeux mais il avait un Cabinet qui considérait que si le ministre s'était exprimé sur un sujet même par communiqué écrit la messe était dite et rien d'autre n'était à faire. J'avais beau dire que les télés et radios voulaient quelqu'un pour répéter le message face caméra, face au micro... , eux se disaient « un porte-parole à quoi ça sert ? ». En plus j'avais été un peu suspect politiquement, ayant travaillé avec le ministre antérieur. Heureusement, là c'est le Secrétaire Général qui m'a récupéré. Il me dit « *Gérard, on vous entend moins. Moi j'ai des sujets chauds, intéressants techniques...* » Il y a eu des sujets comme le passeport biométrique sur lesquels il m'a bien utilisé. Je suis devenu plus à ce moment-là, porte-parole de l'institution que du ministre et de son Cabinet. Je n'assistais plus qu'à une réunion par semaine, celle du Cabinet élargit.

Et puis ce qui devait arriver arriva, il y a eu un quiproquo dans le processus de validation. Un journaliste de France Info a fait un livre révélant qu'aux 600 000 gardes-à vue officielles il fallait en fait en rajouter 300 000 qui étaient des gardes-à-vue de délits routiers et notamment pour des types en état d'ébriété. Les juges avaient dit que la couverture juridique de la simple cellule de dégrisement n'était pas suffisante. Cela avait donc augmenté le nombre de gardes-à-vue de manière considérable.

A ce moment je fonce au Cabinet, je suis accueilli par Geoffroy Didier. Je lui demande quelques éléments chiffrés ou autre pour ne pas partir dans la nature. Il me donne une note,

un quart d'heure après, qui avait été faite par un gendarme et expliquait bien la situation. Je bâti donc un petit truc et je réponds à France Info. Je passe en direct par téléphone. Là, hurlements du directeur de Cabinet, Michel Bart quand il se rend compte que France info confirme la hausse des gardes-à-vue même si moi j'avais bien insisté sur les deux natures différentes des gardes-à-vue. Il aurait fallu laisser passer 24 ou 48h et ça serait passé mais le directeur de Cabinet était FURAX. Geffroy Didier lui-même à ce moment-là, explique que sa note n'était en aucun cas une note d'éléments de langage. C'était un point technique... J'avais déjà vécu des dossiers difficiles mais j'étais soutenu par le Cabinet, là on me file une note sans me dire qu'il fallait la garder pour moi et puis BOOM. Donc les conditions de travail ont quand même été très différentes dans cette deuxième partie. Et puis je suis parti au Cabinet de Michèle Alliot-Marie aux Affaires étrangères.

### **Avez-vous joué un rôle dans la nomination de votre successeur ?**

Je n'ai joué aucun rôle dans la nomination de Pierre-Henry Brandet.

Après l'affaire Tunisienne, Michèle Alliot-Marie a dû démissionner dès le 27 février 2011. J'ai donc fait mes cartons. Je me demandais ce que je pouvais bien faire. Je me rends compte qu'il n'y avait pas encore de porte-parole désigné à l'Intérieur où venait d'arriver Claude Guéant. Je prends contact avec son directeur de Cabinet et deux jours après je prends un petit déjeuner avec eux. Ils me disent effectivement qu'il y a un processus de recrutement de porte-parole qui a été mis en place géré par le Secrétaire Général mais qu'ils n'étaient pas enthousiasmés par ce qui était sorti. Ils me disent qu'on pense à un ancien journaliste sportif de France 3, dont la meilleure connaissance du ministère de l'Intérieur c'est d'être pompier volontaire... bon... On m'assure que ma présence tombe bien, qu'il faut absolument que je revienne. Je pars en sifflotant en me disant que j'allais pouvoir revenir. Quelques jours après j'ai un coup de téléphone où on me dit que le ministre avait décidé de valider le choix fait par l'administration. Là le ciel me tombe un peu sur la tête, après l'entretien je ne m'attendais pas du tout à ça. En réalité, était resté dans le jeu l'ancien directeur de Cabinet d'Hortefeux, Michel Bart, qui me détestait. En fait en lisant sa biographie je réalise qu'il avait été directeur adjoint de Cabinet de M. Daniel Vaillant sur qui ont avait beaucoup écrit à Valeurs Actuelles au sujet de sa gestion de la sécurité dans son arrondissement du 18<sup>e</sup>. Bref à ce moment-là il avait dit « *si vous faite revenir Gachet, moi je m'en vais* ». Donc on a choisi la solution de rechange qu'on avait.

### **Quelles seraient les différences principales entre le poste de communicant en Cabinet que vous avez expérimenté et celui de porte-parole ?**

Le communicant en Cabinet est sensé ne pas se montrer, rester discret et ne pas apparaître. Le porte-parole lui est celui que l'on montre. Et puis au Cabinet il y a encore une plus grande proximité avec le ministre.

### **Quelles seraient maintenant les différences principales entre le poste de porte-parole au ministère de l'Intérieur et celui de DICOd, porte-parole à la Défense ?**

Il y a à la Défense comme à l'Intérieur, une multitude de services, de « grands administrés » : les trois armées, l'état-major des armées, la délégation générale à l'armement etc... On a donc une vraie complexité de l'institution qu'il faut atténuer. La différence c'est qu'à la Défense il y a un point presse hebdomadaire ce qui n'a pas été mis en place à l'Intérieur. On s'est dit à l'Intérieur : notre point presse tombera le jour où il ne se passe rien d'intéressant, en revanche le jour où il se passe un gros truc, les journalistes seront tous dans la cour et on ne pourra pas dire « revenez dans trois jours ce n'est pas le point presse. » Alors qu'à la Défense on peut se le permettre parce que ce sont des sujets moins chauds. A la Défense on pouvait avoir un DICOd qui était aussi le porte-parole car il n'y avait pas cette disponibilité absolue 7/7, 24h/24 que demande l'Intérieur à son porte-

parole. On m'avait posé la question à l'Intérieur pour savoir si je souhaitais cumuler la fonction de DICOM et de porte-parole mais j'avais refusé pensant que ce n'était pas jouable dans ce ministère où c'est quand même « com de crise tous les matins ! » Et puis il y a, à la Défense, une véritable équipe communication sur laquelle le directeur du service peut se reposer, en dehors même des SIRPA, des services relations presse des armées, c'est du lourd ! Vous avez là une vraie structure et plusieurs départements très organisés. C'est une très belle machine la DICO. Je dirais que la partie porte-parolat avec préparation du point presse occupait 1/4 de mes fonctions.

### **Diriez-vous avoir été victime de l'alternance lors de votre passage à la DICO ?**

Oui mais ça c'est normal. Lorsque que Michèle Alliot-Marie pensait « pérennité » elle pensait « changement de ministre » mais pas au cas d'alternance où certains postes ont vocation à sauter. J'ai été DICO de janvier à juillet 2012 avec Gérard Longuet et puis quelque temps après la passation je vais voir le secrétariat du nouveau ministre Le Drian pour rencontrer les nouvelles équipes. Son directeur de Cabinet me reçoit et me demande « *est-ce que vous souhaitez rester porte-parole du ministère* ». Je lui déroule alors mon argumentaire, mon principal point étant que sur les problèmes de défense j'estimais qu'il n'y avait pas un clivage Droite-Gauche tellement saillant, que je pouvais donc suivre les dossiers. On me laisse faire mon boulot pendant un mois ou un mois et demi, je les préviens des dossiers un peu chauds notamment. Et puis un jour le directeur adjoint me convoque dans son bureau et me dit « *vous n'allez pas rester porte-parole de ce ministère, mais... on n'a rien contre vous, vous êtes un bon professionnel, vous vous êtes comporté loyalement etc* ». Là, étonnement, il me demande de lui donner des pistes de ce que je voulais faire au sein de ce ministère pour la semaine suivante. Quelques jours après j'avais trouvé des trucs intéressants, dans l'historique, le culturel... mais on me dit qu'en fait on avait pensé à un poste pour moi, celui de « délégué ministériel à la jeunesse et à l'égalité des chances ». J'ai pris ce poste pendant 4 ans jusqu'à ce que j'arrive à la limite d'âge des 65 ans.

### **Votre passé de journaliste vous a-t-il permis d'avoir un certain carnet d'adresses, une certaine confiance dans le milieu des médias ?**

Oui mais pas seulement ça. Ce passé de journaliste me permet d'avoir un carnet d'adresses et la confiance de mes ex-confrères mais est également déterminant en ce qu'il apporte une manière de travailler, une certaine façon de voir un dossier. L'administration classique ne fait pas toujours la même lecture d'un sujet que celle qu'en font les médias.

### **Qu'est ce qui fait un bon porte-parole selon vous ?**

Il faut qu'il y ait une bonne répartition des rôles avec le ministre et puis un très bon travail avec le Cabinet pour pouvoir bâtir des éléments de langage, les faire valider, avoir accès auprès de l'administration et les grands directeurs de ministères. Il faut qu'eux, aient la consigne de répondre vite, qu'ils comprennent que c'est le rythme médiatique, là, qui s'impose. Il y a un vrai danger dans la société médiatique actuelle à vouloir réagir très vite. S'il faut que quelqu'un réagisse vite, quitte à dire une connerie, il faut mieux que ce soit le porte-parole qui aurait là un vrai rôle de bouclier.

### **Avez-vous eu plus de mal à vous faire accepter par l'administration ?**

Pas trop, pas trop... Au début oui notamment avec la police, on m'a regardé d'un œil un peu tordu : les journalistes et les flics n'ont pas toujours eu des relations merveilleuses mais quand ils ont vu deux ou trois fois à quoi ça servait, comment ça aidait à défendre un dossier...très vite ça c'est bien passé, ils étaient ravis. Ce qui est marrant c'est les flics de base. Les flics de base m'adoraient.

**Entretien avec Jérôme Bonet - Porte-parole de la DG Police Nationale –**  
**23 janvier 2017 - échange téléphonique.**

**En quoi consiste votre travail de porte-parole ? Quelle place occupe le porte-parolat dans l'ensemble de vos activités de communication ?**

Ce n'est pas du tout la place principale, ma dernière prise de parole remonte je dirais... à ... au moins deux mois, deux mois et demi. Ce n'est pas comme Pierre-Henry Brandet. Lorsqu'on s'adresse à Pierre-Henry Brandet en fait on s'adresse au ministère de l'Intérieur. Il n'est pas le porte-parole du ministre mais quand même pas loin. Il est sur quelque-chose qui relève d'une décision qui est en fait une l'alternative : fait-on parler Pierre-Henry Brandet ou fait-on parler le ministre ? Nous, notre alternative, elle est différente. Notre logique PN [*nda : Police Nationale*] est de faire parler les policiers. Là où Pierre-Henry Brandet a une alternative qui est la parole du ministre, moi mon alternative c'est de donner la priorité à n'importe quel policier sur le territoire : le policier qui a réussi une belle affaire, le policier qui a sauvé quelqu'un, qui a traité tel ou tel sujet. Moi je suis en fait parfois un... un... substitut, une fois que ces *sachants* là ne sont pas disponibles ou ne peuvent pas parler pour un tas de raisons, ... et bien parfois je peux intervenir à leur place.

**C'est-à-dire que vous privilégiez la communication par les agents sur le terrain ?**

Non seulement je privilégie les gens de terrain mais même les médias les privilégient : le média préfèrera avoir le chef de la brigade des stupp' qui a suivi l'affaire plutôt que le porte-parole. Autant avoir le vrai quoi ! Moi, de temps en temps, je suis un peu la cinquième roue du carrosse. Ça c'est vrai pour le volet quotidien, cette prise de parole du quotidien est assurée à 90 % par les intéressés. Ensuite j'ai une autre casquette qui est d'être l'alter ego du DGPN : quand il ne parle pas c'est mon tour. Sauf que le DGPN, il parle assez peu. Pour une bonne et simple raison c'est que quand le DGPN est en position de parler c'est que le niveau ministériel est potentiellement aussi engagé et c'est de l'ordre de l'arbitrage avec le Cabinet du ministre de l'Intérieur.

Moi il me reste des prises de parole liées à des sujets institutionnels purs. Par exemple si on a un suicide dans la police - et je dis ça parce qu'on en a eu un ce week-end - je peux être amené à parler au nom de l'institution sur la thématique du suicide. Je suis beaucoup sur les sujets RH ou autour des attaques des syndicats. Là, la réponse de l'institution va souvent passer par moi.

Enfin là où j'ai les plus grosses séquences de comm c'est quand même les séquences de crises. Là j'allais dire : on sature l'espace, ou pas loin. Dès lors que l'on prend la parole, on sature. Pour prendre un exemple récent : la tuerie des deux policiers, j'ai dû faire quinze interventions en quelques jours où j'ai parlé du malaise, de la tristesse, du recueillement enfin bon tout ce qu'on peut imaginer. Dans ces moments de crise, on s'articule avec Pierre-Henry Brandet. C'est-à-dire que comme les sollicitations sont fortes, souvent on va se répartir un peu la tâche sachant que moi, comme je suis policier et pas lui, il peut dire « vas-y, c'est mieux de montrer quelqu'un en uniforme ! ». Parfois on se répartit d'autres missions sur le mode du « t'es prêt toi ? », « toi tu le sens ? », « moi je suis fatigué j'veux pas y être » etc...

**En termes de coordination avec le reste du porte-parolat, faites-vous des réunions régulières avec Pierre-Henry Brandet ?**

Ca fait des mois qu'on se dit qu'il faut p'têt faire des réunions toutes les semaines mais on le fait rarement. On le regrette tous .... mais c'est vrai que des réunions de « pur porte-parole », depuis trois ans que je suis là on a dû en avoir deux... Et en même temps on est



un ministère de la réaction à chaud. On se contacte tous lorsqu'un événement tombe. Sachant qu'on a tous développé des réflexes d'organisation et d'échange.

Je vais pas vous faire de confidences mais moi quand je suis arrivé ici, Pierre-Henry Brandet...je ne sais pas pourquoi... je m'disais : « qui est ce gars-là qui parle à la place des policiers ? » Et puis aujourd'hui j'ai vraiment de l'amitié et beaucoup d'admiration pour ce qu'il fait parce qu'on a traversé ensemble des moments importants. Aujourd'hui, ça fonctionne plutôt bien.

### **Pierre-Henry Brandet expliquait qu'il n'y a pas vraiment de notion de hiérarchie entre vous, vous partagez ce point de vue ?**

Moi j'ai démarré en étant un peu sceptique : « qui est ce gars-là qui n'est pas policier et veut être mon chef ! ». Et lui très vite, avec une grande intelligence de sa part, tout ça s'est bien fait. Donc moi quand Pierre-Henry Brandet donne le « la » sur la gestion de crise il y a aucun souci, c'est devenu extrêmement limpide. Après, les questions de hiérarchie c'est compliqué, théoriquement la DICOM est au-dessus des services comm' des DG mais bon... De fait ça fonctionne bien parce que tout le monde est bien câblé et que le fait d'avoir passé ces épreuves là, ça crée de la solidarité.

### **Quels sont vos rapports avec le Cabinet du ministre ?**

Pour le moment depuis le changement de ministre on ne sait pas trop où on va. Avec l'équipe précédente c'était très très clair. On avait par exemple Marie-Emmanuelle Assidon qui va dire : « aller il faut prendre la parole ».

### **Le Cabinet est donc le donneur d'ordre ?**

En crise oui. Souvent quand il fallait monter au créneau pour défendre la boutique ou expliquer, le Cabinet nous disait « allez-y ». Mais parfois c'est l'inverse, moi il m'est arrivé plusieurs fois d'appeler les conseillers comm' du Cabinet du ministre et de dire « *je pense qu'il faut y aller* » et eux de dire oui ou non. Et là.. ben... avec Pierre-Henry Brandet, ou sans lui, on va sur les plateaux et on argumente.

### **Travaillez-vous davantage avec les TVs et radios, ou la presse écrite ?**

C'est vrai que c'est plus de l'audiovisuel !

### **Pourquoi ?**

C'est pour incarner. D'où le fait de porter l'uniforme : je ne le porte pas au quotidien mais je suis toujours prêt à le porter pour incarner l'institution.

### **Comment vous partagez-vous les relations-média avec votre service presse du SICOP ?**

Au SICOP sur les 34 personnes il y en a 7 dédiées à la presse. On a un gros service presse qui traite 5000 demandes de presse par an. On ne fait pas le même travail avec la presse. Pour moi la fonction de porte-parole est parfois une *fonction de comédien*, c'est moi qui vais sur les plateaux. Il n'y a que moi qui prend la parole, mon service presse va parfois donner une citation à des journalistes pour le compte de la police nationale, répondre aux questions précises mais la prise de parole c'est moi.

## **Pourquoi le porte-parolat n'est pas une fonction à part entière au SICOP ?**

Avant on avait un porte-parole dédié mais avoir quelqu'un de dédié c'est compliqué ensuite de lui faire faire quelque chose et en même temps si on ne lui fait pas faire autre chose ben ...il ne fait quand même pas grand-chose... La question s'est posée de rattacher la fonction de porte-parole. Moi comme je passe bien avec les journalistes, qu'ils me connaissent depuis des années, que je n'ai pas froid aux yeux..., on s'est dit bah écoute t'as qu'à le faire !

## **D'où vient votre légitimité auprès des journalistes ?**

En fait il y a deux choses. Un premier atout c'est mon parcours professionnel, précédemment, qui fait que j'ai été souvent exposé aux médias, notamment à la police judiciaire. Je connaissais beaucoup de choses avant même d'embrasser cette carrière au SICOP. Il y avait plein de ficelles avec les journalistes que je connaissais déjà : le OFF, le ON tout ça... Très vite mes chefs m'ont fléché pour aller faire des formations : médias training, stages... Et puis il se trouve que ça se passe bien et plus j'en fais...et aujourd'hui on m'envoie volontiers.

Il y a donc un peu de formation et aussi un peu d'habitude du monde de la presse. Beaucoup de journalistes me suivent et me connaissent depuis mes affectations différentes et m'accordent un niveau de crédit suffisamment important. C'est-à-dire qu'ils n'ont pas l'impression d'avoir une potiche de la Police Nationale qui vient comme un perroquet délivrer le message. S'il faut même débattre, contre-argumenter, moi j'aime bien le faire parce que ben.. j'ai un peu de bouteille sans vouloir paraître prétentieux. Reste que, comme je vous le disais, aujourd'hui je trouve beaucoup trop cher payé que de payer quelqu'un pour être porte-parole.

## **La création du porte-parolat Police en 2011 est-elle une demande du politique ou de l'institution Police ?**

A la base ça a été une initiative de la maison Police qui, très vite, a rejoint la notion de porte-parolat autour de Pierre-Henry Brandet. Mais je n'étais pas encore là moi alors je ne suis pas sûr...Nous contrairement à nos amis gendarmes on est toujours dans le sentiment qu'on ne communique pas assez ou pas assez bien donc on est toujours en train de faire de gros efforts pour communiquer. C'est comme ça que cette question du porte-parole est vite arrivée. On essaie de poursuivre : moi j'aimerais par exemple, avoir plein de relais notamment dans les services opérationnels. J'anime un réseau de 200 communicants sur le territoire dans lequel il y a des gens qui vont prendre la parole. Mais c'est souvent le chef qui prend la parole, on est dans une culture du chef dans notre maison et les chefs ont du mal à laisser la parole à quelqu'un d'autre quand bien même la parole serait mieux portée.

## **Quel serait selon vous le profil du parfait porte-parole ?**

Alors là, je vais vraiment avoir du mal à être objectif et à me détacher de ce que j'ai créé ici. Dans notre logique qui est celle de défendre une identité maison, le fait tout bête de pouvoir porter l'uniforme pour être immédiatement identifiable est à mon sens un atout. Après ça ne donne pas le talent ! Ce qu'a par exemple Pierre-Henry Brandet. Lui pourquoi est-ce-qu'il est bon ? Parce que UN, il a le talent à la base et DEUX il a de la bouteille maintenant. C'est quelqu'un qui connaît mieux la police que beaucoup de policiers je dois dire. Il me semble que par rapport à ce qu'on veut défendre : montrer la police qui s'exprime, qui explique au gens... il faut que ce soit un policier qui l'incarne et ensuite la formation est absolument indispensable mais je pense qu'elle n'est pas suffisante. Comme mon grand-père disait « d'un âne on ne fait pas un cheval de course ». Il y a quelque chose de l'ordre du feeling, de gestion du stress ...

**Entretien avec Karine Lejeune - Porte-parole de la Gendarmerie Nationale –**  
**5 janvier 2017 - Cabinet du DGGN, ministère de l'Intérieur.**

**Quelle est votre rôle au sein des services communication de la Gendarmerie Nationale ?**

Je suis intégrée au service comm' du SIRPA qui comporte une cinquantaine de personnes. Je suis intégrée dans le pool commandement comme chargée de projet avec la casquette porte-parole SIRPA et gendarmerie et chargée de mission au Cabinet DGGN. Je fais le lien entre le Cabinet DGGN et le SIRPA, j'ai un pied dans chaque structure mais je suis rattachée au SIRPA.

**Travaillez-vous en collaboration étroite avec le porte-parole de la Police et Pierre-Henry Brandet ?**

Dans les fonctions de Pierre-Henry Brandet, il y a normalement cette coordination des porte-paroles, on veut une certaine harmonisation et une transversalité qui se fait au niveau du porte-parolat. En dix mois on a fait quatre grandes réunions sur la stratégie de communication. Après... on a nos numéros de portable et le chef SIRPA aussi a des contacts fréquents avec Pierre-Henry Brandet. On essaie d'éviter la réunionite aigue aussi donc oui c'est sûr, sur les grands événements il a fallu se coordonner. Par exemple pour l'Euro il y a eu une réunion de calage, et pareil pour préparer la communication du 13 novembre. Je dirais que le porte-parolat n'a pas besoin de coordination dans la comm' de tous les jours. Par contre il y a besoin de coordination sur des éléments particuliers là où tout d'un coup on aura une forte concentration de demandes de médias et de savoir au nom du ministère de l'Intérieur si on dit oui si on dit non. Par exemple, le 13 novembre, la consigne du Cabinet c'était niet, on ne communiquait pas, ni police ni gendarmerie. Il y a une ligne directrice qui est donnée à tout le monde et qui est la même pour tous pour qu'on sache où on va. Après sur la communication au jour le jour on sait faire et ça s'équilibre.

**Contrairement au porte-parole de la police nationale, vous n'exercez pas d'autres fonctions que celles de porte-parole. Comment justifiez-vous ce choix ?**

Oui c'est la particularité chez nous. A la DGPN, le porte-parole est à la fois le patron du service communication et le conseiller communication du Directeur Général. Nous ce n'est pas notre cas. Jusque-là le porte-parole c'était l'adjoint du chef SIRPA et en tant qu'adjoint il faisait œuvre de porte-parole en plus de tout le reste de ses fonctions. En février 2016, le Directeur Général a décidé, dans une réflexion de dynamisation de la communication gendarmerie, de créer un poste de porte-parole à plein temps. Ça veut dire que moi je ne fais que ça. Oui, je ne fais que ça. C'est ma fonction principale.

Sur l'organigramme je suis chargée de projet mais ma fonction c'est porte-parole. C'est une fonction que j'exerce à plein temps, je ne fais que ça de suivre tous les grands dossiers gendarmerie pour être en mesure à n'importe quel moment de pouvoir intervenir pour communiquer, informer, valoriser l'action de la gendarmerie dans tous les médias : radio, web, audiovisuel, presse écrite.

La logique qui était la notre avant, c'était une logique plutôt de « communication de crise » je dirais. C'est le cas pour Jérôme Bonnet on ne le voit que quand on est dans la communication de crise, et c'était le cas pour nous : le porte-parole on l'a vu pour Germanwings et Puisseguin. On était plutôt sur ce type d'événement et moins dans l'explication ou la valorisation de l'action, parce que ça prend du temps. Ça nécessite que les gens soient disponibles et avec les journalistes c'est toujours très vite, à n'importe quelle heure, au claquement de doigt, voilà ! L'idée du porte-parole à plein temps c'est d'avoir un maximum de temps en amont pour préparer tous les sujets qui potentiellement intéressent la

presse, suivre tous les sujets internes « gendarmerie » qui potentiellement peuvent faire l'objet d'une communication interne et externe. Ca fait qu'à l'instant T quand il faut y aller on a plus besoin de se poser de questions. Moi je rédige les éléments de langage que je mets à disposition du SIRPA. Toute cette collecte d'informations, cette rédaction des EDL permet à la fois de suivre et d'être en phase avec l'actualité. Moi ça me permet aussi d'ingurgiter l'information en temps réel et donc de répondre très vite aux sollicitations quelles qu'elles soient.

**Selon le porte-parole de la Police, s'il n'est pas porte-parole à plein temps c'est que la stratégie consiste à laisser un maximum d'espace médiatique aux individus sur le terrain. Pensez-vous être dans une logique différente ?**

Alors nous aussi, il faut bien comprendre que le porte-parole n'a pas vocation à se substituer au terrain. Tout ce qui relève des enquêtes judiciaires, de l'opérationnel pur sans dimension nationale, est pris par le terrain. Je prends un exemple, c'est-à-dire quand le major a été tué à Tarascon-sur-Ariège il y a presque un mois, la comm' s'est faite en local : via le commandant de groupement, le Procureur de la République, le commandant de région qui se sont exprimés. Sauf que le lundi matin quand il a fallu reparler les faits et ouvrir sur la problématique des violences contre les gendarmes au niveau national à Bourdin Direct, c'est moi qu'on a envoyé parce que le local n'a pas cette vision nationale et n'a pas vocation à parler au niveau national.

**D'où proviennent vos ordres ? Comment vous partagez-vous les sujets avec Pierre-Henry Brandet ?**

Moi quand je pars sur un plateau TV ou Radio, j'ai deux validations : d'abord la validation du Directeur Général gendarmerie. Quand il a dit oui à ce moment-là on va chercher la validation du Cabinet ministre. Pierre-Henry Brandet lui, il est plutôt actionné sur une communication qui a une coloration politique. Par exemple son positionnement récent sur les chiffres des voitures brûlées au Nouvel An. La petite polémique purement politique hein. Et bien là très clairement on va envoyer le porte-parole du ministère de l'Intérieur, comme pour Calais. Par contre sur un domaine plus technique, opérationnel, les médias vont se retourner vers les porte-paroles des directions puisque finalement chacun d'entre nous représente son institution.

**Donc à aucun moment vous n'avez eu l'impression de faire de la communication politique ?**

Non, pas du tout.

**A quoi ressemble une journée-type de porte-parole GN ?**

La journée type commence vers 8h20, j'ai un premier contact au SIRPA avec les officiers-presse. Sachant que l'on est alimenté au fil de l'eau de 6h à 21h par la cellule de veille du SIRPA qui fait remonter toutes les informations qui concernent la gendarmerie et le ministère par voie de mails. Il y a également une revue de presse qui est faite par le SIRPA le matin et le soir. Et puis...moi l'information m'arrive par aussi par le centre opérationnel gendarmerie puisque je reçois toutes les alertes, les messages qui concernent les éléments sensibles du terrain au niveau national y compris les alertes SMS envoyées au DG me parviennent. Donc j'ai absolument toute l'information opérationnelle au niveau gendarmerie. Donc en gros quand j'arrive j'ai déjà regardé en me levant ce qui se passait.

Ensuite tous les jours à 9h, une réunion de direction est faite au niveau du SIRPA. On fait le point de situation sachant que tous les matins le chef SIRPA rencontre le DG à 7h15 pour lui faire un point de situation communication. A 9h on a le retour de ces échanges.

Une journée sans sollicitation c'est souvent un certain nombre de réunions car on doit à chaque fois adapter les dispositifs-gendarmerie, réfléchir à la manière dont va évoluer l'institution. Les groupes de travail ont tous un moment ou à un autre un volet comm'. Donc je suis présente la plupart du temps, dans ces groupes de travail et ça représente pas mal de réunions. Derrière il y a un travail de mise en forme des notes pour savoir ce que l'on peut en tirer en termes de communication pour pouvoir le valoriser très vite si nécessaire.

Moi dans mon bureau j'ai toujours BFM TV, on zappe un peu pour savoir ce qui se passe entre I Télé, LCI... Voilà à quoi ressemble une journée sans plan de comm' particulier.

### **Quelle part occupe la gestion de crise dans votre quotidien ?**

Moi j'ai pris mon poste au 1<sup>er</sup> mars, et ça a été très vite l'attentat de Bruxelles... Ce qu'il faut voir c'est qu'il y a ce qui relève de la communication de crise nationale et la comm' de crise interne gendarmerie. La première comm' de crise ça a été Bruxelles, puis au mois de mai la première comm' de crise interne gendarmerie ça a été l'accident d'hélicoptère qu'on a eu dans les Pyrénées avec quatre gendarmes qui sont morts. Ça c'est de la comm' de crise parce qu'il faut très vite répondre aux sollicitations des journalistes pour expliquer ce qui s'est passé, ce qui est mis en œuvre, faire du factuel et passer sur les ondes. Après pour moi ça a été l'attentat de Nice avec toute la comm' institutionnelle sur la réserve opérationnelle. Ca je l'ai fait pendant trois semaines quasiment non-stop avec énormément de sollicitations. Le dernier grand plan comm' c'était après l'attentat de Berlin, il y a eu une recrudescence des demandes pour connaître les dispositifs sécurité de fin d'année.

### **S'agissant de votre rapport aux médias : êtes-vous dans la réponse aux sollicitations ou les sollicitez-vous vous-même pour promouvoir certains sujets ?**

On fait les deux. On est la plupart du temps en réponse à leur demande. Pourquoi ? Parce que en créant un porte-parole à plein temps ils ont bien compris qu'on leur avait fait une offre de service. Quand ils vous appelaient avant et qu'ils disaient « *on aimerait quelqu'un qui parle de ce truc* » nous on disait « *bon ça va être compliqué..., lui il ne veut pas parler, lui il a peur des caméras, elle, elle est pas à l'aise...* ». C'était parfois un peu compliqué. Là ils se sont vite rendu compte que c'était beaucoup plus simple parce qu'ils appellent et ont leur dit « *bah si vous voulez il y a Karine* ». Ça peut aller très très vite. Je vous donne un exemple : pour Bruxelles en gros moi je suis actionnée vers 11h et à 15h je suis sur le premier plateau TV. Donc je récupère l'info en temps réel, je gratte les éléments de langage dans la foulée et je pars en plateau, ça va très vite. Ils sont beaucoup dans la sollicitation parce que, de fait, ils savent vers qui se tourner et qu'ils peuvent avoir l'information très rapidement. Après sur certains sujets on peut être plus dans la demande, ce que moi j'appellerais un peu « la contre influence ». Une information circule, on considère que l'info n'est pas pertinente ou est fausse ou a besoin d'un éclairage différent - ça peut être le cas pour une mise en cause de la gendarmerie - et on peut, à partir de là, actionner nos réseaux pour dire « *voilà, on aimerait nous aussi pouvoir donner notre version des faits* ». Ils disent oui, ils disent non, mais là c'est eux qui sont maitres.

### **Comment vous répartissez-vous les sollicitations médias avec les officiers-presse du SIRPA ?**

Le principe c'est que les sollicitations ne me viennent pas en direct. Tout passe par la section des officiers-presse. C'est eux qui ont le contact. Si tout passait par moi je serais complètement saturée, eux sont quatre et moi je suis toute seule ! Ils font le premier filtre. Immédiatement quand ils ont une sollicitation on en discute : « *on a telle sollicitation, ils sont plutôt sur tel angle, qu'est-ce que tu en penses* ». Le principe - et c'est eux qui l'ont mis en place - c'est de dire : on évalue la demande, si clairement dès le départ on la sent pas, et si

moi je le sens pas, on ne fait pas remonter. Si c'est une sollicitation lambda sans remise en cause, sans communication institutionnelle particulière et qu'on sent que le truc est un peu...voilà...on risque d'être mis en difficulté. On en discute avec les officiers-presse et on refuse.

J'ai des exemples en tête. A l'été, BFM TV m'avait sollicité en plein mois d'août, en catastrophe, parce qu'ils venaient d'annuler la braderie de Lille. Il y avait personne dans les services bien sûr, côté police non plus, et ils cherchaient un institutionnel. Moi c'était mon dernier jour de boulot donc ils m'ont appelé pour passer à 18h. Au départ on a dit « *ouai... mais c'est en zone police ...* », eux chez BFM TV: « *non mais on ferait quelques chose de plus large* ». Donc on s'est mis d'accord avec les journalistes pour qu'on parle de sécurité en général ! Là, avec les officiers presse, on n'était pas tous d'accord. Certains ont dit « *c'est casse-geule, qu'est-ce que tu vas vendre?* ». Moi je disais « *ben si on peut vendre ça, ça, et ça* », et au final comme moi c'est un sujet que je maîtrisais plutôt bien j'ai pensé qu'on pouvait vendre des choses intéressantes donc on y est allé.

J'ai un autre exemple en tête, c'est le crash d'un appareil d'Egypt-air. On nous a sollicité très vite sur BFM TV pour être en plateau parce qu'on n'avait pas d'institutionnels. On ne savait pas si c'était un accident ou un attentat.... Forcément BFM TV était déjà parti sur l'attentat... c'était plus vendeur ! Ils nous ont sollicité parce qu'ils savaient que l'IRCGN [*nda :Institut de recherche criminelle de la gendarmerie nationale*] allait être engagé pour l'identification des corps. Là on a discuté avec les officiers-presse. L'un disait « *ce serait bien, y a pas d'autres institutionnels sur le plateau* ». Et avec un autre moi je disais « *on va se faire tordre parce qu'on ne sait absolument pas sur quoi on parle : ils sont déjà sur l'attentat or nous on n'en sait rien, ils vont commencer à m'attaquer sur de la sureté aéroportuaire or c'est extrêmement technique, c'est extrêmement sensible comme sujet... et de la journée ils n'ont pas eu un seul institutionnel donc une fois qu'ils en auront un entre les pattes je vais me faire balader, ça va être compliqué* ». Donc une heure avant on les a rappelés on leur a dit : « *on n'y va pas* ». Ils n'ont d'ailleurs trouvé personne d'autre. Je pense en voyant la suite de l'enquête et la manière dont le sujet a été traité, qu'on a bien fait de ne pas y aller.

Pour aller sur un plateau il faut qu'on ait quelque-chose d'intéressant à vendre et qu'on soit bien dans notre corps de métier. Moi on m'a sollicité pour Viry-Châtillon et j'ai refusé. J'ai dit « *je ne vais pas moi, gendarme, parler pour quatre collègues de la police qui sont à l'hôpital...* ». Pendant dix minutes, la journaliste de I Télé a essayé de m'expliquer par A + B que j'étais la plus à même de parler sur le sujet mais c'était un dimanche, à 20h c'est juste qu'ils n'arrivaient à joindre personne. Moi je ne supporterai pas que ce soit un policier qui vienne parler si - comme il y a quelques semaines - un major avait été percuté par une voiture.

### **A quels types de médias vous adressez-vous la plupart du temps ?**

C'est surtout radio et télé. Les écrits sont plus gérés par les officiers-presse ou les *sachants* de l'institution car c'est beaucoup plus neutre c'est à dire que le papier ça ne fait pas peur. Une interview écrite ou des éléments donnés par téléphone c'est beaucoup plus simple que de devoir s'exprimer face-caméra.

### **Et puis l'audiovisuel permet aux institutions d'être incarnées...**

C'est tout à fait ça ! oui ! C'est d'ailleurs la façon dont le DG avait présenté la fonction de porte-parole quand il l'a créée. C'était la volonté « d'incarner » la gendarmerie. Maintenant quand on voit ma tête on sait que c'est moi et que je parle pour la gendarmerie. Je suis d'ailleurs toujours en uniforme quand j'apparais dans les médias.

## **Avez-vous toujours été attirée par le monde des médias ? Vos fonctions de porte-parole sont-elles la suite logique de votre parcours ?**

Petite particularité : j'ai été désignée et absolument pas volontaire pour le poste. Et je n'avais rien demandé surtout ! C'est-à-dire que je l'ai appris un lundi matin à 9h. Je n'avais jamais servi au SIRPA et jamais fait de comm' à part celle qu'on peut faire quand on est sur le terrain comme commandant de compagnie. Forcément j'avais la PQR mais c'est quand même pas le même niveau. Moi je suis un pur produit « sécurité publique » je suis passée en interministériel ici à Beauvau dans l'aide aux victimes pendant quatre ans. Si j'ai une plus longue expérience dans la prise de parole en public, pour des colloques, des conférences, des cours -ça je l'ai fait pendant des années- , le volet média je ne l'avais jamais fait. Je n'avais jamais mis les pieds en plateau TV si ce n'est pour le visiter. J'avais fait une fois une radio avec un capitaine mais j'ai parlé trois minutes... C'était le DG qui avait une idée en tête, on avait dû lui présenter deux ou trois possibilités et comme il m'avait déjà rencontré que je lui avais présenté des dossiers il a considéré que je ferai l'affaire.... Ou pas.... (rire)

## **Comment construisez-vous votre légitimité face aux médias ? Quelle formation avez-vous reçue ?**

Moi je parlais de zéro c'est à dire que je me suis retrouvée sur les plateaux après une demi-journée simplement de média training. On m'a donné en trois heures vraiment les fondamentaux pour survivre et après et ben on apprend en marchant hein ! De toute façon vous n'avez pas le choix, vous êtes désignée.

### **C'est donc assez stressant !**

C'est stressant oui. Maintenant ... les chefs étaient aussi très conscients que c'était un pari : pour moi mais pour eux aussi car ils sont venus me chercher, je ne me serais pas portée volontaire du tout. Moi avant de le faire je ne m'en sentais pas spécialement capable. Ils ont été très clairs dès le départ en disant : « *on tente, vous n'y connaissez rien aux médias, on verra bien ! Ne vous mettez pas la pression si ça se passe bien c'est très bien, si vous faites une boulette et bien tout le monde en assumera les conséquences et nous aussi* ». Evidemment j'ai senti une pression. C'est normal quand vous parlez pour 125 000 hommes et femmes.

### **Vote prédécesseur vous a-t-il briefé ?**

Le numéro 2 du SIRPA qui était aussi porte-parole sans que ce soit sa mission prioritaire, a pu me briefer quelques mois après ma prise de fonction. J'ai travaillé avec lui du premier mars au premier août. Celui qui m'a le plus guidé c'est le chef de la section des officiers presse qui est parti à l'été dernier et qui a assuré le porte-parolat sur Germanwings, Puisseguin, Dammartin-en-Goële. Lui avait une bonne expérience de la comm' de crise et alors au début c'est lui qui me suivait partout comme mon ombre. Il m'accompagnait sur tous les plateaux, il me briefait dans la voiture et me posait les questions comme un vrai journaliste pour éviter les boulettes. C'était une aide très précieuse, à la fois il était rassurant et il m'a donné plein de petites ficelles. Ca faisait six ans qu'il était dans ce poste. Il avait un réseau énorme et connaissait tous les journalistes sur tous les médias et savait me dire : « *Lui il est plutôt comme-ci, plutôt comme ça. Il risque de te poser la question comme-ci, comme ça...* » donc il a vraiment su me guider.

### **Il avait une formation de journaliste ?**

Non pas du tout. C'est aussi la particularité chez nous. C'est-à-dire qu'on est officier de gendarmerie qui apprenons à gérer les médias mais c'est pas dans notre formation !

**Entretien avec Christine Granier-Heurtevin – Conseillère presse et communication de B. Le Roux ministre de l'Intérieur- 24 janvier 2017 - bureau du Cabinet.**

**Quels sont vos rapports de travail avec le porte-parole ?**

C'est la première fois que je travaille dans un Cabinet où il y a un porte-parole. Pour moi c'est une heureuse expérience parce qu'en fait ici, au service de comm' du ministre, notre rôle c'est d'être l'interface entre tout ce qui se fait au Cabinet du ministre, tout ce qui se fait dans l'élaboration des lois et les chantiers que l'on mène pour conduire la politique du ministre. Dans tous les chantiers qu'on fait, on a quand même une bonne partie des informations que l'on traite qui sont issues des services du ministère. Quand ces informations sont issues des services du ministère, on parle donc d'une continuité de l'Etat au travers de ces services. Et sur tous ces sujets-là de « continuité de l'Etat » : qui de mieux placé que le porte-parole pour prendre la parole ? Par exemple, un sujet complètement régalien qui est ici : ce sont les élections. Ce n'est pas un sujet politique mais avant tout un sujet qui doit être partagé partout, qui doit être démocratique. Et là, la plupart du temps, c'est le porte-parole ou les services du ministère qui vont prendre la parole. C'est certainement pas le ministre qui lui a une image un petit peu plus politique.

**Comment choisissez-vous les sujets sur lesquels le porte-parolat va intervenir ?**

Alors on se cale en fonction de l'actualité, en fait moi ce qui conduit mon action, hélas, c'est l'actualité. Je dirais que je suis 140% du temps bousculée par l'actualité surtout dans un ministère comme celui-ci où le matin on se lève, on a une petite vision de la journée qu'on va passer mais dans 70% des journées, tout est bouleversé par l'actualité. Il y aura eu un accident très très grave, un incendie, un attentat terroriste, ex cætera. C'est un ministère qui est très très lié à l'actualité et du coup, la parole du ministre est souvent liée à ces sujets d'actualité et pas tellement à des sujets qui sont régaliens, c'est à dire qui sont portés par le ministère de manière régulière. Donc comme moi je n'ai pas le statut de porte-parole du ministre, ces sujets-là ils doivent être portés par le ministre lui-même. Moi j'ai plusieurs solutions pour faire porter ces sujets par le ministre : soit le ministre s'exprime, soit je fais des communiqués de presse, soit je fais du OFF. Et quand on fait du OFF, sur certains sujets, je suis très vite au bout de mon savoir, parce que moi j'ai des éléments que sur ce qui procède de l'actualité. C'est à dire que j'ai un historique qui est totalement faible. Là, sur certains sujets, même des sujets d'actualité, je suis obligée de faire appel à Pierre-Henry Brandet.

**Vous lui demandez alors les informations pour répondre ou bien vous le laissez se mettre en contact direct avec les journalistes ?**

Lui, derrière moi qui a donné tous les aspects ministres, peut prendre la parole directement. Lui s'exprime de plusieurs façons : soit c'est une télévision et à ce moment-là il est interviewé soit il peut parler en OFF. Voilà c'est soit ON soit OFF. Parfois aussi il intervient en OFF pour dire "voilà ce que nous on a fait au ministère jusqu'à présent". Pierre-Henry n'intervient pas sur tous les sujets non plus, par exemple, là j'ai eu un appel pour un sujet « immigration » donc lui ne répond pas sur ces sujets-là.

**Pourquoi ?**

Ben je ne sais pas.

**C'est trop politique ?**

Peut-être que c'est trop politique.



### **Est-ce lui qui ne veut pas intervenir ?**

Non non c'est que manifestement,...bon moi je suis là que depuis décembre... je n'ai pas pu me caler avec lui sur les sujets sur lesquels il souhaite répondre. D'ailleurs je l'ai appelé tout à l'heure à ce propos pour qu'on essaie de se caler un peu mieux, de manière plus serrée pour qu'on puisse mieux travailler.

Et donc là, ce truc là, ça doit être un peu trop *touchy*, un peu trop lié à l'actualité.

### **Ce n'est pas lui qui refuse ?**

Non pas du tout, pas du tout. Lui peut faire tout à fait une réponse d'ordre général là-dessus mais il ne peut pas rentrer dans la politique. Parce que, si par exemple on demandait à la police de démanteler tel camps, c'est quand même une décision un peu politique. Ce n'est pas non plus que du maintien de la sécurité publique, que du maintien de l'ordre.

### **Pierre-Henry Brandet était pourtant intervenu sur Calais ?**

Oui c'est vrai, après ... moi je n'étais pas là donc je ne sais pas. Peut-être qu'il rappelait des faits, la doctrine en la matière...

### **Pour revenir à vos expériences précédentes, vous dites avoir déjà travaillé en communication dans un Cabinet mais sans porte-parole. Qu'est-ce que cela changeait dans le contenu de votre travail ?**

Quand il n'y a pas de porte-parole, je pense par exemple au ministère de l'écologie, souvent on faisait intervenir les directeurs. Et les directeurs de chaque pôle avaient aussi, dans leur mission, de répondre aux journalistes soit en ON soit en OFF. Après c'est moi qui calais si c'était en ON ou en OFF en fonction des sujets. On était très en contact avec les directions ici sur les migrants, sur les histoires de camps et tout ça, je travaille beaucoup avec Nadia ANGERS-DIEBOLD qui est porte-parole [*nda : elle est en fait officiellement "chargée de mission communication" de la DGEF*].

Je m'appuie aussi sur le porte-parole de la préfecture de police, sur les porte-paroles Police et Gendarmerie. C'est vraiment très très appréciable surtout que Pierre-Henry étant là depuis six ans, il connaît vraiment tout, tous les sujets de fond du ministère. Pour nous c'est un outil incroyable.

En plus pour ne parler que de Pierre-Henry parce que je le connais très bien, il a une aisance et une facilité de convaincre, puisque c'est de cela dont il s'agit et qui est vraiment important. C'est quelqu'un qui est reconnu par la profession, qui est aimé parce qu'en fait il ne manie pas la langue de bois.

### **Cela est-il dû à son passé d'ancien journaliste?**

Oui peut-être mais aussi parce qu'il connaît très très bien ses sujets, qu'il connaît ses sujets à fond. Non je ne crois pas que ce soit parce que c'est un ancien journaliste, pas du tout. Je pense que ça, ça l'a aidé au début mais maintenant je crois que c'est beaucoup plus sur le fait qu'il connaisse les sujets par cœur et qu'il en connaisse bien l'histoire et tout le cheminement qu'il peut avoir cette crédibilité auprès des journalistes. Je n'ai pas interrogé les journalistes sur ce qu'ils pensaient de lui mais à chaque fois que je disais : « *ben c'est Pierre-Henry qui répondra* », j'ai pas un journaliste qui me dit "*oh bah non pas encore lui, pas encore ce boulet qui va nous faire de la langue de bois ou un truc comme ça*".

### **J'allais effectivement vous demander si on pouvait parler de "bouclier du ministre" ?**

Ben non justement.

Non, non, non c'est un outil, c'est un formidable couteau suisse. Quand on a Pierre-Henry on a vraiment beaucoup de chance. Moi je suis malheureuse de ne pas pouvoir le faire intervenir sur des sujets plus politiques, parce qu'il n'a pas le temps sinon il faudrait qu'il intervienne en back-off sur tous les sujets. Même sur des sujets politiques il a bien l'historique, moi je l'ai un petit peu mais pas dans le détail. Alors que lui, il a vécu toutes les lois, toute l'histoire du ministère depuis 6 ans.

### **Mais est-ce que ce n'est pas aussi ça son atout : ne pas faire de politique pour rendre sa parole plus crédible et représenter l'Institution dans la durée?**

Mais tout à fait. C'est pour ça aussi que clairement on ne le met pas à contribution sur des sujets très politiques pour lui laisser toute son indépendance parce que quand il intervient, lui il parle au nom de l'institution. Et moi quand j'interviens, que je fais des OFF et ben c'est au nom du ministre. Et le ministre est une personne et ça n'engage que lui. Alors que Pierre-Henry, il parle au nom de toute l'institution et c'est très important de protéger cela parce qu'à partir du moment où il parlera trop sur des sujets politiques et bien il ne pourra plus défendre l'institution, parce qu'il ne sera plus audible.

C'est notre devoir à tous que d'essayer de lui donner cette spécificité.

### **Aurait-il été possible que M. Le Roux, en arrivant, décide de changer le porte-parole ?**

Ben certainement pas dans le cas actuel, parce que c'est quelqu'un de très compétent. J'ai aussi connu M. Gachet, à l'époque j'étais au Cabinet sans être à la communication donc je ne travaillais pas directement avec lui. Lui faisait également très bien son travail. Il était peut-être plus politisé parce qu'il était élu. Je pense qu'il n'arrivait pas justement à faire cette césure -qui est très importante- entre les sujets politiques et ceux qui ne le sont pas. Et je pense que ça tient de la personnalité du porte-parole et de ce qu'il a fait avant. M. Gachet était aussi journaliste mais il était élu et à mon avis, son prisme d'élu a peut-être pris un peu plus le dessus que son prisme "journaliste".

On peut prendre l'exemple de M. Bureau, ex-porte-parole de la défense. Lui il était vraiment bon, il avait passé gouvernement de gauche, gouvernement de droite... Moi je me souviens, quand j'étais dans un gouvernement de droite, j'étais à la Défense, et en fait, on le trouvait très marqué à gauche...et tout... Il y avait des gens qui voulaient sa place, des gens de droite qui voulaient le pousser dehors. Mais il n'y a rien eu à faire, il était irréprochable professionnellement et donc personne n'a pu le mettre dehors, c'est remarquable !

### **De quelle manière vous coordonnez-vous avec les porte-paroles du ministère ?**

Normalement il y a une réunion fixée toutes les semaines mais là j'ai encore été obligé d'annuler cette semaine. Normalement c'est le mardi en début d'après-midi je réunis tous les porte-paroles : Police, Gendarmerie, Sécurité Civile et aussi la Préfecture de Police de Paris et la chargée de communication de la mission immigration. En fait, l'objet de cette réunion c'est de se caler sur les sujets qui risquent de monter en leur demandant si ils peuvent prendre la main sur certains sujets, ce qui moi me décharge énormément parce que quand même je suis toute seule et maintenant avec Antony, depuis la semaine dernière. Mais nous, on gère des tonnes et des tonnes de demandes par jour donc c'est difficile pour nous. Effectivement chaque fois que je peux essayer de passer à la Police ou à la Gendarmerie, je le fais.

## **La parole venant des services est-elle une parole plus crédible ?**

Oui elle a une vraie crédibilité, c'est une parole qui s'entend.

Là on a eu la crise de la police avec Théo, c'était pas simple hein ! Alors là par exemple : pourquoi est-ce que c'est resté au niveau du ministre ? Hein ? Ça aurait dû être un sujet qui soit redescendu dans les services parce que c'est un sujet proprement de « service ». La défaillance, ou quoi, j'en sais rien, de quatre fonctionnaires de police lors d'une arrestation, et ben pourquoi c'est devenu un sujet ministre ? C'est un bel exemple l'affaire Théo. Et bien c'est devenu un sujet ministre parce que c'est une affaire qui a été médiatisée à outrance ! Ca ne pouvait pas être géré par le porte-parole, ce n'était pas assez fort comme parole, alors que ça devait être simplement un sujet... des services.

C'est arrivé le jeudi, j'avais un communiqué prêt à partir le vendredi matin. Malheureusement on apprend qu'un attentat a eu lieu au Louvre donc on se pose à Paris, on gère l'attentat avec Pierre-Henry qui avait commencé à prendre la parole. Le vendredi soir, l'attentat étant terminé, on se retrouve avec notre problème de l'affaire Théo. Donc, le lendemain matin, on commence à communiquer sur l'affaire. D'abord le ministre suspend les quatre policiers avant que le tribunal ne les mette en examen et puis, au lieu que ce sujet-là, le lundi, retombe et passe au porte-parole c'est à dire "l'IGPN fait son travail, etc.." comme toujours dans ces cas... et bien, ça reste au niveau ministre parce qu'il y a emballement médiatique et donc on est pendant 15 jours harcelé par les journalistes sur l'enquête. Pourtant le ministre a fait ce qui était en son pouvoir c'est à dire suspendre les gars, nommer une inspection IGPN et après... on ne peut plus rien faire ! Ça a été instrumentalisé par le maire d'Aulnay-Sous-Bois, de manière vraiment pas... correcte. Ensuite tout ça s'envenime et ça reste un truc politique, les opposants au gouvernement actuel ont voulu en faire une histoire politique, simplement nous on a été au taquet. On a fait tout ce qu'on pouvait faire dans le temps le plus rapide possible. Nous on a géré tout ça entre samedi et dimanche quoi!

Le ministre a pris la parole, simplement c'était trop fort politiquement pour que ça redescende et que ça soit géré par le porte-parole.

## **Etes-vous mise dans la boucle à chaque fois que le porte-parole prend la parole? Vous demande-t-on directement une autorisation?**

Oui.. J'essaie de me tenir au courant. Il nous appelle quand c'est des sujets *touchy*, par exemple "les caméras-piétons". A un moment c'était *touchy* parce que le ministre avait répondu à une question à l'Assemblée Nationale. En fait le sujet était dans la loi qu'on était en train de passer à l'Assemblée Nationale et ça faisait partie d'une expérimentation qui avait lieu en ce moment. C'est un sujet qui est monté comme ça parce qu'effectivement si les gens qui sont en examen dans l'affaire Théo, les policiers, si ils avaient eu une caméra piéton lors de l'interpellation, on aurait vu ce qui s'était passé. Nous on a voulu mettre cela en avant. Le ministre a dit "*allons-y, généralisons ceci pour qu'il y ait toute la transparence qui soit faite dans les affaires d'interpellation*". Sur ce sujet-là qui devenait politique, comme le ministre en avait parlé à l'Assemblée Nationale, Pierre-Henry m'a demandé "comment on fait ? Est-ce que j'y vais ?" Je lui ai dit "*oui oui, il faut démultiplier, vas-y prend les médias*". Parce que nous, quand on a fait un média avec le ministre, lui n'a pas le temps dans faire 36 000 dans la journée. En fait ce ministère ne laisse pas le temps au ministre de se balader de médias en médias. Donc Pierre-Henry est vraiment là pour essayer de démultiplier cette parole... mais pas sur des choses très politiques. Par exemple hier soir on a fait un communiqué sur les propos de Fillon qui parlait de "guerre civile en France". Le ministre est allé sur RTL ce matin à 7h50, il a répété le communiqué donc on ne peut pas faire plus. Moi je peux relayer directement en OFF mais je ne peux pas faire plus.

**Entretien avec le prédécesseur du porte-parole du ministère de la Justice :**  
**Olivier Pedro-Jose, le 17 février 2017, place Vendôme**

**Pouvez-vous présenter rapidement vos activités actuelles puisque vous avez quitté le porte-parolat en fin d'été dernier ?**

Cela va faire dix ans cette année que je suis à la Chancellerie. Aujourd'hui, je suis chargé de mission communication auprès du Secrétaire général, je ne fais donc plus de communication externe. Mon travail est d'accompagner la réforme du Secrétariat général, j'accompagne son fonctionnement en faisant plus de la communication interne. Lorsque vous êtes porte-parole vous êtes administrativement rattaché au Secrétariat Général, cependant, géographiquement, fonctionnellement, vous êtes au Cabinet. Géographiquement vous êtes au même étage que les conseillers...

**Pourtant sur le site du ministère c'est via la rubrique « Cabinet » que l'on accède à la page Porte-Parolat...**

Oui. C'est particulier parce que le porte-parole est nommé par le ministre mais il n'est pas lié comme un membre du cabinet, au devenir du ministre. C'est pour cela que, par exemple, j'ai été nommé par Christiane Taubira, par arrêté du Garde des Sceaux. Lorsque Jean-Jacques Urvoas est arrivé en janvier 2016, je n'ai pas été renommé mais j'ai conservé mon poste jusqu'à mon arrêté de cessation de fonction qui correspondait avec l'arrêté de nomination de Pierre Januel. Donc voilà, on n'est pas membre du Cabinet mais on participe à des réunions, on va voir le directeur du Cabinet, on travaille toujours avec le conseiller Presse. Le premier porte-parole, en 2007, était le porte-parole du Garde des Sceaux et ensuite en 2010 c'est devenu le porte-parole du ministère de la Justice.

**Ce changement de posture a-t-il impacté le contenu de sa communication ?**

Le premier porte-parole, Guillaume Didier, a vraiment créé la fonction, l'a vraiment lancée et menée très haut, vraiment très vite. Par exemple il y avait toutes les semaines un point presse. Moi à l'époque j'étais chargé de communication auprès du porte-parole. On donnait des informations sur l'agenda du ministre, donc il annonçait les grands rendez-vous de la semaine à venir pour le ministre et les réformes qui étaient engagées, et ensuite il répondait aux questions.

Aujourd'hui Guillaume Didier, qui est magistrat, travaille dans une société de conseil, mais c'est quelqu'un qui a incarné la fonction. C'est vraiment quelqu'un qui a su créer ce porte-parolat et qui a su encore une fois l'amener très haut. Là où certains auraient pu mettre des années avant de rendre un porte-parolat visible, lui a été visible de suite.

De mémoire, le poste de porte-parole adjoint a été créé en 2009. Il y avait également, un chargé de communication auprès du porte-parole. Pour ma part, je suis arrivé au mois de décembre 2007. J'étais alors dans les services, je faisais le lien avec les services pour le porte-parole. Il y avait donc ce trio, qui est resté jusqu'en 2010. Lorsque Guillaume Didier est parti, son porte-parole adjoint est parti aussi. Moi je suis monté d'une marche en porte-parole adjoint pendant cinq ans de novembre 2010 à début septembre 2015. Ensuite j'ai été un an porte-parole. En tant que porte-parole adjoint, j'étais certes moins dans les médias mais j'étais quand même très sollicité et très proche du poste de porte-parole que je remplaçais ou secondais lors d'interviews. Nous nous répartissions également les sujets. De fait, sur certains domaines, j'étais davantage en avant.

Actuellement il n'y a plus de porte-parole adjoint, la fonction ayant été supprimée lors de ma nomination.

## **Comment se partagent les sujets qui relèvent d'une communication Cabinet et ceux qui relèvent du porte-parolat ?**

Tout ce qui est ministre, c'est le Cabinet. Tout ce qui est ministre, action du ministre. Ils sont là pour promouvoir et expliquer politiquement la mission du ministre. Je prends toujours cet exemple d'une réforme, d'un texte qui va être présenté. Le texte, au moment où le ministre annonce sa volonté de faire une réforme, c'est une volonté politique qui s'inscrit dans le programme politique de la personne qui a été élue président, de son gouvernement, du ministre. Et donc, on est dans le temps politique. C'est le ministre qui annonce, c'est son conseiller presse et communication qui trouve alors les créneaux dans les médias, le fait intervenir dans telle ou telle émission et qui va expliquer cette volonté politique. Ensuite, on est dans le temps de préparation et de débat au parlement. Là aussi on est dans la partie politique. Une fois que le texte est voté, il devient une loi et là on est dans quelque chose de totalement institutionnel. Cependant, lorsqu'une réforme est proposée, si l'on m'interrogeait sur une donnée statistique n'ayant rien à voir avec la volonté politique mais était simplement dans l'accompagnement institutionnel de la réforme, là je donnais des réponses.

Il y a toujours une bonne entente entre le porte-parole et le conseiller presse. On se parle. Géographiquement on partage le même secrétariat. Il y a un secrétariat commun : conseiller presse et porte-parole. Cela permet de bien orienter et de savoir vers qui orienter les sujets sur lesquels on est interrogés.

## **Vous voulez dire que les journalistes ont un numéro unique ?**

Ils ont un numéro pour le porte-parole et un pour le conseiller mais en fait toutes les lignes sont renvoyées sur nos secrétaires qui connaissent parfaitement le fonctionnement, qui sont là depuis une dizaine d'années, qui réorientent même, des fois, d'une certaine façon. Le journaliste qui dit "j'ai besoin de parler au porte-parole, j'ai besoin de savoir ça, ça et ça" alors que finalement il s'agit d'une question politique, il est renvoyé sur le conseiller presse. Il m'est arrivé en tant que porte-parole de dire à mes secrétaires qui m'appellent en me disant tel journaliste de tel média souhaite t'interroger sur telle réforme, de dire "*non ce n'est pas moi, on va sur le conseiller ou la conseillère*". Donc c'est assez clair dans nos têtes.

Si vous avez votre ministre qui est au centre de critiques, de remarques ou qui fait l'objet d'un papier dans un journal, ce n'est absolument pas le porte-parole qui va monter au créneau pour répondre là-dessus. C'est le Cabinet qui va s'en occuper.

## **Le porte-parole n'est donc pas une sorte de bouclier?**

C'est un bouclier, mais... mais PAS politique. Tout ce qui est politique, c'est le ministre. Et c'est tout à fait cohérent avec le fait que le porte-parole n'est pas membre du Cabinet du ministre. On est tout à fait dans la cohérence. Ce qui n'empêche que quand vous expliquez la réforme, il y a toujours un aspect politique derrière tout ça, ce qui est normal. Mais, notre travail en tant que porte-parole c'est d'expliquer concrètement, institutionnellement, ce que l'action du ministre a apporté. Une fois qu'une loi a été votée, on est là, on l'explique, on fait le service après-vente.

## **Comment expliquez-vous que le porte-parole de la Justice fasse peu de passages TV et Radio?**

La spécificité du ministère de la Justice est que l'on ne peut pas parler d'une affaire en cours. De fait, beaucoup de demandes de journalistes sont liées à des affaires médiatiques et j'ai par conséquent dû refuser de très nombreuses interviews parce qu'on m'interrogeait sur une affaire. Alors le journaliste essaie toujours de vous expliquer que non, on ne va pas parler d'une affaire mais... NON on n'intervient pas. L'article 11 du code de procédure pénale est très clair : la seule personne habilitée à communiquer sur une affaire en cours,

c'est le procureur de la République. Ce n'est pas au porte-parole du ministère de la Justice d'aller communiquer dans les médias sur une affaire en cours. Il ne communiquera sur une affaire que lorsque l'institution judiciaire est attaquée. Dans ce cas, le commentaire du porte-parole est très général. Le ministre de la Justice est le garant de l'indépendance de la Justice, ce n'est pas au ministère de la Justice que l'on traite les affaires. Ce n'est donc pas un "partage" qui se fait, c'est vraiment institutionnel.

Je prends l'exemple des attentats en 2015, le journaliste qui appelle pour avoir des infos, c'est très clair c'est "*je vous renvoie vers le Parquet*". Le procureur de la République va faire des points presse, il vous informe. Moi je n'ai pas d'info à avoir sur l'enquête et par conséquent je n'ai pas à vous en donner.

### **...Mais les journalistes continuaient à vous appeler sur les affaires en cours malgré l'impossibilité pour vous, de communiquer ?**

Ils appellent toujours ! Les journalistes appellent toujours parce qu'ils sont persuadés que vous avez toutes les informations. C'est aussi leur rôle d'interroger leurs contacts. Ça m'est arrivé parfois de dire "*mais vous seriez très surpris de voir l'état de ma boîte mail !*" Il y a toujours une image qui se fait parce que vous êtes dans le pouvoir, au coeur du réacteur.

Bref, tout cela fait que le porte-parole n'est pas dans les médias tous les jours. Pierre-Henry [nda : porte-parole du ministère de l'Intérieur], lui, dès qu'il se passe quelque chose, il peut aller dans les médias. Il n'y a pas de difficultés. Après dès qu'on arrive sur le terrain judiciaire, il renvoie toujours vers le travail fait par le magistrat.

Mais je ne partage pas forcément votre constat sur la présence média. Lorsque j'ai quitté mes fonctions, j'ai demandé que l'on dresse un bilan de mon activité pour savoir le nombre de fois où mon nom était apparu selon la mention "Olivier Pedro José" ou "porte-parole du ministère de la Justice", à la fois dans les médias tv, radio, les agences, la presse écrite et sur internet. Sur la période de fin juillet 2015 - pendant mon intérim - jusqu'au mois d'août 2016 : 37 interviews TV ont été diffusées, 20 interviews radios, 22 dépêches d'agences ont été publiées, 29 articles dans la presse écrite qu'elle soit nationale, internationale, régionale ou spécialisée. L'ensemble de ces retombées et mes interviews auprès de médias web ont en outre généré plus de 1100 mentions sur l'internet. Voilà. Et bien sûr je ne compte pas les interviews que j'ai faites et qui n'ont pas été diffusées. Il y en a une dizaine comme cela.

### **Pierre-Januel semble faire beaucoup moins d'interviews...**

Ah si si si, il en a fait. Si si !

Bon là je vous donne mon bilan. Guillaume Didier lui avait un bilan exceptionnel. Encore une fois, lui avait été porte-parole de 2007 à 2010, dans une période qui a évolué depuis. Bruno Badré qui lui a succédé a eu un bilan moindre mais pareil, on était aussi dans une fin de mandat : 2011-2012 et là c'est différent quand même, c'est un autre rythme...

Et puis mon prédécesseur, lui, ne faisait pas de bilan donc c'est difficile de savoir avec précision.

### **Vous diriez que cette propension à passer dans les médias, dépend des personnes ?**

Oui, ça dépend des personnes. Mais ça dépend aussi du moment... oui..

Quand j'étais porte-parole j'ai souhaité remonter en visibilité. Je ne faisais pas cela pour me voir à la télé, d'ailleurs j'ai refusé des interviews en jugeant que ce n'était pas spécialement utile qu'on me voit ou qu'on entende la voix de la Chancellerie. Les journalistes ont pu être frustrés mais je disais « non » car en l'état des informations que je pouvais avoir à un moment donné, ça aurait pu mettre de l'huile sur le feu ou ajouter des interrogations. Notre travail c'est aussi d'anticiper les questions que l'on peut nous poser, qui sont les questions que les Français se posent et qui nous sont posées par les journalistes. Dans certains cas, nous n'avions que des éléments partiels de réponse sur des sujets hautement polémiques

ou nécessitant une grande pédagogie et je savais que mes réponses pouvaient être mal comprises. Donc dans ces cas-là, mon travail était aussi de protéger cette institution, protéger le ministère et protéger le ministre.

C'est aussi arrivé que 24h après j'avais l'ensemble des éléments précis, on pouvait donc faire une interview. Je sais que l'on pouvait rater à ce moment-là, un créneau important. Mais mon travail aussi était de communiquer quand il le fallait. Etre porte-parole ce n'est pas pour aller à la télévision ou à la radio - là où cela touche le plus les gens - à tort et à travers. On y va parce qu'on a un message, quelque chose à dire. Il n'est pas question de créer une polémique ou un questionnement supplémentaire. Mais à côté de ça, il m'est arrivé d'être informé à 17h ou 18h que quelque chose allait tomber et à 20h, le journaliste télé m'appelle en me disant "on aimerait bien vous interroger sur tel sujet, vous devez être au courant..." et souvent ça se terminait par un "vous seriez libre quand ? demain ? pour faire une interview ?" et moi ça m'est arrivé souvent de dire "*mais pourquoi vous voulez la faire demain?*" On me répondait "*ah, bon vous êtes sûr, vous êtes disponible là maintenant ?*" "*Mais bien sûr, je suis là, je ne pars pas de mon bureau avant 23h, ne vous inquiétez pas, je suis ici*". Je leur disais "vous prenez votre voiture et vous arrivez". Une fois j'ai enchaîné deux télévisions et une radio et une autre fois par contre, dans la soirée, jusqu'à minuit j'ai enchaîné trois ou quatre télévisions et dès que je raccompagnais un journaliste à la sortie du ministère, j'en prenais un autre et quand un n'était pas arrivé, j'enregistrais les radios.

### **A chaque fois les journalistes se déplaçaient ?**

Alors pour les radios, les interviews étaient généralement faites par téléphone. Mais les télévisions se déplaçaient parce que je trouve qu'il faut être ici. On parle de l'Institution. A l'époque, il y avait beaucoup de bruit sur la place Vendôme à cause des travaux du Ritz donc on faisait les interviews dans les salons. Moi ce que j'aimais comme spot pour les interviews c'est dehors, devant le portail, parce que vous avez écrit « ministère de la Justice » derrière, c'est solennel. On identifiait bien : on est au ministère et pas dans n'importe quel salon doré !

### **Vous souvenez-vous sur quels thèmes vous avez communiqué lors de ces passages-antenne qui s'enchaînaient ?**

Par exemple sur les collaborateurs occasionnels du service public. Sujet polémique puisque plusieurs médias venaient de sortir en fin de journée un rapport d'inspection relevant que le ministère de la Justice ne payait pas les cotisations sociales de ces collaborateurs occasionnels. Donc au moment où j'apprends que plusieurs médias vont le sortir en même temps, immédiatement, je prévient le directeur de cabinet, on s'assoie, on discute de la demande, on fait venir le conseiller en charge du dossier. On prépare comme ça les éléments, je suis interviewé et toute la nuit je passe en boucle à chaque point info puisque la nuit les chaînes d'information en continue ressortent le dernier journal.

Voilà, moi j'avais souhaité faire revenir le porte-parole dans les médias, comme une vraie source d'information, mais pas à tort et à travers, seulement quand il le fallait. Ce qui n'empêche que j'étais disponible pour les journalistes tout le temps, même de chez moi. Ça pouvait être à 5h du matin, à 6h du matin... on m'appelait et je refusais parfois des interviews en matinale. Je disais "non, sur le sujet je ne vous répondrai pas". Il y a des sujets comme l'alerte enlèvement, par exemple, pour lesquels j'ai une règle très stricte. Ici, on est dans le cadre d'une enquête donc c'est le procureur qui va parler. Le porte-parole n'est pas là pour venir polluer le message du procureur. Par conséquent, je donnais simplement les grands chiffres aux journalistes en OFF mais il fallait que la seule autorité qui parle à ce moment-là soit le procureur. Et une fois que c'était terminé, que l'enfant avait été retrouvé, alors j'intervenais dans les médias de façon enregistrée ou même cela m'est arrivé, en direct en plateau afin de parler du dispositif et de répondre aux questions des auditeurs.

## **C'est donc un métier qui n'a pas d'horaire, une mission de tous les instants ?**

Oui c'est un métier de tous les instants, je le dis toujours vous devez être à 200%. 100% ce n'est pas assez parce que vous devez être présent mais vous devez aussi avoir la capacité d'anticiper les choses. Anticiper comment le sujet va pouvoir évoluer, pas ce qui va tomber : ça c'est impossible. Par exemple, le 7 janvier 2015 au matin, c'était une journée comme une autre, au départ.

Dès le matin vous vous levez, vous regardez tous les médias en ligne, les revues de presse qui nous sont faites... Des alertes nous tombent à longueur de journée, des analyses thématiques. Bref vous lisez énormément l'actualité, ça passe aussi par la télévision allumée à longueur de journée et par les notifications, comme tout le monde, sur le portable. Le travail c'est d'être ouvert à toutes ces informations qui tombent et faire remonter aussi au Cabinet les informations qui tombent mais aussi ne pas leur en envoyer toutes les trente secondes. Il faut savoir jauger un peu la gravité et l'urgence.

C'est toujours être prêt à devoir mettre de côté ce que vous étiez en train de faire pour donner une interview, préparer vos éléments, essayer d'imaginer les questions des journalistes.

Alors moi j'étais très clair avec les journalistes je leur disais : " voilà on fait cette interview mais sachez que ma limite c'est ça, je n'informerai pas au-delà". Du fait qu'ils étaient informés avant, ils ont toujours joué le jeu. Il y a toujours eu un partenariat. Ils savaient que si je parlais c'est que j'avais des choses à leur dire et des informations allaient leur être données.

Après j'étais aussi disponible pour paraphraser un communiqué. Parce qu'une chaîne info sur un sujet avait besoin d'une interview pour reprendre les termes du communiqué en ayant une image. Et c'est ça aussi notre travail ! On est là aussi pour véhiculer les informations venant de la Chancellerie, de l'activité de ce ministère. Il ne faut donc pas refuser de paraphraser un communiqué. Parfois je leur dis "*je ne peux rien vous dire de plus que ce qu'il y a dans le communiqué*" et le journaliste de dire "*ça nous suffit amplement par rapport au traitement médiatique qui va être fait !*"

Donc voilà c'est effectivement une attention de tous les instants.

## **Quelles sont vos relations avec le porte-parole actuel, Monsieur Januel ?**

Alors là on touche un peu aux limites de l'entretien qu'on avait évoquées ensemble à savoir ne pas parler de la situation actuelle. Mais je peux vous dire que oui, je m'entends très bien avec Pierre. Il y a eu une passation, c'est très important, c'est ce qui montre la continuité. Pierre a été opérationnel immédiatement. J'ai passé une semaine avec Pierre et puis ensuite j'ai été disponible par téléphone s'il avait besoin. Ce qui fait que ça s'est très bien passé et qu'aujourd'hui on travaille très bien ensemble.

## **Qu'est-ce qu'un bon porte-parole selon vous ?**

Pour être efficace, il faut bien connaître le fonctionnement du ministère parce qu'il est particulier. Vous serez efficace si vous savez immédiatement où vous allez chercher l'information, qui vous allez contacter...

## **Doit-on en déduire qu'avoir fait des études de droit est secondaire ?**

Et bien moi je suis angliciste, je suis spécialisé sur le porte-parolat de la Maison Blanche. Ça fait dix ans que j'étudie ce sujet, je vais régulièrement à la Maison Blanche voir les porte-paroles, certains sont devenus des amis personnels même. Etant spécialisé dans ce domaine, je crois que c'est comme ça que j'ai été recruté. Je n'ai pas fait de droit. Cependant, le premier porte-parole était magistrat et le deuxième aussi.



## **Vous étiez le premier porte-parole qui n'avait pas fait d'études de droit ?**

Pas tout à fait, mon prédécesseur direct n'avait pas fait l'ENM mais connaissait le droit, il avait également une carrière de chroniqueur judiciaire derrière lui. Moi non, mais je connaissais la maison et les journalistes avaient déjà l'habitude de m'avoir au téléphone ou en interviews depuis 5 ans.

Les porte-paroles qui étaient magistrats pouvaient expliquer techniquement les sujets, moi je les ai apprises c'est choses-là. J'ai un background dans le ministère qui me permet d'expliquer certaines choses un peu techniques, j'ai appris... mais si elles devenaient trop techniques je n'avais pas, effectivement, la capacité et alors on laissait faire de temps en temps les explications techniques au Cabinet ou aux directeurs d'administrations centrales.

Après, encore une fois, les journalistes me connaissaient depuis 2010 et donc savaient exactement ce qu'on pouvait me demander. D'ailleurs c'était amusant lorsque certains journalistes me disaient "*mais toi tu es magistrat, non?*" parce que j'avais pris du coup les habitudes, des réflexes... J'allais chercher dans le code, je citais des articles du code, parce que j'avais appris à le faire auprès de Guillaume Didier ou de Bruno Badré. J'ai énormément appris en côtoyant et en voyant faire Guillaume Didier. Il a été une inspiration de tous les instants.

Après, nous sommes tous différents, mais selon moi, un bon porte-parole est quelqu'un qui connaît bien les journalistes et peut leur parler franchement aussi. Parce qu'on n'est pas toujours d'accord avec les journalistes, ils peuvent vouloir communiquer sur un point et vous vous ne voulez pas communiquer. Parce qu'on est là pour protéger l'institution donc on ne peut pas faire courir un risque à l'institution. Il faut savoir refuser d'apparaître dans les médias, savoir accepter d'être en OFF. Si vous faites le métier de porte-parole pour être trois fois par jour sous le feu des projecteurs, vous ne serez pas un bon porte-parole. Par contre il ne faut pas refuser d'y aller quand il y a besoin : notre métier c'est d'expliquer aux Français l'actualité du ministère, de faire de la pédagogie, d'expliquer les choses.

## **A quoi serait dû selon vous, cet engouement récent pour les porte-paroles dans les ministères régaliens.**

Le cycle d'information en continu a bousculé un peu les façons de faire. Avant vous aviez le journal de 13h, la grand-messe du 20h et vous aviez le journal de la nuit sur France 2 et le Soir 3. Vous aviez le monde en début d'après-midi et voilà ! Aujourd'hui on est dans l'instantanéité de l'actualité. On est aussi dans la période où il suffit d'avoir un téléphone portable pour filmer quelque chose et l'envoyer au témoin-BFM...Il est donc devenu primordial pour de grands ministères d'être en capacité de réagir, d'aller dans les médias sans forcément solliciter à chaque fois le ministre. Or, le Conseiller presse, lui, parle en « off », il ne parle jamais en public. Il faut donc quelqu'un qui puisse s'exprimer au nom de l'institution.

## **Le porte-parole a-t-il également pour mission d'animer les réseaux sociaux ?**

Alors ça c'est le service de communication, le département de l'information et de la communication (devenu Délégation à l'information et à la communication depuis le 2 mai 2017) qui gère Twitter et Facebook, avec le Cabinet et avec le porte-parole.

Donc oui, il y a un besoin d'avoir des porte-paroles dans des grands ministères où l'info ne s'arrête jamais. On est des ministères - la défense, l'Intérieur, les affaires étrangères... où il faut tout le temps avoir quelqu'un face aux médias et cela passe aussi par les réseaux sociaux.

## **Pensez-vous que le porte-parole puisse "survivre" à l'alternance qui se profile ?**

Cela dépend de la personnalité du porte-parole et de la personnalité du ministre.

Pierre-Henri est resté ! J'étais porte-parole adjoint quand Christiane Taubira est arrivée et je suis resté, et j'ai été promu. Il ne faut pas oublier une chose : lorsque vous parlez en tant que porte-parole, vous ne parlez pas en votre nom. Moi, quand je le faisais, je ne le faisais pas au nom d'Olivier Pedro-Jose. Donc que le ministre soit Madame ou Monsieur X ou Y, le porte-parole est là pour expliquer les choses. Si vous n'êtes pas d'accord, ne restez pas, c'est votre décision personnelle. Moi je voyais l'image plus large, c'est à dire qu'on est là, aussi, au service du citoyen. Au service de l'Etat.

Après c'est difficile : vous avez expliqué des choses sous une majorité et vous allez peut-être être amené à dire l'inverse sous une autre mais encore une fois vous ne parlez pas en votre nom à vous. Vous n'êtes pas le responsable politique, vous êtes la personne qui explique les choses. Nous sommes au service du citoyen et c'est ça notre travail, c'est expliquer les choses et pas de donner notre point de vue !

Notre rôle est de dire voilà, aujourd'hui, ce qui est fait dans ce ministère pour la Justice, pour le citoyen.

**Entretien avec Romain Nadal - Porte-parole du ministère des Affaires étrangères - 20 février 2017, bureau du porte-parole.**

**Vous êtes à la fois Directeur de la communication et porte-parole, différenciez-vous ces deux fonctions dans votre quotidien?**

Non absolument pas, il y a une cohérence. La communication est mise en œuvre sous l'autorité du porte-parole, sous l'autorité du ministre, avec une ligne validée par le ministre. Surtout, elle doit avoir un effet entraînement sur tout le ministère. Une politique de communication efficace est une politique de communication qui entraîne toute une administration et qui fait de la communication une fonction stratégique pour le ministère. Au ministère des Affaires étrangères je crois qu'on a atteint un équilibre assez satisfaisant au sens où la communication est vraiment une fonction stratégique pour le ministère avec une discipline collective autour de la communication, cela est très largement lié au fait que l'on ait un point de presse quotidien. On est la seule administration à avoir ce point de presse quotidien. Ce qui fait que tout le ministère intègre cette nécessité d'une expression publique quotidienne, avec une préparation constante d'éléments de langage pour le ministre. Cela n'est pas le cas dans toutes les administrations. Si vous allez par exemple à Bercy il y a une balkanisation, chaque grande direction a sa propre direction de la communication ce qui à mon avis, est extrêmement dommageable. Il n'y a pas de centralisation, il n'y a pas d'entraînement général, on ne sait pas quel interlocuteur appeler à Bercy pour avoir des éléments d'information sur telle réforme, sur telle mise en œuvre d'une politique publique, alors qu'ici il y a une centralité via la direction de la presse et de la communication qui reçoit tous les appels de journalistes et qui ensuite redispatche sur la maison pour obtenir des éléments de langage et pour savoir quoi répondre. On organise aussi en permanence des OFF sur des sujets donnés : la Syrie, la sécurité au Sahel, la nouvelle administration de Trump... sur tous ces sujets, en permanence, on organise des OFF pour pouvoir leur donner notre narratif du sujet.

**La pratique des OFF ne touche-t-elle pas à la frontière com politique / com institutionnelle ?**

Bah... Oui...euh, mais "comm' institutionnelle"... je pense que la séparation est un peu factice parce qu'on touche forcément aux sujets politiques. Mais je vais vous expliquer : tout est contrôlé par le politique dans notre communication. Et je vais vous donner la chronologie quotidienne du travail de communication lié à l'actualité immédiate parce qu'évidemment notre politique de communication elle touche aussi les sujets d'image institutionnelle, de programmation de la communication, de la gestion de l'événementiel. Mais le point de presse quotidien nous oblige tous les jours à être en prise directe avec l'actualité. Et la chronologie de la journée c'est réunion chez le porte-parole à 8h30 de son équipe pour voir les sujets d'actualité pour qu'on s'exprime, pour voir le niveau auquel il faut qu'on s'exprime : ça peut être le ministre, ça peut être aussi le président, on va se concerter en permanence avec l'Elysée, Matignon... Donc le sujet sur lequel on s'exprime, à quel niveau on va le faire, et les sujets sur lesquels nous risquons d'être interrogé et donc sur lesquels il faut avoir des éléments de réponses.

Ensuite à 9h, je vais chez le secrétaire général avec tous les autres directeurs du ministère pour une réunion spécifique de communication qui dure 20 minutes et où on refait la réunion que j'ai fait dans mon bureau avec mes collaborateurs, sur les sujets d'actualité mais là avec tous les directeurs présents. Par exemple ce matin on a fait le bilan de la conférence de Munich et de la présence américaine. Le ministre était présent à Munich et donc le directeur de Cabinet du ministre était à la réunion pour nous débriefer et nous donner les impressions du ministre. Le ministre avait fait une interview au JDD le dimanche et avait donné les

éléments de langage pour le grand public, sur cette séquence diplomatique qui s'est achevée. Voilà le premier sujet: débriefing sur les premiers contacts politiques avec l'administration Trump.

On a aussi fait le point sur cette semaine qui va être cruciale pour la Syrie, avec une reprise des négociations qui est programmée. Il y a aussi l'offensive côté Irakien, à Mossoul, de libération des quartiers Ouest, il y a la préparation d'une offensive à Raqqa, en Syrie où il y a des poches de résistance de Daesh. Il nous a paru important de faire une déclaration au sujet de l'offensive à Mossoul et nous l'avons fait aujourd'hui au point presse. Donc voilà, on évoque ces différents sujets d'actualité en réunion des directeurs et les directeurs vont me donner à moi, comme au secrétaire général et au Cabinet du ministre, leur éclairage de ce sujet d'actualité. Il y a l'éclairage qui est porté par les médias et puis des éléments de background que vont vous donner les directeurs par le retour aussi de nos ambassades puisque l'on est un réseau diplomatique avec des ambassades présentes partout.

Après cette réunion, vers 9h20, 9h30, je reviens vers mes équipes et je les débriefe sur la réunion des directeurs. Par exemple ce matin la direction de l'Europe continentale a évoqué les décisions prises par Vladimir Poutine sur les territoires qui ont été annexés par la Russie en Ukraine. Il a validé un certain nombre de documents administratifs alors même que samedi à Munich nous avons eu une réunion sur la mise en œuvre des accords de Minsk donc Poutine a pris des mesures qui rompent avec ça. Donc sur ce sujet nous avons fait une évocation en point presse et la directrice de l'Europe continentale nous a dit "il faut qu'on s'exprime" et nous a demandé si on était d'accord. Alors moi du coup quand je suis revenu j'ai vu avec la personne de mon équipe qui suit la Russie et je lui ai dit "sur ce sujet on va s'exprimer, veille à la circulation des mails". Parce qu'ensuite notre travail ici de 9h jusqu'à 11h du matin, c'est toute la circulation de mails pour la demande d'éléments de langage, la demande d'analyse ou de perception d'une situation qui va nous amener à prendre la parole ou à répondre à des questions. Et nous recevons d'ailleurs des questions tout au long de la matinée, par mail, des journalistes, sachant que nous avons une interface sur notre site internet : c'est un point de presse électronique lundi, mardi, mercredi, jeudi qui est comme un tchat. On reçoit des questions tout au long de la matinée jusqu'à 11h. Ces questions, nous, dès qu'on les reçoit, on les retransmet au Cabinet et aux directions qui sont concernées par le sujet en leur disant: AFP, Reuters, AP, Anadolu, et je peux vous en citer cinquante, nous pose des questions sur le sujet. Donc ça veut dire que la question est là, donc ça veut dire qu'il faut donner des éléments de langage, des éléments de réponse. Donc pendant deux heures, tous ces échanges de mails se font et notre direction est au cœur de tous ces échanges, parfois avec le Cabinet du ministre parfois le Cabinet du premier ministre et celui de l'Elysée sont dans la boucle et vont, eux, donner leur point de vue sur l'élément de langage, sur l'élément d'expression politique. De façon à ce qu'il y ait une bonne coordination entre les différentes institutions de l'Etat sur une prise de parole. C'est pour vous dire à quel point, la comm est vraiment une fonction stratégique pour nous.

Nous la direction, dans cette affaire, nous sommes des facilitateurs pour la prise de parole : qu'elle soit spontanée sous la forme de déclaration, soit interactive sous la forme de réponse. Le point de presse a toujours deux parties : une partie déclaratoire et une partie interactive de réponses aux questions et nous allons donc faciliter le dialogue entre les directions. Moi mon souci comme directeur et avec mon équipe, c'est que toutes les directions qui peuvent apporter des éléments de réponse, de déclaration soient bien dans la boucle. Sur un sujet donné, la Syrie, ça va être la direction géographique qui suit le pays mais ça peut être aussi la direction des Nations Unies sur des aspects conseils de sécurité, sur des aspects droits de l'Homme, ça peut être la direction des affaires stratégiques parce qu'il y a une dimension militaire, ça peut être la direction des affaires économiques parce qu'il peut y avoir une dimension économique.

Donc l'important c'est de ne pas court-circuiter, parce que chacune de ces directions peut apporter quelque chose à la déclaration ou aux éléments de réponse. Et le rôle de ma

direction c'est de faire la synthèse de ça, de centraliser... Vous voyez cela dans un temps qui dure à peu près deux heures. Et ensuite, à 11h30, moi je monte chez le directeur de Cabinet avec trois membres de mon équipe pour soumettre à la validation du directeur de Cabinet, la validation des éléments de réponse à des questions. Donc rien de ce qui est dit à ce point de presse n'échappe à la validation politique. Et parfois même ça va remonter jusqu'au ministre parce qu'on considère que c'est à lui de valider un point de presse. Il donne des éléments de réponse et ça va nous revenir corrigé de la main du ministre, même s'il n'est pas physiquement là, s'il est en déplacement. Donc vous voyez : 11h30 : validation chez le directeur de Cabinet: tous les jours ! Et ensuite seulement on valide le point de presse à midi et demi, 13h... depuis mon poste informatique. Et le vendredi on a un point de presse dans une salle de presse.

**Quel est le rôle du chargé de communication au Cabinet, si tout passe par vous, si vous centralisez tout ici à la Direction de la communication et de la presse ?**

Alors, la conseillère presse du Cabinet assiste à la réunion de 11h30 et elle est souvent, elle est ...systématiquement, dans la boucle des mails. Donc elle peut nous donner le point de vue de..., éventuellement son point de vue... et participer au débat collectif sur les éléments de langage, en fonction de ce qu'elle sait de l'avis du ministre. Mais en général elle est un peu dans notre position c'est-à-dire qu'elle doit observer les réactions des directions. Au sein du Cabinet vous avez les conseillers sectoriels qui sont compétents sur le fond. Le conseiller comm' il est plus un conseiller sur les médias, sur la stratégie, sur l'image.

**Vous ne différenciez donc pas vos sujets : ceux traités par le Cabinet et ceux traités par l'administration ?**

Non pas du tout. Non, ce serait impossible. Par ailleurs, nous allons avoir très régulièrement, quasiment tous les jours, toujours dans cette réunion de validation de point de presse, une dernière partie qui est "le point opérationnel" où nous allons avoir les demandes d'interviews de journalistes, qui veulent interviewer le porte-parole, qui veulent interviewer le ministre ou qui veulent interviewer quelqu'un de la maison, soit en ON soit en OFF sur un sujet d'actualité. Et là nous allons demander l'autorisation du Cabinet, systématiquement. Aucun diplomate qui s'exprime dans la presse n'échappe à la validation du Cabinet sur le principe de son intervention. Alors vous allez me dire on voit régulièrement "un diplomate français dit que..." alors soit c'est autorisé mais je ne vais pas vous cacher qu'il peut arriver que ce ne soit pas autorisé. Mais même quand vous voyez une citation anonyme ça peut être le produit d'un OFF organisé par nous.

**Au sujet de ces interviews justement, comment partagez-vous les sujets sur lesquels vous allez vous\*-même vous proposer en interview et ceux sur lesquels le ministre s'exprimera?**

Ça c'est le choix du Cabinet, en fonction de l'actualité. Je vais vous donner un exemple très simple : le 1er janvier vous avez eu un attentat à Istanbul avec trois victimes françaises blessées et une franco-tunisienne décédée. Ce premier janvier je suis revenu, j'étais de permanence et j'ai fait des interviews toute la journée en direct depuis l'hôtel du ministre. Le ministre avait estimé que je pouvais couvrir cette affaire, que ça donnait de la visibilité au ministère mais que c'était au porte-parole de s'exprimer sur le sujet, sur le bilan des français qui étaient blessés dans cette attaque terroriste dans la discothèque d'Istanbul donc en fait c'est moi qui l'ai fait, tout simplement. Le Cabinet va juger en fonction du sujet, du caractère très politique ou moins politique de l'affaire. Au fond le poste de porte-parole permet, soit de relayer la parole du ministre parce que lui fera un média et moi j'en ferai d'autres, mais des médias moins importants que ceux que le ministre fera. Le ministre fera un 20h, moi j'ai jamais fait de 20h, j'y suis passé sur des sujets mais pas en plateau bien sûr. J'ai été à

France Info quand lui fera la matinale d'RTL ou celle d'Europe 1 par exemple. On se répartit comme ça et je ferai un peu, d'une certaine façon, on va dire, les médias moins importants, moins grand public mais qui permettent de donner une visibilité au ministère et de porter la parole du ministre et nos priorités et notre position. Plus les médias étrangers qui nous sollicitent beaucoup, on a à peu près 2000 correspondants à l'étranger à Paris donc je fais beaucoup de chaînes arabes, anglo-saxonnes, hispaniques, à la demande.

### **Quel volume de temps représentent ces interviews dans votre emploi du temps?**

C'est très variable, ça dépend de l'actualité. Mais je peux passer quelques jours sans faire une interview après, bien sûr, les contacts avec les journalistes, eux, sont permanents. Ce matin encore on m'a appelé sur une affaire de djihadistes arrêtés en Syrie. On peut m'appeler 7 jours sur 7, 24h sur 24h et la direction a aussi une permanence 7/7j et 24/24h. Il y a sept adjoints au porte-parole. Un sous-directeur de la presse gère cette communication liée à l'actualité, et ensuite "adjoint au porte-parole" c'est à dire vraiment qui travaillent sur le point presse et qui se répartissent le monde par aires géographiques ou par thématiques : c'est sept personnes. La direction en tout c'est 100 personnes avec le numérique, l'événementiel, les graphistes, la veille presse...

### **Comment expliquez-vous que le ministère des Affaires étrangères ait été le premier à avoir mis en place ce porte-parolat en 1981?**

D'une certaine façon nous étions une administration qui était particulièrement préparée à ce nouveau boom de la communication, de la communication en continu, et de la communication sur les réseaux. La communication en continu c'est grâce à ce point de presse quotidien, je pense que ça nous a vraiment permis de nous adapter ensuite facilement à cette exigence d'instantanéité, de couverture immédiate de l'actualité. Ensuite, la communication numérique, je pense qu'on y est aussi bien adapté parce qu'on est un réseau, un réseau diplomatique et consulaire et que la communication numérique c'est une communication en réseau. Mais cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas faire un travail de formation des agents. Il faut intégrer la communication numérique comme une fonction stratégique au sein même de notre communication parce que ça évidemment, c'est un énorme travail.

### **Comment a évolué la fonction depuis ses débuts ? J'ai pu lire qu'Eric Chevalier en 2008-2009 l'avait beaucoup développée ?**

Je pense que chaque porte-parole apporte quelque-chose. Moi j'étais ici sous-directeur de la presse à l'époque, je ne peux pas dire qu'il a révolutionné la chose... Ce qui s'est passé à l'époque de Chevalier c'est qu'il cumulait avec les fonctions de conseiller spécial du ministre donc il pouvait se permettre d'aller dans les médias, lui, sans demander l'autorisation. Ce qui n'est pas mon cas, ce n'était pas le cas de mes prédécesseurs ni celui de mes successeurs. Lui était directement le conseiller spécial de Kouchner donc il faisait ce qu'il voulait pour aller dans les médias. Il n'avait l'autorisation de personne ce qui lui a donné une forte visibilité car du coup il pouvait aller sur les plateaux télé, ce qui a d'ailleurs fini par entraîner un conflit avec Kouchner, parce qu'en général les ministres n'aiment pas trop quand même que les porte-paroles le concurrencent. Voilà, donc ça a pu poser problème mais il n'est pas resté longtemps il est resté un an. Moi ce que j'ai considérablement développé ici c'est l'ouverture du ministère sur la société. C'est ce qu'on appelle le programme hors-les-murs du ministère. J'avais déjà poussé cette option à l'époque de Chevalier, celui-ci l'avait validée mais il avait moins de temps comme il était conseiller. En fait il n'était jamais ici dans le bureau mais plutôt au Cabinet du ministre.

Moi j'ai industrialisé cette politique et je l'ai orientée "jeune et diversité", et ce, bien avant les crispations récentes liées aux attentats notamment. Moi j'ai eu ce souci, de faire venir des jeunes ici issus d'autres horizons que seulement sciences-po. J'en ai fait venir plus de 5 000 au point de presse du vendredi notamment. On a également une journée porte-ouverte principalement pour les jeunes, qui viennent tout un samedi pour faire un parcours de découverte des métiers du ministère. Et ça c'est une journée qui s'est considérablement développée, avec un grand succès. La dimension "hors-les murs" c'est aussi la "semaine des ambassadeurs" au cours de laquelle la société civile et notamment les entrepreneurs qui veulent se développer à l'international peuvent rencontrer les ambassadeurs. On fait aussi des débats ouverts au public. Ça c'est une proposition que j'avais faite à Fabius et qu'il a validée.

**Alors là on touche peut-être plus à vos missions de directeur de la communication qu'à votre rôle de porte-parole en tant que tel ?**

Oui, tout à fait. Mais c'est pour ça qu'à mon avis les deux ne sont pas séparables, honnêtement je ne comprendrais pas pourquoi on séparerait les fonctions.

**C'est à dire que Pierre Henry à l'Intérieur est toujours sollicité par les journalistes il va en plateau ou glane les éléments de langage mais n'a pas le temps de gérer le moyen et long-terme sur les élections, la procuration, la réforme des préfectures etc.. La validation des visuels, des budgets ce n'est pas lui.**

Peut-être que par rapport au ministère de l'Intérieur il y a moins de campagnes nationales. On fait de l'événementiel et on gère les déplacements à l'étranger du ministre avec la conseillère presse pour les aspects « journalistes et médias ». On est vraiment l'agence de communication du ministre et du ministère.

**Vous pensez avoir inspiré les autres porte-parolats ? Certains vous ont appelé avant de mettre en place leur porte-parolat, dans les autres ministères ?**

Oui c'est arrivé qu'il y ait des administrations qui viennent nous voir : Bercy, la Justice... Y compris les ministères des Affaires étrangères étrangers pour être *embedded*. On en reçoit très très régulièrement. Là par exemple je vais avoir pendant quelques semaines le porte-parole du président Colombien qui veut voir comment on travaille parce qu'on a un vrai succès dans notre communication en langue étrangère : arabe, espagnole, ... Lui comme il connaît bien la France, il a été élève du cycle international de l'ENA, il a été frappé particulièrement par le dynamisme de notre communication, ça l'intéresse de venir voir et de s'en inspirer.

**Pour en revenir à vous, étant passé par l'Elysée, vous considérez-vous comme un porte-parole "politisé" ?**

Oui alors je suis surtout diplomate de carrière avant tout. J'ai passé les concours du Quai d'Orsay, de secrétaire des Affaires étrangères, j'ai gravi tous les échelons indépendamment de mon engagement politique. Donc je suis d'abord et avant tout un diplomate de carrière, je n'ai d'ailleurs fait de Cabinet que sur les questions internationales. J'étais à l'Elysée conseiller diplomatique et j'étais à l'Assemblée Nationale conseiller du président sur la diplomatie. Le clivage droite-gauche n'est pas vraiment pertinent ici. J'ai été nommé porte-parole adjoint du ministère, directeur adjoint en 2011, un an avant les élections présidentielles, par Alain Juppé qui était ministre des Affaires étrangères alors même qu'Alain Juppé savait que j'étais proche de François Hollande. Mais en réalité il n'y a pas un très gros clivage bipartisan sur la politique étrangère d'une certaine façon. Et moi en même temps dans mon engagement politique je n'étais pas vraiment dans la campagne de

François Hollande hein. Pierre-Henry, il a été recruté sous la droite, il est resté tout simplement parce qu'il est apolitique. Moi par exemple j'ai été nommé ambassadeur au Venezuela mais j'aurais pu rester encore un an porte-parole. Simplement si la politique étrangère change, si il y a un changement d'orientation, c'est vrai que ce serait un peu paradoxal que ce soit moi qui porte une politique différente. C'est pour ça d'ailleurs que j'ai demandé à être ambassadeur, parce que ça me paraissait plus correct vis-à-vis d'une prochaine équipe ministérielle d'avoir à choisir un autre porte-parole. En attitude républicaine, j'ai trouvé que ce serait plus correct de donner au prochain ministre qui sera nommé au mois de mai, le choix d'un nouveau porte-parole.

### **...avec le risque que ce porte-parole soit politique?**

Ce n'est pas notre tradition...non... la seule exception c'est la période de Chevalier/Kouchner, la nomination était très politisée puisque c'était un homme du Cabinet Kouchner, ce qui ne s'était jamais produit dans le ministère. La tradition c'est que ce soit un diplomate ou une diplomate de carrière qui soit porte-parole. Au Quai d'Orsay on ne fait pas venir un journaliste, un membre de parti ou quelqu'un qui a un profil politique...

### **Ce n'est donc pas le rythme de travail qui vous pousse à mettre un terme à vos fonctions?**

Je suis dans ma quatrième année, c'est vrai que je suis un peu fatigué. Bon j'adore ça donc on ne ressent pas trop la fatigue - surtout que là je reviens des sports d'hiver - mais honnêtement je serai content de passer la main. Moi j'ai été sous-directeur de la presse, porte-parole adjoint... ça fait huit ans. Depuis 2008. En 2012 jusqu'à fin 2013, je passe à l'Élysée comme porte-parole pour la politique étrangère. Fin octobre 2013, je suis nommé en conseil des ministres, porte-parole du Quai.

### **Et cette proximité avec l'Élysée elle est assez utile pour vous j'imagine ?**

Ce n'est pas un handicap, maintenant... ce n'est pas indispensable. Je n'étais pas passé par l'Élysée avant, quand j'étais adjoint. Ça n'était pas un handicap dans le sens où je connais le fonctionnement de l'État et à la presse on passe notre temps à faire l'interface entre les directions, entre les ambassades et notre Cabinet et puis avec l'Élysée dans la boucle. Déjà en tant que porte-parole adjoint j'avais parfaitement anticipé ça.

### **Pour vous quelles seraient les principales qualités d'un porte-parole ?**

Je dirais l'endurance. Il faut être capable d'absorber la pression. Il faut être résistant au stress. Ne pas être hystérique, ne pas être caractériel. Absorber la pression c'est aussi ne pas la faire rejaillir sur les collaborateurs. J'ai fait l'objet d'une observation anonyme à 360° par mes collaborateurs. Donc depuis 3 ans, je figure dans les 10 meilleures évaluations du ministère. Je suis quand même fier parce que ça montre que je suis un manager. J'ai fait des efforts de gestion des ressources humaines très importants, ça me prend d'ailleurs 50% de mon temps mais c'est extrêmement important. J'insiste là-dessus. Ça fait huit ans que je fais de la presse et quand je regarde mon parcours je me dis qu'il faut quand même être très solide parce que j'ai vécu des crashes aériens, la crise syrienne, le tremblement de terre en Haïti, des prises d'otage. Ça peut durer des semaines ! Le tremblement de terre en Haïti c'était la crise la plus difficile, la plus longue en termes de gestion de crise de communication. Il y avait toutes les victimes haïtiennes, l'aide humanitaire d'urgence, le problème de l'adoption internationale qui a surgi puisque Haïti était le premier pays d'origine des enfants adoptés à l'étranger en France. Il y a eu des manifs' de parents devant les grilles du ministère pendant des week-ends et des week-ends. Donc ça nous a obligés à venir tous les weekends au ministère pendant à peu près deux mois ce tremblement de terre



en Haïti. Je pourrais vous faire comme ça, une chronologie de toutes les crises qu'on a vécu, notamment tout ce qui est catastrophes naturelles, crashes aériens qui sont extrêmement importants.

Le crash air Algérie et les 55 français tués c'était une communication de crise il faut accueillir les familles, leur expliquer la procédure, répondre aux questions par les plus hautes autorités de l'Etat... Là c'était 15 jours de communication de crise. La GermanWing, le crash en France, là aussi c'est considérable en termes de pression médiatique. La capacité à résister au stress et surtout à ne pas le faire rejaillir sur les autres serait vraiment une première qualité. La deuxième qualité c'est la réactivité, il faut être capable de travailler très vite, de réagir dans l'instantanéité mais dans la maîtrise. Instantanéité ne veut pas dire agitation et chaos. Là il y a une évolution, c'est de plus en plus dur. La troisième qualité, euh.... je dirais le management. C'est en partie lié à la première qui est l'endurance mais je la mettrais quand même en qualité pleine et entière parce qu'il faut gérer une équipe de 100 personnes, il faut gérer aussi le réseau de communication dans les ambassades et les consulats dans le monde. Tout cela implique un esprit collectif et une capacité à animer des équipes et à faire de la communication un réflexe collectif dans toute l'administration. Il ne faut donc pas penser d'abord égo il faut penser collectif. Ce n'est pas toujours le cas des gens qui sont passés par là.

### **Imaginez-vous un porte-parole qui ne soit issu du Quai d'Orsay ?**

Tout est possible mais je pense que ce serait un handicap pour la personne. Je pense que pour pouvoir bien faire ce boulot il faut avoir été diplomate pour connaître la maison de l'intérieur. En même temps il faut être suffisamment libre par rapport à l'institution. J'essaie en permanence de me mettre à la place de la société, de regarder comment la société peut regarder notre ministère des Affaires étrangères ou s'intéresser à nos missions. C'est pour ça que j'ai fait de l'ouverture sur la société, une de mes priorités. Je pense qu'il ne faut pas simplement parler au monde, parce que la mission des diplomates c'était ça : parler aux autres pays, aux autres opinions publiques, aux médias internationaux. Mais je pense que ce qui n'avait pas été suffisamment intégré par ce ministère c'est qu'il faut parler à la société française, expliquer à la société française à quoi nous servons. Nous sommes porteurs d'une confiance dans notre pays. Les français sont dans une espèce de crise de confiance en eux. Il y a une espèce de dépression collective, on est très pessimiste sur l'avenir du pays. Quand on les interroge par sondage ils sont très pessimistes sur le pays et sur l'avenir : la France est en perte d'influence *et cætera*. Alors que ce que nous voyons nous, diplomates qui travaillons au contact du monde, c'est que la France elle est porteuse de valeurs, de principes, elle gagne des marchés, ses entreprises sont conquérantes, les français sont appréciés. Alors on n'est pas les seuls sur la scène internationale, on n'est pas le nombril du monde mais on est un pays qui a un vrai succès et une vraie place. On est parmi les cinq membres du conseil permanent des Nations Unies, il n'y en a que 5 sur 195 Etats quand même !

Donc je pense qu'il est important de faire de la pédagogie de la mondialisation auprès des français et de leur montrer que la France est un pays qui compte contrairement à l'impression que eux ont d'une impression de déchéance ou de décadence de notre pays, d'une forme de déclin irréversible. Non. Non c'est faux. Il y a d'autres pays qui émergent mais ça ne veut pas dire que la France perd en influence. Ça veut dire qu'il y a une compétition et dans cette compétition la France gagne souvent, en tout cas elle est très bien placée. Et ça c'est important de l'expliquer. C'est aussi important d'expliquer le rôle que nous avons pour pacifier les relations internationales. Le rôle que l'on joue au sein des casques bleus des Nations-Unies, c'est d'ailleurs un français qui dirige le département des opérations de maintien de la paix aux Nations-Unies, ce que les français savent peu. Depuis 1997 c'est un français qui occupe ce poste très important au sein des Nations-Unies.

Tout ça pour vous dire que nous sommes porteurs de confiance dans la France et c'est important de faire de la pédagogie auprès des français et aussi de la pédagogie de la mondialisation parce que nous sommes dans un monde très complexe dans ses mécanismes de décisions, dans les forces qui le structurent et il est important d'expliquer ça aux français parce que nous sommes une nation ouverte sur le monde et il faut que les français soient ouverts sur le monde et en comprennent les mécanismes. Il faut parler à toutes générations confondues et sur l'ensemble du territoire. C'est pour ça que j'ai fait en sorte que tous les diplomates du ministère : simples rédacteurs ou directeurs, ambassadeurs, s'obligent une à deux fois par an, à aller au contact du public français pour aller expliquer leur domaine de compétence. Il faut que ça soit pris en compte dans leur évaluation, évidemment, les gens ne font pas toujours les choses gratuitement. Il faut que cette ouverture sur la société soit incitative et donc prise en compte dans leur évaluation annuelle.

**Entretien avec Valérie Lecasble - Porte-parole du ministère de la Défense –**  
**27 janvier 2017 - échange téléphonique.**

**Quel est votre quotidien de porte-parole ?**

Alors ma situation est un peu particulière dans le sens où moi, contrairement à d'autres ministères, ma fonction principale c'est bien d'être directrice de la communication de la DICOd donc moi je suis directrice d'administration centrale. Le porte-parolat ne représente pas la majorité de mon activité. Je peux vous assurer que je ne chôme pas parce que la DICOd c'est quand même plus de 130 personnes. C'est vrai que le ministère de la Défense a une structure très complexe avec l'état-major des armées, le SGA, le DGA et les trois armées. C'est quand même le premier budget de l'Etat après celui de l'éducation. J'ai donc un vrai rôle de coordination institutionnelle qui est un gros gros boulot, et aussi de recherche d'informations qui prend beaucoup de temps aussi... Et effectivement dans la communication institutionnelle Défense vous avez le Président de la République, le Premier Ministre et en-dessous le ministère de la Défense. Et puis il faut bien distinguer le conseiller communication dans le Cabinet ministériel et ce qui relève de la DICOd.

**A ce propos, comment fixez-vous la frontière entre comm' politique et comm' institutionnelle ?**

Déjà je suis physiquement à Ballard où il y a tout le ministère de la Défense dans sa globalité : le Directeur Général de l'armement, le personnel d'administration, les états-majors de la marine, de la terre, de l'air... je dis tout ça car c'est assez spécifique, c'est un très gros ministère. Et le Cabinet est resté, lui, à l'hôtel de Brienne. Il était là avant et c'est historique. A Balard il y a bien un étage prévu pour le Cabinet et pour le ministre qui y conduisent régulièrement des réunions de travail. Le ministre et le Cabinet ont souhaité rester là-bas ce qui a une certaine logique car ça permet au ministre d'être plus proche de l'Assemblée Nationale, de l'Élysée etc.

Je les vois une fois par semaine, le mercredi matin à l'occasion de la grande réunion du double Cabinet civil et militaire. D'une manière plus générale, moi je n'ai pas une proximité quotidienne, immédiate si vous voulez, avec le Cabinet.

Après on a des échanges téléphoniques bien sûr, on se parle souvent. Ce qu'il faut que vous compreniez c'est que moi j'ai été nommée en Conseil des ministres, par décret. Mais j'ai un poste de directrice d'administration centrale. Et donc en tant que telle, la DICOd, officiellement, accompagne le ministre dans la totalité de ses actions ce qui n'est pas du tout pareil que pour le Cabinet où il n'y a que deux personnes pour la communication. C'est nous qui publions les communiqués de presse, j'ai tout un tas d'officiers de presse qui accompagnent tous les déplacements. Donc si vous voulez, on est clairement là en soutien du ministre, et du ministère dans son ensemble. On était récemment sur un salon, sur le FIC [*nda : Forum International de la Cybersécurité*]. La totalité de la DICOd est au service de la mise en œuvre quotidienne de la totalité des sujets du ministère. On est en appui constant sur toutes les missions.

**Comment partagez-vous les sujets de prise de parole avec le ministre ?**

L'importance du porte-parolat, selon moi, si vous voulez, elle dépend du ministre et aussi de l'époque. Mais souvent le ministre de la Défense, c'est vraiment lui qui parle en vrai. Moi je n'ai fait aucun plateau TV ou Radio depuis que je suis en poste. Avant, en tant que

journaliste, ah oui ça j'en ai fait : radio, TV... j'en ai fait beaucoup ! Mais là non, ça ne fait pas partie de la conception du poste et ce n'est pas – je pense – ce qu'on me demande. Par contre ce que j'ai développé pour la presse c'est le point presse hebdomadaire du ministère. C'est tous les jeudis à 11H. Il est très différent de celui du ministère des Affaires étrangères, c'est le point presse du ministère dans sa totalité. Alors je ne sais pas comment c'était avant, moi c'est vrai que j'ai beaucoup changé les choses : j'ai pris comme *base-line* « un point presse pour éclairer l'actualité ». On se met sur un temps plus long avec plus de témoignages. L'idée c'est de traiter des sujets sur un temps plus long, de faire de l'explication, de la pédagogie : on montre, on explique. Je veux mettre les choses en perspective. Par exemple mercredi soir à 19h, le ministre a fait un discours à l'amphithéâtre Foch de l'Ecole Militaire sur la recherche stratégique de défense, tout ce qui est l'anticipation des risques...Moi j'ai repris en partie son propos en essayant de le mettre en perspective, c'est ça qui est important, pour que les gens puissent comprendre au-delà de ce qui est dit dans l'actualité... Pour ça j'avais invité le directeur de l'IRSEM qui apportait son point de vue d'expert pendant un quart d'heure. Et là j'avais... j'avais une quinzaine de journalistes français et une quinzaine de journalistes représentant la presse étrangère.

### **Est-ce vous qui animez en personne ce point presse ?**

Et bien moi, je le conçois d'abord en amont. Enfin... quand je dis « moi » ce sont mes équipes. Il y a le service presse et une personne au porte-parolat qui est notamment chargée de trouver les intervenants et de structurer le point. Moi je suis présente le jeudi parce que je fais dix minutes d'introduction mais l'idée est de donner la parole à d'autres. Parce que les journalistes bon, ils sont contents de me voir, mais parfois ils sont plus intéressés par le témoignage de gens qui ont vécu une expérience particulière. J'essaie de faire intervenir des acteurs directs, des intervenants de terrain qui puissent donner leur vision. J'ai l'exemple d'un Général à qui nous avons demandé de s'exprimer sur son expérience en Gambie ou d'un marin qui est venu expliquer sa mission de saisie de drogue en pleine mer. Voilà mon but c'est ça, c'est d'avoir des thèmes variés : de la cyber-sécurité jusqu'à ces opérations très particulières en mer et en passant par la recherche stratégique. Moi mon rôle dans tout ça c'est de choisir les sujets et de trouver les bonnes personnes pour en parler. C'est de faire des introductions en amplifiant, en mettant la parole du ministre en perspective et en contexte, et de faire vivre les hommes et les femmes de la défense à travers leurs témoignages. Bien sûr cela se fait en lien avec le Cabinet, ces thèmes sont validés par le Cabinet.

### **Quand vous parlez d'amplifier la parole du ministre, ne rejoint-on pas là, la communication politique ?**

Non non vraiment moi je fais du régalien, de l'institutionnel. D'ailleurs à ce point presse, je ne vous l'ai pas dit mais pour être tout à fait exhaustive, il y a toujours un point purement « d'opération » qui est important. C'est un peu comme le directeur de l'IRSEM dont je parlais tout à l'heure, lui aussi a été nommé par le conseil des ministres mais ce n'est pas pour son engagement politique, c'est un vrai expert, il est très compétent. Moi c'est une matière où franchement l'approche est vraiment géostratégique par exemple. Je vois...parmi mes prédécesseurs il y a un monsieur qui s'appelle Jean-François Bureau et qui a fait... trois ministres. Donc non ce n'est pas politique c'est une question de bonne compréhension des choses...

**Quand vous avez pris votre poste, avez-vous rencontré vos prédécesseurs justement ? D'autres porte-paroles ?**

Alors la première chose que j'ai faite, c'est de contacter Jean-François Bureau. Il a été très longtemps à la tête de la DICO et a contribué à créer cet aspect porte-parolat. Je le connaissais depuis longtemps et il me connaît bien. Lorsque j'étais jeune journaliste je le sollicitais régulièrement. J'ai beaucoup discuté avec lui avant de prendre le poste. Et il m'a beaucoup influencé dans mon choix.

**Est-ce que votre expérience de journaliste est un atout dans l'exercice de vos fonctions actuelles ?**

C'est sûr que c'était recherché. C'est vrai que je ne connaissais pas tout en matière de Défense, c'est tellement complexe. J'en connaissais un peu c'est sûr et j'ai beaucoup appris en quelques mois depuis que j'ai pris le poste mais quand même... Enfin ce qui est important et particulier au ministère de la Défense c'est que la plupart de mes collaborateurs sont des militaires, des gradés. J'ai autour de moi une très très forte connaissance de la chose militaire donc moi ce que j'apporte, ce qui est important dans mon job, c'est ma connaissance des médias. Le journalisme oui mais pas seulement. J'ai aussi été directrice d'une agence de communication qui s'appelle TBWA. Lorsqu'on lance une campagne, voire une marque – c'est d'ailleurs l'un de nos gros dossiers en ce moment : le lancement d'une « marque défense » – et bien cette compétence est appréciée. Donc en fait on se complète très bien parce que les armées ils sont d'abord militaires et se retrouvent à un poste de communication un peu comme ça donc c'est pas évident...

**Selon vous, en quoi diffère votre poste de celui d'autres porte-paroles au Quai d'Orsay ou à l'Intérieur ?**

Comme je l'évoquais, chez nous il n'y a pas d'intervention dans les médias de la part du porte-parole, du moins jusque-là.. Et puis on essaie de circonscrire au maximum les événements au terrain, au local. Par exemple sur l'affaire Sentinelle c'est le Colonel en charge du dossier qui est intervenu. Avant d'atteindre le niveau ministre il y a plein de pare-feux pour ne pas donner une dimension forcément ministérielle.

**Entretien avec Alain Acco - Chef du service « enquête faits-divers » Europe1 –**

**1er février 2017, échange téléphonique**

**En tant que journaliste, dans quelles circonstances privilégiez-vous le contact avec le porte-parole plutôt que la sollicitation des communicants du Cabinet ? Quelles différences faites-vous entre les deux services de communication ?**

Le distinguo entre l'interlocuteur choisi peut être la nature du sujet puisqu'en théorie le porte-parole du ministère n'est pas le porte-parole du ministre. Je dis en théorie parce qu'à force, ça déteint un peu sur lui et qu'il le veuille ou non, il n'est pas simplement un personnel administratif. Il incarne le ministère et il remplace entre guillemets, le ministre, quasiment, quand le ministre est pris ailleurs ou qu'il a autre chose à faire, qu'il est en déplacement. On l'a vu notamment sur le Louvre : le ministre était à Bergerac...

**Vous pensez que si le ministre avait été sur place, il serait intervenu lui-même ?**

Par forcément mais on n'en sait rien. Avec la propension des élus et des dirigeants politiques de manière générale à se rendre tout de suite sur les lieux d'un attentat, on peut imaginer que le ministre se soit rendu sur place lui aussi. Pourquoi cela ? Jusqu'au jour où il y aura un sur-attentat et que les terroristes auront été un peu plus malins, auront vu ce qui se fait ailleurs et feront sauter une deuxième bombe. C'est une énorme connerie, de l'avis des services de sécurité, que de voir débarquer le maire de Paris à chaque fois, ou le ministre de l'Intérieur, ça ferait un carnage si le lieu n'est pas entièrement sécurisé. Là effectivement il a remplacé quasiment la voix du ministre.

Pour revenir à la première question, il y a deux choses qui diffèrent entre le Cabinet et le porte-parolat. Le porte-parolat, comme son nom l'indique, a l'énorme avantage pour nous, de pouvoir s'exprimer au micro, notamment en audiovisuel c'est très important. Le Cabinet fera toujours une communication OFF. Donc on essaie de multiplier les entrées dans le Cabinet qui est plus ou moins bien achalandé et compétent. Selon les Cabinets, il peut y avoir des contacts avec le dir. cab, avec les conseillers spéciaux politiques, on peut avoir le dir. cab adjoint, le conseiller police, le conseiller gendarme. Les attachés de presse : parfois il y en a un, deux ou trois mais qui n'ont pas forcément accès aux informations que l'on souhaite, très concrètement. Il y a des informations qu'on va nous donner, notamment quand c'est des conseillers non-techniques : des conseillers assez politiques ou « communication », qui sont des informations passées avec le prisme politique ce qui est moins le cas du porte-parole qui, lui, va rester en général sur du factuel.

Ce qui se passe avec ce porte-parole, l'avantage de celui-ci, c'est qu'on le connaît depuis longtemps parce qu'il a été journaliste. De par le réseau de confiance qu'il peut avoir établi autour de lui, parmi ses anciens confrères, il peut, au-delà des déclarations officielles données en micro ou face caméra, il peut faire un peu de OFF aussi... Ce OFF on l'utilise beaucoup avec les politiques et l'entourage des politiques.

**Est-ce à dire que via le OFF, le porte-parole tient des propos politiques ?**

Non. Non pas forcément du politique. Non non il peut être éventuellement sur du factuel. Par exemple sur une affaire ou sur un attentat en cours, il peut arriver que lui fasse une déclaration de principe sur les moyens mobilisés, les premières étapes de l'enquête, les premières constatations. Donc sur quelque-chose de très officiel et public. Et puis il peut avoir intérêt de nous dire en OFF de ne pas trop évoquer tels ou tels aspects des choses dont on est déjà au courant par nos sources syndicales, policières par exemple ou par nos propres sources auprès de la police.

Et là en OFF il peut nous mettre en garde, nous dire : « ne vous emballez pas sur tel point, inutile de monter en épingle tel aspect des choses parce que... ».

Là ce n'est pas de la politique au sens strict du terme c'est vraiment nous éclairer en OFF sur le mode du « faites gaffe si vous vous engagez dans telle ou telle voie vous risquez de vous retrouver le bec dans l'eau et de devoir démentir ce sur quoi vous avez fait des élucubrations ou ce sur quoi vous avez fantasmé ». D'où l'intérêt d'avoir un porte-parole qui connaît le métier, qui est reconnu pour ne jamais mentir. Ça c'est très important. On va lui reprocher parfois d'être langue de bois mais bon ça fait partie du job mais c'est compensé effectivement par la confiance qu'il peut nous témoigner aux uns ou aux autres en accordant du OFF et en nous éclairant.

### **Vous évoquez le porte-parole du ministère de l'Intérieur, avez-vous également des contacts avec le porte-parolat de la Justice ?**

Moins fréquents. Il est moins exposé. Il y a eu un porte-parole qui venait d'Europe 1 à une époque, qui s'appelait Pierre Rance - il était sous mes ordres entre guillemets, dans mon service, au service police-justice d'Europe 1 - qui lui.. alors qu'il venait de la radio et de LCI auparavant, n'était pas porté sur l'expression orale, il ne tenait pas particulièrement à être en première ligne. Alors qu'il y eu d'autres porte-paroles comme Guillaume Didier - qui était magistrat et qui aujourd'hui a une agence de communication d'ailleurs, qui fait la communication de crise - et qui avait l'énorme avantage de ce que : UN : il n'avait pas peur de la communication et DEUX il était magistrat et donc il était extrêmement compétent juridiquement quand on l'appelait. Il faisait du OFF aussi sur le code de procédure pénale. Parce qu'il ne faut pas croire que tous les journalistes qui travaillent dans le secteur de la police-justice ont fait des études de droit quoi. Moi j'en ai pas fait, j'ai fait sciences éco donc j'ai appris sur le tas mais je peux raconter des bêtises.

Donc l'intérêt d'un porte-parole c'est qu'il soit à la fois proche des journalistes pour avoir fait leur métier parfois, auparavant, mais aussi qu'il soit légitime et qu'il ait accès à des informations. Parce qu'un porte-parole qui fait du Le Foll au Conseil des ministres c'est ... voilà.... A part une ou deux saillies de temps en temps c'est tristounet quoi !

### **Comment expliquez-vous le développement récent des services de porte-parolat dans les ministères régaliens ?**

Je pense que c'est la pression des médias audiovisuels et notamment des télévisions, et le développement des chaînes d'info en continu. Les télévisions ont besoin de nourrir la machine en permanence quoi. Elles sont voraces, elles ont besoin de gens en plateau en permanence : donc c'est des invités, c'est des experts, c'est des syndicalistes. Il y a un moment où le terrain ne pouvait plus être abandonné par les institutions à des interlocuteurs qui n'ont pas la légitimité. En tous cas pas la même légitimité. Il y a une certaine légitimité à être syndicalistes mais on ne peut pas forcément parler en tant que syndicaliste sur le fond d'une affaire ou sur la menace terroriste ou la mobilisation de tel ou tel service. Ou on laisse le champ libre à des syndicalistes qui peuvent parfois nous amener sur des niveaux de compétences variables on va dire, pour ne pas dire plus, pour ne pas être plus sévère... ou à des experts, ou experts autoproclamés mais qui ont l'énorme avantage d'être immédiatement disponibles quand on les appelle. C'est quand même à ça que se joue la présence des uns et des autres sur les plateaux, c'est la disponibilité. Donc les vrais chercheurs qui travaillent pour de vrai entre guillemets, ils ne sont pas disponibles pour passer des heures et des heures sur le plateau de télé...

Donc ce champ là si il est abandonné ben il est pris quoi : qui va à la chasse perd sa place. Là en l'occurrence si on se retire dans sa bulle - et c'est ce qu'on essaie d'expliquer lorsqu'on intervient parfois à l'école de la magistrature ou à l'école des commissaires de police, ce qu'on essaie d'expliquer aussi au procureur de la République : c'est ne laissez pas

le terrain quoi ! C'est à vous d'assumer même si vous n'aimez pas l'exercice, même si vous ne faites pas une conférence de presse aussi brillante et précise que François Molins après les attentats. Il faut se lâcher et il faut incarner, et le communiqué ne suffit pas, ce que comprennent peu les procureurs par exemple en matière de justice. Ils croient se débarrasser des journalistes en faisant un communiqué et ils s'aperçoivent que le communiqué : UN nourri l'intérêt des journalistes et DEUX les incite à les appeler pour demander « et maintenant est-ce qu'on peut faire une interview ? ». Ce qui les amène à dire : « Ah non si c'est comme ça moi je ne mettrai plus en valeur mes affaires parce qu'en gros tout le monde me tombe dessus après ». J'en ai entendu qui disaient ça, c'est amusant !

### **Dans ce cas, pourquoi ne pas avoir développé le rôle du « porte-parole Justice », sur le modèle du ministère de l'Intérieur, pour soulager les magistrats ?**

Il y a deux choses :

Au ministère de l'Intérieur, on est garant du maintien de l'ordre donc juste sur cet aspect-là - sans rentrer dans les considérations d'enquêtes judiciaires couvertes par le secret d'instruction - il y a des choses à dire sur les mobilisations, les préconisations, les mesures de sécurité. On ne rentre pas dans l'aspect judiciaire qui est soumis au secret de l'instruction, au secret de l'enquête et au secret professionnel. Il est rare que le porte-parole du ministère de l'Intérieur lâche des informations ultra-précises sur le contenu d'une enquête. Il peut y avoir des constatations sur Saint-Étienne-du-Rouvray par exemple qui sont faites sans rentrer forcément dans les détails très précis sur la manière dont le prêtre a été tué, égorgé, poignardé. Il peut éventuellement donner des éléments qui rentrent dans le cadre de l'enquête mais c'est à la marge.

Un porte-parole de la Justice, lui, il n'a en principe pas accès aux informations d'une enquête judiciaire. L'enquête qui est menée sous la houlette d'un procureur et d'un juge d'instruction elle est couverte par le secret, même si le parquet fait monter un certain nombre de choses à sa hiérarchie, et qu'on peut penser que ça arrive même jusqu'au Cabinet ministériel. Ce n'est pas des PV entiers mais des synthèses : « attendez-vous à savoir que... », ce sont des généralités qui vont remonter et là pour le coup je pense que ce serait une bronca si le porte-parole du ministère faisait des points sur une enquête en cours. Donc je pense qu'effectivement le porte-parole de la Justice a moins vocation à incarner et à venir en plateau, après il peut expliquer des mesures, il peut expliquer des projets de loi, il peut expliquer des lois qui sont mises en œuvre, des décrets qui sont signés, expliciter un peu la politique pénale parce que, certes, le ministre l'a fait à l'Assemblée mais peut être qu'on voudrait entendre autre chose sur un point précis. Il peut répondre à des enquêtes... je dirais... transversales... par exemple "la place des femmes dans la Justice" ou "comment sont organisés les centres de la protection judiciaire de la jeunesse" ou ce genre de choses.

Si les administrations elles-mêmes ne veulent pas parler ou si on n'a pas envie de les faire parler pour ne pas les exposer, pour les protéger ou pour diverses raisons plus ou moins politiques ou plus ou moins techniques, le porte-parolat peut être pratique : pour incarner sans exposer un personnel de terrain qui parfois le voudrait peut être, parfois ne souhaite pas du tout apparaître.

### **Il existe aussi des porte-paroles de directions opérationnelles pour la police et la gendarmerie : Quels sont vos rapports avec eux ?**

En ce moment par exemple, il y a Aulnay. J'ai appelé pour savoir où en est l'enquête : un certain nombre de confrères croient savoir que le rapport de l'IGPN avait été rendu au juge mais c'est peut-être pas vrai, c'est peut-être des constatations qui avaient été faites



quelques jours plus tôt. Je souhaite faire le point là-dessus et là, celui que je sollicite et qui ne m'a pas répondu d'ailleurs pour faire le point, c'est le porte-parole police et le DGPN.

**Vous les sollicitez plutôt pour des interviews enregistrées ou pour des informations concrètes ?**

Ça peut être des interviews mais la plupart du temps, au quotidien je demande des informations concrètes.

Le service de communication au SIRPA gendarmerie et à la DGPN on les appelle tous les matins. On le fait le matin, on le fait le soir. On appelle ça faire la tournée. C'est relativement informel, je ne suis pas sûr que ce soit validé par la hiérarchie, par le système en tout cas. On les appelle vers 7h30 ou 8h pour ne pas découvrir les choses brutalement à l'issue du rapport à 9h ou à 10h, voilà. « Est-ce qu'il s'est passé un truc cette nuit d'important que tu peux nous dire ou pas nous dire ». Si c'est un coup de filet à 6h du matin ils ne nous le diront probablement pas, en revanche si c'est faire le point des incidents de la nuit... là oui.

Alors Aulnay ça dépend de la préfecture de police donc ils ne vont pas nous remonter les détails de ce qui remonterait à la préfecture de police mais si c'est des forces nationales qui ont été envoyées en maintien de l'ordre pendant la nuit - je pense aux CRS par exemple - eux vont envoyer un rapport qui va remonter à la DGPN et arriver au SICOP. Le SICOP est en mesure de nous dire : la vision des événements de la nuit par les CRS : « on a aperçu un mec avec une arme longue, on a eu trois véhicules dégradés et on a arrêté quatre personnes par exemple ». Mais la préfecture de police aura, elle, des remontées des services de police qui dépendent directement d'elle, des policiers locaux qui vont rendre compte, eux, de leur côté.

Ce qu'on fait c'est qu'effectivement on appelle les gendarmes et le SICOP tous les matins mais cette tournée-là ne donne pas lieu à des interviews, il n'y a pas d'incarnation. Ce n'est pas le porte-parole qui nous répond mais certains de leur collaborateurs qui vont décrocher car ils sont de permanence ce matin-là.

**Pensez-vous que ces opérationnels-là ont reçu des éléments de langage de la part du porte-parole ?**

Ils ont une note de ce qui s'est passé la nuit et sont en confiance avec le porte-parole pour savoir ce qu'il ne faut pas dire. On rêverait nous d'avoir la note qu'ils ont chaque matin, complète. Mais bon pour nous ça nous évite –lorsqu'ils font bien leur travail – de prendre en pleine gueule une information révélée par quelqu'un d'autre et de voir nos patrons nous tomber dessus à 8h moins le quart et nous demander : « pourquoi vous n'aviez pas cette info ? » C'est un relationnel qui s'instaure mais ça reste du OFF, on source ou on ne source pas, c'est eux qui voient si ils peuvent assumer ou pas le fait que c'est la direction de la police nationale ou la gendarmerie qui nous annonce ça ou ça.

Là encore ça tient d'une relation de confiance, ça nous permet d'anticiper quelque-chose qui va se passer dans la journée ou dans la matinée. On dit à nos patrons qu'on ne peut pas en parler pour le moment mais que le correspondant à tel endroit doit se tenir prêt. Ce n'est pas encore officiel mais il faudrait prendre la route, il peut y avoir une conférence de presse à Lyon ou à Clermont-Ferrand...

Ça a un vrai intérêt pratique en termes d'organisation. Ça c'est gagnant-gagnant car on est redevable à la personne qui nous avertit et du coup, inconsciemment, on est quand même... comment dirai-je... cette personne qui nous avertit, et bien on aura tendance à la croire aussi sur le fond plus tard... Ça participe des bonnes relations.

**A quelle fréquence sollicitez-vous les porte-paroles pour des interviews ?**

Honnêtement je ne sais pas, ça dépend tellement de l'actualité ...

### **Un porte-parole vous a-t-il déjà refusé une demande d'interview ?**

Oui ...très certainement. Oui mais après... après c'est souvent pour des raisons techniques du style : c'est trop tôt je n'ai pas assez d'éléments, je ne peux pas à cette heure-là car je suis en direct sur BFM TV et après en plateau sur I-télé donc après c'est des arrangements : « on peut quand même t'avoir à 13h et te rappeler pour faire un point à 18h30 ? » Ils sont sollicités par beaucoup de médias qui veulent tous la même chose au même moment. D'où l'intérêt de faire de points-presse commun ou des interviews par téléphone.

### **Arrive-t-il que le porte-parole vous appelle pour proposer lui-même un sujet qu'il aimerait voir mis en valeur ?**

Le porte-parole en tant que tel non, ou en tout cas je n'en ai pas souvenir. Le SICOP ou le SIRPA gendarmerie oui, ils peuvent attirer notre attention sur quelque-chose qu'ils aimeraient mettre en valeur : tel service, tel politique...

Après on est moins preneur d'un porte-parole que d'un reportage et des gens de terrain. Le porte-parole c'est bien quand il incarne l'institution d'une manière générale donc d'une manière quasi politique ou institutionnelle. Mais qu'un porte-parole nous dise « bon on fait une grande campagne parce que les personnes âgées doivent faire attention aux quémandeurs qui se font passer pour des policiers »... là on préfère faire un reportage avec des policiers spécialisés en la matière qui vont nous amener in situ sur un truc de prévention avec une personne âgée, que d'avoir Pierre-Henry Brandet ou Karine Lejeune pour la gendarmerie nous expliquer la fiche technique qu'on pourrait lire nous-mêmes.

C'est un palliatif le porte-parole. Dans l'idéal on préfère avoir les acteurs de terrain qui nous expliquent leur travail.

### **Sur les sujets plus politiques aussi, diriez-vous que le porte-parole est un substitut, une sorte d'ersatz ? Dans l'idéal vous préféreriez avoir le ministre ?**

Euh pas toujours quand il ne parle pas bien. Quand il n'est pas synthétique ou quand il ne connaît pas son sujet ou qu'il le découvre...Oui ça peut être chic mais en même temps, là on va arriver en plus dans une période électorale ça va être compliqué. Les équilibres et tout ça c'est une grosse prise de tête. Donc le porte-parole nous permettra, enfin j'espère, de contourner un peu ça ... pour autant que ça ne soit pas trop politique. Et on le voit très clairement, quand on voit les vœux avec Le Roux. Cette année à chaque vœu dans les syndicats de police, à chaque fois, il vente le bilan de ses prédécesseurs, de ces : « cinq ans formidables pour la sécurité publique ». Moi je lui ai dit « mais vous êtes en campagne la » - « non non pas du tout mais ma feuille de route c'est de valoriser le travail accompli ». Bon on l'entend une fois, on le fait pas réentendre chaque fois quoi. Voilà il fait de la comm, et bien nous on fait de l'information : on prend ou on ne prend pas ce qu'on nous propose.

### **Pour conclure, diriez-vous que le porte-parole est un outil pour le journaliste ou un bouclier gênant ?**

Ah oui c'est un outil. Après c'est sûr qu'on préférerait avoir la patronne de la PJ parisienne ou le patron de la DGSI bon... donc ça peut être un palliatif mais un bouclier ...pas vraiment... oui ça leur permet de dire « ben écoutez : vous avez quelqu'un qui vous parle ! » mais de toute façon si c'est pas lui qui nous parle on fera parler quelqu'un d'autre et qui ne portera pas la voix officielle donc ils ont tout intérêt à incarner et à faire porter la parole institutionnelle voire politique par un porte -parole.

**Entretien avec Ulysse Gosset - Editoraliste international pour BFM TV -16 janvier  
2017 - échange téléphonique.**

**Concernant vos relations de travail avec les organes de communication du Quai d'Orsay : dans quels cas décidez-vous de contacter le porte-parolat et dans quels cas contactez-vous plutôt le Cabinet ?**

La communication au ministère c'est deux choses : la conseillère au Cabinet qui est la communicante du ministre qui communique spécifiquement pour tout ce que fait le ministre, ses déplacements privés. C'est elle qui peut dire en OFF comment s'est passée une réunion, etc. Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères c'est le porte-parole d'une institution c'est-à-dire qu'il communique sur l'ensemble des activités du ministère qui sont évidemment très étendues, sur l'activité de toutes les directions du ministère et de toutes les représentations à l'étranger, les ambassades en particulier. C'est une importance considérable. Pour vous donner une idée de son importance, le porte-parole quand il a fini son job, il est quasiment à tous les coups nommé ambassadeur.

L'accès au ministre permet de savoir ce qui se fait dans le plus immédiat et dans le plus près de la vie internationale lorsque le ministre est impliqué. Si on veut savoir par exemple comment se passe une réunion avec Lavrov sur la Russie ou avec John Kerry, le contact pour avoir ces informations-là en direct c'est passer par le Cabinet : par un des conseillers ou par la conseillère en communication. Ça permet d'avoir directement des informations à caractère politique et un peu moins institutionnel. On voit donc le dessous des cartes, tout ce qui peut être dit en OFF au journaliste, dit sans être attribué, pour essayer de comprendre ce qui nous est inaccessible puisqu'il s'agit des réunions du ministre avec ses homologues et avec les chefs d'Etats. La communication du ministre est donc, je dirais, plus politique, et au niveau du timing elle se fait quasiment en temps réel. En téléphonant à la conseillère comm du ministre qui est sur place avec lui et qui a parfois assisté à la réunion, on peut avoir la confirmation d'un état d'esprit, d'une atmosphère, d'un sentiment à propos d'une négociation, oui, pour cela c'est mieux de passer par les proches du ministre et ses chargés de com.

En ce qui concerne le porte-parole il est surtout utile car il fait un briefing quotidien au Quai d'Orsay soit en vrai soit en vidéo avec un compte rendu de ce qui s'est dit la veille sur les principales questions d'actualités. Nous on reçoit une fois par jour du porte-parolat, les comptes rendus du briefing car on n'y va pas tous les jours, ça prendrait beaucoup de temps d'y aller. Si on a besoin de parler à quelqu'un du quai d'Orsay on peut aller au briefing mais comme c'est ouvert à tout le monde il ne faut pas s'attendre à ce qu'il y ait des scoops, c'est un peu l'actualité formelle, institutionnelle. Parfois ce côté institutionnel est extrêmement important, on peut s'y référer pour les questions de fond. Par exemple concernant la conférence sur la Paix, le dossier de presse que l'on a reçu était très utile. Ce briefing est donc le rendez-vous quotidien où Romain Nadal est présent en personne.

C'est le service du porte-parole qui nous dit quelles conférences sont au programme, comment s'accréditer, qui contacter, etc. On nous donne donc toutes les informations utiles pour couvrir l'actualité du Quai d'Orsay. A côté il y a encore des dossiers de presse, les invitations aux briefings spéciaux...

En plus de ça qui est le quotidien, il y a la possibilité pour moi d'appeler le porte-parole pour demander la position de la France sur les élections au Gabon par exemple et là on nous donne le point de vue officiel. Si vous voulez aller au-delà du point de vue officiel vous avez le Cabinet qui va vous dire si le président du Mali est sous pression, s'il faut penser qu'il va faire un geste... Il faut savoir une chose c'est que la politique étrangère de la France se fait à l'Élysée, c'est la troisième source d'information. Bien sûr ça dépend de la personnalité du

ministre. Fabius avait un rôle très important sur l'Iran ou sur les relations avec l'Ukraine mais néanmoins il fallait quand même interroger le porte-parole de l'Elysée en charge de la politique étrangère qui est membre du Cabinet du Président de la République. En l'occurrence c'est Claudine Ripert.

Le porte-parole doit faire très attention à ce qu'il dit lors du briefing officiel car il y a tous les journalistes étrangers. Si il annonce que demain la France reconnaît l'Etat palestinien cela va faire l'effet d'une bombe nucléaire en termes d'information donc il ne peut pas dire des choses aussi sensibles sans prendre de risques. C'est pour ça qu'on peut l'appeler ensuite après le briefing officiel pour lui demander en OFF quelle est un peu la situation.

Lors des affaires de prises d'otage, des catastrophes, le porte-parole peut nous dire des choses en OFF en sachant qu'il ne va pas être trahi car on ne va pas révéler notre source. Il peut aussi nous dire des choses qui ne sont pas nécessaires de révéler au grand public mais qui nous permettent d'avoir une compréhension de la situation.

Enfin si vous souhaitez interviewer un ambassadeur, un diplomate ou faire un reportage à l'ONU, la règle est quand même de passer par le porte-parole en lui demandant par exemple un duplex avec l'ambassadeur de France à l'ONU. Là il appelle l'ambassadeur, demande éventuellement le feu vert au Cabinet puis revient vers vous pour que vous fassiez votre duplex.

Lui-même on peut l'inviter à venir en plateau d'ailleurs, pour commenter une information, une actualité. Lui décide soit directement de le faire ou bien il demande au Cabinet du ministre. Avoir établi des relations avec lui de longue date nous permet de savoir sur quoi il peut vraiment parler *ON camera* ou *OFF camera*. C'est en se connaissant assez bien qu'on peut en fait avoir des relations qui sont à la fois indépendantes tout en nous permettant de savoir des choses qu'on aurait beaucoup de mal à savoir si on était complètement coupé du Quai d'Orsay.

Le fait de voir régulièrement les gens du Cabinet comme le porte-parole, ça donne une bonne compréhension de leurs activités et ça permet aussi d'avoir un rapport privilégié et de créer des sources pour aller au-delà de ce qui est la communication officielle.

### **Dans quels cas choisissez-vous d'inviter sur le plateau le porte-parole plutôt que le ministre ?**

Ah mais le ministre ne peut pas être dérangé sur tout et n'importe quoi. Il n'a pas forcément le temps et puis sa parole est quand même plus significative et signifiante donc quand le ministre parle c'est plus important que quand c'est un porte-parole. Le porte-parole se contente de se faire l'écho de la politique décidée par le gouvernement, par le ministre. D'ailleurs il faut qu'il fasse très attention à ce qu'il dit pour ne pas se faire taper sur les doigts pour l'Elysée qui peut estimer que c'est son rôle de communiquer sur les dossiers sensibles. Ce que dira le porte-parole n'aura pas la même portée que ce que dira le ministre.

La plupart des interviews du ministre sont gérées par son Cabinet, le porte-parole peut éventuellement relayer mais n'est pas décisionnaire. Par contre les services du porte-parole préviennent tous les journalistes accrédités que le ministre fera une interview sur tel média et relaient donc la future intervention.

### **Quelle est pour vous l'utilité du porte-parole pour l'institution ?**

Pour l'institution c'est très important d'avoir un porte-parole qui soit disponible pour la presse, capable de faire des interviews télé ou radio et de parler en ON ou en OFF. Parce que la machine d'informations que représente une chaîne télé mais aussi les radios et

journaux, est très exigeante et donc quand il y a un événement très important le porte-parole se lève à 5h, réveillé par les premiers coups de téléphone des journalistes et va se coucher à minuit. Entre temps il aura fait un briefing, trois interviews téléphoniques, trois OFF, répondu aux journaux du monde arabe, de Washington Post et avoir fait un passage plateau sur BFM TV. C'est donc un travail considérable car il y a toute la dimension communication de l'institution. Le porte-parole facilite la communication avec les ambassades, les consulats, tous les agents du Quai. C'est lui aussi qui incarne le Quai quand le ministre ne parle pas.

Là ça a évolué car avant il n'y avait pas les chaînes d'info, le porte-parole faisait son briefing et était tranquille jusqu'au lendemain, maintenant il peut être sollicité n'importe quand. Et puis aujourd'hui ils ont une politique de soft power sur les réseaux sociaux très importants. Les tweets de l'ambassadeur à Washington ont fait beaucoup de bruit après la victoire de Donald Trump par exemple. Il faut donc gérer les tweets « autorisés » et les tweets moins contrôlables des ambassadeurs...

Il y a donc une triple dimension : celle du communicant officiel, incarnation du ministère pendant un certain nombre d'années, son visage, sa voix, celle du point d'accès incontournable pour le ministère et vers les porte-paroles dans les ambassades et enfin c'est celui qui gère la communication de crise. Ça c'est très important au Quai d'Orsay, cet aspect crise en cas de catastrophe naturelle, d'accident, d'attentat, de prise d'otage, etc.

Sachez que le porte-parole de l'ambassade des USA à Washington c'était un certain Dominique De Villepin ! Donc le porte-parolat peut mener à une belle carrière. Un bon porte-parole devient ambassadeur, un grand porte-parole peut devenir ministre.

### **Comment justifier que le Quai d'Orsay fut le premier ministère - et pendant longtemps le seul - à se doter d'un porte-parole ?**

Vous être sûre que c'est le plus vieux ? Et bien... je crois que, au Quai d'Orsay il y avait la nécessité de faire connaître la position de la France, non seulement en France mais surtout pour la presse internationale. Ça fait donc beaucoup de médias, le briefing quotidien est suivi par les trois grandes agences presse et les correspondants étrangers qui sont bien contents d'avoir une source directe à interroger. La presse française, elle, ne va au briefing que quand il y a de grands événements. D'abord parce que ça prend du temps, parce qu'il y a les moyens électroniques et aussi parce qu'il ne s'y dit pas grand-chose qu'on ne sait pas déjà quand on est journaliste français. Pour tous ces journalistes qui n'ont pas les accès privilégiés qu'ont les grands médias c'est très utile d'aller au briefing pour faire connaissance avec le porte-parole, être mis en relation avec les grands directeurs des secteurs géographiques pour poursuivre ensuite et accéder à un deuxième niveau en créant des liens avec des gens qui travaillent sur des dossiers particuliers et qui se retrouveront peut-être un jour ambassadeurs à tel endroit et qui deviendront nos sources. Ça permet de se forger un carnet d'adresse. Si vous n'en avez pas vous pouvez toujours appeler le porte-parole pour avoir une information sur ce qui se passe en Israël par exemple et on vous dira « monsieur venez demain au briefing à 11h ».

Moi je pense qu'il y a une nécessité absolue car les médias sont tellement demandeurs qu'il faut qu'il y ait une incarnation, un point de regard : d'un point de vue de communication c'est indispensable. Et puis sans ça la communication n'est pas maîtrisée, les journalistes vont tenter de téléphoner à telle ou telle personne sans que le porte-parole soit au courant ! Pour le porte-parole la difficulté parfois c'est de ne pas apparaître comme un contrôle de la communication. Il faut qu'il soit assez ouvert pour en dire suffisamment, pas trop pour ne pas se griller auprès du ministre et de l'Élysée, être capable de doser pour savoir à qui donner l'information. Il faut savoir expliquer le contexte. Le porte-parole, je dirais, c'est la première porte d'entrée mais évidemment ça ne suffit pas car il défend aussi la politique maison. Si on prend le cas de la conférence au proche Orient, le porte-parole devait justifier

de son utilité alors que *de facto* il n'y avait ni les israéliens, ni les palestiniens : on pouvait se poser la question du « à quoi sert une telle conférence ». Lui il allait assurer le service après-vente de la conférence voire le service pré-vente.

### **Comment un porte-parole peut-il résister à l'alternance ?**

Plus que l'alternance politique c'est surtout l'alternance du ministre lui-même. En général le ministre aime bien avoir son porte-parole. Il choisit certes déjà les membres de son Cabinet et si c'est un expert il connaît, si c'est un Védrine il saura exactement de qui s'entourer, pareil pour Villepin. Si c'est Ayrault il choisira son chef de Cabinet et on lui proposera des noms pour le communicant du Cabinet. Lui ne choisira pas le porte-parole et directeur de la communication. Mais il est clair qu'en juin prochain après les élections présidentielles il y aura toute une série de gens qui vont bouger et le porte-parole du Quai lui-même sera remplacé. Il sera nommé sans doute pour devenir ambassadeur.

Dans les porte-paroles il faut distinguer ceux qui sont des purs politiques et ceux qui sont des diplomates de carrière, qui ont fait soit l'ENA, soit les Langues Etrangères et qui se retrouvent un jour dans une telle position qu'on leur propose de devenir porte-parole.

### **Où classez-vous Romain Nadal ?**

Mais n'oubliez pas que Romain Nadal, lui, était à l'Elysée avant ! Il faudra lui poser la question : êtes-vous un politique, nommé pour des raisons politiques à ce job ou êtes-vous un diplomate professionnel sans étiquette, entre guillemets.

### **Mais quel est votre sentiment à vous ?**

En l'occurrence moi je pense qu'il est les deux. C'est un vrai expert de la politique notamment latino-américaine. Je pense qu'il va aller comme ambassadeur en Amérique latine et probablement au Venezuela. Mais si vous voulez, je pense qu'il est à la fois en phase avec la politique actuelle et en même temps ce n'est pas un militant. Je ne connais pas ses opinions politiques et encore une fois je répète : il faudrait lui demander, mais quand on a été porte-parole à l'Elysée c'est forcément très politique après est-ce que c'est vraiment militant pour autant...non je ne pense pas.

Le caractère politique dépend des dossiers, s'il s'agit d'une information sur la Syrie c'est très politique, s'il s'agit de rapatrier des français victimes d'un tremblement de terre au Népal c'est purement diplomatique, purement professionnel. Le porte-parole va refléter la position de la France et donc du Président de la République et du ministre, donc moi je crois personnellement que c'est un poste politique. Pour que la politique que défend une majorité soit bien défendue auprès de la presse française et internationale, il faut que le porte-parole ait une crédibilité et qu'il soit en phase avec le pouvoir en phase. C'est évident. Même si ce n'est pas forcément un militant du PS ou des Républicains. Si Fillon demain est élu, il aura un nouveau ministre des Affaires étrangères qui nommera un chef de Cabinet, un communicant dans son Cabinet et puis il nommera un diplomate professionnel en charge de la comm du Quai d'Orsay dont il sent qu'il est en phase avec lui, qu'il est proche de sa vision. Mais les diplomates vous diront toujours que les diplomates servent la France quelles que soient les majorités politiques.

### **Comme les préfets donc !**

Oui ils se pensent un peu comme les préfets de la politique internationale. Vous avez actuellement des directeurs de régions clairement marqués à droite mais quand même à des postes de directeurs car au Quai il y a cette tradition de défendre l'esprit du corps plus que les engagements. C'est une administration où il y a des courants politiques qui ne sont

pas forcément droite/gauche : on a beaucoup parlé du courant des néoconservateurs par exemple qui défendaient l'intervention en place, ce sont là les vrais clivages. Pour les ambassadeurs, il n'y a que 20% des nominations très politiques : écrivains, amis du président, journalistes.

On peut avoir deux visions du porte-parolat : purement technique, professionnelle qui est celle de simplement dire les choses et une autre plus politique. Moi je pense que pour que le porte-parole soit vraiment bon et respecté et surtout qu'il ait le bon contact avec son ministre –même s'il n'est pas membre du Cabinet il assiste à des réunions importantes- il faut qu'il soit bien en phase avec la ligne du ministère pour bien le vendre ensuite. *In fine*, la vision que défend le ministère doit être bien comprise et bien reflétée dans son discours. C'est un job d'influence qui a une très grande importance.

N'oubliez jamais que la politique étrangère se fait d'abord à l'Élysée. Quand il y a un grand ministre comme Villepin ou Védrine ou Fabius par exemple et bien on voit la différence. Dans cette optique-là, si le porte-parole n'est pas en accord avec ce qu'a fait Fabius il aura du mal à le vendre car Fabius avait une vraie vision du ministère en lui accolant tout le côté « relations économiques internationales ».

### **Quelle formation, quelles expériences pour être un bon porte-parole ?**

Un bon porte-parole doit être un bon communicant, proche de l'institution s'il vient du Quai d'Orsay c'est sûr c'est mieux. Quoiqu'en même temps, le fait de venir de l'extérieur ça peut décoiffer, faire secouer la machine qui est une institution assez fermée, repliée sur elle-même.

En tout cas la fonction est très valorisée. Moi j'ai connu pas mal de porte-paroles : au moins trois ou quatre et quasiment tous devenus ambassadeurs ! Il y a des carrières comme ça qui sont fulgurantes. Ce sont des gens qui ont des parcours intéressants : à l'ONU, à Washington, à Bruxelles. Ce sont souvent de fortes personnalités qui ont des réseaux importants.

La grande difficulté du porte-parole du Quai d'Orsay je vais vous le dire : c'est que la politique étrangère de la France se fait à l'Élysée. Il est toujours en train de se dire : est-ce que je peux m'exprimer, apporter quelque chose d'original, apporter ma carte, ma touche ou pas, au risque de se faire taper sur les doigts par l'Élysée ! Et comme Romain Nadal venait de l'Élysée on pouvait estimer que c'était assez habile de la part des autorités car finalement il avait quelqu'un qui était « dans la pâte » pour rester en contact avec eux.

Là on a vu une différence depuis quelques années au niveau de la coordination des porte-paroles des ministères et de l'Élysée pour qu'il n'y ait pas de couacs. Bon on en aura toujours je vous rassure mais on a bien senti ces cinq ou dix dernières années une volonté d'harmoniser la communication. Les antis diront qu'on veut censurer, contrôler la communication et d'autres diront qu'on la rend plus efficace, plus proche de la réalité. C'est au choix !

C'est vrai que le rôle du porte-parole dépend de la personne qui l'incarne : c'est un peu comme en entreprise parfois les porte-paroles sont invisibles car on voit toujours le patron, c'est lui qui communique et qui s'impose. Au ministère c'est pareil, des grands ministres prendront plus de place, des porte-paroles sauront mieux incarner.

**Entretien avec Sarah-Lou Cohen-Bacri - Journaliste «Police-Justice» BFM TV -  
20 janvier 2017, échange téléphonique.**

**Avez-vous des contacts avec les deux porte-paroles : Intérieur et Justice ? Ces contacts sont-ils fréquents ?**

Alors oui, j'ai des contacts avec les deux : au ministère de l'Intérieur et à la Justice. Par contre je ne peux pas vous donner de fréquence. Ca dépend vraiment de l'actualité, des dossiers en cours et des affaires...

**Avez-vous davantage recours aux sources «Cabinet » ou aux porte-paroles ?**

Alors en fait ça dépend des ministères - enfin plutôt des ministres - et des relations qu'ils ont avec leur porte-parole. Par exemple Pierre-Henry Brandet, il est assez autonome, il nous donne des éléments de compréhension mais il interviendra officiellement avec l'accord du Cabinet, notamment pour ses interviews.

Le ministère de la Justice c'est exactement pareil, sachant que là l'actuel porte-parole est plutôt en retrait. Il a pris son poste depuis l'été dernier et là à ce jour, on n'a toujours pas fait d'interview. Son prédécesseur on avait dû le faire deux ou trois fois mais ça reste très peu. Ils prennent très peu la parole. Clairement à la Justice le porte-parole prend moins la parole qu'à l'Intérieur.

Je pense que ça dépend du ministre et puis je dirais ou de l'implication ou du porte-parole lui-même, de son appétit à le faire...

**Considérez-vous le porte-parole comme un service ? Ou est-ce plutôt une barrière bloquant l'accès au ministre ?**

Ah non ! Non, non c'est clairement un avantage. Ça permet d'avoir d'autres paroles que celles du ministre sur des sujets parfois de moindre importance, des sujets moins politiques, plus pédagogiques... Non vraiment ça nous intéresse. C'est dommage d'ailleurs que du côté de la Justice le rôle ne soit pas totalement investi : on le voit très peu, il prend très peu la parole.

La dernière fois où on a eu une incarnation par le porte-parole c'était au moment des attentats, le premier sur Charlie-Hebdo. Là le porte-parole de la Justice de l'époque, Pierre Rancé, ancien journaliste, a monté une conférence de presse où il a donné quelques suppléments sur le parcours judiciaire de Coulibaly mais ...enfin... voilà il n'était pas très à l'aise dans l'exercice et après ça ne s'est plus du tout refait. Une prise de parole en conférence de presse du porte-parole de la Justice c'est rarissime.

En revanche, le porte-parole de l'Intérieur assure beaucoup ce que nous on appelle le « service après-vente ». C'est-à-dire : le ministre est passé sur un sujet et il va intervenir dans les médias le lendemain pour réexpliquer, retraduire la parole du ministre...

**Diriez-vous que le porte-parole reste en dehors de toute communication politique ?**

Oui, ils essaient en tout cas. La preuve, Pierre-Henry Brandet est passé de droite à gauche. Il est plus l'ambassadeur de l'institution.



## **Le fait d'être ancien journaliste est-il un atout pour les porte-paroles ? Sont-ils plus pertinents ?**

C'est très variable franchement. Pierre Rancé je vous le disais était un ancien journaliste et n'était pas toujours très bon communicant. Pierre-henry Brandet communique sans doute mieux mais peut-être aussi parce qu'il est plus ancien dans la fonction.

Je pense que ce sont des rôles qui sont difficiles à investir parce qu'on est en fait très contraint. Il n'y a pas une liberté totale quand on est porte-parole. On est le porte-parole du ministre ou de l'institution mais généralement ça ne va pas de pair. Dans tous les cas pour nous ça a quand même une utilité parce que... ça renouvelle. Quand vous avez vu le ministre le soir, s'il a fait un 20h ou une déclaration sur le perron de son ministère et bien le lendemain on peut avoir en duplex le porte-parole qui revient sur certaines choses, on peut lui poser des questions...

Et puis dans la vie de tous les jours, Pierre-Henry Brandet c'est quelqu'un qu'on va appeler si on veut poser d'autres questions, c'est quelqu'un qui connaît la maison et qui a traversé les alternances. Il connaît les tracas de la maison tout ça. Au ministère de la Justice il y a moins de continuité, de continuum...

Ce qui a bien évolué c'est que maintenant la préfecture de police s'est dotée d'un porte-parole, la police et la gendarmerie aussi ont maintenant un porte-parole. Ça pour le coup, pour nous, ce sont des vrais plus parce que ce sont des gens dont c'est le métier. Moi ce que je regrette c'est qu'à la Justice ce n'est pas un magistrat donc il ne connaît pas tout. Il a des lacunes en termes même de connaissances du sujet. Alors là où Pierre-Henry Brandet, avec son ancienneté maintenant il connaît vraiment bien la maison « Intérieur », à la Justice vous avez des porte-paroles qui ne sont pas du tout connaisseurs de la maison. Encore aujourd'hui c'est un politique, quelqu'un qui était chez les écolos ... donc voilà ça tue le truc... bon après il s'intéressait aux sujets « justice » depuis un certain temps mais il est quand même pas... C'est à nous d'aller se renseigner, d'aller chercher l'info et c'est une perte de temps pour nous au bout d'un moment.

## **Pour revenir sur les porte-paroles des Directions opérationnelles du ministère de l'Intérieur, est-ce que vous les invitez régulièrement en plateau ?**

Ah oui, oui, très régulièrement. On n'a pas toujours besoin d'avoir le grand chef. Sur le dispositif mis en place au moment des fêtes de Noël ça nous va très bien si on a le porte-parole, pas besoin d'avoir le DG ou quoi. Ce n'est pas forcément des gens plus à l'aise à communiquer ... ce sont des professionnels des policiers, des gendarmes, dont ce n'est pas le métier, attention ! C'est souvent une vraie difficulté, par moment, pour eux, de communiquer mais au moins ils connaissent leur sujet et ça c'est précieux. Alors bien sûr si ils sont à la fois bons communicants et qu'ils connaissent leur corps de métier : là c'est génial !

**Entretien avec Nathalie Hernandez - Journaliste «police-justice» France Inter -  
9 février 2017 - échange téléphonique.**

**Quelles sont vos relations avec le porte-parolat du ministère de l'Intérieur ? Et avec les chargé(e)s de communication du Cabinet du ministre ?**

On fonctionne à la fois avec le porte-parolat et avec l'actuelle chargée de communication du Cabinet. Je dis maintenant parce qu'avant Le Roux c'était différent. Là c'est vrai qu'on a été très clair dès le début avec nous, on nous a dit très clairement - c'est le Cabinet qui nous a dit - que maintenant eux ne traiteraient que des déplacements ministre. Les chargées de communication nous ont fait savoir que pour toutes les questions sur les enquêtes, les dossiers en cours, il fallait d'adresser à Pierre-Henry Brandet. C'est lui qui nous répondrait. Avant on pouvait avoir un contact direct avec le bureau de la communication au Cabinet. Elles étaient trois et toutes sont aujourd'hui parties à Matignon. Elles ont suivi Bernard Cazeneuve en fait. Mais c'est vrai qu'à l'époque c'était très bien organisé au Cabinet. Pour les affaires sensibles on les appelait assez souvent et ça, ça n'est plus le cas aujourd'hui. La conseillère presse ou comm' ou je ne sais pas comment on l'appelle, elle est toute seule maintenant. Au début elles étaient deux. Et puis il y a eu un changement là, très récemment, l'une des deux est partie alors madame Granier-Heurtevin est seule pour gérer la communication et la presse pour le Cabinet Le Roux.

Bon c'est vrai qu'on a aussi d'autres interlocuteurs. Par exemple pour tout ce qui est demande de reportages on est aussi beaucoup en lien avec le SICOP police et le SIRPA pour la gendarmerie. Soit on se met en contact avec leurs porte-paroles respectifs Jérôme ou Karine Lejeune, soit on traitera directement avec le DGPN ou le DGGN. On est aussi pas mal en lien avec la PP, la préfecture de police de Paris parce que c'est sûr que la PN ne va surtout pas aller communiquer sur ce qui relève de la PP, vous imaginez bien ! Il y a beaucoup de petites querelles de clochers comme ça, j'imagine que vous connaissez ça vous à la DICOM.

**Les contacts se font-ils uniquement dans un sens : est-ce toujours vous qui sollicitez le porte-parole ou Pierre-Henry ? Vous appelle-t-il pour proposer son sujet et son intervention sur un thème ?**

Alors là, depuis Le Roux, non. Avant...je réfléchis, oui sûrement... Les communicants nous appellent avec des sujets qu'ils aimeraient valoriser. Mais ce n'est pas spécialement le porte-parole, c'est pas Pierre-Henry qui décroche son téléphone et nous appelle ! En fait c'est plus souvent le SICOP ou le SIRPA qui ont ce genre de requêtes. Donc oui effectivement ça ne va pas dans un seul sens comme vous dites.

**Quelle serait la fréquence de vos contacts avec le porte-parole ?**

La fréquence de mes contacts avec le porte-parolat... elle est difficile à établir parce que vraiment ça dépend tellement de l'actualité, ça dépend aussi des sujets tout ça. Mais c'est vrai qu'avant on avait très fréquemment des OFF par exemple. Là le Cab' ne fait plus de OFF ou très peu. En tout cas ça ne passe pas par la chargée de communication, ce serait plutôt des OFF des conseillers techniques en cas.

Par contre avec le Cabinet précédent c'est vrai que les échanges se passaient très bien, on se connaissait et on comprenait les façons de travailler tout ça. On avait les numéros de chargées de comm' ou de Sarah, la conseillère spéciale.

Aujourd'hui ce qu'on lui demande à Pierre-Henry, j'ai l'impression, c'est d'avoir une double casquette : il va à la fois donner son éclairage technique, sur des enquêtes, sur des

réformes *et caetera* et puis il va aussi donner des interviews donc venir en plateau ou par téléphone très souvent. On lui demande de parler des affaires en cours mais aujourd'hui on lui demande aussi « *est-ce qu'on va avoir une interview du ministre ?* », « *est-ce que le ministre va parler sur si et ça ?* ».

Quand il se passe un événement, le soir même c'est lui qui communique. Il est là en premier, sur les lieux, pour répondre aux premières questions et nourrir les médias. Le ministre, bien sûr, il va communiquer, mais peut-être qu'il a besoin de temps. Il a besoin de rédiger ses éléments de langage ou de connaître plus de détails, la position des uns et des autres, aussi dans les autres ministères. Et bien pendant ce temps : il y a Pierre-Henry. Parfois il ne sait pas grand-chose, mais il donne les premiers éléments, des choses très factuelles.

**Avez-vous connu le précédent porte-parole ? Celui qui a inauguré le poste au ministère de l'Intérieur ?**

Gachet ! oui, je me souviens bien. Gachet il était très facilement joignable. Il était toujours disponible pour répondre aux questions. Après bon les informations n'étaient pas toujours, comment dire, les infos n'étaient pas toujours là, ou pas toujours celles qu'on souhaitait. Bien sûr soit il ne savait pas ou il ne pouvait pas en dire plus sur le sujet mais au moins il était joignable et essayait de répondre aux demandes des journalistes.

**Diriez-vous que le porte-parole est un outil pour vous en tant que journaliste, ou bien plutôt un bouclier qui vous empêche d'accéder au ministre ?**

Ah non mais ce n'est pas pareil ! Le ministre on le voit aussi, il vient en plateau. J'ai fait plusieurs déplacements moi avec le ministre, parfois dans son avion. Non c'est autre chose. Pour nous c'est bien d'avoir Pierre-Henry. C'est sûr que c'est bien d'avoir cette mémoire de l'institution. C'est de la continuité, c'est important. Pierre-Henry était toujours en contact avec le Cabinet sous Cazeneuve donc il est bien au courant des dossiers et puis il a l'expérience de ce qu'il faut communiquer.

Non c'est sûr heureusement qu'il est là. Pour nous c'est bien. Les nouvelles communicantes – elles étaient deux au début – elles ne sont pas vraiment informées. Elles n'avaient pas vraiment d'expériences de ce que c'est que l'Intérieur, le milieu police, justice, enquêtes, ... Moi elles me l'avaient dit clairement dès le début qu'il faudra s'adresser à Pierre-Henry Brandet directement. Elles gèrent les accréditations pour les déplacements-ministre mais voilà quoi. Sur les affaires en cours effectivement on appelle Pierre-Henry Brandet alors qu'on a été habitué à beaucoup échanger avec le Cabinet Cazeneuve. Même pour les affaires techniques, on nous fournissait beaucoup de OFF. Encore une fois, ça ne venait pas toujours des communicantes mais parfois c'était le Dir Cab ou les conseillers techniques. On avait plus de contacts oui.

**Comment définiriez-vous un « bon porte-parole » ?**

Un bon porte-parole, je dirais, c'est quelqu'un qui communique et qui est une aide technique. C'est un relai, ça doit être un bon relai qui redirige vers le SICOP ou le SIRPA ou quoi. Avec son passé de journaliste, Pierre-Henry Brandet, il sait comment on travaille aussi. Il connaît nos impératifs, en termes de délai, en termes de contenu...

**Puis-je vous demander vos pronostiques pour l'après-élection présidentielle ? Pensez-vous que Pierre-Henry Brandet puisse rester à son poste ?**

Je ne sais pas si Pierre-Henry restera, bon il l'a déjà fait, vivre une alternance. Mais c'est vrai que c'est avant tout une question de personne. Je crois qu'un nouveau ministre peut arriver avec ses têtes, qu'il souhaite placer. Et peut-être que lui-même Pierre-Henry veut faire autre chose, qu'il en a marre !

**Entretien avec Corinne Audoin - Journaliste « Enquête - Justice» France Inter –  
15 février 2017 - échange téléphonique**

**Comment travaillez-vous avec le porte-parole ? Travaillez-vous différemment avec les conseillers-presse du Cabinet ?**

Moi je suis dans le service police-justice de France Inter qui comprend six journalistes. Je suis chroniqueuse judiciaire depuis 2011 donc je travaille sur de l'enquête mais aussi les institutions judiciaires, les réformes diverses et variées etc. Je suis à la fois en lien avec la conseillère presse du ministre qui change à chaque fois qu'il y a un nouveau ministre, et le porte-parole qui sont deux fonctions séparées. Ça se fait au fil de l'eau, sachant que des fois ça peut faire doublon, on peut s'adresser à une personne alors qu'il faut s'adresser à l'autre, donc ce n'est pas toujours très clair. En tout cas dans mon esprit : tout ce qui est politique, déplacement du ministre, ce que le ministre va annoncer : c'est le conseiller ou la conseillère. Et si on est sur - entre guillemets- le fond des dossiers, c'est-à-dire si il y a une réforme qui se prépare, qu'on veut essayer de retrouver ce qu'il y a eu comme bilan - en ce moment je travaille par exemple sur les peines planchers - donc voilà des sujets comme ça, sur tout ce qui est du « fond », des sujets « ministère de la Justice », je vais plutôt appeler le porte-parole qui est plutôt plus compétent sur les questions purement juridiques.

Après je trouve qu'à la Justice, contrairement à l'Intérieur, le porte-parole de la Justice ne fait pas beaucoup de son, ça a pu arriver qu'on interviewe Pierre Rancé mais c'est assez rare. Ils sont moins mis en avant, on leur demande moins de faire ça alors je ne sais pas si c'est dû aux personnes, je ne sais pas vous dire... Est-ce une spécificité de la Justice d'avoir un porte-parole qui ne parle pas... ? Parce que Brandet on l'entend souvent et c'est une personne que l'on peut interviewer, aux Affaires étrangères aussi on l'entend beaucoup. Au ministère de l'Intérieur c'est différent car vous avez besoin de savoir qu'une enquête de l'IGPN est ouverte tout ça, c'est la voix du ministère de l'Intérieur, c'est normal. A la Justice, les juges étant par nature indépendants, ça la ficherait un peu mal entre guillemets d'avoir un porte-parole qui nous dirait des trucs sur les enquêtes et les procédures judiciaires. C'est la nature même du ministère qui fait que le porte-parole du ministère de la Justice, oui il peut parler des réformes, de la nouvelle loi ou des choses comme ça, mais là ça va être souvent le ministre lui-même qui va le porter parce que ça va être très politique.

C'est vrai que je ne sais pas comment vous expliquer ça, le fait que le porte-parole de la Justice n'ait pas vraiment vocation à faire du son. Moi je n'ai jamais interviewé Pierre Januel, que, par ailleurs j'ai plein de fois au téléphone mais ça ne m'est jamais venu à l'idée de dire "j'ai besoin de son".

**Pourtant ce porte-parole a été recruté pour son profil de communicant plus que pour ces connaissances techniques en matière de Justice ?**

Oui mais alors pour le coup il connaît le truc super bien parce qu'il est juriste de formation je crois... En fait lui il était l'attaché parlementaire du groupe des Verts avant et s'est retrouvé sans travail quand le groupe a été dissout et il a quand même un bon background juridique. Il est très bon, quand on l'appelle, il connaît bien les sujets. Après c'est vrai que parfois moi ça peut m'arriver d'appeler le porte-parole pour avoir quelque chose et il me dit que ça serait mieux d'appeler le Cabinet et inversement, je trouve que ce n'est pas forcément très clair, honnêtement.

En plus je pense que ça dépend beaucoup des équipes, des ministres et de quelle ampleur ils donnent à leur communicants, quelle latitude ils lui donnent. Je sais que sous Christiane Taubira c'était très compliqué. Ça tient à elle aussi qui ... bon c'est un avis personnel, mais

on avait du mal à savoir qui appeler parce que les conseillers se renvoyaient beaucoup la balle l'un l'autre et avec le porte-parole. Enfin ce n'est pas hyper clair comme délimitation. Je trouve que là avec Urvoas c'est un peu plus clair parce qu'on a quelqu'un au Cabinet qui a un profil très politique donc c'est plus clair. C'est-à-dire que c'est elle qui va décider si le ministre parle, à quel moment, pourquoi, pour dire quoi, elle a plus la main sur la comm ministre. Et quand c'est un dossier trop technique ou trop quelque-chose, elle va dire "*ben vous voyez avec Pierre*". Mais là, j'ai l'impression - je me trompe peut-être- on a l'impression que c'est un peu plus partagé. Mais parfois moi honnêtement je ne fais pas la différence et puis si effectivement on avait un porte-parole peut-être plus sur le mode de l'Intérieur ce serait plus clair. On a Pierre-Henry Brandet qui est capable de porter une parole c'est à dire de parler au nom du ministre et de le faire parce qu'on a besoin d'avoir une parole si le ministre ne peut pas ou n'est pas là. Au ministère de l'Intérieur cette parole est identifiée c'est facile. A la Justice c'est encore un peu brouillon. Alors je ne sais pas à quoi c'est dû: aux personnes, au ministre lui-même, à la définition des postes...

Clairement parfois on envoie un mail aux deux parce qu'on ne sait pas et ce sont eux qui savent qui parle. Bref je trouve que la fonction au ministère de la Justice n'est pas toujours très claire de mon point de vue de journaliste.

**Est-ce que le profil de "communicant" de Pierre Januel vous pose souci pour avoir accès aux informations qui vous intéressent ? Avez-vous l'impression d'être gênée par les éléments de langage ?**

Non au contraire moi j'ai l'impression que quand on appelle le porte-parole, c'est pas pour faire du son. Je n'ai pas l'impression d'avoir à faire à un communicant dans le sens "communicant langue de bois" et heureusement. Je pense qu'aucun communicant ne devrait être comme ça. Un communicant c'est simplement quelqu'un qui sait ce qu'il peut vous dire en OFF et ce qui peut se dire en micro. Si c'est pour répéter les phrases d'un communiqué ça n'a pas grand intérêt.

Je trouve qu'ils fonctionnent tous les deux différemment : le porte-parole et la conseillère du ministre. Mais finalement c'est plus leur personnalité qui va faire la différence que leur rôle. C'est-à-dire : on a une personnalité clairement politique parce qu'elle est liée à la personnalité du ministre et une personne qui va être moins attachée à un ministre mais qui connaît ses dossiers et va être capable de faire du décryptage, de la pédagogie pour expliquer le fond des dossiers. Mais pour moi ça tient plus au profil des gens qu'à un profil de poste. C'est la façon dont ils sont eux.

Parfois si c'est des questions liées à la réforme « prison » qui arrive, on veut savoir quand il va faire ses annonces, on va appeler un peu les deux un peu au pif mais souvent moi le sentiment que j'ai c'est que si j'appelle le porte-parole il va me renvoyer sur la conseillère parce qu'il n'a pas forcément toutes les infos. Il va avoir moins la main sur les choses, il va avoir moins d'informations. Pour nous ce n'est pas toujours très clair de l'extérieur pour savoir qui on appelle, ce n'est pas toujours fluide. Mais peut-être parce que c'est une fonction encore relativement jeune et qui n'a peut-être pas d'existence propre en dehors de celle que lui donnent les gens qui sont nommés pour l'exercer. Ceux qui sont nommés impriment leur marque. Si on a un conseiller qui est fort parce que nommé pour sa proximité par le ministre il va prendre un peu le dessus alors que si on a un porte-parole très identifié qui est un proche du ministre peut être qu'il va avoir plus de pouvoir, qu'il va avoir plus de place parce qu'on va lui dire plus de choses.

Pour nous la presse c'est parfois nébuleux, ça arrive souvent qu'on appelle l'un et qu'on nous dise d'appeler l'autre et inversement... alors c'est peut-être moi qui n'ai rien compris... mais honnêtement à part certaines choses très évidentes comme les invitations média où on sait qui c'est... Parfois sur les dossiers de fond, il suffit qu'il y ait une annonce ministre pour

que ce soit la conseillère mais en même temps c'est une annonce qui est sur le fond des dossiers. On veut comprendre le détail d'un projet de loi donc ce serait plutôt le porte-parole qui va nous dire "*ben j'ai pas la main parce que c'est le ministre*".

C'est un peu artificiel de séparer le ministre du fond quoi. Et comme on n'a pas un porte-parole qui est là pour faire du son, on n'a jamais trop besoin de l'interviewer...

Moi je trouve ça bien dans l'absolu d'avoir quelqu'un qui soit plus pour les sujets politiques et attaché au ministre et quelqu'un qui soit plus sur le fond des dossiers, qui connaisse tous les dossiers. Mais en fait on se rend compte que ça se recoupe. C'est à dire que si vous n'êtes pas dans les petits papiers du ministre vous n'avez pas le fond des dossiers en fait, c'est ça leur problème. Après c'est leur problème interne à eux, de communication entre eux, mais c'est vrai que trop souvent ça donne l'impression que le porte-parole n'a pas forcément toutes les infos [rire]. On se rend souvent compte qu'il n'a pas la main et c'est dommage. Il dit "*il faut que tu vois avec la conseillère*" et moi je dis "*mais je n'ai pas besoin d'interview d'Urvoas*", mais ça fait rien c'est elle qui sait, qui a accès à l'information.

### **Avez-vous vu une évolution en fonction des ministres, du rôle de porte-parole ?**

Et bien moi je ne suis arrivée dans ce service qu'en 2011 donc je n'ai connu quasiment que Taubira et là honnêtement ça fonctionnait très mal. On sentait que chacun n'était pas content de ce qu'avait dit l'autre ou renvoyait à l'autre quand il n'avait pas envie de répondre. Enfin, c'était très compliqué. Là on va dire c'est moins conflictuel donc c'est déjà bien mais je n'ai pas l'impression que ce soit très fluide non plus. On a l'impression que le porte-parole cherche un peu sa place... pour le dire en langage diplomatique. Le rôle du conseiller il est très bien identifié, on voit très bien ce que c'est. Celui du porte-parole à la Justice, je trouve ça encore un peu bâtard. Parce qu'il ne parle pas...

### **Peut-être est-il plus dans un rôle de filtre, de soulager le Cabinet des demandes de la presse?**

Oui enfin en même temps quand il n'a pas les infos, il soulage de rien du tout ! Finalement ça ne sert à rien de l'appeler pour des infos qu'il n'a pas. Du coup moi je l'utilise comme ressources plus sur des sujets de fond en lui demandant : « *explique-moi ce que sont les procédures d'extraditions* », là-dessus la conseillère ne connaît pas forcément bien et lui-même si il n'est pas magistrat il est quand même assez pointu là-dessus. Et ça c'est sa personnalité, je le connaissais un peu avant, il connaît très bien le travail parlementaire. Là-dessus il est très bon, il explique bien les choses. Après pour avoir le dernier arbitrage ministère ben parfois il ne l'a pas ! Et il dit bizarrement "*je ne sais pas, il faut appeler Sophie* », bon donc... ça sert à rien si il n'est pas informé il ne peut pas communiquer correctement. Encore une fois je ne sais pas en quelle mesure c'est dû aux personnes ou c'est dû au poste.

Vu de l'extérieur j'ai l'impression qu'au ministère de l'Intérieur ça fonctionne mieux. Le Cabinet Le Roux je ne le connais pas, mais sous Cazeneuve, la conseillère, on savait pourquoi on l'appelait : pour faire du OFF, avoir des infos, des tas de trucs. On appelait Brandet quand on avait besoin d'avoir la parole officielle, le son, tac, tac très clair, très bien. On avait vraiment une répartition assez cadrée je pense.

Là à la Justice pffffioui... c'est un peu plus....artistique dirons-nous...

Je sais qu'en septembre, on a monté un gros truc pour une matinale spéciale à Fresnes, il fallait avoir l'accord de tout le monde ben ça, tout ça se gérait en direct avec la conseillère Cab parce que quand il faut prendre une décision de dire : « ce sera Fresnes », qu'il faut dégoter les autorisations, dire à la presse c'est comme ça et pas autrement : là clairement c'est le Cabinet qui a la main.

## **Et le jour-J, le porte-parole était-il sur le terrain ?**

Alors là c'est une bonne question, est ce qu'il était là lui ? Je ne sais pas. La conseillère c'est sûr parce qu'on a tout monté avec elle. Bon lui dans ces cas-là il est un peu, un peu... en second rôle. Oui, au ministère de la Justice, le porte-parole a un peu un second rôle.

## **Vous n'avez jamais ressenti le besoin d'avoir une incarnation institutionnelle en plateau?**

Je ne sais pas, c'est une vraie question. C'est un ministère qui est vraiment très incarné par son garde des Sceaux. C'est plus compliqué de faire parler quelqu'un d'autre que le garde des Sceaux lui-même ... peut-être... En fait le communicant pour la Justice c'est le parquet, c'est François Molins. Il est excellent en plus, pour le coup. Moi, je vais vous dire, j'ai le portable du Parquet de Paris et j'ai leur communicant au téléphone dix fois plus que le ministère de la Justice. C'est le principe de la séparation des pouvoirs. Eux évoquent plus les affaires en cours... Le ministère de l'Intérieur c'est le chef des policiers, le ministre de la Justice c'est pas le chef des juges. C'est ça la grande différence qui fait que le porte-parole n'est pas vraiment légitime à parler ... sauf sur les réformes institutionnelles comme celle du code pénal. Et encore dans ce cas-là c'est une réforme qui est portée par un ministre et c'est lui-même qui tiendra à en parler. Le ministère de la Justice ne peut absolument pas parler au nom du parquet ! Oulala le Parquet est indépendant ! Imaginez si le ministère parlait sur l'affaire Fillon ! C'est impossible. On a des gens qui sont tout à fait compétents et aptes à parler, ce sont les procureurs. On a des interlocuteurs naturels qui sont là donc c'est eux qu'on appelle. Le ministère, on va les appeler quand on a besoin de statistiques sur telles ou telles choses. Là on prépare quelque-chose sur les différents programmes des candidats : on a besoin de dates, d'infos, de chiffres, on va appeler le ministère. Sur ce qui nous fait nos news quotidiennes : non. Sur l'affaire Fillon même si le ministère avait des infos ils ne vont pas nous le dire ! On est quand même dans l'idée que maintenant les choses ne remontent plus, que le procureur est indépendant. On ne va pas aller demander au ministère de la Justice quelle orientation ils vont donner à l'enquête.

Pour le coup le ministère de l'Intérieur, lui, est en lien direct avec ces directions opérationnelles, avec des consignes et une organisation très hiérarchiques. A la Justice c'est plus compliqué puisqu'on a des juges qui sont indépendants... La complexité elle vient de là. Après on pourrait quand même avoir un porte-parole qui parle au nom de la Justice sur le côté réforme institutionnelle, c'est-à-dire, quand on crée la contrainte pénale par exemple. On pourrait avoir un porte-parole plus fort, avec une personnalité qui soit là pour porter la parole du ministère sans évoquer les affaires en cours. C'est pour ça que le rôle de porte-parole est un peu bancal parce qu'on a des gens qui communiquent très bien, c'est le Parquet. Le Parquet, oui, c'est notre interlocuteur naturel. Au ministère de la Justice c'est plus réduit. On va l'appeler sur des sujets institutionnels alors qu'au ministère de l'Intérieur on peut appeler sur tout : sur l'affaire Théo, sur la réforme de la légitime défense... Les contacts sont multi-quotidiens avec l'Intérieur.

## **A quelle fréquence avez-vous des contacts avec le porte-parolat Justice?**

Je ne saurais pas vous dire. Parfois on va s'appeler quatre fois par jour parce qu'on est en train de monter un gros truc, comme sur Fresnes. Mais là ça fait un moment que je n'ai pas parlé à la conseillère. J'ai pas eu la comm au téléphone depuis les vœux du ministre je crois. Je peux passer 15 jours sans appeler parce que je suis sur un procès et pas sur un sujet institutionnel, une réforme... On va dire que je les ai au minimum tous les quinze jours au téléphone. Alors que le Parquet, il n'y a pas un jour où dans le service quelqu'un n'a pas le Parquet au téléphone. Là en plus on est en fin de mandature donc les choses se tassent un peu, il n'y aura plus de grosse réforme de la Justice maintenant... ! Bon on peut dire qu'on les a environ toutes les semaines au téléphone mais vraiment pas plus...

## **Glossaire**

COGIC : Centre opérationnel de gestion interministérielle des crises

DGEF : Direction générale des étrangers en France

DGGN : Direction générale de la gendarmerie nationale

DGPN : Direction générale de la police nationale

DGSI : Direction générale de la sécurité intérieure

DICoD : Délégation à l'information et à la communication de la défense

DICOM : Délégation à l'information et à la communication (ministère de l'Intérieur)

EDL : éléments de langage

IRSEM : Institut de recherche stratégique de l'École militaire

OFF : « off the record », terme journalistique désignant les discussions informelles avec des responsables politiques qui ne sont pas destinées à être diffusées littéralement

SG : secrétariat général du ministère, coordinateur de l'ensemble des services de l'administration

SIC : Sciences de l'information et de la communication

SICOP : Service d'information et de communication de la police nationale

SIG : Service d'information du gouvernement

SIRPA : Service d'informations et de relations publiques des armées – il existe un SIRPA Gendarmerie



# **Bibliographie**

## **Articles Scientifiques**

ALDRIN, Philippe, « Producteurs, courtiers et experts de l'information européenne : Sociogenèse d'un champ professionnel dans le monde des aires européennes. Le champ de l'Eurocratie. Une sociologie politique du personnel de l'Union européenne », *Economica*, 2012, pp.151-181.

BACOT, Paul, DESMARCHELIER, Dominique et RÉMI-GIRAUD, Sylvianne, « Le langage des chiffres en politique », *Mots. Les langages du politique*, 2012, vol 100, pp. 5-14.

BERTHELOT-GUIET, Karine, OLLIVIER-YANIV Caroline, « Tu t'es vu quand t'écoutes l'Etat ?, Réception des campagnes de communication gouvernementale. Appropriation et détournement linguistiques des messages», *Réseaux*, 2001, n° 108, pp. 155-178.

BESSIERES, Dominique, « La définition de la communication publique : des enjeux disciplinaires aux changements de paradigmes organisationnels », *Communication des organisations : Repenser la communication dans les organisations publiques*, 2009, vol 35, pp. 14-22.

BILLE, Jacques, OLLIVIER-YANIV, Caroline, « Le Service d'Information et de Diffusion du Premier ministre (SID), acteur et produit de la communication du gouvernement français », *Quaderni*, 1997, Vol 33, N° 1, pp. 145-153.

BOURDIEU, Pierre, « Le mystère du ministère. Des volontés particulières à la volonté générale», *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol n°140, n°5, 2001, pp. 7-11.

DAGNAUD, Monique, « Gouverner sous le feu des médias », *Le Débat*, vol. 66, no. 4, 1991, pp. 50-57.

FALLON, Catherine, JORIS, Geoffrey « Entre gestion de crise et vigilance : quand les médias et l'administration publique sont appelés à construire un référentiel partagé », *Communication et organisation*, 2009, vol 35, pp. 60-69.

GARDERE, Elizabeth, « Institution communicante et nouveau management », *mutation du métier de communicant public*, 2012, vol 41, pp. 27-39.

GEORGAKAKIS, Didier, « La double figure des conseils en communication politique. Mises en scène des communicateurs et transformations du champ politique » *Sociétés contemporaines*, 1995, Vol 24, N° 1, pp. 77-94.

LAULAN, Anne-Marie, « Le parcours institutionnel de la communication », *Hermès, la revue*, 2014, n° 70, pp. 100-101.

LAVIGNE, Alain, « La communication gouvernementale à l'ère de la gestion de type entrepreneurial et de la médiatisation de la politique : quelques repères théoriques nord-américains » *Quaderni*, 1997, n°33, p121.

LEE, Mordecai, «The agency spokesperson: connecting public administration and the media », *Public Administration Quarterly*, 2001, Vol. 25, No. 1, pp. 101-130.

LE SAULNIER, Guillaume, « La police nationale au défi des relations presse. Une information sous contrôle ? », *Mots*, 2012, vol 99, pp. 129-142.

LE STAEC, Olivier, « Le métier de communicant public et la démocratisation de l'action publique », *Communication & Organisation*, 2012, n° 41, pp. 41-50.

MONSEIGNE, Annick, GUILHAUME, Geneviève, « La mutation du métier de communicant public », *Communication et organisation*, 2012, vol 41, pp. 5-11.

NEVEU, Erik, « La société de communication et ses interprètes », *Réseaux*, 1994, vol12, pp. 9-27.

OGER, Claire, OLLIVIER-YANIV, Caroline, « Conjurer le désordre discursif. Les procédés de lissage dans la fabrication du discours institutionnel », *Quaderni*, 2006, N°81, pp. 63- 77.

OLLIVIER -YANIV Caroline, « De l'opposition entre "propagande" et "communication publique" à la définition de la politique du discours : proposition d'une catégorie analytique », *Quaderni*, 2010, N°72, pp. 87-99.

OLLIVIER-YANIV, Caroline, « Quels "professionnels" pour la communication et les relations avec les médias à la Défense ? Carrière militaire et communication », *Langage et société*, 2000, n° 94, pp. 75-96.

OLLIVIER-YANIV, Caroline, « L'Etat communicant : Des formes de la communication gouvernementale », *Quaderni*, 1997, n°33, pp. 75-83.

THOMAS, Carole, « La communication par le bas au ministère de la Justice », *Communication et organisation*, 2009, vol 35, pp. 170-181.

TRISTAM Frédéric, « Un instrument politique mal assumé ? L'entourage de Valéry Giscard d'Estaing à l'Elysée de 1974 à 1981 », *Histoire@Politique*, 2009, n° 8 p. 87.

WOLTON, Dominique, « Les contradictions de la communication politique », *Hermès, La Revue* 1995/3 (n° 17-18), pp. 107-124.

### **Ouvrages scientifiques**

BENOIT, Jean-Marc, SCALE, Jessica, *Bleu blanc Pub : Trente ans de communication gouvernementale en France*, Paris, Le cherche midi, 2008.

BOURDIEU, Pierre, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Points, 2001.

BURGER, Marcel, JACQUIN, Jérôme, *La Parole politique en confrontation dans les médias*, Bruxelles, De Boeck, 2011.

CHUPIN, Ivan, NOLLET, Jérémie, (dir), *Journalisme et dépendances*, Paris, L'Harmattan, 2006.

COBUT, Eric, LAMBOTTE, François (dir), *Communication publique et incertitude : fondamentaux, mutations et perspectives*, Liège, Edi.pro, 2011.

COLLET, Hervé, *Guide de la communication sociale*, Paris, Centre de Ressources et d'Initiatives pour le Développement et la Communication, 2014.

D'ALMEIDA, Nicole, *Les promesses de la communication?* , Paris, Presses Universitaires de France, 2001.

DANIEL, Joseph, *La parole présidentielle : de la geste gaullienne à la frénésie médiatique*, Paris, Seuil, 2014.

DAUVIN, Pascal, *La communication des collectivités locales – l'ambivalence politique*, Paris, L'Harmattan/Pepper, 2015.

DEVARS, Thierry, *La politique en continue : vers une BFMisation de la communication ?*, Paris, Les Petits Matins, 2015.

DUPUY, François, THOENING, Jean-Claude, *Sociologie de l'administration française*, Paris, Armand 1983.

FARAZMAND, Ali, *Bureaucracy and Administration*, New York, CRC Press, 2009.

GOUREVITCH, Jean-Paul, *L'image en politique : De Luther à Internet et de l'affiche au clip*, Paris, Hachette Littérature, 1998.

JUHEM, Philippe, SEDEL, Julie (dir.), *Agir par la parole : porte-parole et asymétries de l'espace publique*, Rennes, Presses Universitaires Rennes, 2016.

LEMAIRE, Myriam, ZEMOR, Pierre (dir.), *La communication publique en pratiques*, Paris, La Documentation française, 2008.

LE BART, Christian, *Le discours politique*, Paris, PUF « Que sais-je ? », 1998.

LE NET, Michel, *Communication publique - pratique des campagnes d'information*, Paris, La documentation française, 1993.

MARCHETTI, Dominique (dir.), *Communication et médiatisation de l'Etat : la politique invisible*, Grenoble, PUG, 2008.

NEVEU, Erik, *Une société de communication ?*, Paris, Montchrestien, 2011.

NEVEU, Éric, *Sociologie du journalisme*, Paris, La Découverte, 2004.

OLLIVIER-YANIV Caroline, *L'Etat communicant*, Paris, PUF, 2000.

RIOCREUX, Ingrid, *La Langue des médias : Destruction du langage et fabrication du consentement*, Paris, L'Artilleur, 2016.

SELLIER, Dominique, *La communication gouvernementale en Europe : analyse comparative*, Paris, L'Harmattan, 2006.

SFEZ, Lucien, *La communication*, Paris, PUF « Que-Sais-Je », 2010.

WEBER, Max, *Essai sur la théorie de la science*, Paris, Plon, 1965.

WOLTON, Dominique, *Penser la communication*, Paris, Flammarion, 1997.

ZEMOR, Pierre, *Le défi de gouverner, communication comprise. Mieux associer les citoyens*, Paris, L'Harmattan, 2007.

ZEMOR, Pierre, *La communication publique*, Paris, PUF, 2008.

### **Ouvrages méthodologiques**

KRIEG-PLANQUE, Alice, *Analyser les discours institutionnels*, Paris, A. Colin, 2012.

MAINGUENEAU, Dominique, *Analyser les textes de communication*, Paris, Nathan, 1998.

MAINGUENEAU, Dominique, *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*, Paris, Hachette Université, 1991.

QUIVY, Raymond, VAN CAMPENHOUDT Luc, *Manuel de recherches en sciences sociales*, Paris, Dunod, 2013.

SARFATI, Georges-Elia, *Éléments d'analyse du discours*, Paris, Armand Colin, 2e éd. 2012.

### **Articles de blog**

CIMELIERE, Olivier, « Un porte-parole doit-il fermer sa gueule », in le *blog du communicant*, [www.leblogducommunicant2-0.com](http://www.leblogducommunicant2-0.com), publié le 21/03/12, consulté le 3/11/16.

DELJARRIE, Bernard, « Qu'est ce que la communication publique », in *Cap' Com*, [www.cap-com.org](http://www.cap-com.org), publié le 12 avril 2011, consulté le 7 novembre 2016.

FICHOT, Christophe, « Le porte-parolat du ministère de l'Intérieur », in *CHEMI*, [www.allchemi.eu](http://www.allchemi.eu), publié le 4 novembre 2013, consulté le 20 novembre 2016.

MALHERBE, Michael, « Le service des porte-paroles de la Commission européenne au cœur de la tourmente », in *Décrypter la communication européenne*, www.lacomeuropeenne.fr, publié le 7 novembre 2016, consulté le 16 décembre 2016.

WOLTON, Dominique « Communication politique », in *Dominique Wolton*, www.wolton.cnrs.fr, publié le 7 septembre 2012, consulté le 8 janvier 2017

### **Travaux universitaires**

MARCOCCIA, Michel, « *Le rôle de porte-parole dans le discours politique. Analyse socio-pragmatique* », thèse de doctorat en sciences du langage, Université Lyon 2, 1994.

MERCIER, Michèle, « *Modernisation du Service public : le rôle de la communication dans le rapprochement entre la mairie et le citoyen* », mémoire en sciences de la Communication, CELSA Université Paris IV, 1996.

MODOT, Mélanie, « *Le porte-parolat, un outil de communication au service des politiques* », mémoire de Science politique, Université Paris Sorbonne, 2012.

PRUD'HOMME, Stéphane. « *Étude sur les facteurs de crédibilité des porte-parole : une compréhension de la crédibilité par la théorie générale des systèmes* », mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, 2004.

### **Compte-rendu de Colloques**

OGER, Claire, OLLIVIER-YANIV, Caroline, « *Du discours de l'institution aux discours institutionnels : vers la constitution de corpus hétérogènes* », Colloque bilatéral franco-roumain, CIFSIC Université de Bucarest, 2003.

ROSANVALLON, Pierre, « *leçon inaugurale* », Rencontres de Pétrarque, Montpellier, juillet 2011.

SAUVE, Jean-Marc, « *La communication publique au service de l'exigence démocratique* » Colloque organisé à Paris au Palais-Royal, Communication publique, le 21 octobre 2009.

### **Emission TV**

DUQUESNE, Benoît, *Les dessous de la Place Beauvau*, Public Sénat, le 17/07/2013.

### **Autres travaux**

BERTIN, Marie, CHAVIGNY, Dominique, « *Compte-rendu : Mission d'étude sur la réorganisation de la fonction communication au sein de l'administration centrale du ministère de la culture et de la communication* », 2012.

Rapport 16 octobre 2011, Cour des comptes, « *les dépenses de communication des ministères* », demandé par la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire de l'Assemblée nationale en application de l'article 58-2° de la LOLF.

## Résumé et mots-clés

Ce travail s'intéresse à une profession encore peu étudiée du fait de son essor récent dans l'administration française : le porte-parole ministériel. Une figure qui incarne la porosité entre communication institutionnelle et politique et dont la propension à essaimer dans divers ministères régaliens en fait un objet de recherche intellectuellement stimulant.

L'étude est centrée sur la figure de Pierre-Henry Brandet, porte-parole du ministère de l'Intérieur. Sa pratique est confrontée à celles des trois autres porte-paroles de ministères français ainsi qu'à l'expérience précédente de Gérard Gachet au porte-parolat de la place Beauvau. Deux corpus viennent préciser et objectiver l'observation participante permise par notre statut d'apprentie à la DICOM. Il s'agit d'abord d'entretiens semi-directifs avec les porte-paroles et leurs principaux interlocuteurs - les journalistes. Nous analysons ensuite les prises de parole dans les médias du porte-parole du ministère de l'Intérieur sur une période donnée.

La problématique de départ pose la question de l'influence des médias et des revendications sociétales sur la communication des ministères. Il apparaissait à première vue que l'instauration d'un porte-parole ministériel venait en réponse à ces contraintes externes, dans une logique d'adaptation réactive. L'analyse que nous avons développée propose plutôt de réintégrer la dimension stratégique et volontariste : ce nouveau type de communicant est aussi conçu pour servir les intérêts de l'institution et du décideur politique. En outre, l'omniprésence dans les médias de Pierre-Henry Brandet et les retours positifs des journalistes sur son action, auraient pu en faire le parangon du porte-parole ministériel. Nous avons tenté de dresser un descriptif du poste afin de définir des caractéristiques partagées et de proposer des « best practices » à généraliser. Cependant, il faut garder à l'esprit que le porte-parole doit avant tout être doté d'une grande flexibilité et s'adapter aux spécificités de son institution. Notre étude dépeint un porte-parole très dépendant de la personnalité du ministre comme de l'organisation et des champs de compétences de son ministère. La généralisation d'un profil-type qui ne tiendrait pas compte de ces particularismes apparaît largement improductive.

Des recherches ultérieures pourraient s'intéresser à la réception dans l'opinion, de cette parole au ton plus familier et au visage se voulant rassurant. En outre, la comparaison avec les modèles étrangers, notamment ceux plus institutionnalisés des « agency spokespersons », de même qu'une réflexion sur l'impact du porte-parole sur la presse écrite apporterait des éclairages intéressants.

Dans nos démocraties d'opinion, la parole de nos institutions est un véritable outil qui peut escorter ou conjurer les perceptions de menaces propres à une société du risque. L'administration doit donc poursuivre son adaptation et prendre la mesure des nouveaux enjeux qui se dessinent pour la communication publique.

**Mots clés :** Porte-parole – ministère - communication publique – communication institutionnelle – communication politique – relations média – relations presse – relations publiques – influence – crise – journalisme – médias – ministère de l'Intérieur.